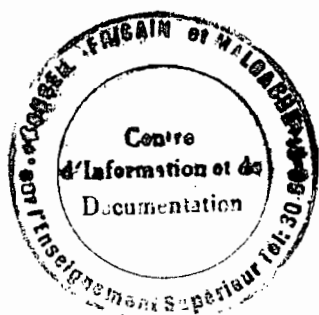


**UNIVERSITE DE  
PARIS-SORBONNE  
(PARIS IV)**



**UFR de Langue Française**

**LA POLYSEMIE DES ADJECTIFS  
NON DERIVES EN FRANÇAIS :**

**VERS UNE RESOLUTION DES AMBIVALENCES**

**THESE**

**En vue de l'obtention du Doctorat -  
nouveau régime - en Linguistique**

*Présentée par*

**Léa Marie Laurence N'GORAN**

*Directeur de Thèse*

**Robert MARTIN**

**1993**

*Au Professeur Robert MARTIN qui , malgré ses nombreuses charges, a accepté de diriger mes recherches.*

*Qu'il me soit permis ici de lui exprimer ma profonde gratitude, car c'est grâce à la pertinence de ses suggestions que cette thèse a pris réellement forme.*

*Mes remerciements vont également :*

*aux familles*

- *Amon*
- *Armstrong*
- *Peillon*
- *Chaintroux*

*à*

- *M. Jacques Kissié*
- *Mme Willem Bérent*
- *Mme Melan Germaine,*

*à mes amis*

- *Viviane Kacou*
- *Mariam Sanfo, Philomène Quansah*
- *Aka Tanoh*
- *Sako Souleymane*

*et au Docteur Ossénou Ouattara,*

*pour le soutien qu'ils ont su m'apporter pendant les périodes difficiles.*

*Je tiens enfin à remercier particulièrement*

- *Ma mère, Madame Okei Jacqueline dont les sursauts de révolte devant mes hésitations et mes frustrations m'ont permis de donner le meilleur de moi-même ;*
- *Le Dr. Sakô Mohamed pour son inestimable collaboration ;*
- *Les enseignants du département de Linguistique de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire ;*
- *Le Dr. Aboubacar Ouattara dont les sages conseils m'ont rapprochée de la vérité linguistique.*

## INTRODUCTION

Nous nous proposons, dans le cadre de notre thèse, d'analyser le phénomène de la polysémie, plus que jamais d'actualité, avec l'évolution de la linguistique automatique. Qu'entendons-nous par polysémie ? Et sur quels critères nous fondons-nous pour décider du caractère polysémique ou non de tel ou tel lexème ? Telles sont les questions que l'on se posera certainement.

Aussi, est-il important de donner d'emblée un aperçu de la notion de polysémie. Si l'on considère le principe de l'analyse componentielle, l'on est en droit d'affirmer que tout lexème est polysémique. D'autant plus que, comme l'a souligné L. Guilbert, "Tout mot, dans sa face "signifiée" se définit par un complexe de sèmes et jamais par un sème unique."<sup>1</sup>

Par exemple, un adjectif comme "Chaud" a la structure sémique suivante :

"Qui est | S | à une température | S<sub>1</sub> | plus élevée | S<sub>2</sub> | que celle du corps | S<sub>3</sub> |"<sup>2</sup>.

Cette seule définition apparaît comme la combinatoire de plusieurs sèmes, ce qui pourrait suffire à justifier son caractère "poly-sémique." Mais (se) serait une erreur, car le phénomène de la polysémie, analysé par M. Bréal dans son essai de sémantique, se définit comme "le phénomène diachronique qui consiste dans l'addition d'acceptations nouvelles au sens fondamental."<sup>3</sup> Autrement dit, au fil des ans, l'on a vu se multiplier le sens des mots.

Ainsi, d'un point de vue synchronique, cet état de fait a eu pour conséquence la coexistence de plusieurs sens distincts pour un même mot. C'est cet aspect du phénomène qui retiendra notre attention.

Pour en donner une idée, considérons ces deux réalisations de l'adjectif *Bon* :

1- "Toute *bonne* Bruxelloise qui se respecte n'y avait jamais pénétré."

"(La nouvelle romance. H. L. P.144)

<sup>1</sup>Guilbert (L.) [1975] La créativité lexicale, P 65.

<sup>2</sup>cf. index des symboles.

<sup>3</sup>Bréal (M.) [1897] Essai de sémantique, P 114.

2. "C'est le mari d'une femme sans doute très *bonne* que tu voles."

(H.L. La nouvelle romance, P.61).

Dans l'exemple 1, l'on dit d'un élément X qu'il remplit toutes les conditions liées au référent de "Bruxelloise". La seconde phrase, en revanche, exprime la bonté de l'être désigné par le substantif caractérisé. Donc, nous sommes en face de deux sens différents pour un même signifiant, ce qui atteste du caractère polysémique de *Bon*. Présenté ainsi, le phénomène paraît assez simple. Quel est alors l'intérêt ou mieux, qu'est-ce qui pourrait justifier, à l'heure actuelle, une étude sur la polysémie ?

La première raison est relative à l'absence d'une conception unifiée de la polysémie. En effet, malgré les nombreux travaux qui ont été effectués sur la question,<sup>4</sup> l'on n'a pas encore réussi à imposer une approche susceptible de la maîtriser.

Par ailleurs, au cours de nos lectures, nous avons noté une confusion évidente, entre ce que l'on pourrait considérer comme de simples variantes référentielles et des polysèmes ou des homonymes. Pour ce qui concerne le premier rapport, nous faisons allusion, par exemple, à l'analyse d'U. Weinreich à propos des phrases "Eat bread" et "Eat soup" : "When one considers the phrases eat bread, and eat soup, one realizes that eat has slightly different meaning in each phrase : in the latter expression, but not in the former, it covers the manipulation of a spoon."<sup>5</sup>

Une telle analyse pose le problème suivant : à quel moment doit - on considérer que l'on a affaire à un même sens ou à deux sens ?

L'on constate, après l'analyse du fonctionnement de la polysémie, l'existence d'un processus logique qui permet de relier les définitions du mot polysémique entre elles. Cela permet de contester l'idée du changement de sens mentionné ci-dessus par U. Weinreich, car le jeu polysémique est inexistant. Il s'agit donc pour ce cas, d'une simple variante référentielle. Qu'il soit question de "Pain" ou de "Soupe" ou que l'un implique l'utilisation d'une cuillère, le signifié du verbe ne change pas.

<sup>4</sup>Voir la bibliographie sur la polysémie.

<sup>5</sup>Weinreich (U.) [1975] Explorations in semantic theory, P 35.

Quant à la seconde forme de confusion, elle se situe entre la polysémie et un autre phénomène qui lui est sémantiquement proche, l'homonymie. L'exemple le plus probant est fourni par B. Pottier et il concerne l'analyse qu'il fait du mot "cuisinière". Ce lexème a plusieurs sens, car il peut à la fois signifier "Personne qui a pour fonction de faire la cuisine" et "Fourneau de cuisine servant à chauffer, à cuire les aliments."<sup>6</sup>

Si l'on se réfère à la conception générale de l'homonymie selon laquelle les sens des homonymes, au contraire des lexèmes polysémiques, n'ont de rapport que la forme du signifiant, l'on ne peut logiquement classer "Cuisinière" dans la première catégorie.

En effet, il existe un rapport sémantique évident entre "Cuisinière 1" et "Cuisinière 2", lequel fait pencher le problème du côté de la polysémie : d'une part, il est question de la personne qui cuisine et d'autre part, de l'objet physique qui sert à cette même activité.

Ces confusions montrent qu'il est nécessaire de réexaminer les critères de polysémie déjà admis par les linguistes. Cette analyse nous permettra ensuite de soutenir l'existence conjointe d'un ou de plusieurs sèmes communs et de relations logiques entre les différents sens du mot polysémique.

En outre, la seconde raison de notre choix est liée au problème que pose la polysémie sur le plan théorique : "Comment est-il possible qu'un lexème puisse renvoyer à plus d'un signifié ? Cette caractéristique est-elle inhérente au système ou seulement un phénomène de la manifestation du discours" ?<sup>7</sup> C'est la problématique telle qu'elle est formulée par P. Charandeu.

Tout d'abord, notons que cette problématique fait appel au principe de la biunivocité qui existe entre la forme et le sens. En effet, il est intéressant de souligner que dans son fonctionnement, la polysémie suit ce principe. C'est ce que nous traduisons par les propos ci-dessus de B. Laursen qui confirme l'existence d'un paradoxe apparent entre d'une part, l'ambiguïté évidente de certaines formes lexicales

<sup>6</sup>Pottier (B.) [1967] Présentation de la linguistique, P 65.

<sup>7</sup>Charandeu (P.) [1971] "Analyse lexico-sémantique" dans Cahiers de lexicologie, I, P.4.

considérées en isolation (langue) et d'autre part, le fait qu'en général ces formes ambiguës en isolation ne le sont pas en contexte (discours)."<sup>8</sup>

En d'autres termes, au niveau du discours, seul un sens est actualisé. Ce qui implique que, malgré son assignation comme mot polysémique, le lexème est en réalité monosémique dans sa manifestation discursive. D'où l'intérêt que le phénomène suscite, tant sur le plan de la sémantique que dans le cadre général de la linguistique.

Par ailleurs, le problème du caractère inhérent ou non de la polysémie au système de la langue est déterminant, car la seconde conception qui s'inspire de l'approche guillaumienne du signifié permet de nier l'existence même du phénomène. En effet, G. Guillaume pose l'existence de deux types de signifiés : le signifié de puissance, attaché de façon permanente au signifiant et le signifié d'effet qui n'est rien d'autre que l'actualisation discursive du premier."<sup>9</sup> Une telle conception pose la polysémie comme un fait relevant du niveau de la parole et inexistant en langue.

Or, il a été abondamment démontré qu'il existe des règles contextuelles d'ordre grammatical, entre autres, qui régissent cette actualisation du sens.<sup>10</sup> Et il nous semble que la combinatoire syntaxique fait partie de la compétence linguistique du locuteur. Dès lors, l'idée d'un sens unique qui prend telle ou telle valeur dans le discours devient fort discutable. D'ailleurs, les critiques concernant la conception Guillaumienne du signe sont autant de raisons qui imposent le choix d'une théorie plus réaliste.<sup>11</sup> Donc, il s'agira pour nous de confirmer l'existence de la polysémie en langue, en nous basant sur la spécificité de la combinatoire sémique et syntaxique de chaque signifié.

<sup>8</sup>Laursen (B.) [1992] "Désambiguïsation lexicale" dans *Cahiers de lexicologie*, 60, 1, P.86.

<sup>9</sup>Launay (M.) [1986] "Effet de sens : produit de quoi ?" dans *Langages*, 82, Juin, P 37.

<sup>10</sup>Nous faisons allusion aux travaux considérables de C. Fushs et B. Victorri dans le domaine de la traduction automatique. Cf. Notes bibliographiques sur la polysémie.

<sup>11</sup>Rey (A.) [1976] *Théories du signe et du sens*, II, P 263.



Mais, en réalité, notre objectif central est d'arriver à inventorier les indices contextuels permettant de sélectionner le sens que reçoit chaque adjectif non dérivé en discours. Nous abordons, conformément aux préoccupations actuelles de la linguistique automatique, le problème de la résolution des polysémies.

En effet, si la possibilité pour une même forme d'avoir, plusieurs acceptions est normale dans les langues naturelles, elle est contradictoire au principe des langages artificiels.<sup>12</sup> De même, si le sujet-parlant se livre automatiquement à un calcul contextuel dans la résolution de l'ambivalence polysémique, l'application des règles qu'il suit par une machine paraît très complexe. Il faut reconnaître que ce procédé n'est pas exempt de difficultés, car le traitement des langues naturelles au moyen de procédures automatisables suppose la recherche de matériaux suffisamment opérationnels pour en rendre compte.<sup>13</sup>

Aussi, tenterons-nous dans une première approche, une désambiguïsation moyennant des composants formalisables. Un tel choix paraît ambitieux quand on sait qu'il existe un autre moyen de lever les ambiguïtés et qui plus est, semble convenir parfaitement. Nous voulons parler de la connaissance encyclopédique du récepteur, de son savoir culturel, de tous les faits situationnels qui l'empêchent de se soucier de la nature polysémique des mots qu'il entend. Notre analyse devra donc indiquer jusqu'à quel point le contexte linguistique, car c'est bien de cela qu'il s'agit, est susceptible de désambiguïser le lexème polysémique.

En outre, par rapport aux autres travaux consacrés à la résolution des ambiguïtés, notre étude aura l'avantage de s'attacher en particulier à une catégorie lexicale extrêmement polysémique. Cela nous permettra de donner une image unifiée du phénomène.

Pour ce faire, la première étape de notre recherche a consisté à effectuer un relevé systématique de tous les usages possibles des adjectifs non dérivés<sup>14</sup>. Seul

---

<sup>12</sup>La Palme (G.) et Saint-Didier (P.) [1989] Prologue pour l'analyse automatique du langage naturel pp.2-3.

<sup>13</sup>Zoch (M.) et Sabbah (G.) [1992] "La génération automatique de textes : trente ans déjà ou presque" dans Langages, 106, Juin, P.8.

<sup>14</sup>Voir la liste des adjectifs non dérivés.

un nombre important de contextes pouvait nous permettre de justifier le choix d'indices perçus comme le reflet de la distribution particulière d'une acception donnée.

C'est ainsi que nous avons dépouillé un certain nombre d'oeuvres littéraires et de journaux.<sup>15</sup> D'autres exemples ont été empruntés au T.L.F.,<sup>16</sup> dictionnaire qui a l'avantage d'indiquer les références des exemples cités. Nous avons également procédé à l'interrogation d'une banque de données.<sup>17</sup> Il était surtout question, nous le rappelons, de trouver des contextes-types.

C'est pourquoi, nous avons considéré les adjectifs non dérivés comme des mots jouant pleinement leur rôle de qualificatifs et intégrés à des énoncés relativement courts. D'ailleurs, pour les raisons théoriques que nous avons exposées, le choix de contextes plus larges s'avérait peu nécessaire.

Par ailleurs, nous avons essayé de faire coïncider les propriétés syntaxiques de l'adjectif avec tel ou tel sens. Pour chaque contexte analysé dans ce cas, la syntaxe vient simplement à la rescousse de la sémantique. Cela implique donc que tous les faits syntaxiques ne seront décrits que par rapport à leur pertinence sémantique. Quoiqu'essentiels dans la résolution des polysémies au sein des adjectifs non dérivés, ils n'interviennent pas toujours. Et cela, dans la mesure où elle fait appel à des indices uniquement sémantiques.

Au départ, notre hypothèse consiste à poser l'existence d'une structure sous-jacente pour chaque contexte, exprimable sous forme de traits syntaxiques ou sémantiques ou des deux à la fois. Inutile de souligner qu'une telle hypothèse se situe dans la droite ligne d'une sémantique dite interprétative.

En effet, elle est le fait de linguistes comme J. Katz et Fodor qui "présentent une syntaxe sémantique formée de règles de projection" rendant compte notamment, du caractère ambigu (plus d'une lecture), normal (une lecture) ou asémantique (aucune lecture) des phrases grammaticales. Ces règles s'appliquent aux éléments

---

<sup>15</sup>Cf. liste des romans et journaux utilisés.

<sup>16</sup>Le trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup>En effet, certaines occurrences ont été fournies par la banque de données textuelles FRANTEXT à la B.P.I du centre de Beaubourg.

d'un "dictionnaire" où chaque signe lexical est doté d'un "indicateur" (marker) grammatical catégoriel, d'indicateurs sémantiques et de différenciateurs déterminant des "restrictions sélectives" quant à la combinatoire du signe en discours."<sup>18</sup> Cette citation exprime bien les objectifs et les matériaux qui interviennent dans l'interprétation du sens. Nous nous inspirons donc de ces travaux tout en respectant la spécificité des adjectifs non dérivés si elle existe et celle de la polysémie telle qu'elle s'offre à nous.

En outre, l'idée de l'existence d'une structure sous-jacente permettra de distinguer pour un même adjectif, les contextes indiquant ou non un changement de sens. Ainsi, les contextes différents dont les structures sous-jacentes sont équivalentes pourront être considérés comme l'expression de simples variantes référentielles. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'ils correspondent à des structures différentes, et dans des conditions que nous devons déterminer, nous parlerons de véritable polysémie.

La principale difficulté d'une telle méthode telle se situe au niveau du choix des indices intervenant dans la résolution des polysémies. En effet, dès lors que l'on fait intervenir des traits sémantiques restreints ou les "différenciateurs", la limite entre sémantique et pragmatique devient extrêmement fragile. C'est également cette idée qui est traduite à travers les propos de B. Gardin que voici : "Les tables ou règles qui président à la sélection de combinaisons sémantiques bien formées sont en général plus proches des réalités ad hoc que de faits structuraux, dans une langue donnée."<sup>19</sup>

Par exemple, pour lever l'ambivalence polysémique au sein de contextes comme "Des yeux fous" et "une robe folle", l'on pourra se servir du trait [+mobile] dans le premier et [-mobile] dans le second. Mais il nous semble que ce trait, qui est en

<sup>18</sup>Rey (A.) [1969] "Remarques sémantiques" dans Langue française, 4, P.22.

<sup>19</sup>Gardin (B.) [1966] Interventions préparées sur "L'utilisation de l'information sémantique pour la résolution des ambiguïtés syntaxiques" dans les Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, Annales de l'Est, 31, P.33.

rapport avec le fonctionnement des objets désignés par les substantifs caractérisés, fait partie de notre connaissance des ~~et~~ et non de notre compétence linguistique. C'est la raison pour laquelle nous distinguerons les données dont le caractère formel est indiscutable de celles qui pourraient être considérées comme relevant de la pragmatique.

En accord avec les problèmes que nous avons posés, le plan de notre texte sera structuré : dans un premier temps, nous nous intéresserons aux différentes structures des adjectifs non dérivés. Cette première analyse permettra d'insister à la fois sur les modèles pertinents, dans la perspective de la levée des ambivalences polysémiques (CH. I) et sur les faits qui prédisposent particulièrement ce groupe d'adjectifs qualificatifs au phénomène de la polysémie (CH. II).

Après avoir établi leur caractère très polysémique, nous tenterons de tester la validité des critères préalablement établis pour les vocables polysémiques en général. Nous jetterons ainsi un regard critique sur ces critères (CH. III), non sans privilégier ceux qui, selon nous, traduisent mieux la polysémie telle qu'elle se manifeste au sein des adjectifs non dérivés. Puis, nous aborderons la question de la hiérarchisation des sémèmes (CH. IV).

Cette analyse du fonctionnement de la polysémie nous permettra de souligner la spécificité de chaque sens de l'adjectif considéré. Alors, nous nous demanderons naturellement, comment cette spécificité se traduit dans les différents contextes. Ce sera la question traitée dans la résolution des ambivalences polysémiques (CH. V).

Enfin, nous consacrerons le dernier chapitre aux limites de la méthode que nous avons choisie. Il nous permettra d'aborder le problème des ambiguïtés qui subsistent malgré tout dans la prédiction du sens des adjectifs non dérivés en contexte et nous tenterons d'apporter autant que faire se peut les solutions qui s'imposent (CH. VI).

## PREMIER CHAPITRE

### PRESENTATION DES ADJECTIFS NON-DERIVES

#### INTRODUCTION

Une simple présentation de la morphosyntaxe des adjectifs peut paraître extrêmement banale, d'autant plus que l'on suppose ces faits connus et traités à suffisance.

D'ailleurs, il nous semble que les lacunes qui ont été relevées par des linguistes comme L. Piccabia<sup>20</sup> et D. Creissels<sup>21</sup> à propos des travaux consacrés à cette catégorie de mots sont liés à des problèmes d'ordre méthodologique et non à la complexité des adjectifs en tant que fait grammatical. Cette citation de D. Creissels atteste de la véracité de nos propos : "Lorsque les grammairiens parlent d'adjectif, on ne sait jamais s'ils raisonnent au niveau du classement grammatical des unités de la langue (...) ou au niveau du classement de la fonction qu'occupe une unité dans une construction particulière".

Cependant, dès l'instant où l'on se situe dans la perspective de la résolution des ambivalences polysémiques, cette présentation s'avère nécessaire. En effet, notre but, dans le présent chapitre est certes de donner un aperçu global de la catégorie grammaticale dont nous nous servons pour exemplifier le phénomène de la polysémie, mais surtout d'effectuer une circonscription des contextes adjectivaux.

Une telle approche a deux avantages fondamentaux : d'une part, elle permet d'inventorier les structures ou les formes linguistiques susceptibles ou non d'être intégrées dans cette résolution des polysémies. Cet inventaire est incontournable si

<sup>20</sup>Piccabia (L.) [1971] "des adjectifs et de quelques problèmes de formalisation du lexique" dans Langue Française, T 11. P. 91.

<sup>21</sup>Creissels (D.) [1979] Unités et catégories grammaticales, publications de l'université des langues et lettres de Grenoble. P. 138.

l'on se réfère aux travaux de S. B. Gabel sur les adjectifs anglais.<sup>22</sup> Elle confirme qu'il est important de fournir des renseignements sur le groupe lexico-syntaxique dans lequel il (l'adjectif) est intégré. Pour cela, il faut avoir fait préalablement le recensement des différentes possibilités de comportement des adjectifs dans les groupes dont ils peuvent faire partie".<sup>23</sup>

D'autre part, la diversité des contextes adjectivaux nous obligeant à éliminer tous les phénomènes qui ne sont pas propres à la catégorie "adjectif", cette présentation nous permettra de justifier le fait que ceux-ci ne soient pas pris en compte dans la levée des ambivalences polysémiques.<sup>24</sup>

Ainsi, nous ferons une première distinction entre les adjectifs non dérivés et les autres adjectifs en général.

Ensuite, nous distinguerons les adjectifs qualificatifs, qui comprennent les dérivés, des autres, notamment, les déterminatifs, les relationnels et les localisants.

Enfin, nous compléterons ces analyses par une approche sémantique des adjectifs non dérivés.

## I. LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DES ADJECTIFS NON DERIVES

### I. 1. Les adjectifs comme "mots primitifs"

Les adjectifs non dérivés constituent un groupe particulier de mots, ils présentent une différence morphologique par rapport aux autres. En effet, contrairement aux autres adjectifs et à certains mots, les non dérivés ne doivent leur structure morphologique à aucun élément existant déjà dans la langue. Ils échappent donc au phénomène de la dérivation qui se caractérise par l'addition d'affixes ou à un mot pour la création d'un autre.

<sup>22</sup>Gabel (S. B.) [1968] Classement des adjectifs anglais en vue de leur analyse automatique.

<sup>23</sup>Gabel (S.B.) [1968], Ibid, Page introductive.

<sup>24</sup>Nous voulons parler précisément de la dérivation impropre (II.4.).

Par exemple, un adjectif comme *Désespérant* a une structure morphologique plus complexe que celle d'un non dérivé. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les opérations suivantes :

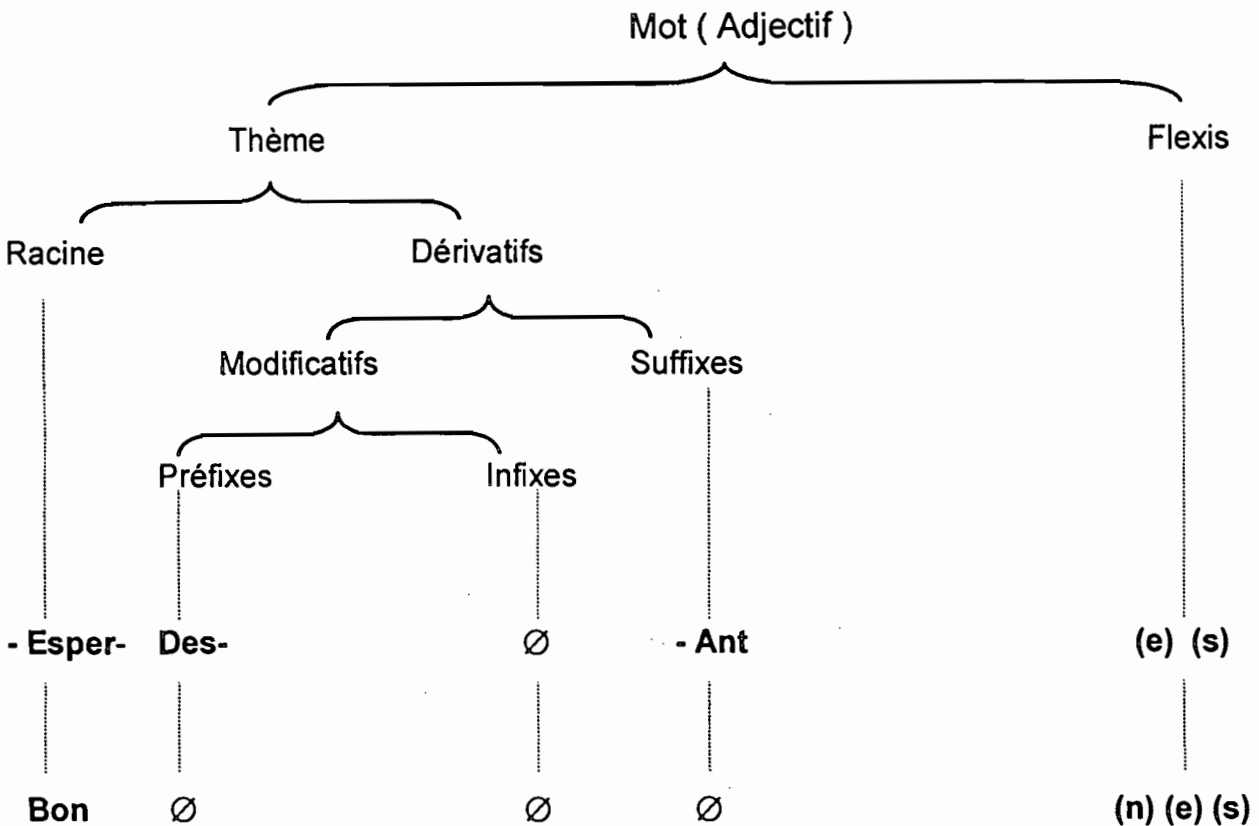
la première opération consiste à reconnaître dans la composition du mot, l'élément déjà existant qui permet la dérivation. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit du participe présent du verbe *Espérer*. Ce qui nous donne l'organisation suivante : *dé (s) espérant*.

Dans une seconde opération, l'on tentera de décomposer le mot reconnu. Ainsi, *ant* équivalant à la désinence du participe présent, l'on peut en déduire que cet adjectif a été formé du verbe espérer, moyennant le préfixe *dés* et le suffixe *ant* : *Dé (s) \ espér \ ant*.<sup>25</sup>

Afin de mieux marquer la différence avec les adjectifs non dérivés dont la composant morphologique se limite à une racine flexion, nous proposons de le situer avec bon, dans le schéma général de la structure du mot :<sup>26</sup>

<sup>25</sup>Pottier (B.) [1962] Systematique des éléments de relation, P. 64.

<sup>26</sup>Ottogruandt (L.) [1972] Etudes sur l'adjectif invarié en français, P. 31.



L'on constate, par rapport à ce schéma, que le phénomène de la dérivation n'a pas seulement pour conséquence la modification d'un mot. Elle concourt également à l'augmentation de la longueur de ce dernier. Une telle remarque permet de justifier la forme en général très réduite des AND.

En effet, étant donné qu'ils ne se combinent avec aucun dérivatif, les AND sont en grande majorité monosyllabiques.<sup>27</sup> Dérivés directement du latin (Niger ⇒ Noir ; Viridis ⇒ Vert ; Ruber ⇒ Rouge...etc <sup>28</sup>), ce sont eux qui servent de base à la construction de certains substantifs, certains verbes et même certains adjectifs et non le contraire. Les exemples abondent dans les dictionnaires : à partir d'un AND comme "Noir", l'on a pu créer "Noirceur", "Noircir", "Noiraud", "Noirâtre". Ainsi, l'on comprend aisément le fait que les grammairiens s'entendent pour situer les AND parmi la catégorie des mots "primitifs".

<sup>27</sup>Voir l'index des AND.

<sup>28</sup>En plus des dictionnaires, l'on pourra également se référer à Gougenhein (G.) [ed 1970] Les mots du français. P. 279.



Cependant, les particularités que nous venons d'énoncer ne sont pas les seuls éléments qui distinguent les AND des autres adjectifs. Il existe également le phénomène de l'accord qui se manifeste au niveau de leur flexion.

## I. 2. La flexion des adjectifs non dérivés

De fait, le phénomène de l'accord ne constitue pas en tant que tel une caractéristique propre aux AND. Tous les adjectifs prennent les marques du genre et du nombre des substantifs sur lesquels portent leurs sens.<sup>29</sup>

Cependant, les AND ont une particularité par rapport aux autres adjectifs, en ce sens que le phénomène de l'accord a pour conséquence la modification morphologique de certains d'entre eux. Il faut préciser qu'il ne se produit que quand les AND concernés caractérisent un substantif du genre féminin.

En effet, en plus du "e" muet qui est le caractère morphologique normal, l'accord du féminin entraîne (à l'écrit) le doublement de la consonne finale ou l'apparition d'une nouvelle. C'est ce qu'indiquent les transformations suivantes des adjectifs concernés par ces deux critères :

Bon \_(gâteau) => Bonne (nouvelle).

Faux \_(tableau) => Grasse (dent).

Gras \_(cheveu) => Grasse (assiette).

Gros \_(pantalon) => Grosse ( maison).

Roux \_(poil) => Rousse (poussière).

Beau \_(livre) => Belle (femme).

Blanc \_(sac) => Blanche (table).

Bref \_(temps) => Brève (histoire).

Doux \_(Sommeil) => Douce (nuit).

<sup>29</sup>Chevalier (J. C.), Benveniste (C.B.) ... [1964] Grammaire du français contemporain, p. 190.

Fou \_(garçon) => Folle (fille).

Mou \_(chapeau => Molle (jambe).

Par ailleurs, il existe un phénomène similaire, notamment la modification morphologique des adjectifs se terminant par une voyelle ou un "h" muet. Ainsi, devant un substantif comme Oiseau, l'on aura "bel Oiseau" et non "Beau Oiseau". C'est également le cas pour les AND Fou et Mou qui se transforment respectivement en Fol et Mol, suivant les mêmes conditions. Comme nous l'avons souligné dans l'introduction de ce chapitre, ces considérations peuvent sembler banales.

Cependant, elles représentent une importance capitale quand on sait que la polysémie est bien souvent liée au critère de l'homographie. Elle résulterait, selon certains linguistes, de la convergence d'une intégration graphique de plusieurs unités.<sup>30</sup>

Or, ces variantes morphologiques, résultat d'une simple flexion, sont sans conséquence sémantique. Si des phrases nominales comme "Un bel homme" et "Un homme beau" présentent une différence au niveau de leurs structures syntaxiques, elles sont, en revanche, sémantiquement équivalentes. Il n'y a donc pas lieu de considérer ces formes comme des unités lexicales différentes. Toutefois, l'on ne niera pas leur existence. L'on devra simplement exclure le critère de l'homographie qui ne se justifie pas au sein des AND.

Après cette brève description des éléments qui permettent de distinguer les AND des autres adjectifs, nous proposons de les analyser, à présent, sur le plan syntaxique.

---

<sup>30</sup>Dubois (J.) [1966] "La résolution des polysémies dans les textes écrit et structuration de l'énoncé", dans Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, p. 75.

## II. LA STRUCTURE SYNTAXIQUE DES AND

### II. 1. Les types d'adjectif écartés de la recherche

Il existe quatre grandes classes d'adjectifs, à savoir les déterminatifs, les relationnels, les adjectifs dits localisants et enfin, les qualificatifs, catégorie à laquelle appartiennent les AND.

En fait, ce sont des classes ouvertes, car selon le rôle des éléments qui les composent, les adjectifs basculent dans l'une ou l'autre. C'est pourquoi il est important de déterminer les caractères qui leur sont propres. Cette procédure nous permettra de singulariser les AND. De même, nous verrons dans le cas d'un changement de classe, s'il est possible ou non d'intégrer les adjectifs concernés dans notre corpus.

#### II. 1. 1. Les adjectifs déterminatifs

Les adjectifs déterminatifs, comme leur nom l'indique, jouent dans la phrase le rôle de déterminants. Ceux dont l'appartenance à cette classe est indéniable sont les adjectifs possessifs et les démonstratifs.

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. Azizah se félicitait de sa nuit sèche. (H. C., Azizah de N., p.153)
2. Ce vent sec et brûlant apportait avec lui l'aridité...  
(H. C., Azizah de N. p. 321).

L'on remarque qu'il est possible de remplacer les morphèmes soulignés par les articles correspondant :

1. Sa nuit sèche → ...La nuit sèche.
2. Ce vent sec → Un vent sec

La possibilité d'une telle substitution atteste que ces adjectifs sont de véritables déterminants. Ils sont en cela différents des AND qui ont pour rôle primordial de caractériser le substantif ou d'attribuer une propriété à un élément présent dans la phrase. C'est le cas de sèche ou sec que nous avons cités.

Par ailleurs, à cette classe de déterminatifs, s'ajoutent les adjectifs numéraux que nous illustrons par la phrase suivante : \_ Chacun des spectateurs voulut voir un drame de la *dernière* scène d'une noble vie. (S. de B., La peau de chag. P.10).

Contrairement aux déterminants que l'on vient d'analyser, les adjectifs numéraux ont la possibilité de s'ajouter à l'article pour déterminer le substantif. D'où leur rôle de déterminant complémentaire. Par exemple, dans la phrase ci-dessus, l'article *La* et l'adjectif numéral *dernière* fonctionnent tous les deux comme des déterminants. L'on pourra donc dire :

\_...*dernière* scène d'une noble vie.

\_...*La* scène d'un noble vie.

Cependant, il arrive que ces adjectifs, notamment les numéraux ordinaux, jouent le même rôle qu'un qualificatif. Ils "ne diffèrent que par le sens des adjectifs qualificatifs, dont ils possèdent tous les caractères morphologiques et syntaxiques".<sup>31</sup> C'est ce qu'indique l'exemple suivant que nous empruntons aux auteurs de cette citation :

" Cet élève est faible (*trentième*) en thème latin".

Mais malgré la variation de classe de ces adjectifs numéraux ordinaux, nous ne pouvons les intégrer à notre corpus puisqu'ils dérivent d'autres mots. Leur construction à partir des suffixes *-ler* ou *-ième* en est la preuve.

En outre, ce groupe d'adjectifs n'est pas le seul à être syntaxiquement et morphologiquement proche des qualificatifs. Il existe également la classe des adjectifs de relation.

<sup>31</sup>Chevalier (J.C.) Benveniste (C.B.) ... [Ed 1988] Grammaire du français contemporain, p.260.

## II. 1. 2. Les adjectifs de relation

Les adjectifs de relation forment une classe, car à la différence des autres, ils traduisent un rapport entre deux substantifs. Voici leur description syntaxique telle qu'elle est faite par J. Pinchon :

"Construits sur un substantif, ces adjectifs sont le plus souvent l'équivalent d'un syntagme nominal formé de la préposition *de* et du substantif base".<sup>32</sup>

D'une manière implicite, cette description indique que la préposition *de* n'est pas l'unique traduction possible de la relation que ce type d'adjectifs établit entre des substantifs. En effet, il existe d'autres prépositions comme *Pour* et même des propositions relatives qui permettent de traduire ce rapport.<sup>33</sup> C'est ce que nous voyons à l'exemple suivant : \_ Dans cette ville universitaire, il se lie à des étudiants...(D. C. , L'herbe à brûler, p. 1).

Cette phrase est en fait, la transformation de la structure profonde suivante : \_ Dans cette ville qui a plusieurs universités, il se lie à des étudiants...

Cependant, ces pseudo-adjectifs<sup>34</sup> fonctionnent parfois comme de véritables qualificatifs. Et dans ce cas, seule l'impossibilité de les traduire sous la forme d'une paraphrase prépositionnelle ou relative et de les intégrer dans une structure prédicative permet de noter la différence. En effet, la structure de surface reste la même, quel que soit le rôle assigné à l'adjectif. Par exemple, le vocable *Population* dans une chanson populaire pourra être considéré comme un qualificatif si la phrase accepte la transformation suivante : Cette chanson est *populaire*. Dans le cas contraire, il sera question d'un adjectif en relation avec le mot *Peuple*.

<sup>32</sup> Pinchon (J.) [1986] Morphosyntaxe du français, p. 27.

<sup>33</sup> Riegel (M.) [1985] L'adjectif attribut, p. 113.

<sup>34</sup> Bartning (I.) [1976] Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français.

Tout comme les adjectifs numéraux ordinaux, les adjectifs relationnels ne seront pas intégrés à notre corpus. Il est évident que ces derniers sont tous des adjectifs dérivés. D'ailleurs, le suffixe de dérivation est l'élément qui permet d'affirmer avec certitude le rapport avec un substantif base. La différence avec les AND ainsi établie, nous proposons d'analyser la dernière classe d'adjectifs.

### II. 1. 3. Les adjectifs localisants

Les localisants sont constitués d'un type particulier d'adjectifs qui traduisent une relation, non plus avec un substantif comme c'est le cas pour les adjectifs relationnels, mais avec une situation géographique.

Observons, par exemple, les emplois suivants des adjectifs *Central*, *Gauche* et *Droit* :

1. (...) du côté du bosquet *central* (A. K. , Les soleils des ind. , p. 121).
2. Du côté *gauche* de la route... (A. K. , Les soleils des ind. , p. 195).
3. La main *droite* de Muller poussa un nouveau bouton (M. D. , La chaîne , p. 19)

L'on constate qu'il est possible d'intégrer à ces différents emplois, une proposition relative indiquant une position dans l'espace. Cela nous donne les transformations suivantes :

1. (...) du côté du bosquet qui est situé au centre.
2. Du côté qui est situé à gauche de la route (...).
3. La main de Muller qui est située à droite...

Elles prouvent donc que la principale caractéristique des adjectifs localisants est de situer géographiquement le substantif auquel ils se rapportent. Par ailleurs, pareillement aux classes précédentes, les localisants suivent parfois les mêmes critères que les adjectifs qualificatifs. Dans ce cas, le changement de classe est marqué par une variation sémantique et le respect ou non d'une contrainte syntaxique.

En effet, lorsque ces adjectifs ont une fonction de localisants, ils ne peuvent faire partie d'une structure prédicative. L'on ne peut avoir par exemple, "Du côté qui est gauche de la route ...". Mais quand ils jouent le rôle de qualificatifs, cela est possible et c'est ce que nous illustrons par la phrase suivante : "... la raie qui divisait les cheveux était *droite* (D. C. , L'herbe à brûler, p. 9)

En ce qui concerne le niveau sémantique, disons qu'en tant que localisants, ces adjectifs n'ont qu'un seul sens chacun. Mais dès l'instant où l'on se trouve devant des caractérisants, ils deviennent polysémiques. L'adjectif Gauche, par exemple, peut signifier "Qui s'y prend de travers" , "Qui présente une déviation" ou "Qui est marqué par maladresse".

Cependant, il ne sera pas pris en compte dans notre analyse et Central non plus. Le fait qu'il s'agit d'adjectifs dérivés nous oblige à les exclure du groupe des AND. Aussi, ne retiendrons-nous que l'adjectif Droit qui échappe au phénomène de la dérivation. Malheureusement, cette intégration risque de multiplier les difficultés que l'on rencontrera dans la levée des ambivalences polysémiques, car l'on devra fournir les indices permettant de prédire le sens contextuel de *Droit* assumant le rôle d'un adjectif qualificatif, en tenant compte des critères que ce dernier suit en fonction de localisant.

En fin de compte, tous ces faits que l'on vient de décrire posent les qualificatifs comme la classe la plus ouverte, voire même la seule. Le fait est qu'il suffit qu'un mot se comporte syntaxiquement et morphologiquement comme un qualificatif pour qu'on le considère comme tel.

Après cette analyse morphologique, jetons à présent un regard sur les critères syntaxiques qui distinguent les AND des types d'adjectif écartés de la recherche.

## II. 2. Les différentes fonctions des adjectifs qualificatifs

### II. 2. 1. Les adjectifs épithètes

La fonction épithètes se caractérise par la construction directe des adjectifs qualificatifs avec les substantifs auxquels ils se rapportent. Nous le voyons à travers les exemples suivants :

1. ...ces [hommes] *larges* et massifs se sont soudainement lassés...

(Libération, 28 Mars 1990, p. 30).

2. C'est pour ajouter aussitôt qu'elle fut une *noble* [enfant]...

(Le nouvel Obs. , n°1349, p. 132).

La juxtaposition des adjectifs aux substantifs atteste de l'absence de mot précisant le lien entre eux. Dans ce cas, la structure adjectivale est ainsi schématisée : [(Dét)+S+ADJ] ou [(Dét)+ ADJ+S].<sup>35</sup>

Par ailleurs, ces structures indiquent qu'en fonction épithète, l'adjectif n'occupe pas nécessairement la même place par rapport au substantif qu'il qualifie. Les adjectifs *larges* et *noble*, par exemple, sont situés respectivement après et devant le substantif. Il est évident qu'en dehors de toute considération d'ordre sémantique, comme c'est le cas ici, le phénomène de la place ne présente aucun intérêt.

---

<sup>35</sup>Voir l'index des symboles.



## II. 2. 2. Les adjectifs attributs

Les adjectifs attributs, au contraire des épithètes, reçoivent une distribution verbale. Nous voulons signifier ainsi le fait qu'ils sont introduits dans la phrase, soit par la copule "être",<sup>36</sup> soit par un copulatif. C'est ce qu'indiquent les exemples ci-dessous :

1. Comme cet homme était *grand* ! (H. C. , Azizah de N. , p. 10).
2. ...la face d'Amédée était devenue grise. (H. C. , Azizah de N. , p. 197).

Autrement dit, le lien entre le substantif et l'adjectif s'établit par l'intermédiaire d'un verbe. D'où la structure suivante :

SA  $\Leftrightarrow$  [(Dét)+S+Verbe +ADJ].<sup>37</sup>

L'on a pu remarquer que nous avons préféré, dans le schéma de la structure prédicative des adjectifs, le terme "Verbe" à "Copule" ou "Copulatif". En effet, il arrive fréquemment que le lien entre le substantif et l'adjectif s'établisse grâce à un verbe qui n'est ni la copule être, ni un copulatif.

Considérons par exemple, la phrase suivante : \_Les hanches se décollaient, s'ouvraient *noires* (A. K. , Les soleils des ind. , p. 73).

Nous avons choisi une phrase produite par un auteur africain qui plie la langue française au gré des exigences de sa propre langue,<sup>38</sup> afin de mieux montrer les difficultés que l'on rencontre parfois dans l'analyse des fonctions adjectivales.

L'on constate que l'observation d'une pause après la verbe s'ouvrir aurait pu (nous le verrons avec les adjectifs apposés) conduire au choix d'une fonction autre qu'attribut. Mais l'absence d'une virgule devant l'adjectif *noires* nous permet de penser que ce n'est pas le cas.

<sup>36</sup>Riegel (M.) [1985], *ibid*, p. 31.

<sup>37</sup>Le substantif n'est pas la seule unité lexicale caractérisée par les adjectifs. Il arrive qu'ils soient attribués à des pronoms. Nous ne les avons pas mentionnés, car ils ne peuvent nous servir dans la levée des ambivalences polysémiques (Ch. V, II. 1.).

<sup>38</sup>Kourouma (A.) [1970] Les soleils des indépendances.

Pour définir avec certitude la fonction qu'il assume dans cet exemple, nous suggérons d'observer les transformations suivantes :

1. Les hanches se décollaient et les hanches s'ouvraient *noires*.
2. Les hanches qui étaient *noires*, se décollaient et s'ouvraient.

Ces deux phrases ne sont pas sémantiquement équivalentes, car contrairement à la seconde, la première indique un processus à travers les verbes *se décoller* et *s'ouvrir*. C'est pourquoi, nous éliminons la présentation statique que donne la copule être de la caractérisation dans la seconde transformation. Nous pensons que la phrase a en fait, un rapport avec celle-ci :

Les hanches devenaient noires quand elles se décollaient et s'ouvraient. Cela permet de poser définitivement noires comme attribut du sujet.

Pour finir, remarquons que l'emploi de ces verbes qui ne doivent rien à la copule être<sup>39</sup> peut se relever très important dans le cadre de la résolution des polysémies. L'on essaiera donc de les exploiter.

A ces deux fonctions que nous avons distinguées, s'ajoute celle des adjectifs apposés.

### II. 2. 3. Les adjectifs apposés

Lorsque l'adjectif se détache du substantif auquel il se rapporte par une virgule ou un tiret, l'on dit qu'il assume la fonction appositive. C'est ce que nous illustrons par l'exemple suivant :

\_J'en ai connu des jours, tous *noirs*, pas à prendre avec des pincettes.

(J. C. , La déroba, p. 445).

Cependant, remarquons que l'idée de la pause marquée par la virgule ne suffit pas. Observons, par exemple, les phrase ci-dessous :

1. ... Nous sommes dans une saison unique, chaude, monotone.(M. D. , L'amant, p. 11).

<sup>39</sup>Nous faisons allusion aux copulatifs, comme "devenir", "sembler" qui traduisent des modalités de la copule Etre.

2. Son cerveau frémissait, *léger* comme une pelote de duvet. (D. C. ,L'herbe à brûler, p. 42)

Etant admis que la fonction appositive est issue de la relative explicative,<sup>40</sup> nous proposons d'introduire une proposition de la même nature au sein du syntagme adjectival de ces phrases, y compris la précédente :

1. ... Nous sommes dans une saison unique, qui est *chaude*, monotone.
2. ... Nous sommes dans une saison qui est unique, qui est *chaude*, qui est monotone.
3. son cerveau, qui était *léger* comme une pelote, frémissait.
4. J'en ai connu des jours, qui étaient tout *noirs*...

L'idée d'un simple détachement de l'adjectif qualificatif du nom ne suffit pas, car pour d'autres raisons comme la coordination, il peut se trouver en incise. C'est le cas illustré par exemple 1.

Par ailleurs, les transformations que nous avons faites indiquent que l'existence, en structure profonde, d'une relative explicative est un critère plus déterminant que le précédent. En effet, si l'adjonction de la relative paraît possible pour les transformations 3 et 4, elle est en revanche superflue au niveau de l'exemple n°1. Quant à la deuxième transformation, elle indique plutôt la possibilité d'insertion d'une proposition relative déterminative et non explicative. Ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'un adjectif apposé, mais bien d'une épithète. *Chaude* est simplement coordonné aux autres adjectifs qui caractérisent également le substantif dans cette phrase.

En outre, l'on doit noter que la fonction appositive n'apparaît pas toujours sous cette forme. En effet, quand l'adjectif caractérise un pronom indéfini, on peut le considérer comme apposé, même si dans ce cas, la relation entre les deux composants est différemment traduite. La phrase qui suit est un exemple de ce type de construction : ...une espèce de no man's land où rien de *grave* ne pouvait lui arriver...(F. P. ,L'amour nu, p. 145).

<sup>40</sup>Dubois (J.) & Lagane (R.) [1973] La nouvelle grammaire du français, p. 106.

L'on constate que le qualificatif se rapporte au pronom par l'intermédiaire de la préposition de. Cependant, cette structure adjectivale ne sera pas traitée pour la raison suivante : il est difficile de catégoriser les pronoms indéfinis dans un contexte restreint. Dans une phrase comme *Quelque chose de rond et de plat ...*, rien ne laisse envisager la nature du caractérisé. Or, celle-ci est essentielle dans la levée des ambivalences polysémiques.

En fin de compte, il existe trois fonctions adjectivales : l'épithète, l'attribut et l'appositive. Elles se distinguent les unes des autres par le type de structure syntaxique qui intègre l'adjectif qualificatif.

A propos de la structure adjectivale, il est important de souligner qu'elle ne se limite pas aux composants que nous avons analysés, à savoir le substantif ou le pronom, le verbe et le qualificatif. Il existe également d'autres éléments qui constituent ce qu'on appelle généralement une expansion.

## **II. 3. Les expansions adjectivales**

### **II. 3. 1. L'expansion de l'adjectif par un adverbe**

Parmi les différentes formes d'emploi subies par les adjectifs qualificatifs dans le discours, il faut noter la présence d'un ou de plusieurs adverbes devant ces derniers. Autrement dit, le groupe adjectival peut comprendre un composant adverbial.

Par ailleurs, ces adverbes qui intègrent parfois la structure adjectivale sont de plusieurs natures.

### II. 3. 1. 1. Les adverbes de degré

Les adjectifs qualificatifs, dans ce cas, sont précédés de trois types d'adverbe : les adverbes d'intensité, de quantité ou de manière, respectivement illustrés par les phrases ci-dessous :

1. Vous courez un risque très *grave*. (F. P. , l'amour nu, p. 150).
2. Ce serait un coup trop *dur*...(R. O. K. , Lérionka écol. Mas., p. 13).
3. Les herbes d'eau salée sont bien *grasses*. (T. M. , Le pain des pauvres, p. 245).

En réalité, la question est de savoir si ces différents adverbes modifient le sens des adjectifs auxquels ils se rapportent. C'est le seul procédé à suivre pour tester le caractère déterminant ou non du composant adverbial dans la résolution des polysémies adjectivales.

En effet, l'on est forcé de reconnaître que l'adverbe modifie l'adjectif qualificatif, car il lui ajoute une valeur intensive quelle que soit sa nature.<sup>41</sup> C'est pourquoi la phrase n° 2, par exemple, ne peut être l'équivalente de celle-ci : Ce serait un coup *dur*.

Cependant, que l'adjectif soit intensifié ou non, cela ne change rien à son sens. Ce qui veut dire que la modification occasionnée par l'adverbe est une question de modalité et non de sens. Le sens de *grave* dans le premier contexte sera toujours le même, qu'il soit précédé ou non de *bien*, assez ... Et même dans le cas où la qualification est niée (lorsque l'adjectif est précédé d'un adverbe de négation), nous sommes toujours d'accord pour dire que le sens ne varie pas. C'est uniquement la manière dont on conçoit ce dernier qui change. D'ailleurs, nous verrons que les autres types d'adverbe, notamment les comparatifs, suivent le même comportement.

<sup>41</sup>Chevalier (J. C.) & Benveniste (C.B.), ... *ibid*, p. 78.

### II. 3. 1. 2. Les adverbes de comparaison

Contrairement aux adverbes que nous avons précédemment analysés, les comparatifs ont la particularité d'établir un rapport d'identité, d'infériorité ou de supériorité entre le substantif caractérisé et un autre. Pour élucider ces différents rapports, nous proposons l'analyse des phrases suivantes :

1. ...Une pratique médicale, aussi *lourde* que l'assistance publique de Paris. (Le Monde, 30 Janv. ,1990, p. 2).
2. L'épiderme était *lisse* comme du vinyle. (P. B. , Les dents de la mer, p. 289).
3. ...Et mes arguments d'habitude si convainquants sont plus *légers* qu'un sac de plumes. (J .C. , La dérobadé, p. 274).

Ces exemples, analysés par segmentation, peuvent être traduits de la manière suivante :

Ex 1 : une pratique médicale *lourde*.

: L'assistance publique de Paris est *lourde*.

Ex 2 : L'épiderme était *lisse*.

: Le vinyle est *lisse*.

Ex 3 : Un sac de plumes est *léger*.

: Et mes arguments...sont plus *légers*.

Cette transformation des exemples en plusieurs phrases atteste que les adverbes *aussi* et *comme* mettent en rapport deux éléments dont le sème commun est le qualificatif. Cela est également valable pour le troisième exemple, même si la présence du comparatif de supériorité *plus* rend cette identité de sèmes imparfaite. Par ailleurs, les comparatifs ajoutent à l'adjectif une valeur intensive, pareillement aux adverbes de degré.

En effet, la comparaison du substantif caractérisé à un autre substantif auquel le qualificatif semble adhérer comme une épithète de nature ne peut que renforcer la caractérisation. Que le vinyle soit qualifié de *lisse* ou qu'un sac de plumes soit léger

paraît indiscutable. Ainsi, le parallèle avec une autre qualification attribuée à celle-ci la même qualité. Cela signifie donc que les comparatifs ajoutent une certaine valeur à l'adjectif sans pour autant changer son sens. Aussi, ne retiendrons-nous pas la structure suivante :

[(Dét)+S+Adv+Adj].

Mais le problème se pose différemment lorsque l'expansion adjectivale comprend un groupe prépositionnel.

### II. 3. 2. L'expansion de l'adjectif par un GP

Les adjectifs qualificatifs ont parfois une structure syntaxique semblable à celle du verbe. En effet, ils peuvent avoir une expansion sous la forme d'un groupe prépositionnel, d'une proposition subordonnée ou d'une infinitive. Les phrases qui suivent témoignent de ces différentes structures :

1. Juste une mise en garde *lourde* de sens...

(Libération, 15 Janvier, 1990, p. 23).

2. Je suis *sûre* que tu l'aimeras. (R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 62).

3. Je ne suis pas *sûre* de pouvoir me débrouiller dans une ville inconnue". (A., L'herbe bleue, p.26).

Si l'on admet qu'il est possible de substituer aux propositions infinitives ou introduites par *que* une préposition et un substantif objet (dans les cas analysés ci-dessus précisément), alors on peut tout à fait concevoir que ces différentes formes soient regroupées par la structure :

$$\left| \begin{array}{c} \text{(Dét)} \\ - \end{array} \right| + \left| \begin{array}{c} \text{S} \\ \text{Pron} \end{array} \right| + (\text{V}) + \text{GP}$$

En réalité, les deux derniers exemples sont le résultat de la concaténation de deux phrases dont la principale peut être traduite par "je suis *sûre* de cela" ou je ne suis pas *sûre* de cela". Cela prouve que l'expansion adjectivale sous forme de

proposition peut être intégrée par cette structure. Nous pouvons donc nous intéresser uniquement aux expansions moyennant un GP.

### II. 3. 2. 1. Le GP de type circonstanciel

Le GP de type circonstanciel est celui que l'on retrouve dans l'expansion des adjectifs qui, en général, n'admettent pas de complément.<sup>42</sup> Il s'agit des adjectifs comme *Faible* que l'on retrouve dans la phrase ci-dessous :

Marmelov se montra infiniment plus *faible* des jambes que de la langue.

(F.D., Crime et Châtiment, p.35).

Soit cette autre phrase qui résulte de l'effacement du groupe prépositionnel présent dans l'environnement de l'adjectif :

Marmelov se montra infiniment plus *faible*.

En dehors de toute information supplémentaire, l'adjectif *faible* accepte deux sens différents : "Qui manque de vigueur physique" et "Qui manque de force morale".

Par ailleurs, la possibilité de choisir les deux sens à la fois prouve deux éléments essentiels : d'une part, elle montre l'importance du GP d'autant plus que sa présence précise le sens que l'on doit assigner à l'adjectif. Il est évident que "être faible des jambes" ne peut signifier "manquer de force morale". D'autre part, elle atteste que le premier sens, c'est-à-dire celui qui traduit un "manque de vigueur physique", peut être envisagé dans les deux cas. Autrement dit, que la phrase soit réduite ou non, il est toujours présent. Cela montre, par conséquent, que le GP a une valeur circonstancielle.

Cependant, le fait qu'il apporte une information importante dans la compréhension du sens de l'adjectif suffit pour que l'on en tienne compte dans la résolution des polysémies. D'ailleurs, il serait difficile d'agir autrement, car la plupart

<sup>42</sup>Le Goffic (P.) & Combe (N.) [1975] Les constructions fondamentales du français, p. 138



des adjectifs non dérivés sont susceptibles d'avoir une expansion sous la forme d'un GP. Nous avons des exemples comme "...*grand* de taille", "*haut* de taille" (G.F., Madame Bovary, p. 10) ou des phrases aussi surprenantes que celle-ci : ...des fauteuils doux à s'asseoir... (H.C., Azizah de N. p. 36).

Ce n'est pas la douceur des fauteuils au toucher qui est jugée pertinente, mais le plaisir que l'on ressent en s'y asseyant. Dans ce cas, l'expansion transpose la caractérisation. Nous en arrivons ainsi au deuxième type de GP.

### II. 3. 2. 2. Le GP de type déterminatif

Il existe deux types d'adjectif susceptibles d'avoir pour expansion un GP à valeur déterminative : le premier groupe établit un rapport intrinsèque avec le groupe prépositionnel. C'est le type d'adjectifs comme *cher* que l'on retrouve dans l'exemple suivant : Metz, ville d'ouverture *chère* à Rocard... (Libération, 23 Janvier 1990, p. 6).

Pour montrer la valeur déterminative du groupe prépositionnel, il suffit d'observer le résultat de sa suppression dans la phrase. En effet, "Metz, ville d'ouverture chère" est sémantiquement différente de la phrase précédente. Pour la première, il s'agit d'attachement ou d'affection pour l'objet caractérisé *ville*. La seconde, en revanche, est en rapport avec le sens suivant : "Qui exige de grandes dépenses".

Cette différence sémantique prouve que l'expansion sous forme de GP peut participer de la construction du sens de l'adjectif. C'est également ce que confirment les propos suivants de M. Bréal concernant le comportement sémantique du complément verbal : "le sens du complément rentre alors, en quelque sorte dans le verbe et lui donne une signification tout à fait caractéristique".<sup>43</sup>

<sup>43</sup>Bréal (M.), op. cit, p. 169.

Ce type de GP est déterminatif, non seulement parce qu'il est l'expression d'une variation sémantique, mais parce qu'il semble inhérent à la structure même de l'adjectif.

Quant au second groupe d'adjectifs, sa différence avec ceux qui précèdent se limite au fait que son expansion est, en général, de type circonstanciel.<sup>44</sup>

En effet, il arrive que pour ce type d'adjectifs, l'expansion reflète également un véritable changement de sens. C'est ce cas que nous illustrons par les exemples suivants :

1. ...Le même calme *gros* régnait dans les principales villes de province.  
(Libération, 23 Janvier 1990, p. 19).

2. ... Le même *gros* calme régnait dans les principales villes de province.

Lorsque l'adjectif Gros a une expansion, il signifie que le substantif complément est en germe ou en puissance (cf Ex. 1). Au contraire, quand il est sans expansion (cf Ex. 2), il signifie "Qui est considérable ou important". Ainsi, même pour ce type d'adjectifs, l'expansion ne précise pas seulement le sens, elle le détermine également.

Pour finir, disons que quelle que soit la valeur du GP, le sens de l'adjectif semble se figer à travers les diverses expansions qu'il occasionne. C'est une qualité qui nous servira donc dans la levée des ambivalences polysémiques.

Etant donné que nous nous limitons, pour l'instant, à la justification du choix des éléments susceptibles de nous intéresser dans cette perspective, nous ne pouvons nous soustraire à la question non moins importante de la dérivation impropre.

---

<sup>44</sup>Cf. II. 3. 2. 1.

## II. 4. La dérivation impropre des adjectifs non dérivés

L'on a pu constater que nos différentes analyses ont été essentiellement axées sur les adjectifs assumant pleinement leur rôle de qualificatif.

Or, il arrive fréquemment que ces adjectifs assument d'autres fonctions comme celles d'un substantif ou d'un adverbe, et c'est cette tendance des mots à passer d'une catégorie grammaticale à une autre que l'on appelle la dérivation impropre ou encore le translation.

Comme nous venons de le mentionner, cette dernière s'effectue à travers deux catégories grammaticales en ce qui concerne les adjectifs qualificatifs.

### II. 4. 1. Dérivation de l'adjectif en substantif

La substantivation de l'adjectif se manifeste dans la phrase par le fait qu'il est précédé d'un déterminant. C'est le cas de l'AND *Gros* dans l'exemple suivant :...le gros de sa carrière était derrière lui. (M.D., la chaîne, p. 182).

En effet, dans un tel contexte, l'adjectif revêt toutes les caractéristiques du substantif. Il est non seulement présenté par un déterminant (l'article *le* dans l'exemple), mais il sert aussi de support à la prédication ou à une proposition quelconque. Ainsi, l'adjectif quitte son statut de composant accessoire ou secondaire pour devenir essentiel dans la phrase. C'est ce fait que traduisent les manipulations ci-dessous :

1. Une *grosse* partie de sa carrière était derrière lui.
2. une partie de sa carrière était derrière lui.
3. le *gros* de sa carrière était derrière lui.
4. \*Le de sa carrière était derrière lui.

Le caractère anormal de la dernière phrase montre bien que substantivé, l'adjectif adhère véritablement à la catégorie du substantif. Il ne peut donc être effacé sans conséquence.

Par ailleurs, il est important de noter l'existence de deux formes de substantivation. La première procède par effacement du substantif caractérisé. C'est souvent le cas lorsque l'on veut éviter une certaine redondance dans l'énoncé. Observons, par exemple, l'énoncé ci-dessous :

Là, apparaissent divers cieux : Le tourmenté par le vent (...), le *bas*... (A. K., Les soleils des ind., p. 19).

Visiblement, cet exemple a subi plusieurs effacements que l'on peut sans peine restituer :

Là, apparaissent plusieurs cieux : Le ciel tourmenté par le vent (...), Le ciel *bas*...

Dans cette forme de substantivation, l'adjectif n'a qu'un point commun avec le substantif : le niveau syntaxique. En effet, l'on sait que le propre du substantif est de désigner une substance, un objet ou un être. Or, l'adjectif substantivé par effacement conserve sa propriété de caractérisant. Ainsi, "le *bas*", dans l'exemple ci-dessus, ne désigne pas vraiment un objet, mais la qualité qui s'y rattache. Doit-on en tenir compte dans la résolution des polysémies ?

Nous craignons qu'il faille renoncer aux structures de cette nature, car l'absence du substantif caractérisé risque d'être un problème dans la détermination du sens des AND. D'une certaine façon, ces structures ne sont pas véritablement exclues puisque les cas où les substantifs sont effacés et ceux dans lesquels ils sont exprimés, sont sémantiquement équivalents.

Quant à la deuxième forme de substantivation, elle peut être illustrée par l'exemple suivant : Il était d'un *blanc* si pur que par comparaison, les hommes qui se disent Blancs paraissent plutôt sales. (H.C., Azizah de N., p. 36).

Contrairement à l'exemple précédent, blanc peut être défini sans référence à un substantif potentiel. Dans ce cas, il désigne précisément une couleur et quand il apparaît comme un nom propre (cf. Le deuxième *Blancs*), il fait référence à un être de race blanche. L'on peut dire, par conséquent, que cette forme de substantivation pose la qualité exprimée par l'adjectif comme une notion abstraite. Présenté ainsi, il

converge sous tous les angles avec le substantif. Notre but étant d'analyser la polysémie telle qu'elle se manifeste au sein de la catégorie adjectivale, l'élimination de ce type de contexte paraît tout à fait légitime.

D'ailleurs, la polysémie paraît inexistante dans cette forme de substantivation. Nous ne voulons pas dire que le substantif échappe au phénomène de la polysémie, d'autant plus que des analyses ont déjà prouvé qu'une telle affirmation serait erronée<sup>45</sup>. Cependant, dans le cas des adjectifs, la substantivation donne l'impression de figer leur sens.

A ce type de dérivation, il faut ajouter la transformation de l'adjectif en adverbe.

#### II. 4. 2. Dérivation de l'adjectif en adverbe

Lorsqu'il assume la fonction d'un adverbe, l'adjectif n'est plus incident au substantif<sup>46</sup>, mais à un verbe ou un autre adjectif. C'est ce fait que nous illustrons par les exemples suivants :

1. Un vent fort souffla plus *dru* la puanteur.

(A. K., Les soleils des ind. P. 121).

2. On traversait d'abord la salle à manger, *fort* simple...

(P.M., Colomba, p. XXXI).

Pour se convaincre du rôle adverbial de l'adjectif, il suffit de le remplacer par un adverbe qui lui correspond sémantiquement. Ainsi, l'on a pour les phrases ci-dessus, les substitutions suivantes :

1. Un vent plus fort souffla plus vigoureusement la puanteur.

2. On traversait d'abord la salle à manger, très simple...

<sup>45</sup>Martin (R.) [1983] Pour une logique du sens, pp. 64- 74.

<sup>46</sup>Guillaume (G.) [1973] Langage et science du langage, p. 31.

Ces substitutions n'entraînent aucune conséquence sémantique ou syntaxique, car l'adjectif fonctionne dans ces contextes comme un véritable adverbe. D'ailleurs, face à ce type d'emplois, l'on n'a pas le sentiment qu'il s'agit d'adjectifs. sans doute parce ce qu'ils suivent des critères normalement spécifiques aux adverbes.

A ce changement d'incidence de l'adjectif, s'ajoute son caractère invariable. En effet, quand il joue le rôle d'un adverbe, l'adjectif échappe au phénomène de l'accord. C'est pourquoi l'adjectif *Fort* dans l'exemple n°2 n'est pas accordé. Nous rappelons que c'est un critère qui est propre à la catégorie de l'adverbe et non à celle des adjectifs qualificatifs. A ce propos, l'on pourra se référer à l'étude fort enrichissante de L. Ottogrundt que nous avons déjà citée.<sup>47</sup>

Autrement dit, ces faits suffisent à exclure ce type de contextes du traitement que l'on voudrait faire de l'adjectif, car les différents sens que nous analyserons sont ceux que recouvre l'adjectif en tant que qualificatif uniquement.

Cependant, l'on doit prendre garde à ne pas confondre le fonctionnement de l'adjectif en tant qu'adverbe et la valeur adverbiale qu'il peut avoir dans certains emplois.

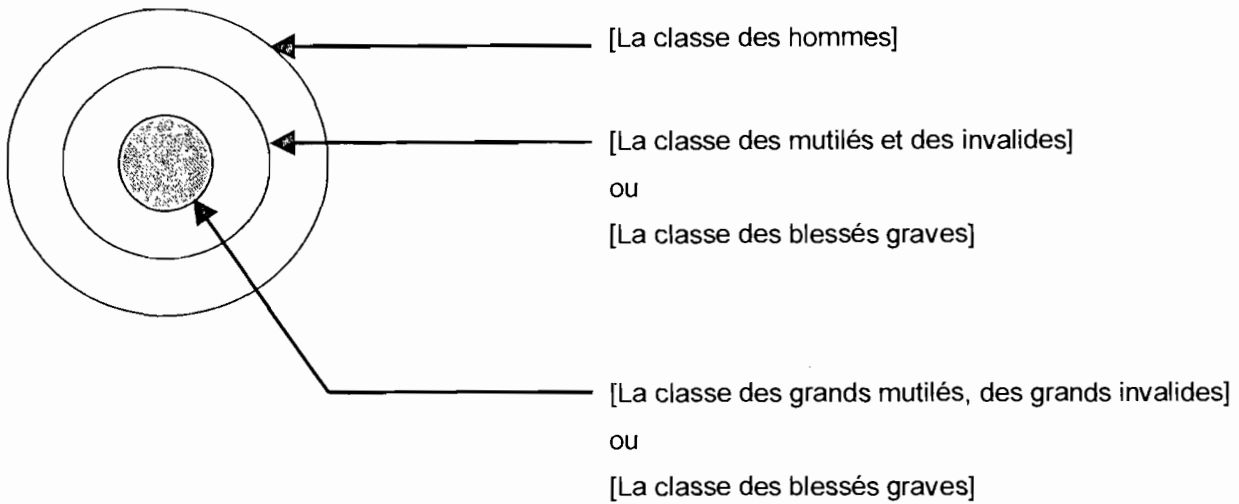
Observons, par exemple, les phrases suivantes :

1. On parle toujours des grands *mutilés*, des *grands* invalides de guerre...  
(J. C., La dérobade, p. 501).
2. Deux morts, deux blessés *graves*.  
(Libération, 5 Février 1990, p. 22).

Il faut remarquer que ces qualificatifs se rapportent à des adjectifs substantivés. L'intérêt d'une telle remarque réside en ce que, dans un tel cas, l'on peut dire que l'adjectif s'applique à une autre caractéristique et non à une substance. Pour être plus claire, nous proposons le schéma suivant :

---

<sup>47</sup>Ottogrundt (L.) [1972], *ibid.*



Nous voulons montrer, à travers ce schéma, que l'adjectif peut permettre de souligner le degré de pertinence d'une caractérisation, tout comme l'adverbe.

D'ailleurs, les transformations suivantes de ces deux phrases sont assez significatives :

1. On parle toujours des personnes fortement mutilées..."
2. Deux morts et deux hommes grièvement blessés.

Ces phrases et les précédentes sont sémantiquement équivalentes, à cause de la valeur adverbiale des adjectifs. Ils ont une valeur intensive que nous avons traduite dans les deux dernières phrases par des adverbes de manière. E. Faucher a d'ailleurs tenté de démontrer que dans ce type d'emplois, ces adjectifs n'agissent plus comme des qualificatifs, mais comme des classificateurs dichotomiques<sup>48</sup>.

Toutefois, contrairement aux contextes analysés précédemment, ceux-ci ne peuvent être considérés comme spécifiques aux adverbes. Ces adjectifs y assument pleinement leur rôle de caractérisant malgré cette valeur adverbiale qu'on leur attribue. Aussi, figureront-ils parmi les contextes adjectivaux que nous aurons à analyser.

<sup>48</sup>Faucher (E.) [1971] "La place de l'adjectif. Critique de la notion d'épithète" dans Le Français Moderne, 39, n°4, p. 121.

D'une certaine manière, nous venons de définir l'objet de notre étude à travers cette approche morphosyntaxique des adjectifs non dérivés, en particulier, et des qualificatifs, en général. Cependant, cette définition pourrait paraître incomplète si l'on ne tente pas une approche sémantique de la question adjectivale.

### III. L'ADJECTIF QUALIFICATIF COMME MOT DE QUALITE

D'un point de vue sémantique, l'adjectif qualificatif est généralement défini comme un mot indiquant une "propriété, une qualité de l'être ou de la chose désignée par le nom".<sup>49</sup>

Cela implique que le rapport qui existe entre l'adjectif et le substantif se situe non seulement au niveau syntaxique, mais également sur le plan sémantique.

Considérons, par exemple, les définitions des AND *Bon* et *Grand* que l'on retrouve dans les phrases suivantes :

1. ...les *bons* livres se lisent toute l'année. (Le nouvel Obs., n°1349, p. 98).
  2. Un *grand* Nègre vêtu d'un imperméable...  
(S. de B., La femme rompue, p. 12).
- Bon* : "Qui a les qualités utiles qu'on attend".  
*Grand* : "Dont la taille dépasse la moyenne".

En général, tout le système définitoire des adjectifs qualificatifs est ainsi construit : il comprend d'abord l'utilisation d'un pronom relatif qui renvoie au substantif caractérisé. Ensuite, la présence d'un verbe indiquant la nature de la qualité exprimée et enfin, la formulation de la propriété distinctive qui fait l'objet de la caractérisation. Et même les définitions qui semblent échapper à ce schéma, comme c'est le cas pour celle de *Grand* ci-dessus, peuvent y être intégrées. Il suffit pour cela de les redéfinir : le sens de *Grand* ⇔ "Qui a une taille dépassant la moyenne".

<sup>49</sup>Dubois (J.) & Lagane (R.), op cit, p. 105.



Cette dépendance sémantique transparaît donc dans le mode de définition des adjectifs. Cela est tout à fait logique, puisqu'ils disent quelque chose du substantif qu'ils caractérisent.

Par ailleurs, lorsque l'on parle de qualité exprimée par l'adjectif, l'on se réfère à une couleur, une forme et une manière d'être. Cependant, cette conception ne résiste pas aux faits. C'est pourquoi il est important de faire la distinction entre les adjectifs qui expriment véritablement une qualité et ceux qui indiquent d'autres réalités.

### III. 1. Les qualités inhérentes au substantif

La plupart des adjectifs qualificatifs expriment une propriété faisant partie de la constitution de l'objet désigné par le substantif, qu'elle soit circonstancielle ou naturelle.

En effet, les choses ou les êtres s'offrent à nous par une certaine couleur, des dimensions ou des mesures précises, une certaine forme et un contenu. A. Ceccato y ajoute même le caractère pluriel ou singulier de l'objet.<sup>50</sup>

Dès lors que l'on admet que la caractérisation ou la qualification réside dans l'intention de l'esprit qui classe ces éléments constitutifs dans "des catégories de valeurs morales ou esthétiques ou simplement descriptives",<sup>51</sup> on peut conclure que les qualités exprimées sont normalement inhérentes à l'objet désigné par le substantif. Les exemples les plus significatifs sont représentés par les épithètes de nature comme "sang *rouge*" et "corbeau *noir*".<sup>52</sup> Dans de tels contextes, la qualité exprimée par l'adjectif paraît essentielle dans la définition du substantif caractérisé. C'est ce qu'indique, par exemple celle du sang : "Liquide visqueux, de couleur rouge qui circule dans les vaisseaux..."

<sup>50</sup>Ceccato (A.) [1966] "Interventions préparées sur le rapport de J. Dubois" dans Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, op cit, p. 93.

<sup>51</sup>Cressot (M.) [1971] Le style et ses techniques, p. 125.

<sup>52</sup>F. Rastier utilise cet exemple également pour illustrer la nature des "sèmes afférents" dans Rastier (F.) [1989] sens et textualité, p. 280.

Quant aux autres types de qualification, ils sont certes variables, mais ils présentent également la propriété comme étant indissociable du substantif. Ainsi, un homme est grand par sa taille ou par son esprit, noir par sa couleur, rond par ses formes... etc.

Par ailleurs, le caractère inhérent de la qualité traduite par les adjectifs se manifeste à travers le choix des verbes servant à les définir. Il s'agit, en général, du verbe *avoir* signifiant "présenter en soi" et de verbes indiquant une manière d'être comme "manquer de quelque chose" (dans "un homme *dur*", "une assiette *plate*") ou simplement un état.

Par exemple, les adjectifs *dur* et *plat*, dans les emplois ci-dessus, se définissent de la manière suivante :

*Dur* ↔ "Qui manque de cœur"

*Plat* ↔ "Qui manque de profondeur"

Ces deux définitions peuvent être retraduites par "Qui n'a pas de cœur" et "Qui n'a pas de fond". Cela signifie donc que d'une certaine manière, la qualité exprimée par les adjectifs est intrinsèque aux substantifs. Mais pour d'autres adjectifs, l'idée même de "Qualité" est difficilement défendable.

### III. 2. Caractéristiques intrinsèques au substantif

Certains adjectifs, bien qu'étant définissables par le verbe avoir, ne traduisent pas pour autant des qualités intrinsèques aux substantifs qu'ils caractérisent. Nous voulons parler des adjectifs comme *Riche* ou *Pauvre*, utilisés dans les contextes suivants :

\_Un *riche* industriel.

\_Une femme *pauvre*.

Nous proposons de revenir aux définitions des adjectifs, lesquelles sont révélatrices de la nature de la caractérisation :

Riche ↔ "Qui a de la fortune".

Pauvre ↔ "Qui n'a pas le strict nécessaire".

La possession ou l'absence de bien matériels peut être considérée comme une caractéristique distinctive, mais certainement pas comme une qualité. En effet, ces adjectifs indiquent un "avoir" (qui se réduit à zéro pour l'adjectif *Pauvre*) et non une manière d'être. Cela suppose donc que l'idée de qualité ne peut convenir dans ce cas.

Par ailleurs, il existe aussi des adjectifs qui indiquent la nature d'une relation entre le substantif caractérisé et l'élément qui le détermine. C'est le cas représenté par les adjectifs *Propre* et *Cher* que l'on retrouve dans les contextes suivants :

1. ...mon *propre* frère, ma *propre* mère me préfèrent mon ex-mari. (S. de B., La femme rompue, p. 88).
2. Mes biens *chers* frères drogués. (Libération, 5 Février 1990, p. 37).

*Propre* traduit le caractère exclusif de l'appartenance déjà souligné par l'emploi des adjectifs possessifs *mon* et *ma*<sup>53</sup>. Ainsi, cet adjectif n'indique pas une qualité spécifique à *frère* ou *mère*, mais une propriété attachée à leur relation avec un autre substantif.

Quant à *cher*, il indique dans le contexte ci-dessus un sentiment d'affection vive pour le référent désigné par le substantif. Cela implique donc que la caractérisation n'est pas liée au référent lui-même, mais à un mouvement externe qui prend en compte ces relations avec d'autres êtres ou d'autres objets. C'est également ce que nous avons tenté de montrer avec l'AND *Propre*.

Même si "on nous fait faussement miroiter cette relation comme une qualité",<sup>54</sup> la différence est nettement perceptible au niveau de certaines définitions. Elles prouvent que ces qualités ne sont pas nécessaires à l'identification de l'objet désigné par le substantif caractérisé.

---

<sup>53</sup>Faucher (E.), *ibid*, p. 120.

<sup>54</sup>Leisi (E.) [1981] Le contenu du mot p.4.

Au terme de ce chapitre sur les AND, retenons les faits suivants : notre étude se fonde sur un groupe d'adjectifs dont la particularité réside en ce qu'ils sont "primaires".

Par ailleurs, chaque structure adjectivale est tributaire de la fonction assumée par l'adjectif. Juxtaposé au nom, lié à ce dernier par l'intermédiaire d'un verbe ou séparé par des virgules, telles sont les marques des différentes fonctions adjectivales. Mais, en structure profonde, l'on tiendra compte de deux formes de distribution : une distribution nominale pour les adjectifs épithètes et une distribution verbale pour les attributs et apposés<sup>42</sup>. Dans l'optique de la levée des ambivalences polysémiques, la structure réelle des expressions analysées est plus révélatrice que celle qui est en surface.

En outre, ces structures peuvent s'enrichir de plusieurs composants. Mais le plus important, d'un point de vue sémantique, semble être le GP. En effet, dans certains cas, il s'intègre parfaitement à la structure interne de l'adjectif, fonctionnant ainsi comme les verbes intransitifs. L'on devra donc tester son caractère opérationnel dans la sélection des différents sens des AND, lesquels semblent considérables.

En effet, même si certaines formes de caractérisation ne décrivent pas une "manière d'être", il n'en demeure pas moins que l'adjectif est, en général, un mot de qualité. Ce qui nous amène à nous demander si ce statut sémantique et le rapport étroit qui existe entre "Adjectif" et "Substantif" ne prédisposent pas particulièrement les AND au phénomène de la polysémie. Nous en arrivons ainsi au deuxième chapitre de notre travail.

---

<sup>42</sup>Nous avons montré en 2. 2. 3. que les adjectifs apposés sont issus d'une relative explicative. Ce qui explique une structure attributive.

## DEUXIEME CHAPITRE

### LES PROPRIETES DES ADJECTIFS NON DERIVES GENERATRICES DE POLYSEMIE

Ce second chapitre sera consacré aux fondements linguistiques de la polysémie, aussi bien d'un point de vue général qu'au niveau des adjectifs non dérivés en particulier.

En effet, de nombreux linguistes s'accordent pour voir en l'arbitraire du signe la source fondamentale de la polysémie. C'est ce qu'atteste cette longue citation que nous devons à R. Yongen : « Il nous paraît, en effet, très étroitement lié aux caractères définitoires du signe linguistique lui-même. Celui-ci en effet, étant défini par pure immanence systématique, n'est rien de plus qu'un moyen virtuel d'une virtualité désignative, moyen sans propriété particulière, sinon celle de pouvoir désigner tout et n'importe quoi. De ce point de vue, la polysémie ne fait que confirmer l'impropriété fondamentale du signe linguistique ». <sup>55</sup>

A travers ces propos, R. Yongen pose le problème essentiel de la nature des relations entre les différentes composantes du signe linguistique, c'est-à-dire le signifiant et le signifié, ensuite le référent. La nature de ces rapports serait le facteur principal de la polysémie et c'est ce que l'on voudrait admettre.

Par ailleurs, l'on voudrait montrer que les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des adjectifs non dérivés que nous avons définies au chapitre I posent ces derniers comme l'illustration manifeste du phénomène de la polysémie.

---

<sup>55</sup> Yongen ( R. ) [1985] La polysémie : lexicographie et cognition, p. 6.

En effet, les dictionnaires usuels témoignent du fait que les adjectifs, particulièrement les non dérivés, sont dans l'ensemble plus polysémiques que les autres vocables. Prenons, par exemple, l'adjectif Grand : le petit Robert<sup>56</sup> lui attribue, dans l'ordre physique, sept sémèmes. Cela nous donne au total treize sémèmes pour un même lexème. C'est un chiffre assez impressionnant quand on sait qu'en discours, seul un sémème est sélectionné. C'est pourquoi, nous pensons que certains éléments structuraux propres aux adjectifs non dérivés peuvent être considérés comme les facteurs spécifiques de ces différents changements sémantiques.

Aussi, verrons-nous d'abord le facteur principal de polysémie. Ensuite, nous insisterons sur l'extension des AND, sur la place des épithètes par rapport aux substantifs et sur leur fréquence, lesquelles sont perçues comme génératrices de cette multiplication sémantique.

## I. LES FONDEMENTS LINGUISTIQUES DE LA POLYSEMIE

### I. 1. La nature du signe linguistique

Plusieurs théories linguistiques, inspirées des travaux de F. de Saussure, considèrent la langue comme un système de symboles dont les composants établissent entre eux un rapport arbitraire. C'est ce que souligne l'illustration suivante que l'on doit à Saussure : "Ainsi, l'idée de "Soeur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons S—ö—r qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre".<sup>57</sup> En d'autres termes, aucun élément présent à travers les différents signifiants de la langue ne signifie leur sens, à l'exception de certains faits linguistiques comme la création des onomatopées ou toutes sortes de

<sup>56</sup>La plupart de nos définitions sont empruntées au petit Robert 1, ed. 1990.

<sup>57</sup>Saussure (F.) [ed 1972] Cours de linguistique générale, p. 100.

motivations lexicales qui attribuent à l'arbitraire du signe un caractère relatif.

Par ailleurs, si selon la terminologie saussurienne le signe linguistique n'est pas la mise en rapport d'un nom et d'une chose, mais celle d'un concept et d'une image acoustique, il n'en demeure pas moins qu'il est conçu pour dire quelque chose du monde.<sup>58</sup>

Cela suppose donc que l'arbitraire du signe n'est pas en soi un paradoxe, mais il le devient dès l'instant où l'on considère qu'instaurée loin du monde, la langue sert à traduire des choses dont elle n'est le reflet puisqu'elle est établie par simple convention. C'est pourquoi le référent ou l'objet désigné par le signifiant constitue un élément essentiel dans la structuration sémantique, qu'il soit imaginaire ou réel.

## I. 2. L'impact du monde référentiel

Pour montrer l'impact du référent dans la face "signifiée" du signe linguistique, nous proposons d'observer la définition suivante de l'adjectif *Bleu* : "Qui est d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples, comme un ciel sans nuage, certaines fleurs (le bleuet), le Saphir". C'est le premier sens que le petit Robert donne de cet adjectif. Il indique que le signifiant est représenté dans la réalité extralinguistique par un référent qui se pose comme une occurrence du concept auquel il est lié.<sup>59</sup>

Ainsi, le concept désigné par *Bleu* présuppose l'existence d'éléments présents dans le monde susceptibles de l'illustrer : Un ciel sans nuage, le bleuet et le saphir sont autant d'exemples qui confirment cette idée.

Cependant, l'on ne doit pas oublier que la nomination cognitive ou l'attribution d'une qualité, dans le cas des adjectifs qualificatifs, se fait par la médiation de

<sup>58</sup>Kerbrat-Orrechioni (C.) [1977] De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation, p. 470.

<sup>59</sup>Jongen (R.) [1985] "Les fondements linguistiques et cognitifs de la polysémie" dans *la Polysémie*, p. 56.

symboles qualifiés d'arbitraires. Une telle réalité remet nécessairement en cause l'identité que l'on établit entre le concept et l'objet auquel il réfère.

En effet, si l'on admet que "tout concept-désigné est une catégorie cognitive naturelle, organisée autour d'un noyau prototype, par rapport aux propriétés desquelles s'évalue le degré d'appartenance à la catégorie",<sup>60</sup> l'on conçoit aisément qu'un même référent soit désigné différemment. Autrement dit, selon la capacité d'un objet à illustrer tel ou tel concept, il sera nommé par le signifiant qui est normalement attaché à ce dernier. D'où la possibilité d'avoir des expressions différentes pour la traduction d'une même réalité référentielle ou une même forme linguistique pour des concepts différents. Considérons par exemple, dans le cas de la première possibilité ci-dessus, l'hyperonyme Siège : il se définit comme un "meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir" et il peut se substituer aux signifiants comme Banc, Canapé, Chaise, Fauteuil, Tabouret... Une telle substitution est possible, car ils peuvent tous être regroupés sous un concept général lié à leur fonction.

Quant au schéma inverse, c'est celui qui nous intéresse le plus puisqu'il a trait à la polysémie. Elle est surtout générée par le rôle de la rhétorique dans la langue.

### **I. 3. Le rôle de la rhétorique**

#### **I.3.1. La communication linguistique**

La communication linguistique ou l'échange de messages entre interlocuteurs a pour instrument principal la langue. Cela implique que tout sujet parlant compétent possède un savoir linguistique, c'est-à-dire qu'il connaît les règles grammaticales nécessaires pour construire son message et un nombre relativement important d'éléments faisant partie du lexique.

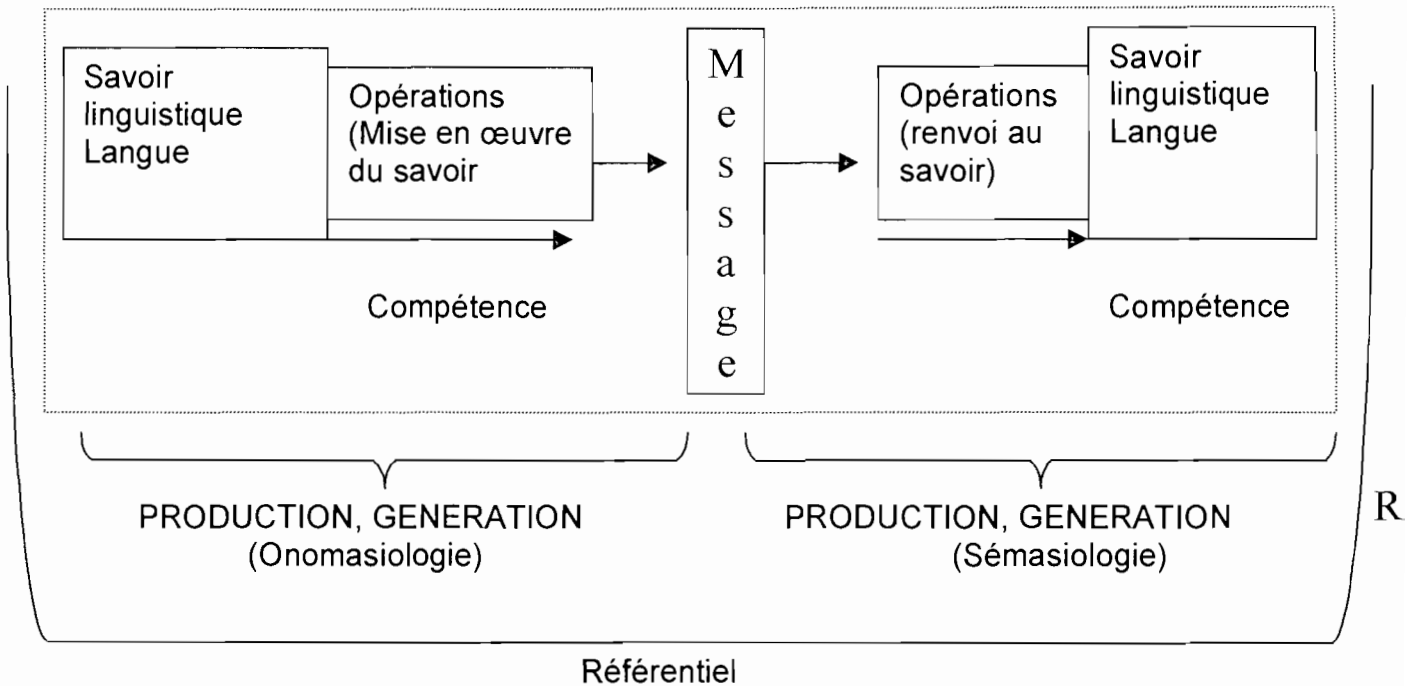
---

<sup>60</sup>Jongen (R.) [1985], *ibid*, p. 59.



Par ailleurs, il existe deux processus importants dans la communication linguistique : le premier équivaut à la production du message. C'est la démarche dite onomasiologique, suivie par l'émetteur. Quant au second processus, il se pose comme l'inverse du précédent. Il incombe au récepteur et consiste en la compréhension du message produit comme nous le voyons au schéma du réseau de la communication tel qu'il est présenté par B. Pottier<sup>61</sup> :

### Verbal



Il est important de noter que la polysémie se situe justement au niveau de la compréhension du message produit par l'émetteur. Celle-ci est capitale, car elle permet de juger, non seulement de la qualité du message, mais également de la compétence du récepteur.

<sup>61</sup>Pottier (B.) [1987] Théorie et analyse en linguistique, p.12.

En effet, le but de la communication linguistique est lié à l'intentionnalité du message. Ainsi, au cours de la production de son discours, l'émetteur fait des opérations dont l'objet est de rendre sa pensée le plus clairement possible.<sup>62</sup>

Or, la production de phrases bien formées est insuffisante quand il s'agit de donner aux mots utilisés la justesse souhaitée. En d'autres termes, étant donné l'arbitraire du signe linguistique, il existe forcément une inadéquation entre le concept désigné et le signifiant auquel il s'attache que le choix de règles grammaticales convenables ne saurait combler. M. Bréal souligne, d'ailleurs, que l'expression est tantôt trop large, tantôt trop étroite pour ce que l'on veut exprimer.<sup>63</sup>

C'est pourquoi, devant l'infinitude de l'univers comparée aux potentialités qu'offre la langue, l'homme a fait intervenir la rhétorique. C'est par les processus métaphoriques et métonymiques que celle-ci occasionne que naît la polysémie. Disons, tout au moins, que ce sont les plus productifs.

### 1.3.2. Les tropes

Nous souhaitons montrer à travers l'analyse des tropes du langage que l'arbitraire du signe est, en réalité, une cause indirecte des variations à l'intérieur du signifié. En effet, les figures dont se sert le sujet parlant pour adapter la langue au monde sont les principaux éléments qui occasionnent les différents changements sémantiques.<sup>64</sup> Pour certains, l'idée de changement de sens mérite d'être nuancée et c'est le cas de la métonymie. Nous proposons de voir comment naît la polysémie dans les cas les plus représentatifs, notamment, la métaphore, la métonymie, l'extension et la spécialisation.

<sup>62</sup>Kibédi Varga (A.) [1970] Rhétorique et littérature, p. 20.

<sup>63</sup>Bréal (M.) [Ed. 1897], op cit, p. 118.

<sup>64</sup>Tutescu (M.) [1974] Précis de sémantique française, p.64.

### I.3.2.1. Les métaphores

L'une des caractéristiques de la métaphore est d'élargir l'extension habituelle du lexème. C'est également l'idée que soutient M. Tutescu quand elle affirme que "la vocation de la métaphore est de violer les classèmes ou restrictions sélectives des lexèmes cooccurrentiels, donc d'apparaître comme étrangère à l'isotopie de l'énoncé où elle est introduite".<sup>65</sup>

Observons par exemple, la phrase suivante :

\_ Des arbres *nus* et noirs au bord d'une mare gelée (M.D. , La chaîne, p. 69).

L'on remarque dans cette phrase, la transposition d'une qualité habituellement attribuée à un humain à un objet concret. Le transfert est ce qu'on pourrait appeler l'indice de métaphorisation.

Mais, la caractéristique la plus importante est l'existence d'une propriété commune entre les deux dénotés en cause dans la métaphore. Pour montrer le rapport de ressemblance sur laquelle celle-ci se fonde, nous proposons d'analyser l'exemple ci-dessus, à partir du processus de départ qui est ainsi traduit par F. Soublin : "Rappelons que la forme canonique est construite au moyen de comme à partir de deux phrases où les termes comparés sont des groupes nominaux sujets du groupe copule attribut".<sup>66</sup>

Nous pouvons donc supposer que cette métaphore est la résultante des différentes comparaisons suivantes :

- 1- Un arbre sans feuille est comme un homme sans vêtement.
- 2- Un homme sans vêtement est *nu*.
- 3- Un arbre sans feuille est comme un homme nu
- 4- Un arbre sans feuille est *nu*.

Elles indiquent, d'une part, que la métaphore tire ses analogies du domaine extra-linguistique et d'autre part, que le concept désigné dans la qualification n°2

<sup>65</sup>Tutescu (M.) [1974], *ibid*, p.67.

<sup>66</sup>Soublin (F.) "Sur une règle d'effacement" dans Langue française, 11, p 105.

présente nécessairement des différences par rapport à la seconde (cf n°4). "Un arbre *nu*" ressemble à "un homme nu" sans que l'on puisse pour autant établir une équivalence. Le changement de sens paraît ainsi inévitable puisque l'on se sert simplement du lexème pour traduire une représentation mentale déjà fixée. D'où l'existence de sens spécifiquement liés à chaque dénoté.

- Un arbre *nu*  $\Leftrightarrow$  Un arbre sans feuille.

- Un homme *nu*  $\Leftrightarrow$  Qui n'est couvert d'aucun vêtement.

Nous pouvons dire par conséquent que la polysémie naît de la motivation du signe par des procédés métaphoriques.

### 1.3.2.2. Les métonymies

Contrairement à la métaphore, la métonymie se fonde sur une relation de contiguïté entre deux dénotés. Cependant, les deux procédés présentent tout de même un point commun, à savoir le caractère implicite du comparant pour la métaphore et d'un dénoté pour la métonymie.

En effet, l'expression du rapport qui caractérise chaque catégorie, comme l'a fait remarquer M. Le Guern, est omise dans la construction métonymique. Il s'agit, soit de la cause pour l'effet, soit du signe pour la chose désignée...<sup>67</sup>

Observons par exemple la phrase suivante :

Une grande fille *Brune*, vêtue d'une robe de cuir...(J.C. , La dérobadé, p. 179)

Il existe une contiguïté naturelle entre l'objet désigné par le substantif caractérisé et le dénoté qui lui "prête" sa caractéristique. La preuve est que dans le cas ci-dessus, les deux dénotés en cause sont représentés par un humain et ses

<sup>67</sup>Le Guern (M.) [1973] Sémantique de la métaphore et de la métonymie, p.27.

cheveux. Cela indique que le rapport métonymique s'opère par substitution du tout à la partie et qu'il prend sa source dans les réalités extra-linguistiques.

A présent, il reste à savoir si la métonymie occasionne véritablement un changement de sens. Si l'on considère par exemple le cas du substantif "Blaireau",<sup>68</sup> l'on peut affirmer sans hésiter que les sens sont fondamentalement différents : il est évident qu'un mammifère carnivore ne peut être l'équivalent d'un pinceau, même si ce dernier doit sa constitution aux poils du premier.

Mais en ce qui concerne les métonymies adjectivales, le problème est différent. En effet, il est possible d'établir une équivalence sémantique entre "Une grande fille brune" et "Une grande fille aux cheveux bruns..."

De même, une phrase comme "Les 14 nouvelles victimes du week-end dans les ghettos noirs..." (L'humanité, 12 Février 1990, p.3) a le même sens que "Les 14 nouvelles victimes du week-end dans les ghettos où vivent des hommes à la peau noire". Il n'y a donc pas de changement de sens.

Toutefois, le déplacement de la dénotation s'inscrit d'une manière ou d'une autre au niveau du signifié. Ainsi, l'on a pour le premier exemple, "Dont les cheveux sont de cette couleur" et pour le second, "Qui appartient aux personnes de cette race". Par conséquent, l'on peut dire que la métonymie est également une source de polysémie, puisqu'elle permet, dans tous les cas, la structuration d'un autre sémème.

---

<sup>68</sup>Martin (R.) [1983], op cit, p.67.

### I.3.2.3. La spécialisation et l'extension

#### a. La spécialisation

Nous avons évoqué, dans une analyse précédente,<sup>69</sup> le problème de la catégorisation, c'est-à-dire la tendance du sujet parlant à se représenter les choses à partir de leurs propriétés communes.<sup>70</sup> La spécialisation apparaît donc comme l'opération qui sert à traduire les concepts particuliers.

En effet, elle se caractérise par la restriction des potentialités désignatives et qualificatives du mot. Autrement dit, c'est le cas où le mot s'applique à très peu d'objets. Prenons, par exemple, les emplois suivants de l'adjectif *Petit*<sup>71</sup> :

1. ...un *petit* quinquagénaire brun et nerveux ... (Le nouvel Obs., n°1349, p.108).
2. Il est aussi excité qu'un *petit* garçon ... (A, L'herbe bleue, p.14).

Dès que cet adjectif s'applique à un substantif désignant un être jeune, il signifie "Qui n'a pas encore atteint toute sa taille". C'est le cas illustré par l'exemple 2. Substituer *garçon* au substantif présent dans le premier contexte entraînerait la modification du sens de *petit*. Ces faits suggèrent donc que la restriction de l'extension du mot entraîne nécessairement celle de son sens.

Par ailleurs, la spécialisation suppose la prise en compte des traits distinctifs du nouveau concept à traduire, en plus de l'identité sur laquelle se fonde la catégorisation. Dans le cas de la restriction de *Grand* par exemple, dans le contexte "grande personne", le sens inclut non seulement l'idée de la hauteur de la taille, mais aussi le caractère adulte du référent désigné. En se particularisant, le mot s'enrichit donc sémantiquement ; ce qui implique que le changement de sens est bien la conséquence logique de la spécialisation ou la restriction.

<sup>69</sup>Cf 1.2

<sup>70</sup>Kleiber (G.) [1990] *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, p.13.

<sup>71</sup>Pour les exemples en rapport avec d'autres catégories de mots, l'on pourra se référer à Kerbrat-Orrecchioni (C.) [1977], *ibid*, p.285.

## b. L'extension

L'extension est le processus inverse de la restriction, puisqu'au contraire de celle-ci, le nouveau concept désigné est moins clos. Pour expliciter cette idée, nous proposons l'analyse des phrases suivantes :

1. Perception le plus souvent *fausse*  
(Libération, 28 Mars 1990, p. 32 ).
2. Et d'avoir cru me nourrir de ce *faux* blé...  
(T.M. , Le pain des pauvres, p. 231).

L'on constate que l'adjectif, dans le premier exemple, a une extension qui se limite à des objets abstraits. Nous parlons de limite, car cette phrase peut être considérée comme une occurrence du contexte courant de faux. Et dans ce cas, l'extension est telle que nous venons de la décrire. L'on peut donc en déduire qu'au niveau du deuxième exemple, les objets susceptibles d'être qualifiés par *faux* s'étendent à des choses concrètes.

Or, la vérité à laquelle est lié le sens courant de *faux*<sup>72</sup> est par définition du domaine des choses abstraites. Il est donc bien évident qu'étendre l'application de cet objet au concret entraîne, tout comme la spécialisation, une modification au niveau des signifiés. L'on passe ainsi du premier sens, "Qui est contraire à la vérité", à cet autre : "Qui n'est pas ce qu'on le nomme".

Par ailleurs, ce changement de sens est possible parce que l'extension implique l'effacement des traits jugés pertinents dans le contexte courant du mot. C'est ce que suggèrent les deux sens ci-dessus de l'adjectif faux : l'idée d'absence de conformité entre éléments demeure, mais le nom est substitué à la vérité. Cette substitution permet de rassembler à la fois les substantifs désignant des objets abstraits et concrets.

L'on peut dire, par conséquent, que la spécialisation et l'extension se caractérisent par l'existence d'une inclusion entre les sens qu'ils occasionnent et ceux auxquels ils se rapportent. Un tel constat ne peut que se révéler essentiel dans l'analyse du fonctionnement de la polysémie. Aussi tâcherons-nous d'en tenir compte.

<sup>72</sup>Le sens de cet adjectif indique qu'il est lié à la vérité par négation : "Qui est contraire à la vérité".

Finalement, tous les autres facteurs de polysémie, notamment "les glissements de sens, les expressions figurées, l'étymologie populaire et les influences étrangères",<sup>73</sup> existent à cause du caractère arbitraire du signe linguistique. Etant défini par rapport à lui-même et non au monde, il autorise ainsi toutes les fluctuations, à la fois au niveau du signifiant, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, et du signifié. Si le locuteur choisit de dire par exemple, "Jacques Barrot n'est pas *chaud*" au lieu de "Jacques Barrot n'est pas *enthousiaste*", c'est parce qu'il estime sans nul doute que le premier adjectif est moins arbitraire en raison de la motivation qu'il subit par la métaphore. C'est de cette motivation cognitive, conséquence de la nature fondamentale du signe que naît la polysémie.

Donc, ces faits attestent que tous les mots de la langue sont susceptibles d'être polysémiques.

Cependant, certains paraissent plus prédisposés au phénomène de la polysémie que d'autres. C'est le cas des adjectifs non dérivés et c'est pourquoi nous proposons d'analyser les éléments que l'on pourrait considérer comme des facteurs spécifiques de polysémie adjectivale.

## II. LES FACTEURS SPECIFIQUES DE POLYSEMIE ADJECTIVALE

### II.1. La distribution des adjectifs non dérivés

Les adjectifs non dérivés ont une distribution extrêmement considérable et variable. M. Glatigny affirme d'ailleurs qu'il est impossible de la limiter : "Les uns comme les autres, dit-il, il ne font que situer les concepts dans une catégorie de pensée d'extension infinie : Temps, grandeur etc, il n'est donc pas possible de limiter

---

<sup>73</sup>Bréal (M.), op.cit, p. 200.



leur distribution".<sup>74</sup> Ainsi, tout peut être qualifié de bon, laid, chaud, frais. C'est ce que nous illustrons par les différents exemples suivants qui comprennent tous le même adjectif :

1. C'était un homme petit, *maigre* et déplumé... (M. D. , La chaîne, p. 68).
2. ...le refuge de ses deux longs bras *maigres*...  
(G. B. , Les mensonges de la nuit, p. 112).
3. Elle dévale de sa grande démarche *maigre* les pentes de la forêt.  
(M. D. , L'amant, p. 107).
4. Au lieu d'égorger un boeuf ou un veau, l'homme achetait une vache *maigre*.  
(T. B. J. , L'enfant de sable, p. 29).
5. Beefheart, lui, avait su échapper aux lois du marché, en se cantonnant dans une *maigre* production (L'Obs. de Paris, n°272, p. VIII).

Ces exemples montrent que maigre peut servir à qualifier, aussi bien un substantif désignant un être humain (Ex n°1), une partie de son corps (Ex. n°2), tout élément concret, qu'il soit matériel (Ex. n°3) ou non (Ex. n°4), qu'une abstraction (Ex.n°5).

Par ailleurs, ces exemples représentent seulement le contexte général de cet adjectif. Ce qui veut dire qu'il existe d'autres contextes particuliers comme "Chevelure maigre", "Viande maigre"...etc, qui sont l'expression de la nature illimitée de la distribution des adjectifs non dérivés.

En outre, nous n'avons pas manqué de souligner, dans le premier chapitre, le style de définition auquel est soumis l'adjectif qualificatif. Notre propos concerne surtout les pronoms relatifs qui servent à formuler leurs définitions. En effet, ces pronoms témoignent du caractère peu distinctif d'un éventuel archiséme<sup>75</sup> dans les définitions et de la diversité de la distribution des adjectifs non dérivés. *Qui* ou *Dont* suppose que ces derniers peuvent être dits de n'importe quel référent.

<sup>74</sup>Glatigny (M.) [1967] "La place des adjectifs dans deux oeuvres de Nerval" dans Le Français moderne, t. 35, p. 213.

<sup>75</sup>La définition fournie par Kleiber (G) [1991] "Hiérarchie lexicale : catégorie verticale et termes de base" dans Sémiotiques, vol. 1, p. 36.

Or, l'on sait que les adjectifs non dérivés font partie de la classe des adjectifs syncatégorématiques. Autrement dit, ils ont un contenu relatif aux substantifs qu'ils caractérisent et c'est ce que nous proposons d'analyser.

## II. 1. 1. La relativité du contenu des adjectifs non dérivés

Nous avons précédemment analysé le contenu des adjectifs non dérivés, mais sous l'angle de la nature de la qualité attribuée au substantif. Dans la présente analyse, nous souhaitons démontrer que leur caractère syncatégorématique, combiné à la diversité de leur distribution favorise la multiplication de leurs sens.

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. ... il est difficile de savoir ce que maquille alors le *jeune* marié.

(Libération, 5 Février 1990, p.31).

2. ... il portait sur lui de *grandes* cartes parsemées de chiffres arabes...

(G. B. , Les mens. de la nuit, p. 24)

Contrairement aux adjectifs dits "catégorématiques", *jeune* et *grand* dépendent, sur le plan sémantique, du contenu des substantifs qu'ils déterminent.<sup>76</sup> En effet, le sens des adjectifs ne se justifie que dans le cadre linguistique précis où ils apparaissent. C'est pourquoi, "le *jeune* marié" (cf Ex. n°1) ne sera pas nécessairement un "*jeune* homme". Pour s'en convaincre, il suffit d'ajouter au premier exemple, la proposition suivante : "...il est difficile de savoir ce que maquille alors le *jeune* marié [qui va avoir bientôt soixante ans]". Cette adjonction est possible parce que l'être qualifié n'est *jeune* qu'en tant que marié et non en tant qu'homme.

<sup>76</sup>Cet aspect de l'adjectif est développé par Sorin (S.) [1975] dans Le système sémantique des adjectifs romans.

Quant au second adjectif, nous suggérons de l'observer également à travers les différents emplois suivants :

3. De *grands* candélabres 1900 ponctuaient le paysage...  
(F. P. , L'amour nu, p. 50).
4. L'appartement est *grand*...  
(S. de B. , La fem. romp. , p. 177).
5. Hervé, un *grand* blond, consulta ses notes. (F. P. , L'amour nu. , p. 43).
6. ...ça l'aurait arrangé une *grande* fille de quinze ans ...  
(S. de B. , La fem. romp., p. 98)

Les adjectifs dits spatiaux comme *grand* sont définis par rapport à une moyenne, laquelle prend en compte l'espèce de l'objet désigné par le substantif. Cela signifie donc qu'on ne peut établir une comparaison entre "*grandes* cartes" (Ex. 2) et "*grands* candélabres" (Ex. 3). La première qualification n'est valable que dans le domaine défini par les objets susceptibles d'être nommés par le substantif *Cartes*. G. Kleiber analyse justement cet aspect de la relativité sémantique de *Grand* quand il soutient que "Certains attributs tels que "Grand" pour piano n'ont un sens que par la relation à la catégorisation du piano dans une classe superordonnée comme celle de meuble. L'énoncé *Un piano est grand* nécessite un standard de comparaison : il n'est grand que par rapport à une catégorie. Qu'on se rappelle le petit éléphant qui est un grand animal."<sup>77</sup>

Par ailleurs, il n'existe aucun critère spécifiant d'une manière exacte la qualité d'être *grand*, puisque l'évaluation varie en fonction du substantif caractérisé. De même, l'angle sous lequel cette évaluation doit se faire n'est pas préétabli : Est-ce la longueur, la largeur, la hauteur ou la superficie ? Seul le choix du substantif qualifié permet de spécifier ces données. Ainsi, "*grandes* cartes" permet de privilégier l'ensemble des dimensions, "*grands* candélabres", la hauteur et "*grand* appartement", la superficie. Quant aux deux derniers exemples, ils ont trait à la taille.

---

<sup>77</sup>Kleiber (G.), *Ibid*, p.49.

Remarquons que ces données sont plus distinctives que la nature variable de l'évaluation. En effet, qu'un *petit* éléphant soit plus grand qu'un *grand* chien ne modifie en rien le sens de l'adjectif *Petit* ou de *Grand*. En revanche, la combinatoire des différentes dimensions avec les autres sèmes de l'adjectif permet la structuration de plusieurs acceptions, dont les suivantes :

"Dont la hauteur dépasse la moyenne".

"Dont la longueur dépasse la moyenne".

"Dont la surface dépasse la moyenne".

"Dont l'ensemble des dimensions dépasse la moyenne".

Cependant, il arrive, dans certains cas, que la nature variable de l'évaluation donne naissance aussi à un changement sémantique. En effet, l'idée de relativité qui existe par exemple à travers "Un *grand blond*" (Ex. 5) et "Une *grande* fille de quinze ans" (Ex. 6) est marquée par une différence sémantique. Que l'on puisse attribuer cette caractéristique à une adolescente, qui normalement est plus petite que les êtres ainsi qualifiés, suppose que l'on prend en compte d'autres critères. D'où l'adjonction de sèmes distinctifs, lesquels occasionnent un changement de sens. Au lieu de la définition suivante, "Dont la taille dépasse la moyenne", l'on aura celle-ci : "Qui a atteint une taille notable". Il est vrai qu'il s'agit dans ce cas précis d'une restriction de sens. Mais elle est surtout favorisée par la relativité du contenu de l'adjectif.

Ajoutons que les adjectifs spatiaux ne sont pas les seuls dont la relation particulière avec le substantif entraîne un changement de sens. L'on aura qu'à se rappeler par exemple la différence entre "*jeune marié*" et "*jeune homme*".

Donc, l'on conviendra que le caractère relatif du contenu de certains adjectifs non dérivés, soit par rapport aux substantifs qu'ils caractérisent ou au manque de critères fixes définissant les propriétés qu'ils expriment, est un facteur spécifique de polysémie.

## II.1.2. Cas particuliers : Les adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur sont considérés comme catégorématiques, car ils définissent un sous-ensemble qui appartient à l'extension du substantif caractérisé. "Une robe *jaune*", par exemple, est aussi un "objet *jaune*". De même qu'un "Costume *gris*" fait partie des objets *gris*. Il suffit, comme l'a souligné E. Leisi, que l'objet remplisse la condition indiquée par la couleur en cause : "Je puis appliquer l'adjectif de couleur Gelb (Jaune) à tout objet remplissant cette condition de couleur, que ce soit une trompette, une pierre ou un morceau de papier".<sup>78</sup>

Cependant, le fait que les adjectifs de couleur soient gradables comme l'indiquent les phrases suivantes, "j'y trouvai un arbre tout *jaune*..."

(R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 84), "De beaux gars bien *noirs*..."

(Libération, 23 Janv. 1990, p. 38), oblige à observer une réserve quant à l'idée même de condition de couleur.

En effet, la distribution des adjectifs de couleur atteste du caractère approximatif, voire mouvant des qualités qu'ils traduisent. Pour mieux appréhender ce qui nous semble être un facteur spécifique de polysémie, nous proposons l'observation des exemples ci-dessous :

1. ...des couronnes de Noël flottent sur les portes *blanches* ...

(Libér. , 7 Janv. 1991, p. 26).

2. ...et les deux "déci" de vin *blanc* que l'on vous servait ...

(F. P. , L'amour. nu, p. 9).

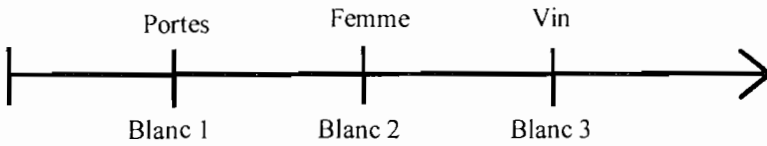
3. Ce que la femme *blanche* possède de plus que la négresse ...

(M. B. , Une si long. let. , p. 25).

Si nous nous référons à notre expérience du monde, il est évident que l'objet désigné par le deuxième substantif caractérisé *Vin* est celui qui représente le moins la condition de couleur blanche. Dans un continuum intégrant les objets les plus typiques

<sup>78</sup>Leisi (E.) , *ibid*, p. 48.

et les atypiques, ces substantifs pourront être situés ainsi :



Or, le fait qu'une "Femme *blanche*" et un "Vin *blanc*" ne soient pas tout à fait "blancs" s'inscrit nécessairement au niveau de la structure sémantique. L'on comprend donc que selon la nature du substantif caractérisé, le sens de *Blanc* change :

\_Portes *blanches*  $\Leftrightarrow$  "Qui est d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples".

\_Femme *blanche*  $\Leftrightarrow$  "Dont la peau est d'une couleur pâle, voisine du blanc".

\_Vin *blanc*  $\Leftrightarrow$  "Qui est d'une couleur claire".

Finalement, même les adjectifs de couleur doivent leur sens aux substantifs qu'ils qualifient. Ce qui implique que la diversité de la distribution des adjectifs non dérivés est un facteur important de polysémie.

Cependant, ces faits ne signifient pas qu'il faille considérer l'extension des adjectifs non dérivés comme exempte de toute restriction.

### II. 1.3. Restriction à l'intérieur de l'extension

Notre première analyse de la distribution des adjectifs non dérivés les présente comme des mots pouvant s'appliquer à n'importe quel objet. Il est vrai que les facteurs généraux de polysémie que nous avons énoncés, notamment la métonymie et la métaphore, permettent de soutenir une telle assertion.

En effet, des adjectifs comme *Triste*, *Gai*, *Fou*, *Digne*, *Fier*... traduisent différentes manières d'être d'une personne. Mais, au moyen de procédés

métonymiques, par exemple, l'on pourra dire d'une maison qu'elle est *triste* sans entraîner une quelconque anomalie au niveau de la phrase. Il sera également possible d'avoir les contextes adjectivaux suivants : "...physique *gai*...", "...mèches *folles*...", "...regard *fier*...", "...vie *digne*...". Cela suppose que les adjectifs non dérivés ont bien une distribution qui ne comprend aucune restriction.

Toutefois, l'on ne peut ignorer l'existence d'une forme particulière de restriction. En effet, il est clair que l'on ne peut parler de "maison *triste*", en pensant à un véritable sentiment de tristesse. Si tel était le cas, la phrase serait absurde. Cela signifie donc que chaque sens restreint l'extension du substantif ou encore, le champ des objets potentiellement caractérisables par l'adjectif.

Par ailleurs, un adjectif comme "*Digne*" associe à cette sélection restrictive, des contraintes syntaxiques. Lorsqu'il n'a pas d'expansion par exemple, il ne peut avoir pour support un substantif désignant une chose matérielle. C'est ce qu'indiquent les phrases ci-dessous :

1. Je trouve Pflimlin calme et *digne* ...(Le Monde, 9 Janv. 1990, p. 2).

2. ... ces stocks *dignes* d'être diffusés en prime time sont voisins de zéro. (Libér., 15 Janv. 1990, p. 13).

3. \*...ces stocks *dignes* sont voisins de zéro.

Le caractère absurde de la dernière phrase, qui résulte de la suppression de l'expansion, montre que dans ce cas, le sens de "*digne*" ne permet pas la sélection de ce type de substantif.

Par conséquent, l'on doit tenir compte de ces sélections restrictives, liées ou non à des contraintes syntaxiques dans le cadre de la résolution des polysémies. En ce qui concerne la distribution des adjectifs non dérivés, l'on doit admettre que les restrictions dont nous venons de parler ne modifient en rien son caractère illimité. Aussi, maintenons-nous l'idée selon laquelle elle est une source fondamentale de polysémie adjectivale.

## II.2. La place des adjectifs non dérivés

La place des adjectifs épithètes a fait l'objet de nombreux travaux dont ceux de M. Forsgren<sup>79</sup> et E. Reiner.<sup>80</sup> Aussi, notre but n'est-il pas seulement de démontrer qu'elle constitue un autre facteur de polysémie, mais également de discuter de certaines conceptions sur l'influence des différentes positions de l'adjectif sur son sens.

En réalité, seule l'antéposition se manifeste comme l'une des causes de la diversité sémantique des adjectifs non dérivés. C'est pourquoi, il nous semble important d'analyser les facteurs qui les lient particulièrement à cette place, avant d'aborder la question du changement de sens.

### II.2.1. Les facteurs syntaxiques et rythmiques

L'antéposition des adjectifs n'est liée à aucun facteur syntaxique, contrairement à la postposition. En effet, les adjectifs de relation et les participes passés employés comme qualificatifs, par exemple, sont obligatoirement postposés. Ainsi, l'on ne dira pas "un *désorienté* homme" ou "une *frontale* veine", mais "un homme *désorienté*", "une veine *frontale*".

Cependant, ces contraintes syntaxiques sont plus complexes au niveau des adjectifs non dérivés. Ils sont postposés suivant deux types de contraintes : le plus strict est en rapport avec la présence d'un complément adjectival ou d'un comparatif. Pour l'illustrer, nous proposons d'analyser les phrases suivantes :

1. "Le sable *doux* au toucher est désagréable dans les souliers"

(H. C. , Azizah de N. , P. 195).

2. "On y passait des jours plus *longs* que des mois..."

(A. K. , Les soleils des ind. , p. 165).

<sup>79</sup> Forsgren (M.) [1978] La place de l'adjectif épithète en français contemporain.

<sup>80</sup> Reiner (E.) [1968] La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution.



Il est impossible d'antéposer les adjectifs dans de tels contextes sans rendre les phrases agrammaticales : \*"*Le doux* sable au toucher", \*"*de longs* jours plus que des mois". Il s'agit, par conséquent, d'une véritable contrainte syntaxique.

Remarquons qu'il en va autrement pour la seconde forme de contrainte, qui concerne la présence d'un ou plusieurs adverbes dans la structure adjectivale.

Soient les exemples ci-dessous :

1. ..."*des décoctions sûrement amères*..." (A. K. Les soleils de ind, p. 28).
2. La silhouette d'une très *jeune* fille évoluait avec grâce... (F. P. L'am. nu, p. 71)
3. Une surdité très légère... (M. D. , L'amant, p. 44).

En général, lorsque l'adjectif a une expansion sous forme d'un adverbe, il est postposé (Cf. Ex.1 et Ex.3), mais cette place se pose comme une contrainte syntaxique, uniquement pour les adverbes de manière. Le deuxième exemple montre que l'antéposition est possible pour les adjectifs précédés d'un adverbe d'intensité. D'ailleurs, on peut les antéposer dans les contextes où ils ne le sont pas sans risque d'agrammaticalité : Une très *légère* surdité. Cela est impossible pour les adverbes de manière comme nous le voyons à la transformation suivante de la première phrase : \*...*de sûrement amères* décoctions.

Excepté ces facteurs syntaxiques, toutes les règles de distribution que l'on a pu établir ne sont en fait, que l'expression d'une tendance générale,<sup>81</sup> y compris les facteurs rythmiques qui posent l'antéposition comme la place privilégiée des adjectifs non dérivés.

En effet, la langue française s'organise sur le plan rythmique en masse croissante. Ainsi, dans la structure adjectivale, le constituant polysyllabique,

<sup>81</sup> La tendance du français moderne serait à la postposition, au contraire du moyen-âge, ce qui montre que la place des adjectifs en français n'est pas figée par des règles strictes. Glatigny (M.) [1967] Ibid, p. 201.

quel qu'il soit, est placé après le constituant monosyllabique.<sup>82</sup> Les positions suivantes de l'adjectif par rapport au substantif sont donc ce qu'on pourrait qualifier de normales : "*bas salaires*", "*Une femme épaisse*".

Or, nous avons montré dans le premier chapitre que la particularité des adjectifs non dérivés réside dans leur structure monosyllabique, pour la plupart. D'où le fait qu'ils soient le plus souvent antéposés. Certains linguistes affirment même que l'antéposition est une caractéristique des adjectifs primitifs.<sup>83</sup> Cette assertion est confirmée par les analyses de M. Wilmet, entre autres, qui fournit des statistiques sur les cas d'antéposition et de postposition au niveau des adjectifs qualificatifs.<sup>84</sup> Nous proposons d'analyser ces données (pour quelques adjectifs seulement), car elles sont révélatrices de la forte antéposition des adjectifs non dérivés :

Adjectifs	Nombre d'occurrences	Cas d'antéposition	Cas de postposition
Grand	1304	1262	42
Petit	1139	1124	15
Jeune	452	424	28
Long	300	238	62
Noir	242	20	222
Vrai	142	130	12

Ce tableau indique que les cas de postposition sont tout de même nombreux, surtout pour l'**AND** Noir. Et les raisons de cette position n'ont parfois aucun rapport

<sup>82</sup>Chevalier (J. C.), Benveniste (B. C.) ... op cit, p. 205 : ils soulignent que la structure adjectivale suit les schémas suivants : [Adjectif monosyllabique + substantif polysyllabique], [Substantif monosyllabique + Adjectif polysyllabique] et [Substantif monosyllabique + Adjectif monosyllabique].

<sup>83</sup>Borodina (M. A.) [1963] "L'adjectif et les rapports entre grammaire et sémantique" dans *Le français moderne*, p.31.

<sup>84</sup>Wilmet (M) [1981] "La place de l'épithète qualificative en français contemporain" dans *Revue de linguistique romane*, 45, p. 25.

avec la structure morphologique du substantif ou de l'adjectif. C'est ce que nous voyons aux exemples ci-dessous :

1. Cette fameuse paire de talons *hauts* en lamé or... (M. D. *l'amant*, p. 18).
2. La vapeur habille les corps *nus* (T. B. J. , *La nuit sacrée*, p. 88).
3. C'étaient les seuls blonds aux yeux *bleus*... (*Le nouv. Obs*, N° 1349, p. 30).

D'après les facteurs d'ordre rythmique, l'adjectif présent dans le premier exemple devait normalement se placer devant le substantif puisque ce dernier est polysyllabique. Quant aux deux derniers exemples, ils confirment certes la règle, mais ils comprennent des adjectifs qui sont presque toujours postposés. Il s'agit des adjectifs de couleur et d'autres types comme *sûr*, *Mou*, *Moite*...

Leur postposition est quasiment similaire à une contrainte syntaxique puisqu'en cas d'antéposition, la structure adjectivale paraît incongrue : "...les seuls blonds aux *bleus* yeux...", "La vapeur habille les *nus* corps".

Cependant, ces faits n'annihilent pas la tendance générale des adjectifs non dérivés à l'antéposition. Néanmoins, ils prouvent que les causes réelles qui régissent la place de ces adjectifs se situent ailleurs. Nous faisons ainsi allusion aux facteurs d'ordre sémantique qui représentent un point important dans la multiplication des sens des adjectifs non dérivés.

## II.2.2. Les facteurs sémantiques liés à la place

### II.2.2.1. L'épithète postposée

Nous n'avons pas manqué de souligner que la postposition est considérée comme la place normale des adjectifs épithètes, en général, car nous espérons montrer que la possibilité de les antéposer est précisément la cause de leur changement sémantique.

En effet, les analyses statistiques donnent un pourcentage de 65% d'adjectifs postposés.<sup>85</sup> D'ailleurs, si l'on s'en tient au fait qu'en tant que lexème indiquant une

---

<sup>85</sup>Forsgen (M.) Ibid, p. 78.

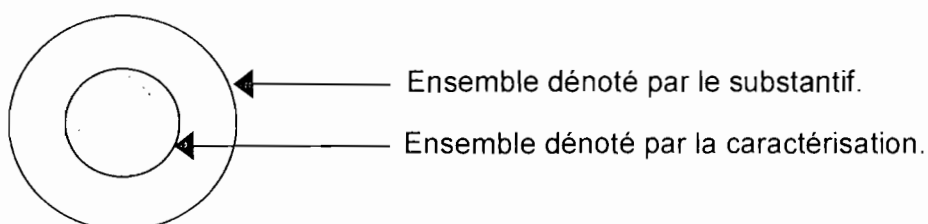
manière d'être ou une propriété, les adjectifs renvoient nécessairement à des supports, la structure adjectivale dans le cas d'une postposition est tout à fait logique : un commentaire suppose l'existence préalable d'une entité. Il paraît donc normal de focaliser l'attention sur le substantif avant la caractéristique exprimée par l'adjectif.

Par ailleurs, l'on est d'accord pour reconnaître que l'adjectif épithète postposé a une valeur objective et spécifique, car dans cette position, il conserve une certaine indépendance sémantique.

Considérons, par exemple, la phrase suivante :

\_La force pesante des hommes *grands* ou *gros*. (M. D. La chaîne, p. 82).

De ces différentes structures adjectivales, se distinguent deux classes que l'on peut schématiser ainsi :



Ce schéma indique que l'adjectif postposé restreint l'extension du substantif. D'un côté, nous avons par exemple la classe des hommes et de l'autre un sous-ensemble constitué des hommes qualifiés de *gros* ou *grands*. Cette indépendance relative est ce qui confère à l'adjectif postposé une valeur véritablement distinctive.

Etant donné que cette dernière se conçoit mieux dans un rapport avec la valeur liée à l'antéposition, nous proposons de procéder de cette façon.

### II.2.2.2. De la postposition à l'antéposition

Les travaux consacrés à l'adjectif épithète sont en général orientés vers la distinction entre son sens lorsqu'il est postposé et celui qu'il recouvre une fois antéposé.

Cependant, les conceptions diffèrent sur la nature de la valeur à attribuer à l'adjectif antéposé. En effet, contrairement à l'adjectif postposé, l'adjectif antéposé s'amalgame avec le substantif pour ne former qu'une seule classe.

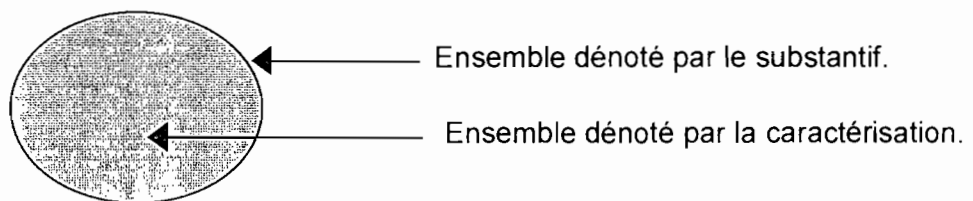
E. Faucher confirme cette idée quand il affirme qu'elle se combine au substantif pour définir une propriété P, laquelle alors et seulement alors peut être dite de l'objet considéré.<sup>86</sup>

Soit la phrase suivante :

— Claire était généreuse et se prit d'affection pour les *grosses* femmes.

(E. P. , L'amour nu, p. 123).

L'intention du locuteur, dans cette caractérisation, n'est pas de spécifier un trait particulier du substantif, mais de traduire une catégorie lexicale formée de deux éléments définissables l'un par l'autre. En d'autres termes, l'adjectif antéposé tombe véritablement dans l'extension du substantif. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'intersection entre deux classes (cf. l'épithète postposée) mais d'une identification. D'où le schéma suivant :



Pour expliciter l'une des valeurs que l'on attribue parfois à l'adjectif antéposé, nous proposons d'analyser les différentes transformations des groupes adjectivaux présents dans les phrases suivantes :

1. J'en ai fait, moi, une terre *riche*. (H. C. , Azizah de N. , P. 122)
2. Claire était généreuse et se prit d'affection pour les *grosses* femmes".

<sup>86</sup>Faucher (E.), op cit, p. 123.

La modification de la place des adjectifs donne les phrases suivantes :

1. J'en ai fait, moi, une *riche* terre.
2. Claire (...) se prit d'affection pour les femmes *grosses*.

L'on sera certainement d'accord pour reconnaître que cette transformation des phrases n'entraîne aucune modification du sens de ces adjectifs. Qu'il s'agisse d'une "terre *riche*" ou d'une "*riche* terre", la qualité exprimée reste la même. Dans les deux cas, l'adjectif exprime la fertilité de la terre. De même pour "*grosses* femmes" ou "femmes *grosses*", il est question uniquement de l'opulence des formes.

Toutefois, nous ne pouvons nier les faits que nous venons d'évoquer, à savoir le caractère distinctif de l'adjectif postposé au contraire de l'antéposé. Cette différence apparaît à travers les implications ci-dessous :

1. "Une terre *riche*" implique "une terre qui remplit les conditions essentielles pour être ainsi qualifiée".
2. "Une *riche* terre" implique "une terre qui remplit pleinement les conditions pour être qualifiée de riche".

Ces implications attestent que l'on a des raisons de considérer que l'adjectif antéposé a une valeur intensive ou simplement affective. D'ailleurs, certains auteurs n'ont pas manqué de reléguer le phénomène de la place du côté de la stylistique, probablement à cause de l'absence d'une différence sémantique dans les cas semblables à ceux que nous venons d'analyser. Nous pensons particulièrement à E. Reiner qui affirme "qu'il est hors de doute que le problème posé en français par la place de l'adjectif épithète relève, au fond de la stylistique beaucoup plus que de la grammaire au sens strict de ce terme"<sup>87</sup>.

Par ailleurs, l'idée selon laquelle la valeur intensive est essentiellement liée à l'antéposition est discutable. Pour s'en rendre compte, il suffit de se rappeler l'exemple que nous avons analysé en II.4.2. : "... un blessé grave".

Nous avons démontré que dans ce cas, l'adjectif a également une valeur

---

<sup>87</sup>Reiner (E.), Ibid, p. 307.

intensive.<sup>88</sup> Mais si l'on considère que les adjectifs postposés ayant cette valeur subissent généralement une fonction adverbiale, notre objection ne peut être retenue.

### II.2.2.3. Différence sémantique entre les adjectifs antéposés et postposés

La seconde conception de la valeur à attribuer à l'épithète antéposée situe le problème non plus au niveau des faits stylistiques, mais sémantiques. Autrement dit, il ne s'agit pas de valeur intensive ou affective dans ce cas, (par conséquent, de valeur variable) mais bien de sens formellement identifiable si l'on en croit les propos suivants de M. Forsgren : "L'on sait que le français possède l'heureux avantage de pouvoir différencier formellement, dans le groupe épithétique, entre deux valeurs foncièrement opposées, logiquement, du substantif Adjectif, possibilité que par exemple, les langues germaniques ne possèdent pas".<sup>89</sup>

Observons, pour illustrer la différence sémantique entre les adjectifs occupant les deux positions, les phrases ci-dessous :

1. Mon administrateur, au demeurant un *brave* homme, mais pas du tout un homme *brave*, beaucoup plus à l'aise devant un papier que derrière un fusil.

(H. C. , Azizah de N. , p. 328).

2. Constant prendra l'emploi de ce *sale* Romain à la Tannerie.

(T. M. , Le pain des p. , p. 94).

3. Constant prendra l'emploi de ce Romain *sale* à la Tannerie.

L'adjectif *Brave* est employé deux fois dans l'exemple n°1, mais il occupe des places différentes. En fait, nous avons choisi particulièrement cet exemple, parce qu'il

<sup>88</sup>E. Faucher donne plusieurs exemples d'adjectifs postposés occupant une fonction adverbiale : Cf. E. Faucher, op cit, p. 123.

<sup>89</sup>Forsgren (M.), op cit, p. 35.

indique une nette opposition sémantique entre les deux structures adjectivales suivantes :

[S + ADJ] ≠ [ADJ + S].

Nous rappelons que cette opposition n'est pas possible pour les adjectifs comme *Riche* ou *Gros*. *Brave* et *Sale*, au contraire, recouvrent des sens différents lorsqu'ils sont antéposés ou postposés. Ainsi, placés devant l'adjectif, ils traduisent respectivement "l'honnêteté, la gentillesse" et "le mépris". Lorsqu'ils sont postposés, ils expriment "le courage" et "le manque de propreté".

Considérons, à présent, les relations suivantes :

1. Un *brave* homme. ≠ Cet homme est *brave*.

Un homme, *brave*.

2. Ce *sale* Romain. ≠ Romain est *sale*.

Ce Romain, *sale*.

3. Un homme *brave* ⇔ Cet homme est *brave*.

Un homme, *brave*.

4. Ce Romain *sale* ⇔ Romain est *sale*.

Ce Romain, *sale*.

Ces différentes relations montrent que le sens attaché à l'adjectif postposé est le même que l'on retrouve dans les structures appositives et attributives (avec, bien entendu, quelques restrictions que l'on verra dans la résolution des polysémies). En revanche, le sens de l'adjectif antéposé semble exclusivement lié à cette position. C'est pourquoi nous pensons que l'antéposition fréquente des adjectifs non dérivés est une des causes de la multiplication de leurs sens.

En général, l'adjectif n'a une valeur adverbiale par exemple que quand il est antéposé et dans ce cas, l'idée d'un sens attaché à la postposition n'est guère pertinente. En d'autres termes, lorsqu'on parle de "*Grands mutilés*" ou de "*Grand responsable d'une catastrophe*", l'on ne pense nullement à la possibilité que les êtres



désignés puissent être "grands". Cela prouve donc que la place est bien un facteur spécifique de polysémie adjectivale.

### II.3. La fréquence des adjectifs non dérivés

La structure morphologique des adjectifs non dérivés les prédispose particulièrement à un usage fréquent dans le discours. C'est ce qu'attestent les statistiques suivantes que nous devons à M. Wilmet : "Parmi les cent adjectifs les plus fréquents, une majorité, (58 sur 100), 38 sur 50 premiers, 17 sur les 20 et 9 sur les 10 sont monosyllabiques".<sup>90</sup>

Par ailleurs, des linguistes comme Zipf établissent une relation mathématique entre la longueur du mot, sa fréquence et le nombre de sens qu'il peut prendre :

$\frac{K}{\log.r} = \text{constante.}$ <sup>91</sup> Ainsi, plus un mot est court, plus il est fréquent et plus il risque d'être très polysémique.

#### II.3.1. Fréquence et nombre de sémèmes

Pour analyser la fréquence des adjectifs non dérivés, nous nous sommes référée aux études statistiques du dictionnaire des fréquences, car l'ensemble des oeuvres que nous avons dépouillées nous a paru trop restreint pour en être représentatif.<sup>92</sup>

En effet, lorsque l'on compare les données fournies par ce dictionnaire, l'équation qui existe entre la fréquence du mot et le nombre de ses sémèmes paraît évidente. Considérons, par exemple, le tableau suivant qui représente la fréquence absolue de 16 AND, (les 10 premiers et les 6 derniers), leur classe et le nombre de leurs sémèmes.<sup>93</sup>

<sup>90</sup>Wilmet (M.), op cit, p. 26.

<sup>91</sup>Kerbrat-Orrechioni (C.) [1979], p. 222.

<sup>92</sup>Dictionnaire des fréquences, vocabulaire des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> s, [1971].

<sup>93</sup>Nous avons repris uniquement les données concernant le 20<sup>ème</sup> s.

Adjectifs	Numéro de classe	Fréquence absolue	Nombre de sémèmes
Grand	66	66677	13
Petit	69	60219	11
Seul	93	41219	5
Beau	126	29964	5
Jeune	149	25403	5
Bon	174	21658	13
Vrai	182	20863	6
Fort	207	18661	16
Haut	220	16975	10
Noir	291	14198	11
Blond	2218	916	2
Roux	2561	560	2
Mat	2854	267	4
Moite	2865	256	1/3
Flou	3021	100	3
Acre	3110	11	2
	<b>Nombre de classes</b>	<b>Total des occurrences</b>	
	3121	37653685	

L'analyse de ces données indique que le nombre de sémèmes des adjectifs les plus fréquents peut largement dépasser 10. Quant aux moins fréquents, ils ont une moyenne de 2 sémèmes. L'on peut donc affirmer que le nombre de sens des **AND** dépend de la fréquence de ces derniers.

Cependant, cette relation pose deux problèmes que nous ne pouvons ignorer. D'une part, elle suggère la possibilité d'établir avec exactitude le nombre de sémèmes que peut avoir un mot. Or, il suffit de comparer les dictionnaires entre eux pour se rendre compte que les lexicographes ne suivent pas tous les mêmes distinctions sémantiques. D'où le caractère variable du nombre de sens de certains mots, puisque les distinctions jugées pertinentes pour les uns ne le sont pas pour les autres.

Considérons, par exemple, l'adjectif non dérivé *Moite* : l'on constate que le petit Robert lui donne un seul sens, c'est-à-dire "Légèrement humide". Quant au T. L. F. , il lui en attribue trois. En plus du sens que nous venons de citer, il distingue "la sensation d'humidité" de "l'impression d'humidité" (Ex : couleur *moite*). Autrement dit, le nombre de sens des mots ne peut être qu'approximatif.

D'autre part, l'on s'attend logiquement à ce que les classes concernant le nombre de sémèmes suivent un ordre décroissant dans le tableau. Mais ce n'est pas le cas puisque l'adjectif *Fort*, par exemple, a le nombre de sémèmes le plus élevé (16), bien qu'il soit situé à la septième place dans l'ordre des fréquences. *Seul*, au contraire, est plus fréquent que *Fort* et possède 5 sémèmes seulement.

Par ailleurs, l'on constate la même irrégularité au niveau des adjectifs non dérivés à fréquence réduite. Nous en concluons donc que la fréquence d'emploi des AND est sans aucun doute un facteur spécifique de polysémie, mais elle ne suffit pas à expliquer le nombre de sémèmes de tous les AND.

C'est pourquoi nous proposons de faire intervenir le facteur en rapport avec les sèmes constitutifs de ces adjectifs.

### **II.3.2. Sèmes constitutifs et nombre de sémèmes**

L'analyse des sémèmes des adjectifs non dérivés semble confirmer l'idée selon laquelle il existe un "rapport de proportionnalité entre la polyvalence d'un terme et son

degré de généralité".<sup>94</sup> Pour illustrer cette relation, nous proposons l'analyse des sèmes courants des adjectifs de couleur *noir* et *roux* ci-dessous :

Noir ⇔ "un corps dont la surface ne réfléchit aucune radiation visible". (Ex. : "...pantalon *noir*").

Roux ⇔ "Qui est d'une couleur orangée, plus ou moins vive". (Ex. : "...roche *rousse*").

L'on remarque que le sémème de *Noir* comprend une information référentielle qui n'est pas sémantiquement pertinente. Donc, sa longueur n'est que le résultat d'une nécessité lexicographique. La preuve est qu'il est possible de regrouper les sèmes sous le terme d'"Absence de radiation". Cette possibilité montre que *Noir* a un contenu général, contrairement à *Roux*.

En effet, les sèmes constitutifs de *Roux* sont très précis et tous, véritablement distinctifs. Le sème lié à la couleur est précisé par Orangée, lequel est également marqué par l'idée de vivacité relative. Ce sémème est donc plus complexe que le premier.

Par ailleurs, si la nature offre de nombreux exemples de référents pouvant être qualifiés par l'adjectif *Noir*, elle représente peu de choses *rousses*. En effet, *Roux* se dit surtout de cheveux ou de poils. Cela implique donc que la composition sémique du mot est le reflet de son extension. Sur ce point, nous sommes d'accord avec M. Forsgren et G. Savard. Le premier affirme qu'"Un concept s'étend à d'autant plus d'éléments qu'il réunit moins de caractères ou de traits distinctifs".<sup>95</sup> Quant à G. Savard, il soutient qu'un mot a plus ou moins d'extension selon qu'il peut "recouvrir" un plus grand nombre de notions complètement ou partiellement différentes.<sup>96</sup>

<sup>94</sup>Kerbrat-Orrechioni (C.), op cit, p. 222 : loin de confirmer cette idée, elle expose plutôt les objections que l'on peut faire par rapport à cette relation.

<sup>95</sup>Forsgren (M.), op cit, p. 32.

<sup>96</sup>Savard (G.) [1970] *La valence lexicale*, p. 27.

Autrement dit, puisque chaque changement de sens procède par adaptation d'un ou de plusieurs sèmes véritablement distinctifs à la nouvelle réalité qui doit être exprimée, plus leur contenu est général, plus l'extension des adjectifs est grande. Or, l'extension du domaine d'application des adjectifs entraîne nécessairement leur usage fréquent dans le discours et la multiplication de leurs sémèmes.

Une telle conception permet de justifier le caractère peu productif des adjectifs qualificatifs suivants : *Blond* (2 sémèmes), *Roux* (2 sémèmes), *Âcre* (2 sémèmes), *Flou* (3 sémèmes) et *Mat* (4 sémèmes).

Que l'on se rappelle que l'adjectif est "un élément de langue assujetti à l'obligation d'avoir son incidence en dehors de son champ de signification, à des êtres de toute sorte donc rien, à s'en tenir à ce que le nom-adjectif dit, ne le limite à la différence..."<sup>97</sup>.

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la clé de son interprétation soit liée à l'unité linguistique qui le détermine.

Disons finalement que les adjectifs non dérivés se posent comme les éléments linguistiques les plus prédestinés au phénomène de la polysémie. Dès lors, l'on est en droit d'émettre l'hypothèse selon laquelle cette caractéristique peut servir à établir de façon définitive les critères de polysémie.

---

<sup>97</sup>Guillaume (G.) [1969] ; Langage et science du Langage, p. 37.

## TROISIEME CHAPITRE

### DISCUSSION SUR LES CRITERES DE POLYSEMIE

Avant d'analyser le fonctionnement de la polysémie des adjectifs non dérivés, il est nécessaire de présenter les éléments qui, en général, distinguent le phénomène des autres faits sémantiques existant dans les langues naturelles.

En effet, la polysémie n'est pas le seul phénomène créé par l'impropriété du signe linguistique. L'on sait qu'il existe des faits concomitants comme la synonymie et l'homonymie. Le premier est généralement perçu comme l'inverse de la polysémie et le second, un phénomène véritablement sémantique, contrairement à elle.

En raison de cette coexistence et des problèmes liés à la polysémie elle-même, à savoir son existence en tant que fait de langue ou de parole, il est essentiel de déterminer les critères susceptibles d'en rendre compte. A ce propos, l'on est forcé de reconnaître que les avis sont partagés.

Certains linguistes caractérisent le phénomène de la polysémie en s'attachant à la distribution des différents sémèmes des vocables. Ils admettent le critère d'après lequel à chaque environnement correspond un sens différent. Il existe bien entendu, par rapport à cette conception, certaines restrictions qui feront également l'objet de notre analyse.

Par ailleurs, contrairement à cette première approche, le deuxième type de critère se fonde sur des faits sémantiques. Les linguistes qui l'admettent considèrent qu'un mot est polysémique si ses différents sens peuvent être traduits respectivement par divers synonymes ou antonymes.

Quant au troisième groupe de linguistes, ils définissent la polysémie par l'existence de sèmes communs aux différents sémèmes du vocable. Il s'agit, en fait

du critère le plus reconnu. Mais même dans ce cas, il existe une divergence puisque les uns parlent simplement de sèmes communs et les autres, de noyau sémique.

L'on se propose donc, dans ce chapitre, de jeter un regard critique sur tous ces critères et de distinguer celui qui semble représentatif de la polysémie telle qu'elle se manifeste au sein des adjectifs non dérivés.

Ainsi, l'on verra d'abord les critères que l'on considère comme externes au phénomène de la polysémie, précisément ceux des distributionnalistes et ceux qui sont liés à l'existence de synonymes ou d'antonymes. Ensuite, l'on analysera le critère du sème commun à travers les distinctions entre la polysémie et les autres phénomènes linguistiques.

## **I. LES CRITERES EXTERNES DE LA POLYSEMIE**

Nous parlons de critères externes lorsque les critères déterminés se fondent sur les différentes relations des mots polysémiques avec les autres éléments présents dans l'environnement linguistique ou avec des synonymes ou des antonymes.

### **I.1. Le critère distributionnel**

D'après l'approche distributionnelle dont le théoricien est le linguiste J. Apresjan, le sens du mot se détermine à partir des relations syntagmatiques qu'il entretient au sein de la phrase. Autrement dit, les distributionnalistes admettent l'existence d'une correspondance biunivoque qui "peut être établie entre certaines significations et distributions".<sup>98</sup> D'où la nature du critère qu'ils observent.

---

<sup>98</sup>Apresjan (J.) [1966] "Analyse distributionnelle des significations et champs sémantiques structurés" dans *Langage* 1, Mars, p. 56.

### I.1.1. L'environnement syntaxique du mot

Les distributionnalistes soutiennent la thèse selon laquelle un mot est polysémique si ses différents sémèmes se réalisent à travers des combinaisons syntaxiques différentes.<sup>99</sup> Soient les phrases suivantes :

1. Les hommes étaient *ivres*...". (R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 86).
2. Ils étaient la plèbe romaine, *ivres* de fureur et de joie"(M. D. , La chaîne, p. 255).

Dans l'optique distributionnelle, *Ivre* a nécessairement deux sens distincts puisqu'il apparaît dans deux environnements syntaxiques différents. Dans le premier exemple, l'environnement est constitué par un sujet et un verbe tandis que dans le second, l'adjectif apparaît au sein de la structure suivante :

[S + ADJ + PREP + SN]. Ces structures peuvent être considérées comme l'expression formelle de deux sémèmes de l'adjectif *ivre*, car la première phrase fait état d'un abus d'alcool et la seconde, de l'emprise d'une émotion violente.

De même, des adjectifs comme *Noir* et *Simple* auront des sens différents selon qu'ils figurent ou pas dans un environnement du type "être *noir* de colère", "un *simple* fait" ou "une idée *simple*". Nous profitons de ces deux derniers cas pour faire remarquer que l'approche distributionnelle ne concerne pas uniquement la nature des éléments présents dans l'environnement du mot, mais également la position de ce dernier dans les différents contextes.<sup>100</sup>

Ainsi, la différence distributionnelle est bien un critère de polysémie. D'ailleurs, la levée des ambivalences polysémiques que nous envisageons de faire repose sur

<sup>99</sup> Apresjan (J.), Ibid, p. 48.

<sup>100</sup> Selon la définition de Z. Harris cité par J. Apresjan(J.), op. cit, p. 48, on nomme distribution d'un élément linguistique, "la somme de tous les environnements dans lesquels il se rencontre, c'est-à-dire la somme de toutes les positions (différentes) d'un élément par rapport aux autres éléments".



la possibilité pour les sémèmes d'un même mot de s'identifier à travers différentes formes de distribution.

Cependant, l'on ne peut s'empêcher d'observer des réserves quant au caractère biunivoque du rapport entre un sens et sa distribution. En effet, l'analyse de certains contextes adjectivaux montrent qu'un même sémème peut s'identifier à plusieurs environnements syntaxiques.

1. Je suis *sûr* que vous serez de mon avis. (P. B. , Les dents de la m. , p. 39).
2. Tu es bien *sûre* Maloup d'avoir retiré tous les os ? (J. C. , La dérobadé, p. 347).

Qu'il soit suivi d'une complétive (cf Ex. 1) ou d'une infinitive (cf Ex. 2), *Sûr* exprime l'idée de certitude. Il ne s'agit donc plus de relation entre une seule distribution et un sémème, mais de deux environnements pour un même sens. Ce deuxième type de rapport est également illustré par l'adjectif *Propre* que l'on retrouve dans les contextes ci-dessous :

1. C'est notre première dépense *propre*... (Libér. , 28 Mars 1990, p. 26).
2. ...Des statuts personnels *propres* à certaines communautés. (Libér. , 28 Mars 1990, p. 9).

Avec ou sans expansion, *Propre* exprime l'idée de particularité. Autrement dit, la différence de distribution n'est pas toujours l'expression d'un changement sémantique.

### **I.1.2. l'environnement sémantique du mot**

Essentiellement axés au départ sur la syntaxe du mot, les distributionnalistes ont fini par comprendre la nécessité de s'intéresser à son niveau sémantique.<sup>101</sup> Ainsi,

<sup>101</sup> Kerbrat-Orrechioni (C.) [1977], op cit, p. 42.

le critère distributionnel comprend également l'environnement sémantique du mot. Il s'agit, en fait, de la classe sémantique du sujet de la prédication au sens large du terme, laquelle sera considérée comme l'aptitude combinatoire du lexème.

Pour expliciter cet aspect du critère, nous proposons l'analyse des adjectifs ci-dessous :

1. ...Ce ne fut pas une *mince* affaire... (Libér. , 17 Janv. 1990, p. 46).
2. ...Une *mince* lanière d'or...(T. M. , Le pain des p. , p. 174).
3. L'amour *nu*. (F. P.)
4. Je vois Gégé tout *nu*...(J. C. , La dérobadé, p. 408).

Dans l'optique distributionnelle, ces adjectifs seront qualifiés de polysémiques si leurs différents sémèmes sélectionnent un certain type de substantifs. En effet, *Mince* ne signifie "peu important" que s'il qualifie une chose abstraite (cf Ex. 1) et "peu d'épaisseur", quand il s'agit de choses concrètes (cf Ex. 2). De même pour *Nu*, la distribution varie selon le sémème considéré : il signifie "Qui n'est couvert d'aucun vêtement" quand il qualifie un être humain (cf Ex. 4) et "Qui est sans déguisement" pour les choses abstraites.

Cependant, si ce critère traduit effectivement la réalité du phénomène de la polysémie, il présente au niveau sémantique, les mêmes limites que nous avons évoquées en ce qui concerne la distribution syntaxique.

Prenons, par exemple, les phrases suivantes :

1. Aujourd'hui, une chose est *sûre*...(Le nouvel obs. , n°1349, p. 89).
2. ...Maurice, tu es *sûr* qu'il a voulu la flinguer... ? (J. C. , La dérobadé, p. 87).

Cet adjectif se situe dans deux environnements sémantiques et syntaxiques différents que l'on peut structurer ainsi :

1. Sujet abstrait + Verbe copule + *Sûr*.
2. Sujet humain + Verbe copule + *Sûr* + Proposition subordonnée.

Pourtant, il exprime dans les deux cas l'idée de certitude, ce qui atteste encore que le rapport entre un sémème et une seule distribution n'est pas toujours conforme à la réalité.

Par ailleurs, les distributionnalistes semblent privilégier l'environnement syntaxique du mot ; sans doute parce que son caractère formel ne peut être mis en cause. Or, l'aptitude combinatoire est très importante quand il s'agit des adjectifs non dérivés.

En effet, l'on a pu constater que l'expansion des adjectifs, par exemple, est en majorité circonstancielle. Cela signifie donc qu'ils ne sont pas toujours suivis d'un complément auquel serait identifiable tel ou tel sémème.

En outre, l'on a également noté que la position des adjectifs par rapport aux substantifs n'est pas toujours le reflet d'un changement de sens. Il ne reste alors que le niveau sémantique. Les limites de ce critère ayant été établies, nous proposons de passer aux autres conceptions distributionnalistes.

## **1.2. Variantes du critère distributionnel**

### **1.2.1. Le point de vue d'Oswald Ducrot**

Selon Oswald Ducrot, l'on ne peut parler de polysémie que si la distribution du mot n'est pas sémantiquement motivée. En effet, à travers son analyse du substantif "Courage", il tient les propos suivants : "A qui proposerait une analyse de ce genre, on fera remarquer que les restrictions en question sont directement explicables par la nuance sémantique retenue pour définir Courage 1" : il est évident que, dans un contexte verbal exprimant l'état subi par un sujet, on ne peut employer une expression qui attribue à ce même sujet, dans son rapport à cet état, une attitude active ou en d'autres termes, qui suppose que le sujet soit la source de l'état. Autrement dit, on ne

fait qu'une même chose en distinguant les deux unités Courage 1 et Courage 2 et en notant les restrictions d'emploi de Courage 1".<sup>102</sup>

Si l'on se situe dans l'optique d'Oswald Ducrot, le changement sémantique n'est effectif que quand il est indépendant de la distribution du mot.

Analysons, pour justifier ce critère, les phrases ci-dessous :

1. Il portait un pagne *propre*...(R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 113).
2. Et à côté de ses *propres* dessins, les croquis...(Le nouvel obs. , n°1349, p. 129).

Il nous semble qu'aucun élément au niveau du sens de *Propre* 1, c'est-à-dire, "Qui n'a aucune trace d'ordure.", ne justifie la position de cet adjectif par rapport au substantif qu'il caractérise. Il en va de même pour le second. Il existe donc deux sens de *Propre* que l'on peut identifier aux différentes distributions ci-dessus, étant entendu qu'elles ne sont pas sémantiquement motivées.

Cependant, il est difficile de soutenir, pour tous les cas où la distribution est liée à une motivation sémantique, que le sens des mots demeure le même. C'est pourquoi, nous proposons comme contre-exemple l'adjectif *Fier* dans les emplois suivants :

1. Tu dois être *fière*. (T. B. J. , L'enfant de s. , p. 26).
2. Mon père peut être *fier* de moi maintenant.(R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 13).

L'on peut affirmer, si l'on tient compte du contenu suivant de *Fier* 2, "Qui a de la joie, de la satisfaction de quelqu'un ou de quelque chose", que son environnement est motivé par son sens. En effet, le sens de *Fier* 2 implique au niveau de l'énoncé, la présence de l'objet de la satisfaction en surface ou en structure profonde. Cet objet est traduit par l'expansion sous forme de syntagme prépositionnel.

<sup>102</sup>Ducrot (O.) [1975] "Je trouve que" dans Semantikos, 1, p. 65.

Pourtant, l'on n'a pas le sentiment de faire la même chose en distinguant *Fier* 1 (sans expansion) de *Fier* 2 (avec une expansion). D'ailleurs, même si l'on arrive à prouver que le contenu de *Fier* 1, "Qui a un vif sentiment de sa dignité, de son honneur" implique "avoir de la satisfaction de quelqu'un, notamment, de soi-même", cela ne minimiserait pas pour autant les distinctions que nous venons de faire.

Donc, nous en déduisons que ce critère est trop restrictif pour un phénomène aussi complexe que celui de la polysémie.

### 1.2.2. Le point de vue de J. L. Austin

La conception de J. L. Austin est encore plus restrictive que celle d'Oswald Ducrot. En effet, selon lui, un mot ne peut être qualifié de polysémique que si chacun de ses sémèmes est présent, quel que soit l'environnement linguistique dans lequel il se trouve. C'est du moins ce qui se dégage de l'analyse qu'il fait du verbe "Percevoir" : "Tout d'abord, s'il y avait réellement deux sens de "Percevoir" on s'attendrait naturellement à ce que « Percevoir » puisse figurer avec chacune de ses constructions de telle sorte qu'il semble qu'il vaudrait mieux dire que les implications de « Percevoir » peuvent varier en fonction des différences de construction plutôt que de dire qu'il y a deux sens de « Percevoir ».<sup>103</sup>

Finalement, ce critère ne prend en compte que les cas où il est impossible d'inférer tel ou tel sémème du contexte du mot. Il est si restrictif que même les homonymes dont la différence sémantique est indéniable ne peuvent lui résister. En effet, l'analyse distributionnelle des homonymes permet également de noter une différence au niveau des relations syntagmatiques qu'ils entretiennent<sup>104</sup>. L'on parle, par exemple, de « faire la grève » lorsque ce mot signifie "cessation de travail" et

<sup>103</sup> Austin (J. L.) [1971] Le langage de la perception, p. 115.

<sup>104</sup> Tutescu (M.) [1974] op cit, p. 103.

"d'aller sur la grève" quand il s'agit d'un terrain en bordure de mer. Or, il est clair que cette différence est l'expression de deux véritables sens et non de simples implications contextuelles.

Par conséquent, nous considérons ce critère comme non représentatif des faits sémantiques, en général. Aussi curieux que cela puisse paraître, le rôle monosémisateur du contexte, très important dans la communication linguistique, n'est pas pris en compte par J. L. Austin .

### I. 3. Existence de synonymes qui ne sont pas synonymes entre eux

Ce critère est admis par des linguistes comme U. Weinreich qui soutiennent que pour prouver le caractère polysémique d'un mot, il suffit de trouver dans la langue, des synonymes différents pour chacun de ses sémèmes. C'est ce qu'atteste la règle suivante : "L'article du dictionnaire sera désigné comme ayant deux significations distinctes W1 et W2, si et seulement si, il existe dans la langue une signification Z1 d'un article Z qui est synonyme avec W1 et qui n'est pas synonyme avec W2".<sup>105</sup>

En effet, il est possible de relier chaque sémème de vocables dits polysémiques à des synonymes différents. Les dictionnaires usuels en témoignent suffisamment pour que l'on n'ait pas à en douter. Mais nous tenons tout de même à illustrer ce fait par l'analyse des phrases suivantes :

1. Je vois que ma mère est clairement *folle* . (M. D. , L'amant, p. 40).

2. ...délai complètement *fou* que se sont donné cinq industriels.(Libér., 23 Janv. 1990, p. 11).

L'adjectif peut être paraphrasé par " aliénée", dans le premier exemple, et par "absurde" dans le second. Par ailleurs, il est impossible de dire, si l'on s'en tient au sens des phrases, "ma mère est clairement absurde" et un "délai complètement aliéné". Cela signifie donc que cet adjectif est synonyme avec deux mots

<sup>105</sup>Todorov (T.) [1966], op cit, p. 20.

sémantiquement différents. Une telle possibilité atteste, dans la conception d'U. Weinreich, de sa nature polysémique.

Cependant, le problème est que ce critère se fonde sur un fait sémantique assez instable. Comme nous venons de le voir, les synonymes sont le plus souvent contextuels. A. Rey affirme même qu' "il n'y a pas de synonymes absolus, dès l'instant que l'on fait intervenir les relations syntagmatiques et en discours, les "effets de sens", "les connotations",...etc".<sup>106</sup>

Autrement dit, la distribution des synonymes n'est pas identique. C'est pourquoi les commutations de synonymes sont possibles dans certains environnements et impossibles dans d'autres, comme nous le voyons à cette seconde analyse :

1. ...l'adoption en tant que principal document du congrès était toujours l'objet (...) d'*âpres* discussions. (Libér., 23 Janv. 1990, p. 17).

2. Des pommes *âpres* complétaient le dessert. (T. M., Le pain de p., p. 36).

3. ...l'adoption...était toujours l'objet (...) de *violentes* discussions.

4. \*Des pommes *violentes* complétaient le dessert.

L'on constate, par rapport à ces commutations, (possibles pour le troisième exemple et cause d'anomalie pour le quatrième) que l'adjectif *Après* est synonyme de *violent* uniquement dans un certain type de contexte, ou alors, quand il signifie, dans un environnement précis, la même chose que le second.

Par ailleurs, cette variation distributionnelle vient probablement du fait que les mots-synonymes sont eux-mêmes sujets au phénomène de la polysémie. En effet, des adjectifs aussi différents que *Beau*, *Bon*, *Grand* et *Gros*, par exemple, sont parfois synonymes à cause du caractère variable de leur contenu sémantique. C'est ce

---

<sup>106</sup>Rey (A.) [1969], *ibid*, p. 20.

qu'indiquent les phrases suivantes qui ont le même sens ou tout au moins les mêmes implications :

1. Une fois je les avait laissés partir et j'avais reçu une *belle* correction. (R. O. K. , Lérionka écol. mas., p. 11).
2. ...j'avais reçu une *bonne* correction.
3. ...j'avais reçu une *grande* correction.
4. ...j'avais reçu une *grosse* correction.

En réalité, la limite du critère de la relation synonymique réside en ce qu'il est tout à fait possible, étant donné le caractère polysémique des mots, de choisir le même synonyme pour une expression située dans des contextes différents et ayant des sens distincts.

Considérons par exemple, les deux phrases ci-dessous :

1. ...j'avais reçu une *belle* correction.
2. De ses deux mains, deux *belles* mains d'étrangleur, il le souleva... (G. B. , Les mens. de la n. , p. 95).

L'on a déjà noté que l'adjectif présent dans le premier exemple peut être paraphrasé par *Bon*. Ce dernier peut également commuter avec *belles* dans le second exemple sans pour autant modifier le sens de la phrase : "...deux *bonnes* mains d'étrangleur...".

L'objection que l'on peut faire est que cette limite n'en est pas vraiment une puisqu'il est possible de trouver un synonyme de *belle 1* qui ne soit pas en rapport de synonymie avec *belle 2*. A cela, nous répondons que nous souhaitons montrer ainsi, les difficultés qui peuvent surgir quand il s'agit de prouver le caractère polysémique d'un mot par un autre qui l'est également. C'est le même problème qui se pose au niveau du critère lié à la relation antonymique des mots à plusieurs sens.



#### I. 4. Existence d'antonymes qui ne sont pas antonymes entre eux

Le critère de la relation antonymique est presque similaire au précédent. En effet, les linguistes qui l'admettent considèrent qu'un mot est polysémique si ses différents sémèmes peuvent être reliés à des antonymes distincts. En d'autres termes, le rapport entre chaque sens et un antonyme particulier suffirait à justifier la nature polysémique du mot. O. Duchacek confirme cette règle quand il souligne que "les mots polysémiques peuvent avoir des antonymes à toutes leurs acceptions, ce qui est relativement rare, à quelques unes de leurs acceptions, ou à une seule".<sup>107</sup>

Si l'on en croit les analyses qui suivent, ce critère est bien conforme au phénomène de la polysémie.

Soient les phrases ci-dessous :

1. Il est devenu un garçon *froid*. (T. M. , Le pain des p. ,P. 24).
2. La viande avait été rôtie et elle est maintenant *froide*.(R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 86).
3. Chaque baptême fut une cérémonie silencieuse et *froide*.(T. B. J. , L'enfant de s. , p. 19 ).

Dans ces contextes, l'adjectif peut avoir comme substituts antonymiques les mots suivants : "Chaleureux" (1. ...Un garçon *chaleureux*...), "Chaud" (2."La viande est ...*chaude*...") et "Animé" (3." ...une cérémonie...*animée*..."). La différence sémantique qui existe entre les antonymes de *froid* serait l'expression de celle de *froid* 1, *froid* 2 et *froid* 3.

Par conséquent, cette différence entre antonymes justifie la polysémie de l'adjectif. De même pour l'adjectif *Plat* dans les contextes suivants :

1. ...talons *plats*
2. ...cheveux *plats*.

<sup>107</sup>Duchacek (O.) [1965] "L'antonymie" dans Cahiers de lexicologie, 6, p. 57.

Dans le premier, il est contraire à "élevés" et dans le second, à "gonflants". Ces antonymes traduisent ainsi deux sens distincts de *Plat*.

Cependant, le fait est que ce critère se fonde sur un phénomène aussi complexe que la polysémie elle-même. Il suffit, pour s'en convaincre, de se référer aux définitions qu'en donnent O. Duchacek et A. Rey. Le premier soutient que l'antonymie est "le rapport (généralement binaire) entre les mots dont au moins les dominantes sont contraires".<sup>108</sup> Quand à A. Rey, il affirme que "l'antonymie (...) confondue avec l'opposition, recouvre des relations différentes: complémentarité des termes contradictoires(...) et opposition graduelle des termes contraires ».<sup>109</sup>

Il ressort de ces définitions que l'antonymie est liée à la fois aux questions d'incompatibilité stricte et de simple opposition entre mots; la seconde étant plus représentative du phénomène que la première.

En effet, l'antonymie est le plus souvent partielle, tout comme la synonymie, de sorte que les mots en relation d'antonymie peuvent se retrouver synonymes. Or, l'on sait que cette dernière relation implique une convergence de champs sémantiques. Une telle situation est susceptible de mettre en cause la différence sémantique que l'on établit entre les antonymes.

Prenons, par exemple, les adjectifs "*Chaleureux*", "*Chaud*" et "*Animé*" que nous avons préalablement posés comme antonymes. Ils acceptent les définitions suivantes :

*Chaleureux* ⇔ "Qui manifeste de la chaleur, de l'animation".

*Chaud* ⇔ "Où il y a de l'animation, de la passion".

*Animé* ⇔ "Qui est plein de vivacité".

Ces définitions indiquent que ces mots sont synonymes. Autrement dit, une dominante du mot, comme l'a souligné O. Duchacek, peut être retenue par un

<sup>108</sup>Duchacek (O.), *ibid*, p. 56.

<sup>109</sup>Rey (A.), *ibid*, p. 20.

certain contexte et une autre, par un emploi différent, créant ainsi un rapport d'antonymie ou de synonymie selon les choix que l'on fait.

Par ailleurs, ces différentes paraphrases du mot polysémique peuvent entraîner une certaine confusion entre ce qui n'est en fait qu'une simple variante référentielle et les véritables cas de changement sémantique. Si l'on considère, par exemple, des contextes comme "Un matelas *mou*" et "Du beurre *mou*": *mou* 1 peut être paraphrasé par "*moelleux*" qui signifie "Qui est doux au toucher, qui s'enfoncé agréablement". Quant à *mou* 2, il est paraphrasable par "*ramolli*", lequel a le sens de "rendu moins dur".

L'on conviendra qu'il existe une différence entre deux emplois de cet adjectif, car si "*ramolli*" implique "*moelleux*", ces mots ne sont pas pour autant équivalents. Néanmoins, il est possible de leur donner une définition conjointe, à savoir, "Qui cède facilement à la pression". Le problème se pose également pour *Doux*, par exemple : "Une lumière *douce*" est paraphrasable par "Une lumière *tamisée*" et "Un hiver *doux*" par "Un hiver *clément*." Cependant, cette différence de synonymes disparaît lorsque l'on réalise que *doux* 1 et *doux* 2 peuvent être définis par "Qui épargne des sensations violentes ou désagréables".

Ces faits indiquent donc que le critère de l'existence de synonymes ou d'antonymes pose le problème de la polysémie sans limite. Wagelas (cité par A. Kibedi Varga) affirme justement à propos des synonymes, qu'"il est question de peindre une pensée, de l'exposer aux yeux de l'esprit. La première parole a déjà escauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle représente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau qui achève l'image"<sup>110</sup>. Cela implique que toutes les nuances occasionnées par la sélection de différents référents risquent d'apparaître comme l'expression de plusieurs signifiés. Il nous semble que c'est dans ce cas seulement qu'il serait judicieux de parler de valeurs d'emploi et non de sens.

<sup>110</sup>Kibédi Varga (A.) [1973] "Synonymie et antithèse" dans *Poétique*, 15, p. 312.

Aussi, serait-il souhaitable, pour des lexèmes dont le degré de polysémie est très élevé, de se fonder sur des critères non aléatoires. Même si, d'après T. Todorov, ces faits sémantiques doivent trouver des solutions complémentaires et non isolées,<sup>111</sup> nous pensons que les critères les plus représentatifs sont ceux qui s'appuient sur des éléments internes au phénomène lui-même.

## II. LE CRITERE INTERNE DE LA POLYSEMIE : L'EXISTENCE DE SEME(S) COMMUN(S)

Bon nombre de linguistes reconnaissent l'existence d'une identité sémique entre les sémèmes de vocables polysémiques. Cependant, les implications de ce critère diffèrent selon la conception qu'ils ont du signifié.

En effet, les différentes conceptions du signifié ont donné naissance à deux types de traitement de la polysémie. La première est celle que R. Martin présente ainsi : "pour beaucoup, le signifié est par nature monosémique, et c'est décrire le référent que de dégager la multiplicité polysémique. Un signifié unique de grande généralité permettrait à "*couler*", à "*changer*" ou à "*apprendre*" de s'adapter à des contextes extrêmement divers et de livrer des nuances de significations aussi variables que les contextes eux-mêmes".<sup>112</sup>

La seconde conception est admise par les linguistes qui considèrent que la polysémie met en jeu plusieurs signifiés dont l'intersection n'est jamais nulle. Autrement dit, ce qui n'est que simple valeur d'emploi est considéré par certains comme l'expression de la variabilité du signifié. Laquelle de ces deux conceptions s'applique le mieux à la polysémie des adjectifs non dérivés ? C'est la question à

<sup>111</sup>Todorov (T.), op cit, p. 17.

<sup>112</sup>Martin (R.) [1979] "La polysémie verbale, esquisse d'une typologie formelle" dans Travaux de linguistique et de littérature, p. 259.

laquelle nous devons répondre avant d'aborder celle des distinctions que l'on peut faire entre la polysémie et les autres phénomènes linguistiques que l'on a évoqués.

## II.1. La nature de l'identité sémique

### II.1.1. L'existence du noyau sémique

Le critère du noyau sémique prend sa source dans la conception guillaumienne du signe linguistique. Selon cette théorie, "un signe totalise en lui-même un signifiant et un signifié de puissance qui lui est attaché de façon permanente. (...). Le signifié de puissance, réalité inconsciente de l'ordre du virtuel, devient actuel par effet de discours. Capable d'un seul type d'actualisation, le signe est un "polysème"<sup>113</sup>

Il ressort de cette définition que la polysémie résulte de la manifestation discursive du signifié de puissance sous forme de plusieurs signifiés d'effets, ou encore, "d'un invariant qui s'actualise dans des valeurs d'emploi".<sup>114</sup>

Ainsi, le noyau sémique commun aux différents sèmes d'un vocable polysémique est considéré comme un ensemble de sèmes virtuels qui peuvent être dégagés à partir de n'importe quel contexte de ce vocable.

Examinons, pour illustrer ce critère, les différents exemples ci-dessous :

1. Un *riche* commerçant comblé par cette naissance. (T. B. J. , La nuit s. , p. 27).
2. Que je soit féconde et *riche* en enfants. (A. K. , Les soleils de ind. , p. 48).
3. La *riche* langue française qu'emploie avec génie monsieur Agboko. (H. C. , Azizah de N. , p. 87).
4. Mais je me sentais mal à l'aise dans ce salon trop *riche*... (S. de B. , La force des choses, p. 26).

<sup>113</sup>Picoche (J.) [1986] Structures sémantiques du lexique français, p. 8.

<sup>114</sup>Tutescu (M.), *ibid* p. 105.

Soient  $\Sigma 1$ ,  $\Sigma 2$ ,  $\Sigma 3$  et  $\Sigma 4$ , les différentes lectures de *riche* :

$\Sigma 1$  : "Qui a de l'argent en abondance."

$\Sigma 2$  : "Qui a ou contient beaucoup de..."

$\Sigma 3$  : "Qui contient de nombreux éléments."

$\Sigma 4$  : "Qui annonce ou suppose la richesse."

Pour tous ces sémèmes, l'on retrouve d'une manière implicite l'ensemble des sèmes suivants : "Qui a quelque chose en abondance". Cet ensemble constitue le noyau sémique. Il s'agit, en fait, du signifié que ces différentes lectures impliquent.

L'on pourrait également se référer à l'exemple du substantif "Guide" analysé par M. Tutescu : qu'il soit question d'"une personne qui accompagne pour montrer le chemin", de "celui ou celle qui conduit d'autres personnes dans la vie, les affaires" ou d' "ouvrage contenant des renseignements utiles", tous ces sens peuvent être généralisés par celui-ci : "Dont le but est de donner des renseignements utiles".<sup>115</sup>

Par ailleurs, toujours dans l'optique du signifié unique, l'on considère qu'il est possible de dériver, à partir du noyau sémique commun, les autres sémèmes. Ainsi, ces lectures ne seraient rien d'autre que les valeurs prises par le signifié basique, selon les contextes d'emploi du mot. Quand *riche*, par exemple, se situe dans un contexte où il s'agit de "biens matériels d'une personne", le noyau sémique s'actualise sous la forme du sémème suivant : "Qui a de l'argent en abondance".

Ces faits indiquent, par conséquent, que la présence d'un noyau sémique est bien une caractéristique du phénomène de la polysémie. Toutefois, pour être représentatif de ce phénomène, les critères que l'on adopte doivent caractériser tous les cas de polysémie que l'on rencontre. Dès lors que l'on pense à une conception

---

<sup>115</sup>Tutescu (M), op cit, p. 105.

générale, l'idée du noyau sémique comme fondement de toutes les autres constructions semblent ne plus convenir et nous allons voir pourquoi.

### II.1.2. L'existence d'au moins un sème commun

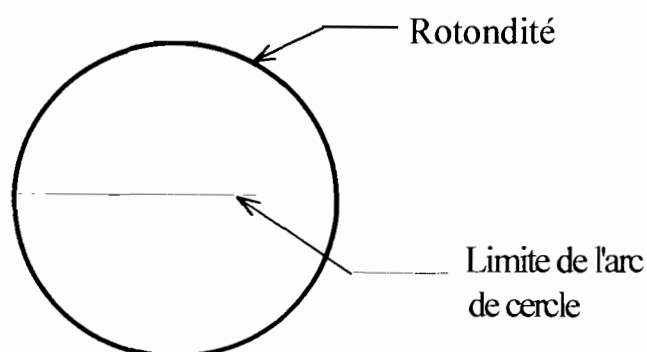
Reconnaître l'existence d'un noyau sémique implique l'idée de l'existence de plusieurs sèmes communs aux différents sémèmes du mot polysémique, mais c'est le seul rapprochement que l'on peut faire entre les deux conceptions.

En effet, il est difficile de concevoir, pour certains cas de polysémie, l'existence d'un noyau sémique entre les sémèmes.

Analysons, par exemple, l'adjectif *Rond* employé dans les contextes ci-dessous suivis de leurs lectures respectives :

1. Un ballon *rond*  $\Leftrightarrow \Sigma 1$  : "Dont la forme extérieure constitue une circonférence"
2. Un dos *rond*  $\Leftrightarrow \Sigma 2$  : "Qui forme un arc de cercle."
3. Une main *ronde*  $\Leftrightarrow \Sigma 3$  : "Qui est charnu, sans angles."
4. Un homme *rond*  $\Leftrightarrow \Sigma 4$  : "Qui agit avec franchise, simplicité."

Pour déterminer le sème commun à tous ces sémèmes, l'on peut partir de l'image de la rotondité que nous représentons par le schéma suivant :



L'on constate que tous les sémèmes de l'adjectif sont marqués par cette image de la rotondité, d'une manière explicite ou implicite. Elle existe à travers les sèmes suivants des trois sémèmes: "circonférence", "arc de cercle" et "sans angles". Quant au dernier sémème, l'on peut supposer qu'il se fonde sur la ressemblance qui existe entre l'aspect formel et sans détour du cercle et l'idée de franchise. Cependant, il est difficile de déterminer, malgré ce lien entre les sémèmes, un noyau sémique commun à partir duquel l'on dériverait les autres sens.

Il est évident que le contenu du mot polysémique comprend un certain nombre de sèmes disponibles dont un seul ou plusieurs constitue(nt) l'intersection entre ses différents sémèmes. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec P. Charaudeau quand il soutient que, "...chaque emploi a un sens structurel original. Mais si l'on considère la totalité de ces emplois, on obtient une "architecture" dont le point de convergence des différents liens sémantiques est un "noyau" où l'on retrouve quelques "traits".<sup>116</sup>

Considérons, par exemple, les différents contextes de l'adjectif Blanc qu'il analyse:

- \_ Une feuille *blanche* (non écrite).
- \_ Des draps *blancs* (non colorés), (non sales).
- \_ Un mariage *blanc* (non valide).
- \_ Une voix *blanche* (sans tonalité).

Les sèmes entre parenthèse indiquent que l'adverbe de négation "non" ou l'idée d'absence constitue le lien entre les sémèmes.

Par ailleurs, chaque sémème privilégie un sème précis. Le premier, par exemple, a comme sème dominant "l'écriture" et le second, "la couleur".<sup>117</sup> En modifiant ainsi la dominante, ces sémèmes se particularisent. Donc, l'on considère que la polysémie est un phénomène qui réunit à la fois une unité et une différence

<sup>116</sup>Charaudeau (P.), *ibid*, p.24-25.

<sup>117</sup>L'on pourra également se référer aux analyses de Duchacek (O.) [1973] "Sur le problème de l'analyse componentielle" dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XI,1, pp. 25-29.



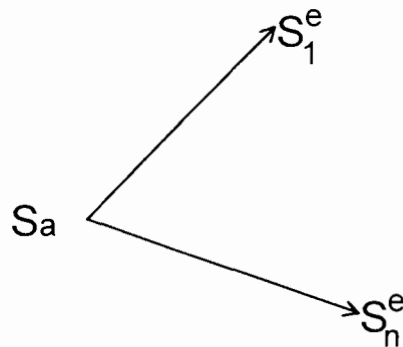
sémantique. En d'autres termes, un signifiant sera appelé polysème si ces différentes lectures possibles convergent vers un ou plusieurs sèmes communs. Ce critère paraît sans doute simpliste, mais il a l'avantage d'être plus représentatif.

En outre, parler de noyau sémique signifie que l'on réduit le phénomène à l'unité sémantique uniquement. Or, que l'on considère qu'il s'agit de simples valeurs d'emploi ou de véritables signifiés, l'on ne peut nier leur différence.

Comparons à présent la polysémie et les autres phénomènes linguistiques.

## II.2. La polysémie et l'homonymie

Les travaux abondent sur la distinction entre l'homonymie et la polysémie, car il existe une ressemblance entre ces deux phénomènes. La preuve est qu'il est possible de les représenter par un même schéma :



En effet, qu'il s'agisse de polysémie ou d'homonymie, le problème se situe au niveau de la possibilité pour un signifiant unique d'avoir plusieurs signifiés. Mais une analyse plus approfondie des deux phénomènes permet de se rendre compte de la profonde différence qui existe entre eux.

### II.2.1. Distinction sémantique

L'on a mis en relief le fait que la polysémie se caractérise également par l'existence d'une disjonction partielle entre les différents signifiés du mot. Cette caractéristique la différencie de l'homonymie, car la disjonction est totale pour cette dernière.<sup>118</sup> Considérons, par exemple, les définitions du substantif *Baie* :

$\Sigma 1$  : "Ouverture pratiquée dans un mur ou dans un assemblage de charpente pour faire une porte, une fenêtre" (Une *baie* vitrée).

$\Sigma 2$  : "Fruit indéhiscent dont le péricarpe entièrement charnu renferme des grains ou pépins" (Les oiseaux mangent les *baies*).

La différence entre les sèmes dominants "ouverture" et "Fruit" indique d'emblée, une disjonction sémémique. Mais ce critère, comme on l'a vu, n'est pas suffisant pour valider la thèse d'un cas de polysémie ou d'homonymie. La principale démarche consiste à déterminer au moins un sème commun aux deux sémèmes puisque "la polysémie suppose une cohérence sémique qui manque aux homonymes considérés les uns par rapport aux autres".<sup>119</sup> Les sémèmes, ci-dessus, ne pouvant être reliés par un ou plusieurs sèmes, *Baie 1* et *Baie 2* seront considérés comme des homonymes. En dehors de la forme de leur signifiant, ils n'ont aucun lien.

Il existe de nombreux exemples d'homonymes comme *Marche 1* qui signifie "Province frontière d'un état" et *Marche 2*, dont l'un des sens est "Un endroit où se pose le pied"; ou encore, comme *Souci 1*, équivalent d'"un état d'esprit" et *Souci 2*, désignant une plante. L'analyse de leurs signifiés atteste qu'il n'y a aucun rapport sémantique entre eux.

Cependant, la conception d'après laquelle on appelle homonymes les mots qui n'ont aucun sème en commun n'est pas toujours satisfaisante.

<sup>118</sup>Larochette (J.) [1967] "La signification" dans *Linguistica antverpensia*, 1, p. 77.

<sup>119</sup>Galmiche (M.) [1975] *Sémantique générative*, p. 50.

En effet, les sèmes de *Baie 3*, "échancrure" et "entrée", constituent une communauté sémique par rapport au sémème de "*Baie 1*", que nous avons déjà analysé. En effet, les sèmes de ce dernier (ouverture ...dans un mur) traduisent également l'idée de découpage. Et pourtant, le petit Robert les présente comme des homonymes.

Autrement dit, cette distinction suit d'autres critères que celui de l'existence ou non d'un ou de plusieurs sèmes communs entre les sémèmes.

En effet, certains se fondent sur des critères dérivationnelles pour distinguer les homonymes des polysèmes. Ainsi, ils en arrivent à poser par exemple l'existence de deux homonymes, *Juste 1* et *Juste 2*, car le premier permet d'obtenir le dérivé "*Justice*" et le second, "*Justesse*". De même pour "*Propre 1*" et "*Propre 2*", il s'agit d'homonymes à cause de leur différence dérivationnelle ci-dessous :

*Propre 1* ⇒ "Propreté"

*Propre 2* ⇒ "Propriété"

Or, dès lors que l'on admet un tel critère, la distinction moyennant le sème commun disparaît. L'on est d'avis que la solution serait d'admettre que si le lien entre les sémèmes d'homonymes existe parfois, il n'est guère présent à l'esprit des sujets parlants, contrairement aux polysèmes. En effet, lorsque l'on emploie un adjectif comme *Fin*, par exemple, dans un énoncé comme "...un petit tas de cendre *fine*..." (T.M. , Le pain des p. , p. 153), l'on est conscient de l'existence d'autres sens possibles que celui qui se dégage de ce contexte, c'est-à-dire "Dont les éléments sont petits". L'on pense que le sujet parlant a le sentiment d'employer le même mot pour traduire des signifiés différents. En revanche, ce sentiment disparaît lorsqu'il s'agit d'homonymes .

par conséquent, aussi bien pour "*Cuisinière*" que pour "*Juste*", l'on considère que ce sont des mots polysémiques uniquement et non des homonymes, car le lien entre les divers sémèmes est synchroniquement présent dans la conscience collective, même s'il ne se pose pas comme un obstacle.

## II.2.2. Distinction lexicographique

### II.2.2.1. Les entrées en dictionnaire

Les entrées en dictionnaire diffèrent selon que l'on a affaire à un mot polysémique ou à un homonyme. En effet, "lorsque deux entrées distinctes sémantiquement sont identiques graphiquement, on dit qu'elles sont homonymes. Lorsque la même entrée recouvre des sens différents, on dit que le mot est polysémique".<sup>122</sup>

Cela signifie donc que les lexicographes respectent la tradition d'après laquelle les homonymes sont des mots différents même s'ils sont graphiquement identiques, et le vocable polysémique, l'expression de la multiplicité sémantique d'un seul signifiant. Ainsi, l'on observera deux entrées pour *Grève* ou trois pour *Baie* à cause du nombre de leurs sémèmes. Quant aux mots polysémiques comme *Simple*, *Grave*, *Ravir* et *Frais...*, ils n'ont qu'une seule entrée, sauf en cas de double utilisation.

Considérons, par exemple, le dernier adjectif ci-dessus, à travers les phrases suivantes :

1. Elle sort très peu d'argent *frais*. (P. B., Les dents de la m., p. 472).
2. Il faut rester *fraîche* et bien coiffée. (M. D., La chaîne, p. 134).
3. Villa et château, par leurs *frais* d'entretien et de personnel...(cf article sur *frais*, n. m du petit Robert 1).

Ces différents emplois de l'adjectif donnent respectivement les sémèmes suivants :

- Σ1 : "Qui est nouvellement reçu".
- Σ2 : "Qui est resté intact, ou a retrouvé sa vitalité".

<sup>122</sup>Dubois (J.) & Dubois (C.) [1971] Introduction à la lexicographie, p. 67.

$\Sigma 3$  : "Dépenses occasionnées par une opération quelconque".

L'on constate qu'il est possible de compléter  $\Sigma 1$  de la manière suivante : "Qui est nouvellement reçu et qui a gardé ses qualités". L'on en déduit que les deux premiers sémèmes ont en commun l'idée de conservation. Par ailleurs, la relation métaphorique qui existe entre ces sémèmes nous conforte dans l'idée qu'il s'agit du même signifiant.

En outre, aucune communauté sémique ne permet d'établir une relation entre le dernier sémème et les deux précédents. C'est le cas de l'homonymie stricte qui ne laisse place à aucun doute. Ces faits indiquent donc que *Frais* est à la fois polysémique et homonymique. D'où les deux entrées qu'il a en dictionnaire.

Cependant, les différentes entrées ne sont pas toujours le reflet d'une distinction sémantique radicale. Dès l'instant où le mot fait partie de plusieurs catégories lexicales, les lexicographes lui attribuent des entrées différentes. En ce qui concerne l'exemple que l'on vient d'analyser, le changement de catégorie peut être considéré comme la marque d'une homonymie : l'adjectif *Frais* est en relation d'homonymie avec le substantif *Frais* (nom masculin pluriel.). De même pour l'adjectif *Bon* et le substantif masculin *Bon*.

Comparons à présent les sémèmes ci-dessous de *Frais* :

$\Sigma 1$  : "Qui est légèrement froid". (Ex : L'air était *frais*).

$\Sigma 2$  : "A l'heure où il fait frais, dans un endroit où il fait frais". (Ex : à la *fraîche* [locution adverbiale]).

L'on remarque que *Fraîche* (nom féminin) occupe une entrée différente de celle de l'adjectif dans le petit Robert. Or, il est évident que les deux sémèmes ci-dessus ont des sèmes communs. L'on devrait, par conséquent, admettre une seule entrée pour ces distinctions sémantiques qui ne sont que partielles.

En fin de compte, les exigences lexicographiques priment face aux problèmes de sens.

### 11.2.2.2. La distribution du mot

Certains auteurs proposent de distinguer les homonymes des polysèmes en insistant sur leur différence distributionnelle. C'est ce que suggèrent les propos suivants : "Le dictionnaire distingue les unités homonymiques par leur comportements contextuels différents..."<sup>123</sup>

Ailleurs, L. Picabia affirme que "Dans la mesure où un adjectif s'intègre dans deux constructions différentes, il est convenu de dire que deux adjectifs sont en jeu, car bien que les sens soient très voisins, les liens unissant les différentes constructions ne sont pas évidents. On convient alors de dire qu'il y a deux adjectifs "Digne".<sup>124</sup>

nous ne nions pas le fait que chaque homonyme se caractérise par un environnement linguistique particulier. Nous l'avons vu, d'ailleurs, lorsque nous tentions de montrer que la distinction entre l'homonymie et la polysémie coïncidait parfois avec une différence de catégorie lexicale. Il est évident que deux mots appartenant à des catégories distinctes ne peuvent avoir le même fonctionnement syntaxique.

Par ailleurs, même les homonymes faisant partie d'une seule catégorie lexicale présente une différence distributionnelle. L'on a vu, par exemple, que l'on parle de "faire la grève" quand ce substantif signifie "cessation de travail" et d'"aller sur la grève" d'après le sémème "Terrain plat situé au bord de la mer...". Le premier peut entrer dans une forme accusative tandis que le second subit constamment la fonction locative.

Dans tous les cas, accepter un tel critère présente un inconvénient important, à savoir celui de voir des cas de polysémie évidente basculer du côté de l'homonymie. C'est le fait illustré par le substantif "*Cuisinière*" que l'on a évoqué dans l'introduction générale. En effet, M. Tutescu pose comme homonymes *Cuisinière* 1 et *Cuisinière* 2,

<sup>123</sup>Dubois (J.) & Dubois (C.), *ibid*, p. 71.

<sup>124</sup>Picabia (L.), *ibid*, p. 100.

car le premier apparaît dans une distribution comme "La cuisinière était enrhumée" et le second, dans un environnement du type "La *cuisinière* était émaillée". Que l'un soit marqué par le sème "humain" et l'autre sème "objet" serait une raison suffisante pour les définir comme des homonymes.

Or, la plupart des analyses distributionnelles attestent que la changement sémantique, quel qu'il soit, se reflète à travers une variation contextuelle.<sup>125</sup>

par conséquent, ce type de distinction entre homonymes et polysèmes est irrecevable. M. Galmiche semble d'accord sur ce point puisqu'il soutient que "si l'on oppose la polysémie à l'homonymie, l'on a affaire au sens, non aux origines des mots, ni à leur fonctionnement syntaxique".<sup>126</sup> Cela prouve encore que les véritables critères sont ceux qui ont trait aux signifiés des mots.

### II. 3. La polysémie et la synonymie

La synonymie est un phénomène que l'on pose généralement comme l'inverse de la polysémie. En effet, la polysémie se situe au niveau sémasiologique de la communication linguistique, c'est-à-dire, de la compréhension du message. La synonymie, en revanche, est le fait d'une démarche onomasiologique, donc, contraire à la précédente.<sup>127</sup> Qu'est-ce à dire ?

Au cours de ses opérations discursives, le locuteur a le choix entre plusieurs signifiants dont les propriétés sémantiques permettent de traduire plus ou moins sa pensée. Ainsi, selon l'idée à faire valoir, il choisira entre Bon, satisfaisant et excellent,

---

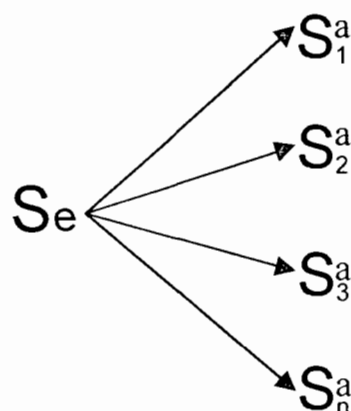
<sup>125</sup>Cf. I.1.

<sup>126</sup>Galmiche (M.), op cit, p. 46.

<sup>127</sup>Pottier (B.) [1987] op cit, p. 11.

par exemple, ou encore, entre Revue et Magazine. Cette opération se situe donc au niveau de la construction du message.

D'autre part, tandis que la variabilité à l'intérieur du signe linguistique se manifeste à travers la face "signifié" pour la polysémie, celle de la synonymie concerne le "signifiant". Le deuxième phénomène peut être représenté par le schéma suivant :



Nous rappelons que nous avons déjà évoqué le problème de la synonymie dans la justification du caractère polysémique des mots. Il s'agit, dans cette analyse, de comparer les deux phénomènes, comme nous l'avons fait avec l'homonymie.

Soient les contextes ci-dessous des adjectifs Pauvre et indigent :

1. On avait choisi une famille *pauvre*. (T. B. J. , L'enfant de s. , p. 19).
2. Ma *pauvre* grand-maman est folle... (A . , L'herbe bleue, p. 52).
3. On avait choisi une famille *indigente*.

Voici les sémèmes que l'environnement de ces adjectifs permet de dégager :

$\Sigma$  1 : "Qui manque du strict nécessaire".

$\Sigma$  2 : "Qui inspire de la pitié".

$\Sigma$  3 : "Qui manque des choses les plus nécessaires à la vie".

Il est tout à fait possible de traduire le deuxième sémème par "Qui souffre à cause d'un manque et inspire, par conséquent, de la pitié". Autrement dit, l'on peut considérer que Pauvre 1 et Pauvre 2 sont deux manifestations contextuelles d'un même signifiant.

Par ailleurs, l'on pourrait croire à l'existence d'une équivalence parfaite entre



$\Sigma 1$  et  $\Sigma 3$ . Mais ce serait incorrect. La relation synonymique, comme nous l'avons vu, est le plus souvent approximative. Cela signifie donc, que les synonymes traduisent la même idée, mais conserve une certaine spécificité. En effet, il est vrai qu'il existe une forte communauté sémique entre les mots en rapport de synonymie. "Manque" et "nécessaire", par exemple, constituent l'essentiel du premier sémème de pauvre et se retrouvent au niveau de la définition du synonyme indigent. Mais cette relation n'est pas parfaite, étant donné les implications suivantes :

$\Sigma 1 \Rightarrow$  Qui a des revenus très modestes.

$\Sigma 3 \Rightarrow$  Qui n'a guère de revenus.

Ces différentes implications sont le fait de sèmes complémentaires qui spécifient chaque parasynonyme. Dans le cas, par exemple, de Chaud (au sens de "Qui est à une température plus élevée que celle du corps") et de Brûlant, la spécificité réside en ce que le second mot comprend le sème "brûlure" en plus de ceux qu'inclut l'adjectif.

Ainsi, qu'il s'agisse de la polysémie ou de la synonymie, il existe une disjonction sémique, même si elle est très infime au niveau du deuxième phénomène. De cette disjonction provient la possibilité pour certains d'être plus expressifs que d'autres.

En fin de compte, tous ces phénomènes que l'on a analysés se rapportent d'une manière ou d'une autre à la polysémie. doit-on encore se demander si elle existe? il semblerait que oui puisque la question demeure.

#### **II.4. La polysémie, un fait de langue ou de parole ?**

Dans son analyse sur l'opposition qui existe entre la langue et la parole, K.Heger affirme que "pour tout phénomène observé sur le plan de la parole, il existe nécessairement un phénomène correspondant sur le plan de la langue, et pour tout phénomène dont on postule l'existence sur le plan de la langue, il faut postuler en

même temps la possibilité de l'existence de phénomènes correspondants observables sur le plan de la parole".<sup>128</sup>

Ces propos se justifient par rapport à la nature des relations qui existent entre les deux composantes de la linguistique que sont la langue et la parole. Il est donc essentiel de les définir, d'autant plus que l'on voudrait arriver à poser de manière définitive la polysémie comme un phénomène de langue. A ce sujet, la citation de K. Heger indique que la véritable question n'est pas de savoir où se situe la polysémie puisqu'admettre la thèse de son existence à l'un des niveaux revient à agir de même pour l'autre.

Toutefois, l'on conviendra que démontrer son existence au niveau de la langue ou de la parole implique que l'on reconnaît la réalité du phénomène.

#### **II.4.1. Les notions de langue et de parole**

En général, ces deux éléments sont analysés par les linguistes dans un rapport oppositif auquel l'on identifie d'autres oppositions, à savoir celles du code linguistique et du message, de la compétence et de la performance.<sup>129</sup>

L'on voudrait, non pas les redéfinir, mais rappeler les éléments essentiels qui permettent de comprendre pourquoi l'on est obligé de concevoir différemment le phénomène de la polysémie selon que l'on se trouve en langue ou en discours.

En effet, la langue depuis F. de Saussure se définit comme un ensemble de symboles et de règles de combinaison qui constituent la compétence linguistique des sujets parlants et dont on doit tenir compte dans la compréhension des messages.

---

<sup>128</sup>Heger (K.) [1967] « La sémantique de la dichotomie de langue et parole » dans Travaux de linguistique et de littérature, T.7,1,p.50.

<sup>129</sup>Heger (K.),ibid,p.50

Elle apparaît ainsi, comme un système virtuel et abstrait qui ne peut être véritablement appréhendé que lorsqu'il est actualisé.

par ailleurs, il est important de noter que la langue est « sociale dans son essence et indépendante de l'individu<sup>130</sup> ». Une telle remarque implique que les faits linguistiques relevant de la conscience collective des sujets parlants, tous les éléments considérés comme non individuels peuvent faire partie de leur compétence.

En revanche, la parole se définit comme un acte individuel qui relève de la performance du locuteur. Cet usage personnel n'est rien d'autre que l'actualisation des faits de langue. Ainsi se justifient les propos de K. Heger que l'on a cités, car l'une étant l'expression de l'autre dans un domaine différent, il est tout à fait logique de supposer que les phénomènes linguistiques existent au sein des deux. Mais la polysémie paraît plus complexe étant donné que l'on a, d'une part, les différents signifiés que recouvre le mot et d'autre part, le fait qu'en contexte, seul un sens est sélectionné. Dès lors, sa situation par rapport à la langue ou au discours devient essentielle.

#### II.4.2. La polysémie de langue

L'on constate que, conscient ou pas de la multiplicité des sens que peut avoir un lexème, le locuteur organise toujours systématiquement et sémantiquement son message de manière à en faciliter l'interprétation.<sup>131</sup>

Prenons, par exemple, la phrase suivante :

...annoncer à son grand ami le professeur, la magnifique nouvelle. (F. P., L'amour nu, p. 181).

Malgré le nombre important de sémèmes que l'on peut attribuer à cet adjectif, sa lecture n'est nullement liée à la taille et encore moins à l'idée de notoriété. Il a une valeur de superlatif qui indique une amitié très poussée. Ainsi, dès l'instant où le mot apparaît en contexte, il est théoriquement univoque.

Par conséquent, il est inutile de souligner que c'est sur cet argument que se fondent les linguistes pour défendre la thèse du caractère monosémique du signe

<sup>130</sup>Saussure (F.), op cit, p.37.

<sup>131</sup>Pottier (B.) [1987], op cit, p. 11.

linguistique. Mais l'on est d'avis que l'on confond simplement le niveau contextuel et le niveau de langue.

En effet, logiquement, la polysémie est inexistante au niveau du discours pour les raisons que l'on vient de souligner. Cependant, il suffit de considérer d'autres données pour comprendre qu'elle existe certainement à un niveau supérieur.

Prenons, par exemple, la phrase suivante que nous avons déjà analysé :  
Mon administrateur, au demeurant un *brave* homme mais pas un homme *brave*.

Cette phrase est très compréhensible et ne comprend aucune absurdité interne, car il s'agit de deux occurrences distinctives du même signifiant.<sup>132</sup>

Par ailleurs, cette opposition s'inscrit nécessairement en langue sous forme de sémèmes partiellement disjonctifs liés à des règles de combinaisons et à un ou plusieurs sèmes communs que l'on peut appréhender en termes de signifié de base sont traduits de manière implicite ou explicite à l'intérieur des différents sémèmes d'un même adjectif non dérivé.

L'on voudrait croire que la présence même de ce signifié de base et la nature des relations sémantiques qui existent entre les sémèmes sont les clefs d'une hiérarchisation possible entre eux.

---

<sup>132</sup>Heger (K.), op cit, p. 70.

## QUATRIEME CHAPITRE

### SUR LA HIERARCHISATION DES SEMEMES

Notre but dans ce chapitre est de tenter de hiérarchiser les sémèmes des adjectifs non dérivés, à partir des relations logiques qu'ils entretiennent. Notons que ces différents rapports sont étroitement liés au critère qui se fonde sur l'existence d'au moins un sème commun aux différentes définitions.

En effet, la détermination des différents types de polysémie dont il sera également question dans ce chapitre se justifie par rapport à un processus lié à la communauté sémique qui existe entre les sémèmes

Par ailleurs, nous tenons à souligner que la question de la hiérarchisation des sémèmes n'est guère nouvelle puisque les lexicographes l'ont déjà résolu à leur niveau. Ainsi, les différentes définitions apparaissent suivant l'ordre diachronique des principales, puis des secondaires. La présentation de ces dernières se fait " selon un ordre logique allant de la plus courante à la plus rare, du sens général au sens particulier, de l'usuel au technique.<sup>133</sup>

Cependant, il est incontestable que d'un point de vue synchronique, l'établissement d'un ordre sémémique paraît arbitraire. En effet, sur quels critères peut-on se fonder pour affirmer que l'extension de sens doit apparaître avant le sens métonymique ou métaphorique...? Les interrogations que suscite le problème ne manquent pas si l'on en croit les deux citations suivantes :

<sup>133</sup>Lenoble (M.) [1985] "Polysémie et lexicographie" dans La polysémie, de R. Yongen, p. 89.

"Par quelle acception commencer ? Dans quel ordre présenter les différentes acceptions ?"<sup>134</sup>

"En réfléchissant sur le substantif, j'en étais arrivé à la conclusion que seules les acceptions étaient ordonnées, pas le sens. Encore faut-il ajouter que rien au plan sémantico-logique ne permet d'opter pour la priorité de l'extension ou de la restriction de sens. Seule décision qui ne soit pas arbitraire, celle de faire figurer au départ, l'acception concrète".<sup>135</sup>

Donc, tous ces paramètres montrent qu'il serait ambitieux de vouloir hiérarchiser les sémèmes sur la base d'une simple distance sémantique. Mais la nature même des rapports entre les sémèmes des adjectifs non dérivés nous fait penser que cette approche peut se révéler constructive.

Aussi verrons-nous, au début, la typologie des relations logiques qui existent entre les différentes définitions des adjectifs non dérivés. Ensuite, l'on verra dans quelle mesure la distance sémantique entre ces sémèmes et l'acception dite concrète peut permettre cette hiérarchisation.

## **I. LA CARACTERISATION DES RELATIONS LOGIQUES ENTRE LES SEMEMES DES AND**

Dans ces travaux sur la logique du sens, R. Martin établit une typologie des relations logiques entre les définitions de vocables polysémiques.<sup>136</sup> Seulement, il est surtout question de polysémie substantivale et verbale. Les adjectifs non dérivés étant majoritairement très polysémiques, il nous a paru important de procéder à une

<sup>134</sup>Lenoble (M.), *ibid*, p. 88.

<sup>135</sup>Martin (R.) [1979] *ibid*, p. 260.

<sup>136</sup>Martin (R.) [1983] *ibid*, pp. 63-74.

validation des règles déterminées par R. Martin, afin de voir dans quelle mesure elles s'appliquent ou pas à eux.

Par ailleurs, la nature des relations entre les sémèmes a permis de faire une distinction fondamentale entre trois types de polysémie, celle dite d'acceptions, la polysémie de sens et celle que nous qualifions à notre tour de fausse polysémie.

## 1.1. La polysémie d'acceptions

L'on parle de polysémie d'acceptions lorsque les différents sémèmes d'un vocable entretiennent des relations de restriction, d'extension, des rapports métonymiques ou métaphoriques.

### 1.1.1. La relation de restriction de sens

Ce type de rapport se caractérise par l'addition de sèmes spécifiques au sein de l'un des sémèmes considérés. Ces sèmes se présentent comme la partie disjonctive entre les sémèmes et ils ont pour conséquence, une restriction de sens. Cette relation se formalise de la manière suivante :

$$\Sigma 2 \Leftrightarrow \Sigma 1 \wedge s_j^2 \wedge \dots$$

$$\Sigma 2 \Rightarrow \Sigma 1$$

Considérons par exemple, pour tester la validité de cette règle, les sémèmes de l'adjectif employé dans les phrases suivantes :

1. ...Saladin, *petit* et barbe sombre bien taillée... (Libér. , Janv. 1991, p. 7).
2. Elle allait encore à l'école comme une *petite* fille ? (F.P., L'amour nu ,p. 38).

$\Sigma 1$  : "Dont la taille est inférieure à la moyenne".

$\Sigma 2$  : "Qui n'a pas encore atteint sa taille, qui est jeune".

L'on conviendra que le deuxième sémème peut également se traduire de la manière suivante :

$\Sigma 2$  : "Dont  $s_1^2$  | la taille |  $s_2^2$  | est inférieure |  $s_3^2$  | à la moyenne |  $s_4^2$  | en raison de |  $s_5^2$  | sa jeunesse |  $s_6^2$  |".

Dès lors, l'on peut poser que  $\Sigma 2 \Leftrightarrow \Sigma 1 \wedge s_6^2$ . Cela signifie que le sème spécifique ajouté au sein du deuxième sémème, c'est-à-dire l'idée de jeunesse est l'élément qui restreint le sens de l'adjectif. Nous tenons à souligner que ce type de rapport est en général facile à déterminer lorsqu'il s'agit d'un adjectif de dimension comme c'est le cas pour *Petit*.

Mais la situation est différente pour les autres types d'adjectif. En effet, les sèmes restrictifs sont moins explicites à travers leurs sémèmes. Voyons par exemple, ceux de *Beau*, dans le contexte ci-dessous :

1. Les tableaux étaient *Beaux*. (F.P., L'amour nu, p. 125).

2. Je sais que vous êtes *belle*. (J. d'O., Tous les hom.en sont fous, p. 179).

$\Sigma 1$  : "Qui plaît à l'oeil".

$\Sigma 2$  : "Dont le physique et spécialement le visage répond à certains critères de beauté".

L'on constate qu'il n'existe aucun sème explicite commun à ces deux sémèmes et là réside la différence avec ceux que nous avons précédemment analysés. Or, si l'on veut soutenir l'idée d'un cas de polysémie, il est important de déterminer au moins un sème qui constituera l'intersection entre les sémèmes. Quant à la relation de restriction de sens, elle suppose que la totalité des sèmes du premier sémème se retrouve au sein du second.

Aussi, est-il nécessaire, dans les cas similaires à celui-ci, de reformuler l'un des sémèmes.  $\Sigma 2$  peut être redéfini ainsi : "Dont le physique et spécialement le visage plaît à l'oeil parce qu'il répond à certains critères de beauté". Cette définition est certes longue, mais elle a l'avantage de mettre au jour tous les sèmes implicitement présents dans la définition du mot.  $\Sigma 2 \Rightarrow \Sigma 1$ , car "répondre aux critères de beauté" implique



nécessairement "Plaire à l'oeil".

Donc, ces faits indiquent que la relation de restriction de sens a les mêmes caractéristiques quel que soit le vocable polysémique concerné.

### I.1.2. La relation d'extension de sens

La relation d'extension de sens, comme l'indique la règle ci-dessous, se fonde également sur une implication entre les sémèmes :

$$\Sigma 1 \Leftrightarrow \Sigma 2 \wedge S^1 \wedge s_i^2$$

$$\Sigma 1 \Rightarrow \Sigma 2$$

Soient les exemples suivants :

1. ...un *grand* arbre mort...(P.L.D., Opér. Bluew., p.135).
2. ...la réouverture d'un *grand* magasin. (Libér., 23 Janv. 1990, p. 11).

*Grand* est respectivement lié aux sémèmes ci-dessous :

$\Sigma 1$ : " Dont la hauteur dépasse la moyenne".

$\Sigma 2$  : "Dont l'ensemble des dimensions dépasse la moyenne".

Il est difficile de soutenir que  $\Sigma 1$  implique  $\Sigma 2$ , car dire d'un arbre qu'il est *grand* n'implique pas que l'ensemble de ces dimensions possède cette caractéristique. D'après ces sémèmes, nous pouvons poser qu'un sème de  $\Sigma 2$  est l'expression de la généralisation d'un sème contenu dans  $\Sigma 1$ . "La hauteur" étant implicitement contenu dans "l'ensemble des dimensions", l'on peut parler d'une substitution d'un sème généralisant à un sème spécifique et affirmer également que  $\Sigma 2$  comporte implicitement le premier sémème. En effet, "Dont la hauteur dépasse la moyenne, suppose que "La hauteur, la largeur, la superficie... dépassent la moyenne".

Pour montrer que les sémèmes entretiennent bien ce type de rapport, l'on propose également d'analyser l'adjectif *Faux* que nous avons déjà évoqué sous un angle différent.

Soient les sémèmes suivants :

$\Sigma 1$ : "Qui est contraire à la vérité" (*Perception fausse*).

$\Sigma 2$  : "Qui n'est pas ce qu'on le nomme" (*Faux blé*).

Pour faciliter l'analyse sémique, nous redéfinissons *Faux 2* par "Qui est contraire à sa nomination".

Grâce à cette définition, la relation entre les deux sémèmes paraît plus qu'évidente. Par ailleurs, si l'on tient compte du fait que la |vérité|, sème spécifique de  $\Sigma 1$ , peut se définir comme "la conformité qui existe entre un fait réel ou intellectuel et son objet", l'on peut dire par conséquent que  $\Sigma 2$  implique  $\Sigma 1$ . D'ailleurs, l'on conçoit tout à fait que la substitution de |Nomination| à |vérité| soit l'équivalente d'une généralisation. La preuve est que le premier sémème se caractérise par une restriction sélective. Par exemple, l'on ne pourra avoir de phrase du type "? Une gomme *fausse*". En revanche, le second sémème possède une distribution illimitée.

Ces analyses attestent donc que l'extension de sens suit d'autres critères au niveau des adjectifs non dérivés. Il existe bien une relation d'implication, mais elle est similaire à celle que l'on détermine dans le cas d'une restriction de sens. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille les confondre. Au contraire de la restriction de sens, qui suppose une adjonction de sèmes spécifiques, l'extension se caractérise par une substitution de sèmes généralisants à des sèmes spécifiques.

### I.1.3. La relation métaphorique

Ce type de rapport se caractérise par une identité de sèmes entre les sémèmes du vocable polysémique. Cette identité a pour conséquence une ressemblance entre les sémèmes. La relation se formalise donc de la manière suivante :

$$\Sigma 2 \Leftrightarrow s^2 \wedge s_1^2 \wedge \dots \wedge s_n^2$$

$$\exists s_j^2, [s_j^2 = s_i^1] \Rightarrow \Sigma 2 \cong \Sigma 1$$

Pour exemplifier cette règle, observons les sémèmes de l'adjectif employé dans les phrases suivantes :

1. Délice dans notre bouche, la mangue *verte*. (M. B. , une si longue lettre, p. 7).

2. A soixante ans, paraît qu'il est encore *vert*. (J. C. ; La dérobade, p.397).

$\Sigma 1$ : "Qui n'est pas mûr"

$\Sigma 2$  : "Qui a de la vigueur".

Afin de démontrer l'existence de ce type de rapport, nous proposons, ci-dessous, l'énumération des caractéristiques implicites dans les deux qualifications :

1. "Mangue *Verte*"  $\Rightarrow$  "Mangue jeune", "Chair ferme" et "Non mûre".

2. "Homme *Vert*"  $\Rightarrow$  "Homme vigoureux", "Qui n'a pas les signes apparents de la vieillesse" et "Qui paraît jeune".

L'on constate que l'identité sémique se situe au niveau du sème |jeunesse|, implicite à travers les deux sémèmes. D'ailleurs il est possible de les reformuler ainsi :

$\Sigma 1$  : "Qui n'est pas mûr en raison de sa jeunesse".

$\Sigma 2$  : "Qui a de la vigueur et paraît jeune".

L'idée de jeunesse est bien l'élément qui permet d'établir une ressemblance entre les deux sémèmes, donnant ainsi lieu à un rapport de type métaphorique. Les exemples de cette relation prolifèrent au sein des sémèmes des adjectifs non dérivés et des vocables polysémiques en général. L'on comprend donc pourquoi le phénomène de la polysémie est souvent mis en rapport avec le processus de métaphorisation. R. Dirven, par exemple, montre comment le phénomène de la métaphore contribue très fortement à l'extension du lexique.<sup>137</sup>

<sup>137</sup>Dirven (R.) [1985] "Metaphor and polysemy" dans La polysémie de R. Yongen, pp. 9-27.

En fin de compte, l'extension de sens est le seul type de rapport entretenu par les sémèmes des adjectifs non dérivés qui présente un caractère nouveau dans la polysémie d'acceptions.

Par ailleurs, l'on a certainement remarqué que la relation métonymique n'a pas été traitée. La raison à un tel choix est que tous les rapports que l'on vient de voir sont l'expression d'un véritable changement de sens. Ce n'est pas le cas pour la polysémie d'acceptions de type métonymique. Aussi, traiterons-nous de cette question au niveau de la polysémie que l'on qualifie de fausse.

En outre, le lien étroit entre les différents sémèmes que nous avons analysés est sans doute l'élément qui a permis à certains linguistes comme Y. Gentilhomme et R. Talbory de parler de "polysémie faible". En effet, ils tiennent les propos suivants : "Nous dirons qu'il y a polysémie faible si l'ensemble des traductions possibles se compose des synonymes d'un mot avec éventuellement des différences de nuance".<sup>138</sup>

Il est vrai qu'il est parfois possible de traduire certains sémèmes par des synonymes qui ne diffèrent que par de simples nuances. En ce qui concerne les extensions, les restrictions de sens et les définitions de type métaphorique, les rapports sont certes étroits, mais leur différence est très nette.

Considérons, par exemple, les sémèmes suivants de *Rude* :

$\Sigma 1$  : " Qui est dur au toucher" (Un pelage *rude*).

$\Sigma 2$  : "Qui donne du mal" (Une *rude* épreuve).

$\Sigma 3$  : "Qui est désagréable à l'oreille" (Un ton *rude*).

L'adjectif est synonyme de "rugueux" dans  $\Sigma 1$ , de "difficile" dans  $\Sigma 2$  et "désagréable" dans le dernier sémème. Il ne s'agit donc pas de nuance, mais bien d'une véritable différence sémantique. Elle a seulement la particularité d'être peu importante, comparée à la deuxième forme de polysémie.

<sup>138</sup>Gentilhomme (Y.) & Talbory (R.) [1960] "Le problème des vraies polysémies et la méthode du paramètre contextuel" dans La traduction automatique, 1, p. 9.

## I. 2. La polysémie de sens

La polysémie dite de sens se caractérise par l'absence de lien immédiat entre les sémèmes dégagés d'un même vocable. A cette caractéristique, s'ajoute l'impossibilité de les relier par les opérations déterminées dans la polysémie d'acceptions. Pour en juger, nous proposons d'analyser les deux types de relation qui existent dans la polysémie de sens.

### I. 2. 1. La polysémie de sens dite étroite.

Ce type de relation se formalise de la manière suivante :

$$\Sigma 1 \Leftrightarrow S^1 \wedge s_1^1 \wedge \dots \wedge s_k^1$$

$$\Sigma 2 \Leftrightarrow S^2 \wedge s_1^2 \wedge \dots \wedge s_n^2$$

$$S^2 = S^1 = S$$

nous tenons à souligner que pour les adjectifs, S considéré comme le genre prochain n'a pas de valeur distinctive, étant donné la diversité de leur distribution et aussi, la formulation même de leurs définitions. Nous avons vu qu'elles commencent généralement par un pronom relatif. C'est la raison pour laquelle nous ne tiendrons pas compte de la règle concernant les archisémèmes.

Or, la relation telle qu'elle est formalisée se singularise surtout par l'identité des archisémèmes. Elle sera donc forcément différente pour les adjectifs non dérivés et c'est ce que nous proposons d'illustrer par l'analyse des emplois suivants de *Sourd* :

1. A part la vieille bonne *sourde*, il y a pas d'autre compagnie. (T. M. , Le pain des p. , p. 13).

2. Abel resta *sourd* à ses protestations. (P. L. D. , Opér. Bluew. , p. 59).

Soient  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$ , les sémèmes dégagés de ces exemples :

$\Sigma 1$  : "Qui perçoit insuffisamment les sons ou ne les perçoit pas du tout".

$\Sigma 2$  : "Qui refuse d'entendre quelque chose".

$\Sigma 2$  peut être redéfini par "Qui refuse de percevoir par l'ouïe quelque chose".

L'on constate qu'il est impossible d'établir une relation d'implication entre

$\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$  :  $\Sigma 1 \not\Rightarrow \Sigma 2$

$\Sigma 2 \not\Rightarrow \Sigma 1$

En effet,  $\Sigma 2$  contient implicitement les propositions suivantes : "Qui perçoit par l'ouïe quelque chose et refuse d'en tenir compte" ou "Qui agit comme s'il perçoit insuffisamment les sons ou ne les perçoit pas du tout." Cela montre que les implications sont effectivement impossibles et qu'il ne s'agit ni d'une extension, ni d'une restriction de sens.

Par ailleurs, l'on ne peut parler de relation métaphorique, car il existe plus d'une identité sémique : |perçoit| et |l'ouïe|. Il y a également plusieurs substitutions de sèmes spécifiques qui nous font abandonner l'idée d'une possible relation métaphorique. "Qui perçoit insuffisamment ou pas du tout" est remplacé par "Qui refuse de percevoir". Quant au sème "quelque chose", il est substitué à "sons".

Par conséquent, nous dirons que l'absence d'implication entre les sémèmes et l'existence d'une opération de substitution de sèmes spécifiques sont les éléments qui distinguent la polysémie de sens dite étroite des autres.

S'il est aisé de déterminer le ou les sèmes commun(s) aux définitions dans ce type de rapport, cela n'est pas le cas pour la polysémie de sens dite lâche.

### I. 2. 2. La polysémie de sens de type lâche

Contrairement à la polysémie de sens étroite, celle qualifiée de "lâche" se caractérise par des archisémèmes différents et par l'existence d'un sème commun aux sémèmes. Autrement dit, dans le cas des adjectifs non dérivés, seul le critère commun à tous les lexèmes polysémiques permet de distinguer cet autre type de rapport qui se formalise ainsi :

$$\exists s_j^2, [s_j^2 = s_i^1]$$

cette relation paraît semblable au type métaphorique puisqu'elle se fonde également sur une identité sémique. Mais contrairement au type métaphorique, cette identité n'entraîne pas de ressemblance entre les sémèmes dans la polysémie de type lâche. Pour l'illustrer, analysons les sémèmes dégagés des contextes suivants :

1. Crois-moi mon *cher* Jacques... (Libér., 15 Janv. 1990, p. 11).

2 ...Acheter autre chose que des objets follement *chers*. (P. B., Les dents de la m., p. 22).

$\Sigma 1$  : "pour qui l'on éprouve une vive affection".

$\Sigma 2$  : "Qui est d'un prix élevé".

Il n'existe apparemment aucun sème commun pour constituer l'intersection entre les deux sémèmes. Mais la situation est différente lorsque l'on analyse les propositions qu'ils impliquent :

$\Sigma 1 \Rightarrow$  "Qui a une valeur sentimentale pour quelqu'un".

$\Sigma 2 \Rightarrow$  "Qui est d'une grande valeur matérielle".

Le sème |valeur|, commun implicitement aux deux sémèmes, permet d'établir le rapport sémique essentiel pour justifier la thèse d'un cas de polysémie.

Cependant, le lien entre les sémèmes des adjectifs non dérivés n'est pas toujours définissable. Autrement dit, il existe des cas où l'on est contraint de parler d'homonymie. En fait, il s'agit uniquement de l'adjectif *Propre*.

Soient les phrases suivantes :

1. Chaque morceau ayant son nom *propre* ... (R.O.K., Lérionka écol. mas. , p. 51
2. ...des gens qui les tripotent avec des mains plus ou moins *propres*. (S. de B. , La fem. romp. , p. 95).

Soient  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$ , les sémèmes de propre 1 et propre 2 :

$\Sigma 1$ : "Qui appartient d'une manière exclusive à quelqu'un."

$\Sigma 2$  : "Qui n'a aucune trace d'ordure, de crasse".

L'on peut établir un lien entre les deux sémèmes avec l'implication suivante de  $\Sigma 2$ , "qui ne comporte aucun élément extérieur susceptible de le souiller". Mais malgré cette implication, il n'est pas possible d'avoir une identité sémique entre eux. Nous considérons, dans ce cas, que l'on ne peut que conclure à une homonymie.

Finalement, l'intersection entre les sémèmes du mot polysémique est toujours positive, même s'il arrive très souvent que le type de définition choisi dissimule la communauté sémique.

Par ailleurs, les différentes acceptions du mot polysémique sont très proches, en raison des opérations qui caractérisent leurs relations. Pour les différents sens, en revanche, la relation est moins immédiate. D'où le fait que l'on considère les sémèmes comparés comme de véritables sens. Ils paraissent autonomes malgré leur intersection sémique. La "Polysémie de sens" permet ainsi de rejeter définitivement la thèse du signifié unique à partir duquel l'on dériverait tous les autres sémèmes du mot.

En outre, nous avons souligné le fait que la disjonction entre les sémèmes existe toujours dans la polysémie. Autrement dit, l'idée de changement sémantique est essentielle et c'est pourquoi, l'on doit faire une distinction entre les cas où cette modification est interne au sémème (c'est ce que nous venons de voir) et ceux où l'on a seulement l'illusion d'un changement de sens.



### I.3. La fausse polysémie ou la polysémie externe

L'on parle de polysémie externe lorsque les modifications subies par l'un des sémèmes considérés ne sont pas l'expression d'un changement sémantique. En ce qui concerne les adjectifs non dérivés, cette polysémie externe concerne les sémèmes liés aux autres par métonymie et par un type particulier de métaphore.

#### I.3.1. La relation métonymique

Selon R. Martin, la règle permettant de parler d'une relation métonymique entre les sémèmes se formalise de la manière suivante :

$$\Sigma 2 \Leftrightarrow S^2 \wedge s_1^2 \wedge \dots \wedge s_n^2$$

$$\exists s_j^2, [s_j^2 = \Sigma 1]$$

D'une manière littérale, cette règle pose l'existence d'un sème spécifique dans le deuxième sémème, lequel serait interprétable sous la forme du premier, c'est-à-dire,  $\Sigma 1$ . C'est ce que nous illustrons par les exemples suivants :

1. Ses cheveux *blonds* coupés court...(M. D. , La chaîne, p. 293).
2. Marie Claude était *blonde*. (M. D. , L'amant, p. 80).

Les sémèmes dégagés de ces contextes ce définissent ainsi :

$\Sigma 1$  : "Se dit du poil, des cheveux de l'homme, de la couleur la plus claire, proche du jaune".

$\Sigma 2$  : "Qui a les cheveux blonds".

L'on constate que le petit Robert établit une relation d'extension entre les deux sémèmes ci-dessus. Mais en réalité, il s'agit d'une relation de type métonymique et pour s'en convaincre, il suffit de considérer que l'ensemble des sèmes "Se dit du poil, des cheveux de l'homme" n'est en fait qu'une information purement contextuelle et de reformuler le second sémème :

$\Sigma 2$  : "Dont les cheveux sont de la couleur la plus claire, proche du jaune".

Donc, il existe bien un sème spécifique de  $\Sigma 2$ , |blonds|, qui équivaut à  $\Sigma 1$ . Cette équivalence atteste qu'il s'agit d'une relation métonymique et non d'une extension de sens.

Reprenons à présent les sémèmes tels qu'ils étaient formulés au départ : il est évident que la métonymie touche le sujet de la qualification et non un véritable sème de  $\Sigma 2$ . Le premier sémème sélectionne les cheveux et le second, celui ou celle qui les possède. Au sein des adjectifs non dérivés, ce type de relation que l'on retrouve au niveau des sémèmes de *Roux*, *Brun*, *Noir*, *Blanc* et *Blond*, ne traduit pas un changement de sens. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une fausse polysémie. Elle existe également dans certaines relations synesthésiques.

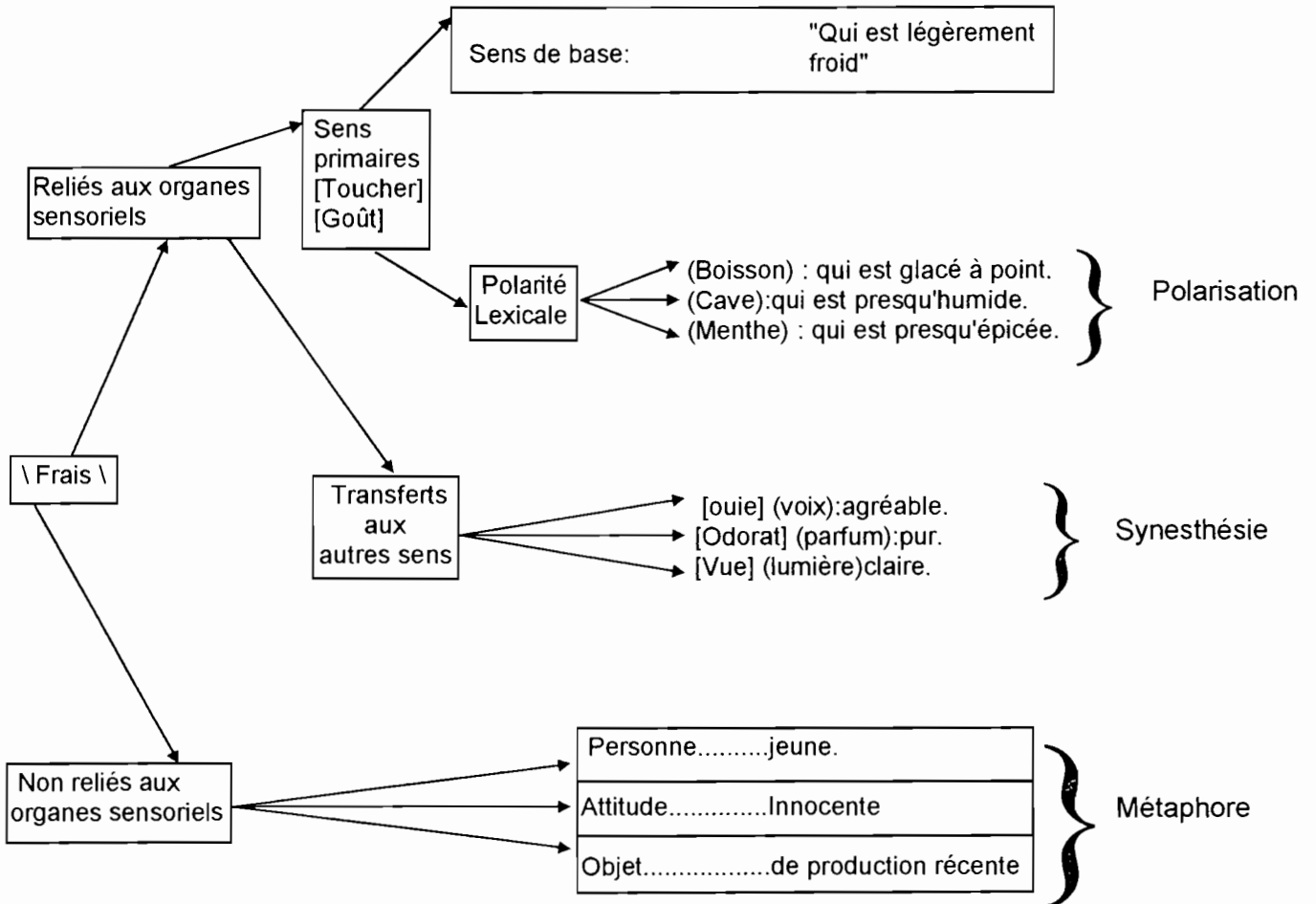
### 1.3.2. Les relations synesthésiques

Dans la description qu'il fait des mécanismes polysémiques qui se déploient au sein des différentes acceptions de l'adjectif *Sweet*, R. Dirven mentionne la présence d'un rapport synesthésique, lequel avait été déjà signalé par M. Bréal dans son essai. Ce dernier définit ce rapport de la manière suivante : "Une espèce particulière de métaphore, extrêmement fréquente dans toutes les langues, vient de la communication entre les organes de nos sens, qui nous permet de transporter à l'ouïe des sensations éprouvées par la vue..."<sup>139</sup>

Pour en donner une idée, nous proposons d'observer le schéma suivant de l'adjectif *Frais*, fondé sur le modèle présenté par R. Dirven<sup>140</sup> :

<sup>139</sup>Bréal (M.), *op cit*, pp. 143-144.

<sup>140</sup>Dirven (R.), *ibid*, p. 16.



Ce schéma a l'avantage de montrer la diversité de l'extension de l'adjectif et le rapport étroit qui existe entre les différentes acceptions et leurs distributions. Ainsi, lorsque *Frais* qualifie un son ou une odeur, par exemple, il est respectivement synonyme d'"agréable" et de "pur".

Cependant, les exemples concernant cette distribution et le choix des synonymes de l'adjectif ne permettent pas de rendre compte des sèmes sur lesquels se fondent les types de relation que le schéma est censé représenter. Aussi, nous servirons-nous des définitions pour montrer que ce rapport synesthésique n'est, en réalité, qu'une extension qui s'effectue hors des sémèmes et n'entraîne pas de modification sémantique.

Soient les phrases ci-dessous :

1. Un splendide sol en ciment, si *frais*...(H. C. ,Azizah de N. , p. 36).
2. Le juge (...) éclata d'un grand rire *frais* ...(H. C. ,Azizah de N. , p. 96).
3. Un grand parfum *frais* montait des paniers poissonniers.  
(T. M. , Le pain des p. ).
4. Les heures (...) font apparaître ce lieu-là dans une lumière *fraîche*.  
(M. D. , L'amant, p. 124).

Soient  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$ , les sémèmes tirés des deux premiers emplois de frais :

$\Sigma 1$  : "Qui est légèrement froid".

$\Sigma 2$  : "Qui donne une impression vivifiante de pureté, de jeunesse".

Ces sémèmes peuvent être respectivement redéfinis de la manière suivante :

$\Sigma 1 \Leftrightarrow$  "Qui n'a pas encore eu le temps de se réchauffer ou de se refroidir complètement".

$\Sigma 2 \Leftrightarrow$  "Qui a les caractéristiques des choses qui ne sont pas marquées par le temps".

Au regard de ces sémèmes, l'on peut affirmer que le sème |temps| constitue l'identité sémique existante. Ce sème commun permet d'établir une relation de ressemblance entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$ . Il s'agit donc d'une relation métaphorique. Le problème qui se pose, en fait, réside en ce que le deuxième sémème peut être également traduit à partir des deux derniers exemples.

En effet, si nous reformulons  $\Sigma 2$  par "Qui est agréable", il est possible d'affirmer que  $\Sigma 3$  équivalant à "Qui est pur" et  $\Sigma 4$  à "Qui est claire" sont différents. Or, l'on remarque que ces sémèmes peuvent être paraphrasés par des synonymes exprimant tous une même qualité en plus de certaines nuances ou par le même synonyme :

2. "Un rire cristallin, pur, agréable".
3. "Un parfum pur, agréable".
4. "Une lumière claire, vive, agréable".

La substitution des autres sens au toucher est sans nul doute l'expression d'un changement des sens. Mais dès l'instant où l'on met en rapport des définitions qui traduisent un transfert synesthésique, le sens du vocable ne se modifie pas. Le schéma de R. Dirven indique, par conséquent, des transferts externes aux sémèmes même s'ils sont présentés comme étant internes.

Finalement, cette distinction entre des opérations internes et externes aux sémèmes aura permis de montrer que la combinatoire sémique de chaque définition doit présenter une unité sémique.

Par ailleurs, déterminer une relation d'extension, de restriction, de métonymie et de métaphore interne ou l'existence d'un rapport de type étroit ou lâche revient à poser le vocable analysé comme étant polysémique.

En outre, l'on a pu remarquer que la polysémie d'acceptions se distingue de celle dite de sens par la distance sémantique qui existe entre les sémèmes. L'on est forcé de reconnaître, par exemple, que *Gros 1* dans "Les *grosses* pierres" ("Qui dans son genre dépasse la mesure ordinaire") est sémantiquement plus proche de *Gros 2* dans "Le *gros* froid" ("Qui est intense") et plus éloigné de *Gros 3* dans "Elle était *grosse* de tous les valeureux et honorés aïeux..." (Qui recèle certaines choses en germe, en puissance"). C'est pourquoi nous présumons que la notion de distance sémantique peut servir à établir une hiérarchisation entre les sémèmes.

## II LA DISTANCE SEMANTIQUE ENTRE LES SEMEMES

On nous objectera sans doute que la notion de distance sémantique est aussi aléatoire que la thèse d'une hiérarchisation possible entre les sémèmes. En effet, bien que certains linguistes aient donné une règle d'évaluation de la distance entre les

sémèmes ou les mots,<sup>141</sup> quelques éléments de la théorie demeurent encore incertaines. Si l'on considère, par exemple, que la synonymie n'implique pas nécessairement une identité sémantique, la distance entre plusieurs synonymes pose forcément un problème. Entre les synonymes "*Enthousiaste*" et "*Passionné*", lequel doit-on juger plus proche de "*Chaud*" ?

Par ailleurs, dès l'instant où l'on ne délimite pas les champs d'opposition ou tout simplement le domaine des mots que l'on se propose d'évaluer, les distances ne peuvent que varier. C'est ce qu'indiquent les propos suivants de Kerbrat-Orrechioni : " ...l'antonymie, loin d'être un cas extrême de distance sémantique, correspond à une proximité de sens (qui vient juste après la synonymie et la domination immédiate). Comme le remarque Queneau, il y a plus de rapport entre la couleur blanche et la couleur noire qu'entre la couleur blanche et une sauterelle"<sup>142</sup>

Cependant, ces problèmes ne se posent pas à notre niveau, étant donné que nous demeurons à l'intérieur des sémèmes d'un même mot et que nous nous fondons sur la nature des relations logiques qui existe entre eux.

D'abord, il sera question de l'évaluation du sémème qui constituera le premier maillon de la chaîne. Ensuite, l'on verra comment évaluer sa distance avec les autres sémèmes.

## II.1. L'acception concrète ou la notion de sens propre

L'on admet généralement que le sens propre est l'acception qui s'impose à l'esprit en dehors de tout contexte<sup>143</sup>. Ainsi, lorsque l'on prononce le mot *Rond*, sans aucune

<sup>141</sup>Kerbrat-Orrechioni (C.) [1977], op cit, pp. 215-216.

<sup>142</sup>Kerbrat-Orrechioni (C.) op cit, p. 216.

<sup>143</sup>Dumarsais-Fontanier [1967] *Les tropes*, t. 2, p. 43.

précision, l'on pense immédiatement à la forme d'un ballon. D'ailleurs, cette caractéristique est ce qui permet de classer les adjectifs non dérivés en groupes : les adjectifs de couleur, les adjectifs spatiaux et les adjectifs de jugement.

Cependant, l'on n'ignore pas que selon les types d'emploi qu'ils subissent dans les énoncés, les adjectifs peuvent tous basculer vers la catégorie des adjectifs de jugement. Dans une phrase comme "Toujours de l'argent, ce que les hommes sont *bas...*", l'adjectif ne traduit nullement une mesure (ce qui serait normal si l'on se réfère à sa catégorie), mais il permet de juger de la moralité du référent désigné par le substantif.

Autrement dit, l'acception concrète est plus habilitée à subir toutes les opérations d'effacement, d'addition ou de substitution que l'on a déterminées. En effet, elle se caractérise par sa capacité à établir des relations de toutes sortes avec les autres sèmes de l'adjectif considéré.

Prenons, par exemple, les acceptions de l'adjectif *Étroit* que nous dégagons des emplois suivants :

1. L'agacement apparut sur le visage *étroit* de Sidar.

(M. D., La chaîne, p.15).

2. Muller se mit à arpenter l'*étroit* espace libre...(M. D. , La chaîne, p. 26).

3. Célestine, attristée jugea son mari *étroit*...(B. , Employés, p. 12).

4. Une *étroite* coopération dans le secteur...

(Libér. , 28 Mars 1990, p. 15).

$\Sigma 1$  : "Qui a peu de largeur"

$\Sigma 2$  : "Qui est de peu d'étendue".

$\Sigma 3$  : "Qui est sans largeur de vue".

$\Sigma 4$  : "Qui unit de près".

a/ La relation entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$  est une extension de sens, car  $\Sigma 2 \Rightarrow \Sigma 1$  et le sème | largeur | est implicitement contenu dans le sème | étendue |.

b/ La relation entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 3$  est métaphorique, car elle se fonde sur une identité sémique. La | largeur | est, en effet, le sème qui permet d'établir une ressemblance entre les deux sémèmes :  $\Sigma 3 \cong \Sigma 1$ .

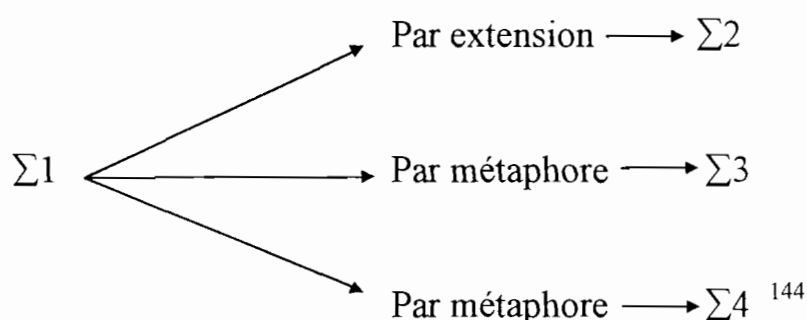
c/ Pour analyser le rapport qui existe entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 4$ , l'on doit d'abord considérer leurs implications, car il n'y a apparemment aucun sème commun à ces deux sémèmes :

$\Sigma 1 \Rightarrow$  "Dont les limites sont rapprochées sur le plan de la largeur".

$\Sigma 4 \Rightarrow$  "Qui établit des liens très rapprochés".

L'idée de rapprochement est donc ce qui permet d'affirmer que  $\Sigma 4$  est lié à  $\Sigma 1$  par métaphore.

Ces différentes relations peuvent être ainsi schématisées :



Cependant, cela ne signifie pas qu'il existe, à l'intérieur des sémèmes, un seul susceptible de jouer ce rôle. En effet, notre idée du sens propre n'a de valeur que s'il est lié aux autres sémèmes par les différentes opérations que l'on a énumérées. Ce qui implique que dans le cas d'un mot comprenant à la fois des acceptions et des sens, l'on aura autant de sens propres que de "sens" déterminés. C'est ce que nous souhaitons montrer à travers l'analyse qui suit.

Soient les emplois ci-dessous de l'adjectif cher :

1. ...trois heures, mes *chers* amis. (M. D. , La chaîne, p. 227).

<sup>144</sup>Nous tenons à souligner que l'on ne doit pas confondre ce schéma avec la présentation d'une dérivation. Il est surtout question de relation entre les sémèmes.



2. ...cette *chère* image de la " Vraie femme " ...

(J. C. , La Dérobade, p .11).

3. "Il sent bon la cigarette anglaise, le parfum *cher*... "

(M. D. , L'amant, p. 54).

4. Dans cet endroit si snob, si cher ? (S. de B. , La fem.romp. , p. 154).

Soient  $\Sigma 1$ ,  $\Sigma 2$ ,  $\Sigma 3$  et  $\Sigma 4$ , les sémèmes dégagés de ces contextes :

$\Sigma 1$  : "Pour qui l'on éprouve une vive affection ".

$\Sigma 2$  : "Que l'on considère comme précieux ".

$\Sigma 3$  : "Qui est d'un prix élevé".

$\Sigma 4$  : "Qui exige de grandes dépenses."

Nous avons déjà établi que la relation entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 3$  est de type lâche. Pour ces deux sémèmes, il s'agit donc de polysémie de sens.

Par ailleurs, l'on constate qu'il n'est pas possible d'établir une relation immédiate entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 4$ . En revanche, le rapport entre  $\Sigma 3$  et  $\Sigma 4$  paraît plus qu'évident :

$\Sigma 3 \Rightarrow \Sigma 4$  et le sème |prix| est implicitement contenu dans |dépenses|

Ces faits attestent que chaque sens entretient des liens privilégiés avec certaines acceptions. D'ailleurs, cette particularité est nettement spécifiée dans les dictionnaires. Ainsi, les premiers sémèmes de Cher apparaissent sous le même article tandis que les deux derniers sont traités ensemble sous un autre. L'on pourra également se référer à Propre dont les sémèmes subissent le même traitement.

Toutefois, cette remarque concernant la possibilité d'avoir plusieurs sens propres n'est pertinente que dans la mesure où elle suggère que d'un point de vue synchronique, il n'est pas nécessaire de hiérarchiser les différents sens. Par rapport à ce que l'on voudrait montrer, seule la nature de la distance sémantique entre le sens propre, quel qu'il soit, et les autres sémèmes liés à lui par extension, par restriction, par métaphore ou par une polysémie de sens de type étroit ou lâche s'avère essentielle.

## II.2. Le rapport entre le sens propre et les autres sémèmes

### II.2.1. Le sens propre et le sémème par extension de sens ou par restriction

Nous avons cité, en introduction, les propos de R. Martin qui soulignaient, entre autre, l'impossibilité de poser l'extension de sens comme phénomène précédant la restriction et vice-versa. En effet, sur quel argument pourrait-on se fonder pour classer les sémèmes suivants de Grand ?

$\Sigma 1$  : "Qui atteint une taille notable".

$\Sigma 2$  : "Dont l'ensemble des dimensions en général dépasse la moyenne".

Le premier sémème  $\Sigma 0$  ("Dont la hauteur, la taille dépasse la moyenne")

est l'acception liée au sens propre par restriction et le second, par extension.

Comparons-les, à présent, sous l'angle du nombre de sèmes communs qui existent entre eux : si l'on considère que "la hauteur" est implicitement contenu dans "les dimensions", on peut poser que tous les sèmes de  $\Sigma 0$  sont présents à travers  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 2$ . Nous en déduisons que la distance sémantique entre le sens propre et le sémème lié à lui par extension ou par restriction est très réduite. Ce serait dans le cas particulier de la polysémie, la distance sémantique minimale.

Par ailleurs, il est vrai que le fait que la relation polysémique par extension de sens soit le phénomène inverse de la restriction de sens pose un problème dans l'ordination des sémèmes. Cependant, l'on pense qu'il est possible, à partir de l'analyse des champs sémantiques qui se déploient au niveau des sémèmes, de faire figurer l'extension de sens devant la restriction.

### II.2.1.1. L'extension de sens et le sens propre

Dans l'extension de sens, la relation s'établit à l'intérieur d'un même champ sémantique. Pour le sémème  $\Sigma 1$  de *Grand* que nous avons analysé, l'on passe d'une dimension, "la taille" à "l'ensemble des dimensions".

Par ailleurs, l'on remarque que l'idée de dimension constitue le sème véritablement distinct à la fois du sens propre de cet adjectif et de son acception par extension. Ce qui montre bien que le champ sémantique du deuxième sémème, c'est-à-dire  $\Sigma 1$ , s'enrichit mais ne change pas. L'on peut tirer les mêmes conclusions des définitions du substantif "*Minute*" analysé par R. Martin<sup>145</sup> :

$\Sigma 0$  : "Espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure".

$\Sigma 1$  : "Court espace de temps".

L'on constate qu'à la communauté sémique, "espace de temps", s'ajoute le fait que "la soixantième partie d'une heure" implique le sème "court". Ce sont autant d'éléments qui prouvent le caractère étroit de la relation d'extension de sens par rapport au sens propre.

### II.2.1.2. La restriction de sens et le sens propre

Au niveau de la restriction de sens, il n'y a pas non plus de modification de champ sémantique. Comme nous l'avons montré, les sèmes du sens propre sont présents à travers le sémème par restriction.

Mais à la différence de l'extension de sens, ce dernier ajoute un autre sème véritablement distinctif, celui de la [jeunesse], pour le sémème de *Grand*, par exemple. Ce sème est très important, car c'est le seul élément qui permet cette spécialisation sémantique. D'ailleurs, plus le sémème par restriction a de sèmes spécifiques et plus

---

<sup>145</sup>Martin (R.) [1983], op cit, p. 65.

l'écart sémantique avec le sens propre paraît important.

Soit, par exemple, *Bleu* dans le contexte suivant : "Œdème *bleu*". Dans ce cas, il se définit par "Se dit de la teinte de la peau après une contusion ou un épanchement de sang ou simplement par "Qui est sensiblement d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples après une contusion ou un épanchement de sang". L'on conviendra certainement que la notion de couleur semble un simple détail comparée aux sèmes spécifiques qui la précisent, c'est-à-dire | sensiblement |, | après |, | une contusion | et | un épanchement de sang |.

Par ailleurs, le caractère extrêmement limité de la distribution en rapport avec le sémème relié au sens propre par restriction est assez significatif. En effet, il atteste de son autonomie. Ainsi, les sémèmes par restriction, nous le rappelons, ne sont sélectionnés que quand l'adjectif qualifie des substantifs d'une certaine particularité.

Ces faits nous amènent à conclure que le sémème qui procède par restriction de sens est plus éloigné du sens propre que l'extension.

### II.2.2. Le sens propre et le sémème par métaphore

Les précédentes relations comportent plus d'une identité de sèmes, car dans les deux cas, le sens propre peut apparaître presque entièrement dans les autres sémèmes. En revanche, l'acception métaphorique, comme nous l'avons vu, se fonde sur une seule identité sémique qui a pour conséquence une ressemblance entre les sémèmes.

Par ailleurs, hormis le sème qui permet d'établir la relation entre  $\Sigma 0$  et  $\Sigma 2$ , les autres les maintiennent dans des réalités différentes.

Observons, par exemple, les sémèmes  $\Sigma 0$  et  $\Sigma 1$  de l'adjectif *Acre* qui se dégagent des contextes suivants :

1. ...il nous remplissait la bouche d'une saveur *âcre* et salée".

(P. B. , Les dents de la m. , p. 82).

2. Vérités, demi-vérités et sophismes se pressaient sur les lèvres, mêlés à d'*âcres* sarcasmes". (H. D. M. , Les jeunes filles,, p. 906).

$\Sigma 0$  : "Qui est très irritant aux sens, principalement au goût et à l'odorat".

$\Sigma 1$  : "Où se mêle quelque chose de cuisant et de douloureux".

L'idée de douleur qui est présente à travers les sèmes | irritant | , | cuisant | et | douloureux | est la seule identité possible entre les deux sémèmes.

Par ailleurs, le champ sémantique des sens disparaît dans le second sémème pour être remplacé par une abstraction. Ce qui signifie que ses sèmes ne se combinent pas avec ceux du sens propre pour donner une acception différente comme c'est le cas avec les autres types de relation. Il doit sa construction à une simple analogie avec le sens propre.

Par conséquent, l'écart sémantique entre les deux sémèmes se révèle plus important dans le cas présent. Ainsi, on en arrive à la classification suivante :

1. Le sens propre.
2. L'acception par extension de sens.
3. L'acception par restriction de sens.
4. L'acception par métaphore.

Cette classification est défendable lorsque l'adjectif ne comprend qu'une seule extension de sens, une restriction ou un seul sémème métaphorique. Or, la plupart des adjectifs multiplient les sémèmes liés par une même relation au sens propre.

Observons, par exemple, les sémèmes suivants de *Mûr* :

$\Sigma 0$  : "Qui a atteint son plein développement en parlant d'un fruit, d'une graine".

(Une mangue *mûre*).

$\Sigma 1$  : "Qui est près de se percer" (Un furoncle *mûr*).

$\Sigma 3$  : "Qui a atteint le développement nécessaire à sa réalisation, à sa manifestation"  
(Un projet *mûr*).

a/ Le sème | développement | permet de relier  $\Sigma 2$  à  $\Sigma 0$  par métaphore.

b/ Quant au rapport entre  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 0$ , il suffit de se référer à l'implication suivante pour en déterminer la nature. En effet,  $\Sigma 0 \Rightarrow$  "Qui est près de pourrir". Par conséquent, la similitude entre les deux sémèmes se situe au niveau du caractère imminent du cycle final traduit par le sème | près |. L'on en déduit qu'il s'agit d'une relation métaphorique.

Comment les classer dans ce cas ? Le fait que  $\Sigma 1$  sélectionne des substantifs concrets peut justifier sa position par rapport à  $\Sigma 2$  qui s'applique à une chose abstraite. Cependant, le problème demeure, puisqu'il arrive que les sémèmes entretenant des relations métaphoriques avec le sens propre sélectionnent la même catégorie de substantifs. Dans ce cas, leur hiérarchisation ne peut être qu'arbitraire.

### II.2.3. Le sens propre et la polysémie de sens de type étroit

Nous rappelons que la polysémie de sens de type étroit se caractérise par plusieurs identités sémiques, une opération de substitution de sèmes spécifiques et l'absence d'implication entre les sémèmes.

Par ailleurs, elle a la particularité de mettre en présence des champs sémantiques différents. C'est ce que l'on voit à l'analyse suivante :

1. ...Sa queue battante creva le miroir *lisse*...

(P. B. , Les dents de la m. P. 9).

2. La faucille *lisse* (...) s'était substituée à la faucille dentelée"".

(L. F. , Combats pour l'hist. , p. 155).

L'adjectif non dérivé, présent dans ces phrases, est respectivement lié aux sémèmes suivants :

$\Sigma 0$  : "Qui ne présente ni rugosité, ni aspérités au toucher ou au regard".

$\Sigma 1$  : "Qui ne présente pas d'irrégularités de surface fonctionnelle".

L'on constate qu'il est impossible de valider les règles de l'extension, de la restriction de sens et de la relation métaphorique. En effet, l'on ne peut poser que  $\Sigma 1 \Rightarrow \Sigma 0$ , car "La surface fonctionnelle" n'inclut pas la surface entière de l'objet caractérisé comme c'est le cas au niveau du sens propre. Autrement dit, une faucille *lisse* peut avoir sa partie supérieure ou non fonctionnelle très rugueuse et conserver la qualité que lui attribue l'adjectif non dérivé.

Par ailleurs,  $\Sigma 0$  peut être ainsi reformulé : "Qui ne présente pas d'irrégularités au toucher ou au regard". Cela signifie que l'ensemble des sèmes indiquant l'absence d'irrégularités constitue l'intersection entre les deux sémèmes. Aussi, en avons-nous déduit qu'il s'agit d'une polysémie de sens de type étroit.

En outre, au champ sémantique du "toucher" ou du regard", se substitue celui de la "surface fonctionnelle". Mais la nature même de cette relation est l'élément qui permet de supposer que la distance sémantique entre le sens propre et le sens étroit est plus importante que celle que l'on a évaluée pour les acceptions.

En effet, nous avons fait remarquer que la polysémie de sens suppose l'absence de liens directs entre les sémèmes. Il est donc logique que la distance sémantique entre les sémèmes soit grande. Malgré les identités sémiques, il existe toujours un sème spécifique dans la polysémie de type étroit qui permet de le différencier du sens propre.

#### **II. 2. 4. Le sens propre et la polysémie de sens de type lâche.**

Soient les exemples suivants :

1. Que M. Eltsine soit critiqué par ses *propres* conseillers est tout sauf une nouveauté. ( Le Monde, 8 avril 1992, p. 3).

2. Pour la paix des familles, voici quelques adresses *propres* à réconcilier parents et enfants. (L'observ. de Paris, N°272, p. 16)

Les sémèmes de *propres* qui se dégagent de ces exemples sont les suivants :

$\Sigma 1$  : "Qui appartient d'une manière exclusive ou particulière à une personne, une chose, un groupe"

$\Sigma 2$  : "Qui est apte à..."

Le second sémème peut être traduit de la manière suivante : "Qui est particulièrement capable de quelque chose".

Autrement dit,  $\Sigma 1 \not\equiv \Sigma 2$  et  $\Sigma 0 \not\equiv \Sigma 0$ . Nous sommes donc bien dans un cas de polysémie de sens, puisque toute implication semble impossible.

Il faut également noter que l'idée de particularité est le seul lien commun aux deux sémèmes. Cependant, elle n'entraîne pas de ressemblance entre les deux sémèmes :  $\Sigma 1 \neq \Sigma 2$ . Il est donc indéniable que l'écart entre eux est de plus en plus important lorsqu'il s'agit de la relation de type lâche.

Il est important de souligner qu'il existe très peu de cas de polysémie de sens au sein des sémèmes des adjectifs non dérivés. Ce sont, pour la plupart, des acceptions.

De fait, une telle situation semble logique si l'on se réfère aux facteurs de polysémie. Etant donné que les vocables se multiplient, sur le plan sémantique, par extension, par restriction, par métonymie ou par métaphore, les véritables sens apparaissent comme une exception. Cependant, l'existence de la polysémie de sens permet de poser le phénomène général de la polysémie, non pas comme la manifestation d'un signifié qui aurait plusieurs emplois dans le discours, mais de plusieurs signifiés qui convergent vers une communauté sémique.



En fin de compte, les relations qui se déploient à l'intérieur des sémèmes des AND sont les mêmes que l'on retrouve après l'analyse de n'importe quel vocable polysémie. Mais à la différence des autres vocables, certains types de rapports déterminés ici suivent d'autres règles qui attribuent aux AND une certaine singularité.

En outre, l'évacuation de la distance sémantique entre les sémèmes permet d'ajouter à l'ordre que nous avons établi, la relation de sens de type étroit suivie du type lâche.

Il faut reconnaître qu'une telle approche a bien évidemment des limites : elle n'est pas valable lorsque l'adjectif a plusieurs sémèmes par extension ou par métaphore. Et même si l'on considère que certaines extensions, par exemple, embrassent un domaine plus étendu que d'autres, il n'en demeure pas moins que la classification des sémèmes reste arbitraire.

Néanmoins, nous sommes toujours d'accord pour soutenir que certains faits linguistiques peuvent permettre de légitimer un ordre sémémique. Il reste à les déterminer.

## CINQUIEME CHAPITRE

### LA LEVEE DES AMBIVALENCES POLYSEMIQUES

La variation sémantique des mots polysémiques n'est certes pas un problème pour les sujets parlants, puisqu'ils arrivent à se comprendre grâce à leur compétence linguistique et à leur expérience des choses. Cependant, intégrer ces lexèmes à un programme automatique suppose informer la machine sur les éléments permettant à l'homme d'effectuer ce calcul du sens. Nous rejoignons sur ce point C. Fuchs quand elle affirme ceci : "...si le sujet francophone, sans même s'en rendre compte, a intériorisé ces règles, s'il se livre à un calcul contextuel, l'effectuation d'un tel calcul au niveau des procédures automatisées exige une explicitation".<sup>145</sup>

D'une part, ces propos mettent en évidence deux réalités essentielles : ils traduisent en premier lieu, la monosémisation du lexème ou de l'expression polysémique en contexte. Ensuite, ils supposent l'existence de règles permettant la résolution des ambivalences polysémiques, et mieux, l'utilisation du système linguistique en général. C'est également cette idée que R. L. Wagner admet quand il affirme que "...l'expérience incite à admettre que, parvenu à un certain degré de maîtrise, un individu applique mécaniquement les règles qui gouvernent le système de son idiome et en tire les emplois qu'elles impliquent".<sup>146</sup>

D'autre part, ils indiquent qu'une telle entreprise présente forcément des difficultés quand elle a pour objet des lexèmes aussi polysémiques que les AND.

<sup>145</sup>Fuchs (C.) [1985] *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, p. 13.

<sup>146</sup>Wagner (R.L.) [1969] "Note sur les recherches diachroniques et synchroniques" dans *Langue française*, n°1, p. 6.

En effet, l'inventaire des règles suppose nécessairement deux qualités essentielles, à savoir la clarté et la précision. De telles qualités sont-elles envisageables pour des règles contextuelles? Ce serait sans compter avec le caractère illimité des contextes possibles du mot. Ce problème a d'ailleurs été déjà noté par T. Todorov que nous citons : "Mais puisque les contextes imaginables d'une unité sont innombrables, il s'ensuit que ses significations le sont tout autant : dans chaque contexte nouveau, le mot a une signification différente. En fait, un tel postulat équivaut à la négation de toute sémantique".<sup>147</sup>

Il est donc important de délimiter les contextes utilisables, et par la même occasion, de restreindre la notion même de sens.

Aussi, verrons-nous dans un premier temps, le rôle du contexte et à travers cette analyse, la nécessité d'une approche distributionnelle. Ensuite, nous aborderons la question des indices permettant la levée des ambivalences polysémiques.

## I. LE ROLE DU CONTEXTE

Les linguistes à tendance pragmatique tiennent compte, dans leurs différentes analyses sur le sens, de trois types de contextes<sup>148</sup> :

1. Le contexte littéral ou l'environnement verbal de l'énoncé considéré : c'est ce qui correspond au contexte dit linguistique ou intra-linguistique.
2. Le contexte situationnel, lié au temps, à l'espace, aux raisons de la communication.
3. Le contexte mondain, à savoir, tous les éléments extérieurs qui peuvent intervenir dans la communication.

<sup>147</sup>Todorov (T.), op cit, p. 19.

<sup>148</sup>Eluerc (R.) [1985] La pragmatique linguistique, pp. 12-18.

Ces analyses, dont celles plus anciennes de M. Bréal, ont effectivement montré que détenir des informations sur le contexte général de l'énoncé signifie que l'on possède les moyens permettant de lever toute ambivalence polysémique. Que l'on se rappelle l'exemple qu'il donne à ce propos : "Quand nous voyons le médecin au lit d'un malade ou quand nous entrons dans une pharmacie, le mot "ordonnance" prend pour nous une couleur qui fait que nous ne pensons en aucune façon au pouvoir législatif des rois de France".<sup>149</sup>

Autrement dit, on ne peut se fonder sur le seul environnement verbal de la phrase. Pour mieux expliciter ce type de levée d'ambivalence polysémique, nous proposons d'analyser la phrase suivante :

— Il (...) s'étonna de la trouver moins *légère*. (F . P . , L'amour nu, p. 51).

En langue, *léger* recouvre les différentes acceptions ci-dessous :

Σ1 : "Qui a peu de poids, se soulève facilement".

Σ2 : "Qui est ou donne l'impression d'être peu chargé".

Σ3 : "Qui se meut avec aisance et rapidité"

Σ4 : "Qui n'est pas appuyé".

Σ5 : "Qui a peu de matière, de substance".

Σ6 : "Qui est peu perceptible, peu important".

Σ7 : "Qui se meut aisément dans les registres aigus".

Σ8 : "Qui a peu de profondeur, de sérieux".

Σ9 : "Qui est facile à supporter".

Nous avons choisi cette phrase précisément, car formellement, elle ne nous apprend rien sur le sens à attribuer à l'adjectif. Supposons, à présent, les informations situationnelles ci-dessous :

a- Il tenait une pierre dans les mains.

b- Il tenait la jeune femme endormie dans ses bras.

c- Il retrouva la jeune femme dans les bras de son meilleur ami.

<sup>149</sup>Bréal (M.) Op cit, pp.156-157.

Ces informations permettent d'écarter les acceptions n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7 et n°9 et de privilégier  $\Sigma 1$  et  $\Sigma 8$ .

En effet, la présence de la première et de la deuxième situation (a et b) permettent de sélectionner  $\Sigma 1$ , car elles attestent qu'il s'agit dans ces deux cas, de poids uniquement. Quant à la troisième, elle permet le choix de  $\Sigma 8$ . La situation qu'elle traduit, c'est-à-dire la preuve d'une infidélité, est tout à fait dans l'ordre du sémème n°8.

Par conséquent, il n'y a pas de doute sur l'efficacité des données situationnelles dans la levée des ambivalences polysémiques. Cependant, nous ne pouvons pas nous en servir, car elles sont difficilement formalisables. Il nous reste dans ce cas, le contexte linguistique, lequel a l'avantage d'avoir des constituants formels.

Par ailleurs, le rôle de filtre que l'on attribue au contexte verbal du mot n'est plus à démontrer. La plupart des linguistes ayant traité de la question de la résolution des polysémies ou des ambiguïtés ont reconnu l'importance du contexte linguistique dans l'interprétation du sens. Nous pensons, par exemple, aux travaux très importants de C. Fuchs et B. Victorri<sup>150</sup>, à ceux de Y. Gentilhomme et R. Talbory qui proposent d'introduire des indices contextuels pour lever les ambiguïtés<sup>151</sup>.

De même, il faut noter que le contexte linguistique dont il est généralement question, est limité aux constituants immédiats qui entrent dans la structure syntaxique du mot analysé comme en témoignent les propos suivants de P. Jacob : "La signification des phrases dépend systématiquement de la signification des mots et des morphèmes qui les composent, c'est-à-dire, qu'elles dépend notamment de l'ordre des mots et de leur agencement structural".<sup>152</sup> La raison à cela est que, le contexte

<sup>150</sup>Cf. Bibliographie sur la polysémie.

<sup>151</sup>Gentilhomme (Y.) & Talbory (R.), op cit, p. 9.

<sup>152</sup>Jacob (P.) [1984] " La syntaxe peut-elle être logique?" dans communication, 40, p. 26.

étendu peut se révéler, tout comme les données situationnelles, très complexe et difficilement inventoriale.

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. Il faut faire de l'enfant un *bon* citoyen... (Libér. , 7 janv. 1991, p.8).
2. Metz, ville d'ouverture *chère* à Rocard. (Libér. , 23 janv., 1990 p.6 ).

La structure syntaxique de l'adjectif dans la phrase 1, [ADJ+S] et celle qui est présente dans la seconde, [ADJ+PREP+S], permettent de lever l'ambivalence polysémique des adjectifs *Bon* et *Cher*. Nous verrons au niveau de l'analyse des indices que ces structures ne permettent pas de résoudre complètement la polysémie. Mais elles auront au moins servi à montrer le caractère formalisable d'une levée d'ambivalence fondée sur le contexte immédiat du mot.

En outre, s'appuyer sur les constituants immédiats suppose que l'on choisit de décrire le sens et non la signification. La différence entre les deux conceptions du signifié apparaît clairement dans la citation suivante, que nous devons à P. Charandeu : "... on aura remarqué que s'il y a variation des circonstances de communication, il semble que l'énoncé, lui, soit toujours présent avec un sens global qui correspondrait à la saisie empirique de cet énoncé hors contexte extralinguistique par tout individu de la même communauté socio-linguistique ayant compétence linguistique suffisante ".<sup>153</sup>

Ainsi, une phrase comme "Metz, ville d'ouverture *chère* à Rocard", pourra avoir autant de significations que d'énonciateurs, si on la considère comme une simple occurrence. En revanche, son sens sera toujours en rapport avec l'attachement que l'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. C'est cette formulation élémentaire de la signification, c'est-à-dire le sens, qui nous intéresse puisqu'elle a l'avantage d'être stable.

<sup>153</sup>Charandeu (P.) [1972] "Sens et signification" dans Cahiers de lexicologie, II, V, XXI, p. 14.

Par ailleurs, le choix du contexte immédiat suppose également que notre analyse s'inscrit dans l'option distributionnelle. Nous avons vu, au niveau de la détermination des critères, ce type d'approche. Précisons que le fait que les critères distributionnels soient discutables n'enlève en rien leur caractère opérationnel dans la levée des ambivalences polysémiques.

En effet, selon Benveniste, déterminer la distribution d'un mot "consiste à définir chaque élément par l'ensemble des environnements où il se présente et au moyen d'une double relation de l'élément avec les autres éléments, simultanément présents dans la même proportion de l'énoncé (relation syntagmatique); relation de l'élément avec les autres éléments mutuellement substituables (relation paradigmatic)".<sup>154</sup>

Il s'agit pour nous de repérer, dans la distribution de l'adjectif, des régularités, des constantes qui seraient le reflet d'un sens contextuel.

Il est évident que l'ambiguïté éventuelle des autres mots et la diversité distributionnelle des adjectifs non dérivés poseront un problème. Mais nos différentes analyses nous ont prouvé qu'en nous fondant sur un contexte-type et en admettant que la seule ambiguïté virtuelle réside au niveau des AND, nous pouvons arriver à déterminer des indices fiables permettant de calculer leurs sens.

## **II. LES INDICES PERMETTANT DE LEVER LA POLYSEMIE**

### **II. 1. La sous-catégorisation du substantif caractérisé**

Nous avons souligné, tout au long de nos précédentes analyses, l'importance du substantif caractérisé par rapport à l'adjectif, car sa sous-catégorisation intervient fortement dans la levée des ambivalences.

---

<sup>154</sup>Benveniste (E.), cité par Lerat (P.) [1983] *Sémantique descriptive*, p. 49.

En effet, l'appartenance du substantif caractérisé à telle ou telle catégorie sémantique est un indice fiable dans la mesure où elle ne dépend pas de notre connaissance du monde en tant que telle, mais de notre compétence linguistique. Ce sont des catégories générales à partir desquelles il est possible de classer tous les substantifs entrant dans la distribution des AND.

## II. 1. 1. Le trait [+concret] vs [+abstrait]

Dans bien des cas, l'opposition pertinente entre les substantifs caractérisés par un même AND et dans le même contexte linguistique, se situe au niveau de leur matérialité. D'ailleurs, l'on a de plus en plus tendance à préférer la dénomination [ ±matériel].<sup>155</sup> Une telle dénomination pourrait, en effet, éliminer toute forme de confusion sur la nature sémantique de certains substantifs.

Soient les exemples suivants :

1. [Les mains de Maurice] étaient *douces*...

(S. de B. , La fem. romp. , p. 163).

2. Claire émue, aurait voulu lui exprimer [la joie] très *douce* qu'il venait de lui donner... (F. P. , L'amour nu, p. 126).

Si les sensations comme la peur ou la joie, comme c'est le cas dans le deuxième exemple, sont décrites par des substantifs qui ne peuvent avoir le trait [+matériel], ils ont, en revanche, la possibilité d'entrer dans la sous-catégorisation [+concret] parce qu'ils désignent des faits en rapport avec les sens.

Cependant, il est évident que par rapport à un substantif comme **Mains** (cf Ex. n°1), Joie relève de l'abstrait. Le trait [ ±matériel] s'avère donc plus opérationnel

<sup>155</sup>Pottier (B.) [1987], *ibid*, p. 69.



que [+concret] vs[+abstrait]. Mais malheureusement, il ne permet pas de résoudre totalement les problèmes qui se posent à nous.

Considérons, par exemple, les énoncés suivants :

1. Stratégie à *hauts* [risques] dans une ville secrète...

(Libér. , 7 Janv. 1991, p. 11).

2. Sa main caressa une des *hautes* [colonnes] de bois...

(P. L. D. , Opér. Bluew. , p. 13).

3. ...sa *haute* [silhouette] voûtée...(Le nouvel Obs. , n°1349, p.108).

*Haut 1* : Qui est considérable

*Haut 2* et *Haut 3* : "Qui est, dans le sens vertical, d'une dimension considérable par rapport aux autres êtres ou objets de même espèce".

Le fait que l'adjectif recouvre le même sens dans les contextes n°2 et n°3 suppose que les substantifs Colonnes et Silhouette doivent être catégorisés par une propriété commune. Or, nous ne pouvons assigner au deuxième substantif le trait [+matériel] dans la mesure où il désigne l'allure générale d'une personne. L'on sera d'accord pour reconnaître que plus un trait est général, plus il permet de regrouper un nombre important de propriétés. Mais nous pensons qu'il serait judicieux de choisir l'un ou l'autre des traits [ ± Concret] ou [ ± Matériel], dans les cas où ils se révèlent distinctifs. Le premier, par exemple, permet parfaitement de distinguer Risques (cf Ex. 1) de Colonnes et Silhouette. C'est donc ce qui sera retenu dans une telle distinction. Et dans le cas où il est nécessaire de distinguer ces deux derniers substantifs, nous utiliserons le trait [ ± matériel] qui est plus restrictif que le premier.

Observons, par exemple, les phrases suivantes :

1. ...le [cœur] encore *faible* de l'enfant qu'elle porte.

(G. B. , Les mens. de la nuit, p. 41).

2. je laissai la *faible* [lumière]...(T. B. J. , La nuit sacrée, p. 126).

3. des [combats] qualifiés de "*faible* importance"...

(Libér. , 15 Janv. 1990, p. 26).

Nous ne pouvons dire que quand *Faible* caractérise un substantif [+concret], il signifie "Qui a peu de solidité". Le choix de ce critère inclurait le substantif Lumière (cf Ex.2). Or, dans ce contexte, l'adjectif ne peut logiquement recouvrir ce sens.

L'on a pu remarquer le rapport étroit qui existe entre ce sens et sa distribution dans l'énoncé. Il constitue pour nous un indice, une sorte de point de départ à la recherche des constantes. D'ailleurs, c'est l'une des raisons qui poussent les distributionnalistes à parler de distribution du sens et non du mot, car d'une certaine manière, la définition détermine l'extension d'un concept. Si l'adjectif *Faible*, dans le sens indiqué ci-dessus, peut être appliqué au substantif Cœur (cf Ex. n°1) parce qu'il a le trait [+matériel], il ne peut, en revanche, caractériser Lumière qui a le trait [-matériel]. Nous discriminerons, par conséquent, les indices de la manière suivante :

1. S[+matériel]=> *Faible* 1 : "Qui a peu de résistance, de solidité" (Un cœur faible).
2. S[-matériel]=> *Faible* 2 : "Qui a peu d'intensité" (Une lumière faible).
3. S[+Abstrait]=> *Faible* 3 : "Qui est peu considérable" (De faible importance).

Par ailleurs, ces traits ne fonctionnent pas toujours comme des indices forts. Nous entendons par "indices forts", la possibilité pour un trait distinctif de lever seul l'ambivalence polysémique. C'est le cas des traits concernant les sens de *Faible* que nous avons indiqués. Il arrive, en effet, et même très souvent, que ces traits soient inefficaces dans la levée des ambivalences.

C'est ce qu'indique l'analyse des exemples suivants :

1. [un café] à la cannelle, bien *chaud*...  
(T. B. J. , La nuit sacrée, p. 12).
2. [L'odeur] *chaude* des cataplasmes ne mêlait dans sa tête...  
(G. F. , Madame Bovary, p. 21).

3. [des chaussures] tricotées par elle, trop *chaude* pour le climat du Var...

(T. M. , Le pain des p. ,P. 121).

4. ...Une fondante et *chaude* [douceur]..."(R. L. , Poussière, p. 25).

5. Husi vivait [des heures] *chaudes* symboliques...

(Libér. , 15 Janv. 1990, p. 23).

Soient les acceptions suivantes de *chaud* :

$\Sigma 1$  : "Qui est à une température plus élevée que celle du corps".

$\Sigma 2$  : "Qui exprime vivement et donne une expression de chaleur, de passion".

$\Sigma 3$  : "Qui réchauffe".

$\Sigma 4$  : "Où il y a de l'animation, de l'agitation".

Dans ces différents contextes, l'adjectif caractérise des substantifs qui ont la sous-catégorisation [+concret] (Café, Odeur) et [+abstrait] (douceur et heures). Or, ils traduisent quatre acceptions différentes de cet adjectif. Ce qui signifie que ces traits ne peuvent permettre de lever l'ambivalence polysémique. Et même en faisant intervenir la distinction [ $\pm$ matériel], la sélection ne peut se faire sur cette base.

a/ *Chaud* 1 (cf Ex. 1) est lié au sémème  $\Sigma 1$ .

b/ *Chaud* 2 (cf Ex. 2) et *chaud* 4 (cf Ex. 4) sont liés à  $\Sigma 2$ .

c/ *Chaud* 3 (cf Ex. 3) est lié à  $\Sigma 3$ .

d/ *Chaud* 4 (cf Ex. 4) est lié à  $\Sigma 4$ .

Dans un contexte où le substantif a les traits [+concret] ou [+abstrait] comme c'est le cas pour les exemples n°2 et n°4, l'on doit assigner à l'adjectif un sens unique. Et dans un contexte où ce dernier caractérise des substantifs [+concret] ou [+matériel], il recouvre deux sens différents. C'est le cas illustré par les exemples n°3 et n°1. Ce même cas de figure apparaît à travers les exemples n°4 et n°5 où les substantifs désignés sont tous les deux [+abstrait] sans être pour autant les indices d'un sens unique. Soulignons que dans le cas que nous venons de voir, nous ne

pouvons même pas considérer la sous-catégorisation comme un indice faible.

En effet, nous parlons « d'indice faible » lorsque le trait considéré se conjugue avec un autre pour lever l'ambivalence polysémique. La seule façon de discriminer les sens dans les contextes cités consiste à tenir compte de traits distinctifs plus restreints comme, par exemple, [+vêtement] pour *Chaud* 3.

Or, il s'agit bien souvent, dans ce cas, de description référentielle.<sup>156</sup>

Cela n'entre donc pas dans le cadre de ce que l'on se propose de faire, mais elle aura servi à montrer les limites d'un tel choix.

A présent, voici la liste des adjectifs dont la simple identification du trait [+concret] ou [+abstrait] du substantif caractérisé permet de lever l'ambivalence et les acceptions ou les sens qui sont sélectionné(e)s par la même occasion :

#### a [+concret]

1. S [+concret] +*âcre* ⇒ « Qui est très irritant au goût ou à l'odorat... »  
(« Une odeur *âcre* », M. D. , La chaîne, p. 136).
2. S [+concret] +*aigre* ⇒ « Qui est d'une acidité désagréable au goût ou à l'odorat » (« Un vin *aigre* », J. C. , La dérobade, p. 393).
3. S [+concret] +*amer* ⇒ « Qui produit au goût une sensation *sui generis* le plus souvent désagréable »  
(« Des racines amères », R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 53).
4. S [+concret] +*beau* ⇒ « Qui fait éprouver une émotion esthétique »  
(« Les tableaux étaient *beaux* », F. P. , L'amour nu, p. 1).
5. S [+concret] +*ivre* ⇒ « Qui est incontrôlable »  
(« Un bateau *ivre* », Le Monde, 14-15 Janv. 1990, p. 1).

<sup>156</sup>Borillo (M.) et Sabath (G.) « L'ambiguïté et la paraphrase en traitement automatique » dans C. Fuchs [1987], p. 37.

<sup>157</sup>Le signe + indique une simple adjonction entre le substantif et l'adjectif et non un ordre nécessaire comme nous le verrons avec le phénomène de la place.

6. S [+concret] +*roux* ⇒ « Une couleur orangée, plus ou moins vive »  
 (« Des poils *roux* », M. D. , La chaîne, p. 122).

8. S [+concret] +*tiède* ⇒ « Qui produit une sensation thermique modérée,  
 entre le chaud et le froid » (« De l'eau *tiède* », J. C. , La dérobadé, p. 441).

Ces indices impliquent, bien entendu, que l'on ne se préoccupe que de phrases bien formées et sensées. En effet, le fait de poser qu'un substantif [+concret] caractérisé par un adjectif comme *ivre*, par exemple, sélectionne le sens que l'on a indiqué, n'inclut pas tous les substantifs de cette nature. Pour que l'on attribue ce qualificatif à un substantif, il faut que ce dernier ait la caractéristique [+mobile] ou qu'il soit doté de mouvement. Ainsi, l'on peut dire des paupières qu'elles sont *ivres*, car elles sont mobiles. En revanche, l'on ne pourra dire d'une table ou d'une maison qu'elle est *ivre*.

Par conséquent, ces faits indiquent que dès l'instant où l'on tient uniquement compte des phrases sensées, la catégorisation générale [+concret] suffit à distinguer la distribution des sémèmes que l'on vient de voir, des autres.

#### **b. [+Abstrait]**

Avant de présenter cette liste, l'on tient à souligner que les adjectifs concernés par cet indice abondent. Le fait est que, l'identification de cette catégorie au sens métaphorique n'a rien de surprenant, car le phénomène de la métaphore implique dans la majorité des cas, le transfert d'une réalité concrète à une abstraction.

Par ailleurs, bon nombre d'adjectifs n'ont qu'un seul sémème dont la distribution inclut le trait [+abstrait]. Dans ce cas, l'adjonction de traits sémantiques plus restreints à cette catégorie n'est pas nécessaire. D'où le nombre important des adjectifs au niveau desquels elle fonctionne comme un indice véritablement opérationnel :

1. S [+abstrait] + *âcre* ⇒ "Où se mêle quelque chose de douloureux et de cuisant".  
("...d'*âcres* sarcasmes", H. D. M., Les jeunes filles, p. 966).
2. S [+abstrait] + *aigre* ⇒ "Qui est violent ou plein d'aigreur".  
("...d'*aigres* échanges", Le Monde, 20 Oct. 1990, p. 7).
3. S [+abstrait] + *amer* ⇒ "Qui engendre l'amertume".  
("... un mensonge *amer*", A. L'herbe bleue, p. 142).
4. S [+abstrait] + *ample* ⇒ "Qui se développe largement".  
("...Une *ample* matière à réflexion", 1990, G. B., Les mensonges de la n., p. 117).
5. S [+ abstrait] + *âpre* ⇒ "Qui présente une certaine violence, une certaine austérité". ("Une *âpre* ventriloquie luciférienne", G. B., Les mensonges de la n., P. 117).
6. S [+abstrait] + *bref* ⇒ "Qui est de peu de durée".  
("...De brèves aventures", F. P., L'amour nu, p. 17).
7. S [+abstrait] + *calme* ⇒ "Qui a une faible activité".  
("Une soirée *calme*", J. C., La dérobade, p. 119).
8. S [+abstrait] + *court* ⇒ "Qui a peu de durée".  
("Des cycles de vie *courts*", Libér., 2 Fév.1990, p. 22).
9. S [+abstrait] + *dense* ⇒ "Qui renferme beaucoup d'éléments en peu de place...".  
("Une existence *dense*", A. de S. -E., Pilote de guerre, p. 286).
10. S [+abstrait] + *dur* ⇒ "Qui est marqué par la rigueur, l'âpreté".  
("Des mots *durs*", Libér., 15 Janv. 1990, p. 35).
11. S [+abstrait] + *faible* ⇒ "Qui est peu considérable".  
("Des effectifs *faibles*", Libér., 23 Janv. 1990 p. 7).
12. S [+abstrait] + *Flou* ⇒ "Qui est trouble".  
("Des conditions *floues*", Libér., 28 Mars 1990, p. 23).
13. S [+abstrait] + *frêle* ⇒ "Qui n'est pas fermement assuré".  
("Un *frêle* équilibre", R., Beevthoven, t. 2, p. 374).

14. S [+abstrait] + *gai* ⇒ " Qui marque la gaieté, où règne la gaieté".  
("Une vie *gaie*", A. , L'herbe bleue, p. 43).
15. S [+abstrait] + *grand* ⇒ " Qui a de l'importance ".  
("Un *grand* sacrilège", A. K. , Les soleils des ind. , p. 29).
16. S [+abstrait] + *gras* ⇒ " Qui est abondant ".  
("De *grasses* surpercheries", J. C. , La dérobadé, p. 346).
17. S [+abstrait] + *gris* ⇒ " Sans éclat, sans intérêt ".  
("Une vie *grise*", Le Monde, 20 Oct. 1990, p.10).
18. S [+abstrait] + *gros* ⇒ " Qui est important ".  
("De *grosses* surprises", Libér., 15 Janv. 1990, p. 35).
19. S [+abstrait] + *jeune* ⇒ " Qui est nouveau, récent ".  
("Un *jeune* amour", T. M. , Le pain des p. ,P. 68).
20. S [+abstrait] + *laid* ⇒ " Qui inspire le dégoût, l'horreur, le mépris".  
("Des choses *laidés*", F. P. , L'amour nu. , p. 13).
21. S [+abstrait] + *lent* ⇒ " Qui met du temps à s'accomplir".  
("Une *lente* gestation", S. de B. , La fem. romp. , p. 14).
22. S [+abstrait] + *lisse* ⇒ " Qui est exempt de tout désagrément".  
("La remontée vers Paris est *lisse*", J. C. , La Dérobade. , p. 444).
23. S [+abstrait] + *mince* ⇒ " Qui est de peu d'importance".  
(...ses causes étaient *minces*", M. D. , L'amant. , p. 96).
24. S [+abstrait] + *morne* ⇒ " Qui est maussade".  
("Une *morne* indifférence s'installe dans sa voix...", T. M. , Le pain des p. , p. 180).
25. S [+abstrait] + *mou* ⇒ " Qui dénote ou suggère la mollesse".  
("...Un consensus *mou*", Le Monde , 20 Oct. 1990, p. 12).
26. S [+abstrait] + *mûr* ⇒ " Qui a atteint le développement nécessaire à sa réalisation, à sa manifestation".  
("de *mûres* considérations", P. L. D. , Opér. bluew. , p. 29).
27. S [+abstrait] + *nu* ⇒ " Qui est sans apprêt, sans déguisement"

("...la lumière vraie et *nue* de "Shoah" " , Le nouvel Obs. , n° 1349, p. 46).

28. S [+abstrait] + *pâle* ⇒ " Qui manque d'intérêt, d'attrait". ("Les propositions de Mai sont toutefois apparues bien *pâles*", Libér. , 2 Fév. 1990, p. 4).

29. S [+abstrait] + *petit* ⇒ " Qui est de peu d'importance".

("...une seule *petite* différence...", G. B. , Les mens. De la nuit, p. 99).

30. S [+abstrait] + *plat* ⇒ " Qui est sans caractère saillant, ni qualité frappante".

("C'est l'expression *plate d'une vérité*", J. C. , La dérobade, p. 13).

31. S [+abstrait] + *riche* ⇒ " Qui contient de nombreux éléments ou des éléments importants en abondance".

("... c'est une musique très *riche*...", Le monde, 15 Janv. 1990, p. 7).

32. S [+abstrait] + *rude* ⇒ " Qui donne du mal ou qui est dur à supporter".

("...La polyclinique ferait une *rude* concurrence...",  
Le monde, 30 Janv. 1990, p. 12).

33. S [+abstrait] + *sourd* ⇒ " Qui ne se manifeste pas nettement ".

("Une haine *sourde* les séparerait", T. B. J. , L'enfant de s. , p. 18).

34. S [+abstrait] + *sûr* ⇒ " Dont on ne peut douter". ("... aujourd'hui, une seule chose *sûre*, le déclenchement des combats...", Libér. , 7 Fév. 1990 p. 23).

35. S [+abstrait] + *tendre* ⇒ " Qui présente un caractère de douceur et de délicatesse". ("..des mots *tendres*", Le monde. , 9 Janv. 1990, p. 2).

36. S [+abstrait] + *triste* ⇒ " Qui suscite des pensées, des jugements pénibles, qui afflige". ("Pendant longtemps, la France a eu le *triste* privilège d'introduire...", Le monde , 9 Janv. 1990, p. 29).

## II. 1. 2. Le trait [+animé] vs [-animé]

Le trait [ +animé] est celui qui sert à distinguer les substantifs désignant des êtres vivants de ceux qui, au contraire, réfèrent à des choses, au sens général du terme. Observons l'exemple de l'adjectif *Gras*, présent dans les contextes suivants :



1. On avait abattu un [boeuf] *gras*. (R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 86).
2. Trop mou, trop *gras* , [Thomson] trébuche du podium.  
(Libér. , 5 Fév. 1990, p. 30).
3. Après avoir absorbé ce [jus] *gras* , le malade...  
(R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 95).
4. ...Vers elle, l'odeur mouillée des roses *grasses*...  
(T. M. , Le pain des p. , P. 92).

La sous-catégorisation [+concret] des substantifs Jus et Rose ne permet pas de lever l'ambivalence polysémique puisque l'adjectif a respectivement les sémèmes suivants :

*Gras* 3 : "Qui évoque la graisse par sa consistance".

*Gras* 4 : "Qui est important par son épaisseur".

Remarquons qu'il s'agit d'une différence sémantique assez minime, car ces deux acceptions peuvent être regroupées sous la définition suivante : "Qui évoque la graisse par ses qualités". Une telle définition nous autoriserait à considérer le trait [+concret] comme étant attaché à cette acception. Mais malheureusement, cela est inutile parce que l'analyse de toutes les acceptions le relègue parmi les indices faibles. Néanmoins, il permet de marquer l'opposition qui existe entre les contextes 1 et 2 et 3 et 4.

En effet, lorsque *Gras* qualifie des substantifs désignant un animal ou une personne, il a un sens unique. Ce qui nous oblige, dans ce cas, à les catégoriser de la même manière. D'où le choix du trait [+animé] qu'ils ont en commun :

S [+animé] ⇒ *Gras* 1 et *gras* 2 : "Qui a beaucoup de graisse".

Voici les autres adjectifs dont l'un des sémèmes est marqué par cet indice :

1. S [+animé] + beau ⇒ "Dont le physique et spécialement le visage répond à certains canons de beauté".

("Roger est encore plus *beau*...", A., L'herbe bleue, p. 59).

2. S[+animé]+calme⇒"Qui n'est pas troublé ou agité".  
("Julien était absolument calme" (R. L. , Poussière, p. 23).
3. S[+animé]+doux⇒"Qui ne heurte personne, n'impose rien...".  
("...la douce Marie-Jeanne", L'Obs. de Paris, n°1349, p. IV).
4. S[+animé]+fou⇒"Qui se comporte d'une façon peu sensée anormale".  
(... Cette douleur qui la mord comme un chien fou", T. M. , Le pain des p. , p. 31).
5. S[+animé]+frêle⇒"Qui est d'une finesse excessive, qui semble dénué de vigueur physique".  
("La frêle dame en blanc...", Le Canard enchaîné, 28 Fév. 1990, p. 8).
6. S[+animé]+gai⇒"Qui a de la gaité".  
("...Marcher avec ces gens gais...", R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 81).
7. S[+animé]+laid⇒"Qui s'écarte de l'idée que l'on a de la beauté".  
("...Cinq filles laides...", T. M. , Le pain des p. , p. 102).
8. S[+animé]+lent⇒"Qui manque de rapidité".  
("Et elle, lente, patiente, elle le ramène...", M. D. , L'amant, p. 49).
9. S[+animé]+maigre⇒"Dont le corps a peu de graisse ou qui en est dépourvu".  
("Reigner est grand et maigre ", M. D. , La chaîne, p. 131).
10. S[+animé]+prompt⇒"Qui agit ou fait quelque chose sans tarder".  
("...Elle était prompt, irréfléchie", G. , Si le grain. P. 411).
11. S[+animé]+sourde⇒"Qui perçoit insuffisamment les sons ou ne les perçoit pas du tout". ("...Nous sommes sourdes...", J. C. , La dérobade, p. 235).

Ces sémèmes sont valables pour tous les contextes dans lesquels les adjectifs cités ci-dessus qualifient des substantifs désignant des êtres vivants. En revanche, certains sémèmes d'autres adjectifs non dérivés nécessitent que l'on distingue les contextes où le substantif désigne une personne de ceux dans lesquels le dénoté est un animal. C'est pourquoi nous proposons d'analyser cet autre adjectif :

1. La ceinture de sécurité barre son pull *blanc*. (M. D. , La chaîne, p. 103).

2. Ce que la femme *blanche* possède de plus...

(M. B. , Une si longue lettre, p. 25).

3. J'ai bien vu le coq rouge et le mouton *blanc*...

(A. K. , Les soleils des ind. , p. 71)

lorsque *Blanc* signifie "Dont la peau est d'une couleur pâle...", il ne concerne que les contextes dans lesquels les substantifs qu'il qualifie ont le trait [+humain]. Sa distribution, dans ce cas, n'inclut pas les substantifs qui désignent un animal. Ainsi, dans le premier et le troisième contexte, l'adjectif est lié à la même acception : "Qui est d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples."

Par ailleurs, notons que le trait opposé [-humain] peut paraître tout aussi opérationnel dans la levée des ambivalences. Par exemple, pour un adjectif comme *Brave*, le seul fait d'avoir un contexte où le substantif a le trait [-humain] permet de sélectionner l'acception visée. Comparons, pour illustrer ce fait, les contextes ci-dessous :

1. En route, je marchais à côté de Bellot, un *brave* [chien].

(T. M. , Le pain des p. , p. 172).

2. Notre *brave* Edith Cresson a beau s'acharner...

(Le can. ench. , 18 Mars 1992, p. 1).

Cet adjectif possède deux acceptions en langue :

$\Sigma 1$  : "Qui ne craint pas les dangers, les entreprises difficiles".

$\Sigma 2$  : "Qui possède des qualités de droiture, de loyauté, d'honnêteté".

Il est impossible d'attribuer au dénoté du substantif "chien", les qualités humaines traduites par le deuxième sémème. Donc, le premier contexte sélectionne systématiquement  $\Sigma 1$ . Ce qui implique que le trait [-humain] permet également de lever la polysémie.

Cependant, nous ne pouvons l'admettre comme un indice car, il inclut les autres traits, c'est-à-dire, [+concret] ou [+abstrait]. En effet, dans la majorité des cas, l'on est

obligé d'indiquer d'une manière précise la nature du substantif caractérisé. Aussi, est-il plus satisfaisant de dire ce que le substantif est, plutôt que ce qu'il n'est pas.

L'on devra donc retenir uniquement le trait [+humain]. Voici les adjectifs concernés par cet indice :

1. S[+humain]+*âpre*⇒"Qui se porte avec trop d'ardeur (à quelque chose)".  
("Olélé Sururu est *âpre*...", R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 37).
2. S[+humain]+*blond*⇒"Dont les cheveux sont de couleur proche du jaune".  
("...Deux enfants *blonds* de deux et trois ans", J. C. , La dérobadé, p. 144).
3. S[+humain]+*brun*⇒"Dont les cheveux sont de couleur sombre, entre le roux et le noir". ("Deux filles *brunes*", J. C. , La dérobadé, p. 469).
4. S[+humain]+*dur*⇒"Qui manque d'humanité".  
("Djamel est *dur*", Le nouvel Obs. , n°1349, p. 30).
5. S[+humain]+*fade*⇒"Qui manque de personnalité, d'originalité".  
("...Ces bellâtres insipides et fades...", H. B., La peur de vivre, p. 107).
6. S[+humain]+*ivre*⇒"Qui est physiquement et mentalement troublé par l'absorption excessive de boissons alcoolisées". ("Mon père vint à notre rencontre *ivre* et titubant", R. O. K. , Lérionka écol. Mas. , p. 53).
7. S[+humain]+*juste*⇒"Qui se comporte, agit conformément à la justice".  
("Je te sais un homme *juste*", R. O. , Blé, p. 248).
8. S[+humain]+*mince*⇒"Qui a des formes relativement étroites pour leur longueur".  
("Dorothy Meadows, petite, *mince*...", P.B. , Les dents de la m. , p. 139).
9. S[+humain]+*morne*⇒"Qui est d'une tristesse morose". ("Une foule *morne* qui piétinait dans le noir...", C. , Bourlinguer, p. 102).
10. S[+humain]+*mûr*⇒"Qui montre de la réflexion, de la sagesse". ("...Son costume épais d'homme *mûr*...", T. M. , Le pain des p. , p. 222).

11. S[+humain]+*neutre* ⇒ "Qui s'abstient de s'engager d'un côté ou de l'autre".  
 ("...Je suis un sujet *neutre*", Le nouvel Obs. , n° 1349, p. 104).

12. S[+humain]+*nu* ⇒ "Qui n'est couvert d'aucun vêtement".  
 ("Laure apparaissait *nue*...", M. D. , La chaîne, p. 301).

13. S[+humain]+*riche* ⇒ "Qui a de la fortune".  
 ("...Une *riche* héritière...", Le Can. ench. , 28 Fév. 1990, p. 3).

14. S[+humain]+*roux* ⇒ "Dont les cheveux sont d'une couleur orangée plus ou moins vive". (Des oranges de jaffu, rousses comme la fille *rousse*...",  
 J. C. , La dérobade, p. 352).

45. S[+humain]+*vert* ⇒ "Qui a de la vigueur". (Personnellement, je me sens très très *vert*", Le can. Ench. , 18 Mars 1992, p. 1).

Autrement dit, la levée de l'ambivalence polysémique moyennant la sous-catégorisation des substantifs caractérisés est dans certains cas efficace. Le seul fait d'assigner à un substantif les traits [+concret], [+Abstrait], [+animé] et [+humain] peut permettre la sélection de telle ou telle acception.

Cependant, en raison même de leur caractère général, ces indices autorisent le choix d'un nombre restreint de sémèmes. Il s'agit, par conséquent, d'une résolution partielle. Et c'est également le cas pour les indices liés à la place des adjectifs.

## II.2. La position de l'adjectif non dérivé

La place des adjectifs non dérivés par rapport au substantif qu'ils caractérisent est parfois un indice fort dans la levée des ambivalences polysémiques. Etant donné que nous avons déjà analysé la nature des différents rapports sémantiques entretenus par l'épithète qualificative, la question concernant ce point ne sera pas abordée.

Par ailleurs, la position ne sera considérée comme indice fort que si elle se pose comme le reflet d'une différence sémantique. Soulignons également que cet indice n'apparaît pas de manière homogène au sein des adjectifs non dérivés concernés. Nous les analyserons donc par cas.

### II.2.1. L'antéposition comme indice fort

Lorsque l'adjectif épithète est placé avant le substantif caractérisé, ni l'un ni l'autre ne doit être pris individuellement, car nous tenons à le rappeler, dans cet ordre, les deux éléments s'amalgament en un concept unique.

Par conséquent, il n'y a rien de surprenant à ce que le rapport [AND+S] entraîne parfois des restrictions sélectives à l'intérieur de la distribution de l'adjectif.

Observons, pour clarifier cette idée, les exemples suivants :

1. ...*seul* [bruit] de cette fin d'après-midi d'été...(M. D. , La chaîne p. , p. 57).
2. Pense-t-il qu'il n'y a qu'un *seul* requin ?  
(P. B. , Les dents de la m. , p.73).
3. Une *seule* personne sonne ainsi " (S. De B. , La fem. romp. , p. 54).
4. ...Avec la *seule* intention de me distinguer...  
(G. B. , Les mens. De la nuit, p. 85).

L'on constate que quand l'adjectif *Seul* est placé devant n'importe quel substantif, il est synonyme d'unique. En effet, que le substantif ait les traits [+concret] (cf Ex.1), [+animé] (cf Ex.2), [+humain] (cf Ex.3) et [+abstrait] (cf Ex.4), ce même sens demeure. Nous en concluons qu'il est attaché à la place de l'adjectif. D'ailleurs, ce dernier change de sens lorsque l'on modifie sa position. C'est ce qu'indiquent les transformations ci-dessous des exemples 2, 3 et 4 :

2. Un *seul* requin ≠ Un requin *seul*.
3. Une *seule* personne ≠ Une personne *seule*.
4. La *seule* intention ≠ ? L'intention *seule*.

Ces transformations attestent de deux faits importants : quand l'adjectif *Seul* se trouve dans l'ordre [S+AND] et que le substantif a le trait [-animé] (cf Ex.4), il a une valeur adverbiale. Cet ordre apparaît donc comme figé par les contextes incluant ce type de substantif, ce qui pose l'antéposition comme un indice. Le second fait montre qu'une fois placé après le substantif, *Seul* a une acception autre que celle que nous avons signalée. Il signifie alors "Qui n'est pas avec d'autres semblables".

En réalité, l'antéposition fonctionne dans peu de cas comme indice fort. Mais, toujours est-il qu'elle permet de lever l'ambivalence polysémique au sein des adjectifs non dérivés suivants :

1. *Pauvre*+S ⇒ "Qui inspire de la pitié".  
("La *pauvre* vaisselle", M. D. , L'amant, p 36).
2. *propre*+S ⇒ "Qui appartient exclusivement à quelqu'un ou à quelque chose". ("Son *propre* personnel", Libér. 15 Janv. 1990, p 28).
3. *Pur*+S ⇒ "Qui est seulement et complètement tel".  
("Pur hasard", R. L. , Poussière, p 29).
4. *Sale*+S ⇒ "Qui est très désagréable".  
("La *sale* besogne", Libér. , 15 Janv. 1990, p 3).
5. *Seule*+S ⇒ "Qui est unique dans son espèce".  
("Un *seul* coup d'oeil", G. B. , Les mens. De la nuit, p 58).
6. [*Simple*+S] ⇒ "Qui est uniquement ce que le substantif implique". ("Un *simple* coup de force", Le nouvel Obs. , n° 1349, p 68).

Dans d'autres cas que nous n'avons pas inclus dans cette liste, l'antéposition et la postposition auraient pu être considérées comme indices. Mais, pour les raisons que l'on découvrira dans les prochaines analyses, cela est impossible. L'on propose d'en donner un aperçu à travers l'analyse de *Brave* présent au sein des contextes suivants :

1. ...c'est un *brave* garçon, honnête qui me rendra heureuse.  
(T. M. , Le pain des p. , p. 25).

2. Autrefois, ce poignard avait appartenu à un *brave* officier...

(P. M. , Colomba, p. 77).

L'on remarque que la place de cet adjectif n'est pas distinctive, puisque la différence sémantique que notre sentiment linguistique nous permet de discerner ne se reflète pas à travers elle. Il est vrai que, quand *brave* est lié aux sentiments de loyauté et d'honnêteté, il est généralement antéposé. C'est le cas illustré par le premier exemple.

Cependant, nous constatons avec le second exemple que l'antéposition est tout aussi valable lorsque cet adjectif exprime l'idée de courage, de bravoure. La position de l'adjectif apparaît donc inefficace. D'où la possibilité de passer de l'antéposition à la postposition sans entraîner de changement au niveau du sens :

1. ...c'est un *brave* officier.
2. ...un officier *brave*...

## II. 2. 2. L'antéposition ou la postposition comme indice faible

Dans la majorité des contextes, l'on est obligé d'ajouter d'autres éléments distinctifs pour discriminer les différentes acceptions à attribuer aux adjectifs non dérivés.

Mais nous tenons à insister sur le fait que la position de l'adjectif par rapport au substantif reste le premier indice qui permet la sélection d'un certain nombre de sens. Les autres indices supplémentaires achèvent les ambiguïtés qui subsistent. Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. Larry avait été un [ami] *cher*... (P. B. , Les dent de la m. , p. 293).
2. Des [choses] futiles et *chères*, à l'image de la robe...



(F. P. , L'amour nu, p. 94).

3. Il portait un [pagne] *propre* de cotonnade bleue".

(R. O. K. , Lérionka écol. mas. , p. 113).

4. Une somme que les [fonds] *propres* de Radio-France permettraient d'assurer. (Libér., 28 Mars 1990, p. 13).

La place des adjectifs non dérivés permet d'éliminer immédiatement certaines acceptions liées à l'antéposition.

Par ailleurs, l'on ne peut affirmer que quand *Cher* , par exemple, est placé après le substantif, il est lié à l'idée de prix. Une telle règle inclurait le premier exemple, ce qui serait absurde. Donc, il est nécessaire d'ajouter au critère de la position, la nature de la sous-catégorisation des substantifs caractérisés. Cela nous donne les règles suivantes :

1. S[+humain]+*cher* ⇒ "Qui est aimé..."<sup>158</sup>

2. S[+concret]+*Cher* ⇒ "Qui est d'un prix élevé".

Cela signifie que la première acception ci-dessous, se reflète à travers deux types de distribution. Quant au cas illustré par *Propre*, il est plus complexe que *Cher*. En effet, nous pouvons dégager des deux derniers contextes, les acceptions ci-dessous:

Σ3 : "Qui n'a aucune trace d'ordure"

Σ4 : "Qui appartient d'une manière exclusive ou particulière à une personne, une chose".

La place de cet adjectif, combinée au trait [+concret] du substantif permet de sélectionner Σ3. Mais, le trait inverse [+abstrait] ne permet pas vraiment de lever la polysémie. La levée de l'ambivalence, à ce niveau, fait intervenir d'autres traits distinctifs que nous spécifierons dans le dernier chapitre : dans ce cas, la structure [S [+abstrait]+*Propre*], la place et la sous-catégorisation se situent parmi les indices faibles.

<sup>158</sup>Cet indice ne sera pas retenu, car il ne permet pas de marquer la différence sémantique entre des contextes du type "...des êtres *chers*..." et "...un marchand *cher*...".

En outre, la levée des ambivalences polysémiques moyennant cet indice se réduit à un petit nombre d'adjectifs :

1. S[+humain]+*bon* ⇒ "Qui veut du bien ou le fait à autrui".  
("...C'est un homme *bon*...", R. O. K., Lérionka écol. Mas., p. 62).
2. S[+concret]+*cher* ⇒ "Qui est d'un prix élevé" (cf "des choses futiles et chères ...").
3. *Cher*+S[+concret] ou S[+abstrait] ⇒ "Que l'on considère comme précieux".  
(...Brucan va retourner à ces *chères* études", Libér., 15 Janv. 1990, p. 19).
4. S[+humain]+*Grand* ⇒ "Dont la taille est supérieure à la moyenne".  
("Un homme *grand*", T. B. J., La nuit sacrée, p. 13).
5. S[+humain]+*Gros* ⇒ "Qui est supérieur à la moyenne dans le sens de la largeur". ("Des hommes *gros*", A. K., Les soleils des ind., p. 104).
6. *net*+S[+abstrait] ⇒ "Qui est sensiblement marqué". ("Wall street partait hier en *nette* progression.", Libér., 3-4 Fév. 1990, p. 16).
7. S[+humain]+*Pauvre* ⇒ "Qui manque du strict nécessaire".  
("Les vieilles dames *pauvres*", F. P., L'amour nu., p. 39).
8. S[+concret]+*propre* ⇒ "Qui n'est pas souillé ou taché". ("...une serviette *propre* sur les genoux", Le Quotidien de Paris, 23 Mars 1990, p. 2).
9. S[+abstrait]+*pur* ⇒ "Qui est sans mélange, absolu". ("Quatre pages de folie *pure*", Le nouvel Obs., n° 1349, p. 104).
- 10 *pur*+S[+abstrait] ⇒ "Qui est seulement et complètement tel".  
("C'est un *pur* hasard", R. L., Poussière., p. 36).
11. *Rare*+S[+abstrait] ⇒ "Qui est remarquable".  
("C'est un acte d'une *rare* sauvagerie", Libér., 15 Janv. 1990, p. 29).
12. S[+humain]+*Seul* ⇒ "Qui se trouve sans compagnie, séparé des autres"  
("...entamer ses forces de femme *seule*", D. C., L'herbe à brûler., p. 21).
13. *Triste*+S[+humain] ⇒ "Qui est lamentable".  
("Triste sir...", Libér.23 Janv., p. 16).

Remarquons que les cas qui n'ont pas été mentionnés nécessitent, comme nous l'avons déjà noté pour *Propre*, d'autres critères. L'on a par exemple des contextes du type "un *bon* père" que nous proposons d'analyser également :

1. ...Les *bonnes* femmes, c'est comme ça... (J. C. , La dérobadé , p. 196).
2. C'est un *bon* gendre. (H. L. , La nouvelle rom. , p. 21).

L'on constate que l'adjectif occupe dans ces deux contextes la même position par rapport à des substantifs ayant la même sous-catégorisation, c'est-à-dire [+humain]. Pourtant, il n'a pas le même sens dans les deux phrases :

*Bon* 1 ↔ "Qui entretient avec autrui des relations agréables..."

*Bon* 2 ↔ "Qui fait bien son métier, son travail, tient bien son rôle".

Autrement dit, dans des cas comme celui-ci, une description plus précise du substantif est nécessaire si l'on veut arriver à prédire le sens privilégié par le contexte. C'est le cas où seules des connaissances sémantiques plus restreintes (comme nous le verrons dans la résolution des ambiguïtés superficielles) permettent de résoudre le problème de la polysémie.

L'on retiendra de tous ces faits qu'indice fort ou faible, la place de l'adjectif joue un rôle important dans cette résolution des polysémies.

### II. 3. L'expansion des adjectifs non dérivés comme indice faible

Nous avons fait remarquer, au cours de la présentation des adjectifs, l'importance de leurs expansions par rapport à l'acception que l'on doit leur attribuer. En effet, en tant que syntagme ayant pour but de préciser la caractérisation, le GP de l'adjectif apparaît comme un indice très fiable dans la levée des ambivalences polysémiques. Cependant, comme les autres indices que l'on a déjà analysés, il arrive que la résolution qu'il permet de faire soit seulement partielle.

Par ailleurs, l'expansion de l'adjectif est considérée dans tous les cas comme un indice faible, car l'on est obligé de trouver des informations sur plusieurs éléments contextuels pour déterminer le sens concerné. En effet, si la structure [AND+GP] peut suffire à distinguer les contextes où l'adjectif a une expansion sous forme d'un groupe prépositionnel de ceux dans lesquels il est simplement lié au substantif, elle apparaît, au contraire, inefficace dans les cas ci-dessous :

1. ...un puits rempli d'une pluie *rouge* de vin ou de sang...

(G. B. , Les mens. de la nuit, p. 26).

2. Trente ans, des lunettes, *rouge* d'excitation (M. D. , LA chaîne, p . 78).

3. Une gerbe de braises *rouges* (M. D. , La chaîne, p. 111).

L'on distingue deux types de construction : [S+rouge+GP] (cf Ex. 1 et 2).

[S+rouge] (cf Ex. 3).

Or, chacune des trois phrases est liée à une acception différente. Cela signifie, par conséquent, qu'il est nécessaire d'ajouter à la détermination de la simple expansion, d'autres indices distinctifs.

### II. 3. 1. L'identification de la préposition

La seule identification de la préposition permettant l'expansion de l'adjectif est un indice dans la levée des ambivalences polysémiques au sein des adjectifs non dérivés. En effet, les prépositions intégrées au syntagme adjectival sont extrêmement diverses. Il est donc essentiel de les distinguer de celles qui ne favorisent aucune sélection sémantique et dans le cas contraire de discriminer les différents sens.

Soient les exemples suivants :

1. Est-ce que le milieu n'a pas été plus *dur* avec vous...?

(Libér. , 19 Fév. 1990, p. 39).

2. L'amélioration de leur sort sera plus *dure* à satisfaire.

(Libér., 15 Janv. 1990, p. 23).

Pour montrer le caractère déterminant de la préposition dans l'une des deux phrases, nous proposons de procéder par effacement des groupes prépositionnels :

1. ...le milieu n'a pas été plus *dur*...
2. L'amélioration de leur sort sera plus *dure*.

Si l'on considère que le substantif caractérisé dans le premier contexte, Milieu, signifie "personnes d'une classe sociale ou culturelle", sa sous-catégorisation peut permettre de lever l'ambivalence polysémique, puisque, comme on l'a vu, S [+humain]+*dur* est déjà un indice fort. Donc, l'expansion n'est pas essentielle dans la détermination du sens de l'adjectif dans le contexte n°1. Mais le problème se pose différemment pour le second contexte.

En effet, il est impossible d'établir une équivalence sémantique entre l'exemple n°2 comprenant l'expansion et le deuxième contexte où celle-ci est effacée. La preuve est que la sous-catégorisation [+abstrait] du substantif caractérisé par *dur* est l'indice de l'existence d'une relation synonymique entre *dur* et *pénible*.

En revanche, l'expansion adjectivale par l'infinitive permet la sélection d'une autre acception, celle qui est liée à l'idée de difficulté. Il est vrai que, dans le présent contexte, la seule identification de la préposition ne suffit pas. Simplement, nous voulions montrer l'importance de distinguer la préposition concernée des autres, comme Avec ou Sûr, par exemple.

Par ailleurs, les cas où la seule détermination de la préposition présente dans l'expansion adjectivale suffit à lever l'ambivalence polysémique sont assez importants. Mais, avant d'en donner la liste, nous proposons d'analyser les contextes suivants de l'adjectif *riche*.

1. ...un pays *riche* en culture et tradition. (Le monde, 20 Oct. 1990, p. 9).
2. Il doit être *riche* à craquer et pourtant... ( J. C. La dérobage, J. C. , p. 95).

3. ...le vieux stade de "la cité blanche" dans une *riche* banlieue de Sydney...(Liber. , 15 Janv. 1990, p.31).

D'emblée, soulignons que la position de l'adjectif par rapport aux substantifs n'est pas un indice, car placé après ou avant, il n'existe aucun changement sémantique : "une *riche* banlieue..."ou une banlieue *riche* ...", l'adjectif est synonyme de *prospère* . D'où l'absence de cet adjectif parmi ceux dont l'un des sémèmes est marqué par la position. Quant à l'expansion adjectivale du premier contexte, elle permet la sélection d'une autre acception, à savoir "qui possède beaucoup de...". D'ailleurs, son effacement ramène l'adjectif à la même acception que celle qu'il recouvre dans le troisième contexte.

En outre, nous avons mentionné la deuxième phrase pour illustrer une autre forme d'expansion de *riche* . Celle-ci est l'équivalente d'un adverbe :

"...*riche* à craquer..." $\leftrightarrow$ "...très *riche*...". C'est encore la preuve qu'il est important de déterminer la préposition qui fonctionne comme indice. Voici la liste des adjectifs pour lesquels l'on observera ce type de résolution :

1. *bon*+(en)  $\Rightarrow$  "Qui réussit dans un domaine". ("...quatre copains très *bons* qui les ont échoué", Liber. ,15 Janv. 1990, p. 28).<sup>159</sup>
2. *cher*+à  $\Rightarrow$  "Que l'on considère comme précieux". ("...selon une expression *chère* à Gérard...", J. C. , La dérobadé , p. 261).
3. *fier*+de  $\Rightarrow$  "Qui a de la joie, de la satisfaction de quelqu'un ou de quelque chose". ("Elle était *fière* de la force de ces fils...", M. D. ,L'amant. , p. 72).
4. *fort*+en (sur)  $\Rightarrow$  "Qui excelle dans un domaine". ("Tu es *fort* sur l'histologie, des fois?", A. ,Beaux quartiers , p. 202).
5. *gris*+de  $\Rightarrow$  "Qui est couvert d'une couche de...". ("Ses cheveux aplatis étaient *gris* de poussière", C. H. ,La reine des p. , p. 107).
6. *gros*+de  $\Rightarrow$  "Qui révèle certaines choses en germe, en puissance".

<sup>159</sup>L'on a choisi une phrase dont le groupe adjectival a été effacé pour montrer, conformément à la parenthèse qui encadre la préposition, qu'il arrive que cette dernière existe uniquement en structure profonde.

("Le golfe, gros d'une nouvelle guerre...", Le Monde 20 Oct. 1990, , p. 10).

7. *ivre+de* ⇒ "Qui est transporté hors de soi sous l'effet de quelque émotion violente ou par quelque chose".

("J'ai gagné le jardin, *ivre* de Dieu...", D. C. ,L'herbe à b. , p. 134).

8. *las+de* ⇒ "Qui est dégoûté de quelque chose ou de quelqu'un". ("Se disant *lasse* de cette situation et de ses stéréotypes...", Le Monde, 30 Jan. 1990, p.1).

9. *lent+à* ⇒ "Qui met plus ou trop de temps dans une activité (...quand son cerveau *lent* à digérer les chiffres lui laissait quelque repos",

T. M. ,Le pain des p. , p. 45).

10. *mûr+pour* ⇒ "Qui est prêt ou préparé pour quelque chose". ("Le Sénégal est *mûr* pour l'indépendance", France-Soir, 1er Déc. , 1990, p. 4).

11. *pauvre+en* ⇒ "Qui n'a guère de...".

("L'Espagne était *pauvre* en refuges...", A. de S. -E. ,Terre des h. , p. 143).

12. *prompt+à* ⇒ "Qui agit ou fait quelque chose sans tarder". ("...les Israéliens, d'ordinaire si *prompts* à la riposte?", Le nouvel Obs. , n° 1349, p. 60).

13. *riche+en (de)* ⇒ "Qui a beaucoup de...". ("...les carnets (...) sont très *riches* de notations et de rédactions plus ou moins étendues",

D. ,Crime et ch. , p. XIX).

14. *simple+à* ⇒ "Qui ne présente aucune complication, qui est d'une réalisation facile". ("Sur cette question cruciale, *simple* à formuler...", M. D. , Le Monde , 9 Janv. 1990, p. 30).

15. *sourd+à* ⇒ "Qui reste insensible à quelque chose, qui refuse d'entendre".

("Abel resta *sourd* à ses protestations...", P. L. D. ,Opér. bluew. , p. 59).

L'on remarque que les prépositions dont la simple présence dans le contexte adjectival permet de lever l'ambivalence polysémique sont seulement au nombre de 5 : à, de, en, pour et sur. Il était donc nécessaire de les distinguer des autres prépositions que comprend la langue française et qui n'interviennent pas dans cette résolution des polysémies adjectivales.

### II.3.2. La nature syntaxique du groupe prépositionnel

En plus de l'identification de la préposition dans l'expansion, il est parfois important de préciser la nature syntaxique de la dite expansion.

Soient les exemples ci-dessous :

1. ...des statuts personnels *propres* à certaines communautés. (Ibid).
2. Le moyen *propre* à faire passer un humaniste dans le cas des agriculteurs...(D. C. , L'herbe à b. , p. 40).

Dans ces deux cas par exemple, l'on sait que *propre* a deux sémèmes :

*propre* 1 signifie "Qui est particulier à..." et *propre* 2, "Qui est apte, capable par sa personnalité, ses capacités, ses connaissances" . Cette différence sémantique se manifeste dans la structure syntaxique du groupe prépositionnel adjectival. Ainsi, lorsque *propre* est intégré dans un contexte du type [*propre*+à+SN] comme c'est le cas pour le premier exemple, l'on doit privilégier  $\Sigma$ 1. Quand à *propre* 2, il est marqué par la structure syntaxique suivante : [*propre*+à+INF]. Ces structures sont donc des indices attachés aux différents sémèmes de *propre* que l'on a indiqués. Ils sont déterminables au sein des adjectifs susceptibles d'avoir un comportement verbal.

Il en est de même pour les structures présentes dans les contextes suivants qui sont les indices d'un changement sémantique et de la sélection d'un sémème précis :

1. "J'étais si *sûr* de son amour pour nous ..."  
(S. De B. , La fem. romp. , p. 37).
2. "...Une fille qui a ses règles est *sûre* de se faire attaquer..."  
(P. B. , Les dents de la m. , p. 41).

En effet, lorsque cet adjectif est intégré par la structure [ADJ+de+SN]



(cf Ex. n°1) il signifie "Qui envisage les événements avec une confiance tranquille, sereine; qui tient pour assuré un (événement)". Mais dès l'instant où il entre dans une structure du type [ADJ+de+INF] (cf Ex. n°2), il a le sens de "Qui sait avec certitude, qui est assuré de ne pas se tromper". Voici la liste des adjectifs dont la nature syntaxique des groupes prépositionnels permet véritablement de lever l'ambivalence polysémique:

1. *Fou*+de+INF
2. *Propre*+à+INF
3. *Propre*+à+SN
4. *Sûr*+de+INF

### II.3.3. La nature sémantique du substantif du SN 2

Les cas que nous avons omis dans la liste ci-dessus sont ceux dont la simple identification d'un SN présent dans l'expansion adjectivale ne suffit pas. En effet, parfois, seule la nature sémantique du substantif du SN2 permet de lever l'ambivalence polysémique.

Prenons, par exemple, les phrases suivantes :

1. La ligue étudiante de son université avait été *ferme* sur les consignes.  
(Libér. , 28 Mars 1990, p. 26).
2. ... de remonter , de me retrouver *ferme* sur mes jambes...  
(D. ,Journal, p. 196).

Si l'on supprime l'expansion adjectivale de ces deux phrases, cela servira à effacer l'information qu'elle donne sur le sens à attribuer à l'adjectif dans chaque cas. L'on pourrait, par la même occasion, inférer une seule acception des deux phrases : dans "La ligue étudiante avait été *ferme*" et "...me retrouver *ferme*", l'adjectif signifie "Que rien n'ébranle". Aussi, nous contenterons-nous encore une fois de comparer les structures entre elles. En effet, d'un point de vue syntaxique, il n'y a pas de différence

fondamentale entre les deux contextes adjectivaux cités précédemment, puisque l'adjectif entre dans une structure unique, c'est-à-dire [*ferme* + sur + SN].

Or, tout locuteur francophone attribuera deux sens différents à l'adjectif. Ce qui implique l'existence d'indices permettant de noter cette différence sémantique. Cette dernière se reflète à travers la sous-catégorisation des substantifs sélectionnés par le deuxième syntagme nominal des phrases. La première expansion adjectivale comprend le substantif "jambes" qui est [+concret].

Par ailleurs, nous rappelons que ces indices proviennent, non pas de la seule comparaison entre deux ou trois contextes, mais de l'analyse de la distribution globale de tous les adjectifs non dérivés. Voici la liste de ceux pour lesquels l'on est obligé de tenir compte de la nature sémantique du substantif du SN 2 et les sémèmes sélectionnés :

1. *Ferme* + sur + S[+abstrait] ⇒ "Que rien n'ébranle" (cf Ex. 1).
2. *Ferme* + sur + S[+concret] ⇒ "Oui se tient sans chanceler" (cf Ex. 2).
3. *Noir* + de + S[+abstrait] ⇒ "Que est plein de quelque chose au point de paraître sombre".  
("Ceausecu était noir de colère", Le Figaro , 30 Janv. 1990, p. 3).
4. *Noir* + de + S[+concret] ⇒ "Qui pouvant être blanc et propre, se trouve sali".  
("Ses ongles étaient noirs de terre").
5. *Rouge* + de + S[+abstrait] ⇒ "Qui devient rouge par l'afflux du sang"  
("Muller se leva d'un bond, rouge de colère", M. D. , La chaîne , p. 147).
6. *Rouge* + de + S[+concret] ⇒ "Qui est de la couleur de ..." ("...les montagnes rouges de viande...", La chaîne , M. D. , p. 72).

L'on constate que cet indice est surtout déterminable au niveau des adjectifs de couleur et même de ceux qui ne sont pas attestés par notre liste. En effet, la majorité des adjectifs non dérivés étant susceptibles d'avoir une expansion sous forme d'un groupe prépositionnel, il est tout à fait possible d'avoir des contextes du type "Une

chambre *verte* de plantes", "Le sol était *blanc* de craie"...etc.

Donc, l'on conviendra que pour tous les adjectifs non dérivés de couleur, la présence de la préposition "de" et le trait [+concret] du substantif du SN2 permet de sélectionner le sens lié à la couleur. Quant au trait [+abstrait], il autorise le choix du sémème attaché à l'émotion.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que l'on peut penser que le sens de l'adjectif dans le premier cas ne change pas vraiment. "Le sol était *rouge* de vin", par exemple, équivaut à "Qui est de la couleur du vin" et "Le sol était *rouge*" peut également avoir le même sens. L'on peut donc considérer que le trait [+concret] du substantif caractérisé suffit pour lever l'ambivalence polysémique. L'on ramène ainsi la différence qui existe entre les contextes à une simple variation référentielle.

Cependant, l'expansion fournit des informations importantes par rapport au sens de l'adjectif. D'une part, elle pose la couleur comme occasionnelle : "être *blanc* de craie" équivaut à "être *blanc* à cause de la craie". D'autre part, elle indique que le dénoté du substantif présent dans l'expansion est massif ou simplement important. D'où, le sens que l'on a attribué à *noir*, c'est-à-dire "Qui est plein de quelque chose au point de paraître sombre". Ainsi, "être *blanc* de craie" équivaut à "être plein de craie".

Par conséquent, ces distinctions entre les indices liés à l'expansion des adjectifs de couleur et ceux qui se limitent au substantif caractérisé sont nécessaires.

#### **II. 3. 4. La nature du déterminant du substantif du SN 2**

La nature du déterminant du substantif présent dans l'expansion permet parfois de lever l'ambivalence polysémique au même titre que les indices précédents.

Comparons, pour l'illustrer, les phrases suivantes :

1. ...Un peuple tout à la fois sûr de son identité et *fort* d'une solidarité égalitariste. (Libér. , 15 Janv. 1990, p. 6).

2. ...Un armée de professionnels surentraînés, *forte* de 1,5 millions d'hommes. (Le Can. ench., 7 Mars 1990, p. 33).

Dans les deux cas, l'expansion de l'adjectif comprend une préposition et un syntagme nominal. Pourtant, il existe une différence sémantique :

*Fort* 1 ↔ "Qui tire sa puissance de quelque chose".

*Fort* 2 ↔ "Qui est constitué de n éléments".

L'on constate une parenté sémantique évidente entre la structure de *Fort* 2 et le sens qui lui est attribué. Mais le plus important est de noter que chaque fois que cet adjectif a ce sens, la structure qui l'intègre est la suivante : *Fort* + de + dét [+numérique] + S. Elle se distingue ainsi de la structure dans laquelle ce critère n'existe pas, c'est-à-dire *Fort* + de + dét [- numérique] (Cf *Fort* 1).

Par ailleurs, cet indice est surtout déterminable au sein des adjectifs spatiaux ou d'évaluation en général. C'est ce qu'atteste la liste suivante :

1. *Haut* + de + dét [+numérique] + S ⇒ "qui est d'une certaine dimension dans le sens vertical" ("...personne ne craint de se promener sur un mur haut d'un mètre, G.B., Les mens. de la nuit, p. 108).

2. *Large* + de + dét [+numérique] + S ⇒ "Qui a telle ou telle dimension dans le sens de largeur". ("...Une muraille *Large* d'au moins un mètre...", T. B. J. , L'enfant de s. , p. 13).

3. *Long* + de + dét [+numérique] + S ⇒ "Qui a telle ou telle dimension dans le sens de la longueur ". ("Un camion grue hissera les gargouilles *longues* de deux mètres", Le Parisien, 19 Fév. 1990, p. 15).

4. *Lourd* + de + Dét [+ numérique]+S ⇒ "Qui a tel ou tel poids" ("...les gargouilles, longues de deux mètres et *lourdes* de 600 kilos...", Le Parisien 19 Fév. 1990, p. 15).

Ces indices signifient que dès l'instant où les adjectifs qui traduisent une évaluation objective ont dans leur environnement syntaxique un groupe prépositionnel dont le substantif a un déterminant numérique, l'ambivalence polysémique disparaît.

Il existe d'autres cas isolés comme celui de *propre* que l'on propose d'analyser à travers les exemples ci-dessous :

1. ...il était maladroit de mettre en leur nom *propre* les parts de trois sociétés... (Libér., 5 Fév. 1990, p. 26).

2. ... il paraît incompatible avec le génie *propre* de l'Europe... (Libér., 5 Fév. 1990, p. 5).

Dans ces cas, l'idée d'appartenance exclusive est privilégiée par le contexte adjectival. En effet, elle est traduite en contexte par l'utilisation d'un adjectif possessif comme déterminant du substantif caractérisé ou alors, sous la forme d'un complément du nom. Ces deux formes sont équivalentes, puisque "... le génie *propre* de l'Europe" peut commuter avec "... son génie *propre* " et "... leur nom *propre*...", avec "... le nom *propre* de chaque individu...".

Ainsi, noter ces deux structures convergentes permet de discriminer la distribution du sémème qu'elles permettent de sélectionner :

[Adj. Poss. + S + *propre*] ou [Art. Déf. + S + *propre* + de + S] ⇒ "Qui appartient d'une manière exclusive à quelqu'un ou à quelque chose.

L'on doit garder à l'esprit le fait que ces indices ne sont valables que dans la mesure où ils fonctionnent comme des unités oppositives.

#### **II. 4. La structure attributive des adjectifs non dérivés**

La présence de la structure attributive ou prédicative comme marque distinctive dans les dictionnaires peut amener à croire qu'elle fonctionne comme un indice fort dans la levée de la polysémie adjectivale.

En effet, l'on a par exemple, pour l'adjectif *Pauvre*, les informations suivantes: (Employé comme attribut ou épithète après le nom), "Qui manque du strict nécessaire".

Ces indications marquent un mode de distribution et non une structure véritablement distinctive que sélectionnerait le sémème ci-dessus. C'est pourquoi nous proposons d'analyser les phrases suivantes :

1. La sélection des reportages présentés(...) était cette année, particulièrement *pauvre*. (Libér. , 19 Fév. 1990, p. 46)
2. Elle est moins *pauvre* qu'elle ne le dit..." (S. de B. , La fem. romp. , p. 105).

L'on constate que l'adjectif a la fonction attribut dans le premier exemple. Il signifie, dans ce cas, "Qui est insuffisant ou fournit peu". Cela atteste que, présentée ainsi, la structure attributive ne peut permettre de lever certaines ambivalences polysémiques.

Cependant, elle aide dans la recherche d'indices. En effet, si tous les sémèmes des adjectifs non dérivés peuvent être intégrés à un contexte du type [ADJ+S] ou [S+ADJ], il n'est pas possible de les représenter tous par une structure attributive. C'est ce qu'indique l'absence d'équivalence entre les différents contextes ci-dessous :

1. ...sa très *chère* amie... ≠ Son amie est très *chère*... (Dans ce cas précis, la structure attributive nécessite la présence d'une expansion sous forme de groupe prépositionnel ou d'un pronom : "Son amie lui est très *chère*" ou "Elle est très *chère* à...").

2. ...Son *grand* rival ... ≠ Son rival est *grand*... (Tous les adjectifs en rapport de paronymie ou d'antonymie avec *Grand* suivent la même différence. C'est le cas de *Petit*, *Haut* et *Gros*).

3. ...un *pauvre* homme... ≠ Cet homme est *pauvre*...
4. ...ses *propres* dessins ... ≠ Ses dessins sont *propres*...

5. ...par *pure* amitié... ≠ Cette amitié est *pure*...
6. ...un *seul* homme... ≠ Cet homme est *seul*...
7. ...de *simples* victimes... ≠ Les victimes sont *simples*...
8. ...un *triste* individu... ≠ Cet individu est *triste*...

Ainsi, un contexte attributif permet d'éliminer les sémèmes que l'on peut inférer de la position des adjectifs ci-dessus. C'est également le cas pour les adjectifs de couleur qui peuvent prendre une valeur achromatique. Leduc-Adine montre bien qu'il est impossible d'avoir la phrase suivante : "Le régime est *rouge*".<sup>160</sup> L'on peut expliquer ce fait par le rapport particulier qui existe entre l'adjectif épithète et le substantif. De la fonction épithète à l'attribut, l'unité du concept formé par les deux éléments concernés disparaît, ce qui signifie qu'après le substantif et surtout en fonction prédicative, l'adjectif gagne son autonomie et recouvre un autre concept. Une telle explication serait intéressante pour l'analyse des adjectifs de relation qui n'entrent pas, sauf pour certains, dans une structure prédicative.<sup>161</sup>

Cependant, il faut reconnaître que cette structure peut être prise comme un indice si elle est combinée avec d'autres critères. En effet, nous avons vu que quand *Pauvre* qualifie un substantif [+humain] et est placé après lui, la polysémie disparaît. Cette remarque est également valable pour la fonction attribut :

S[+humain]+être+*pauvre*⇒"Qui manque du strict nécessaire".

Mais, même dans ce cas, il suffit de poser que l'adjectif est placé après le nom. Il importe peu de préciser qu'il s'agit d'une fonction attributive ou épithète.

Par ailleurs, l'on remarque que les sémèmes liés à l'antéposition ne sont pas toujours éliminés dans une phrase comprenant une structure attributive.

<sup>160</sup>Leduc-Adine [1980] "Polysémie des adjectifs de couleur" dans *Cahiers de lexicologie*, 37, 11, p. 70.

<sup>161</sup>Dubois (J.) & Lagane (R.), op cit., p. 107.

Considérons, par exemple, les contextes suivants :

1. Il est trop *brave*, dit Olivier, et encore, il nous a fait cadeau de la voiture.  
(T. M. , Le pain des p. , p. 312).
2. Il faisait semblant d'être *brave* et de la croire. (R. L. , Poussière , p. 23).
3. Y me semblait la voir, votre *brave* tante. (T. M. , Le pain des p. , p. 108).

Nous avons déjà cité une phrase qui traduit la différence entre le sens de *Brave*, lorsqu'il est antéposé et celui qu'il a en cas de postposition.

Cela suppose que l'on devrait s'attendre à la disparition du sens de *Brave* antéposé, dans un contexte où il assume la fonction attributive.

Or, ce n'est pas ce qu'indiquent les phrases que l'on vient de citer. En effet, l'on pourrait se servir d'une indication tout à fait banale comme la présence de l'adverbe "trop" dans le premier exemple pour montrer qu'il s'agit du sémème suivant : "Qui est honnête et bon avec simplicité".

Si l'on conçoit difficilement une phrase comme "il est trop courageux", étant entendu que cet adverbe traduit une idée négative, l'on accepte plus aisément celle-ci : "Il est trop honnête". Cette explication est sans doute discutable, mais il n'en demeure pas moins que la phrase entière prouve que l'adjectif a effectivement le sens que nous lui attribuons.

Autrement dit, que ce soit dans une structure épithète ou attributive, *Brave* est susceptible d'avoir les deux sens. D'où l'absence des adjectifs comme *Bon* sur la liste des adjectifs dont un sémème exclut la structure attributive. Donc, ces analyses montrent que la structure [S+être+ADJ] ne peut être véritablement considérée comme un indice dans la levée des ambivalences polysémiques.

Par ailleurs, les autres indices liés à la sous-catégorisation du substantif caractérisé ou présent dans l'expansion adjectivale, à la place des AND, à leur expansion sous forme d'un SP sont autant de faits linguistiques qui attestent de



l'efficacité du contexte dans la monosémisation du lexème. A chaque construction syntaxico-sémantique, correspond un sens précis. C'est une relation qui est, bien entendu unilatérale, puisque nous avons vu qu'un même sémème pouvait être dégagé de différentes structures.

En outre, l'on a certainement remarqué que les indices sont déterminables dans les contextes comprenant un certain type d'adjectifs. Ainsi, les adjectifs spatiaux suivent, dans l'ensemble, le critère lié à la nature du déterminant du substantif présent dans l'expansion adjectivale, les adjectifs dits de notion ou d'appréciation respectent le critère de la position... Ces indices ne permettent certes pas de déterminer des classes, mais ils témoignent d'une certaine homogénéité à l'intérieur des types d'adjectif que nous venons de citer.

En fin de compte, le contexte immédiat des adjectifs ne peut permettre qu'une levée d'ambivalence partielle.

## SIXIEME CHAPITRE

### LES AMBIGUITES DANS LA DETERMINATION DU SENS CONTEXTUEL DES ADJECTIFS NON DERIVES

Notre but, dans ce dernier chapitre, est de déterminer les indices complémentaires permettant une levée d'ambivalence complète au sein des adjectifs non dérivés. Pourquoi le traiter sous le terme d'ambiguïté ? Pour répondre à cette question, nous proposons de nous servir de la notion même d'ambiguïté.

Selon C. Fuchs, l'ambiguïté se définit généralement "...comme la mise en correspondance directe entre une forme unique et plusieurs représentations porteuses de sens disjointes et mutuellement exclusives".<sup>162</sup> Autrement dit, un mot sera considéré comme ambigu si, dans un contexte égal, il accepte deux lectures différentes. C'est ce cas que nous illustrons par la phrase suivante : "Il veut devenir un *gros monsieur*" (S. De B. , La fem. romp. , p. 72). L'on constate que cette phrase peut être paraphrasée par les énoncés ci-dessous :

1. Il veut devenir un monsieur *important*.
2. Il veut devenir un monsieur *corpulent*.

Ces phrases indiquent que l'adjectif est ambigu, puisqu'il peut être paraphrasé à la fois par deux synonymes dont les sens sont opposés.

Cependant, si l'on se réfère à la définition suivante du substantif caractérisé *monsieur*, à savoir "homme de la bourgeoisie opposé au travailleur manuel, au paysan", l'on peut activer l'acception représentée par la première phrase et lever par la même occasion l'ambiguïté.

---

<sup>162</sup>Fuchs (C.) [1987] L'ambiguïté et la paraphrase, p. 16.

Ainsi, ces faits suggèrent qu'il est aisé de lever l'ambivalence polysémique d'un adjectif si l'on accepte de décrire les propriétés sémantiques concrètes ou particulières qui caractérisent les substantifs qualifiés ou encore, si l'on tient compte de son contexte linguistique général.

En effet, dans le précédent chapitre, nous avons pour but de démontrer que le contexte immédiat des adjectifs non dérivés joue un rôle important dans la résolution des polysémies. A ce propos, nous n'avons pas manqué de souligner que le choix de catégories générales comme \Concret\, \Abstrait\, \Animé\ et \Humain\ est la cause des obstacles que nous avons rencontrés.

Aussi, distinguerons-nous les ambiguïtés superficielles, c'est-à-dire celles que la détermination de propriétés moins générales, voire même pragmatiques permet de lever, de celles que nous qualifierons d'indécidables. Mais avant, il nous semble important d'analyser les éléments qui peuvent être considérés comme des facteurs d'ambiguïté au niveau des adjectifs non dérivés.

## I. LES FACTEURS D'AMBIGUITE AU SEIN DES ADJECTIFS NON DERIVES

De nombreuses analyses, dont celles de François Wioland et de Marie-Line Groussier, montrent que les facteurs d'ambiguïté sont très diversifiés et peuvent être, dans certains cas, très complexes. Le premier linguiste, par exemple, explique comment la composante rythmique d'une phrase peut créer l'ambiguïté.<sup>163</sup> Quant à Marie-Line Groussier, elle souligne à propos de l'ambivalence de "Pour", que "le facteur fondamental qui, dans ce cas vient neutraliser l'opposition entre départ et arrivée métaphorique est donc le rôle central du sujet, ce que J. Anderson a appelé "anthropocentricity".<sup>164</sup> Nous avons choisi cette citation précisément, car elle atteste

<sup>163</sup>Wioland (F.) [1987] "Jointure et ambiguïté" dans C. Fuchs [1987], *ibid*, p. 53.

<sup>164</sup>Groussier (M. L.) [1987] "A propos de l'ambiguïté "Par"/ "Pour" " dans C. Fuchs [1987], *op cit*, p. 76.

le caractère complexe des facteurs sur lequel nous tenons à insister.

Cependant, nous sommes loin d'une telle complexité en ce qui concerne les adjectifs non dérivés, dont les sources d'ambiguïté peuvent être limitées à trois éléments essentiels : le caractère polysémique du substantif caractérisé, la non spécification de la propriété réelle sur laquelle tombe la caractérisation et les ellipses, notamment, dans les cas où l'adjectif est susceptible d'avoir une expansion sous la forme d'un groupe prépositionnel.

### I. 1. La polysémie du substantif caractérisé

En raison de la dépendance qui existe entre l'adjectif et le substantif qualifié, le caractère polysémique du second entraîne inévitablement une ambiguïté au niveau du sens à attribuer au premier. Pour en donner une idée, nous proposons l'analyse des phrases suivantes :

1. Un *beau* morceau comme ça ! (H. C. , Azizah de N. , p. 18).
2. Parmi les plus *grands* "s'en-fout-la-mort" de Kobilénou...  
(H. C. , Azizah de N. , p. 194).

L'on remarque que le premier substantif caractérisé est presque semblable aux mots vides comme "Machin" et "Truc". En effet, en dehors de tout contexte, "morceau" peut signifier beaucoup de choses et faire appel à des connaissances sémantiques totalement différentes : il peut s'agir de "morceau de gâteau", par exemple, donc d'alimentation, de musique ou d'un être humain. Ainsi, selon le choix du locuteur par rapport à ces différents domaines, *beau* sera respectivement lié à l'idée de quantité, d'agrément et de beauté.

Par ailleurs, l'on tient à souligner que cette distinction sémantique entre *morceau de musique* et *morceau de gâteau* n'est valable que dans la mesure où le substantif est analysé par rapport à *beau*. Dans le cas contraire, l'on ne pourra parler de deux acceptions différentes de ce substantif si l'on en croit les propos suivants

de Joël Pynte : "En ce qui concerne *morceau*, la différence perçue pourrait provenir du fait que les objets dénotés par *morceau de musique* et *morceau de pain* sont différents. Autrement dit, il n'y a pas à proprement parler modification de la signification lexicale de *morceau* avec celles associées aux mots formant le contexte afin de déterminer les caractéristiques des entités conceptuelles susceptibles de servir de référents à *morceau* dans ce contexte".<sup>165</sup>

Il est évident que l'on ne peut véritablement parler de modification sémantique pour ces deux contextes de *morceau*. Cependant, il se trouve que dans le cas de la qualification par un adjectif, la variation référentielle peut avoir une pertinence sémantique. En d'autres termes, qu'il s'agisse de polysémie référentielle ou sémantique, l'on ne peut lever l'ambivalence de l'adjectif qu'après avoir effectué le même acte pour le substantif caractérisé.<sup>166</sup>

En outre, pour un natif francophone, le deuxième adjectif cité sera considéré comme ambigu, à cause du groupe de mots qui joue le rôle du substantif caractérisé. Ce dernier est susceptible de renvoyer à n'importe quel sémème de *grand*. Pour activer l'un des sémèmes, l'on doit nécessairement désambiguïser *s'en-fout-la-mort* qui désigne une personne audacieuse ou téméraire dans un idiome typiquement africain.

Pour finir, disons que ces faits confirment, encore une fois, l'impact du substantif dans son rôle de support par rapport au sens des adjectifs non dérivés. Son caractère polysémique ou une incompréhension en rapport avec le sens à lui attribuer compromet de façon inévitable la levée de l'ambivalence polysémique de l'adjectif qui devient alors ambigu.

<sup>165</sup>Pynte (J.) [1989] "La levée des ambiguïtés lexicales" dans *l'accès lexical*, par (P.) Lecocq et (J.) Segui, p. 87.

<sup>166</sup>L'on pourra également se référer à l'exemple analysé par Katz (J. J.) et Fodor (J. A.), "La note est *juste*", dans "Structure d'une théorie sémantique", *Cahiers de lexicologie*, 1966, pp. 43-45.

## I. 2. La non spécification de la propriété réelle du substantif caractérisé

Les ambiguïtés au sein des adjectifs non dérivés résultent surtout du fait que le contexte linguistique indique rarement la propriété qui est véritablement sélectionnée par la caractérisation.<sup>167</sup>

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. ...Le dos appuyé à la balustrade que son poids *léger* fit frémir.

(H. C. , Azizah de N., p. 37).

2. Ils nous veulent *légers*...(J. C. , La dérobadé , p. 206).

Il est clair que l'on ne peut parler d'ambiguïté en ce qui concerne le premier exemple, car la propriété caractérisée est spécifiée : il s'agit du poids. Ce seul élément permet de sélectionner le sémème  $\Sigma 1$ , "Qui a peu de poids, se soulève facilement". En fait, l'on constate que cette spécification est systématiquement indiquée au niveau des définitions de nature métalinguistique. Dans le cas d'un contexte du type "*belle femme*" , par exemple, la définition indique que cette épithète se dit précisément du physique ou du visage d'une personne. Ainsi, la présence d'un de ces substantifs dans le contexte de l'adjectif permettrait de lever toute équivoque si tant est qu'elle existe.

Or, les sujets parlants ont tendance à employer des figures métaphoriques, lesquelles ont pour conséquence la dissimulation des substantifs réellement caractérisés. C'est le cas illustré par le deuxième exemple que l'on vient de citer.

En effet, le contexte de la phrase n'indique pas la propriété qui est réellement prise en compte dans la caractérisation. D'où le caractère ambigu de cette phrase, qui accepte plus d'une lecture, que l'on propose de déterminer à partir des deux transformations suivantes :

1. Ils veulent que notre poids soit *léger*.

---

<sup>167</sup>Ricoeur (P.) [1975] La métaphore vive, p. 77.

2. Ils veulent que notre attitude soit *légère*.

Etant donné que rien n'est spécifié, l'on peut attribuer à la fois à l'adjectif le même sens que *léger* 1, auquel cas l'on parlera d'insuffisance de poids, et celui qui est traduit par la deuxième transformation et qui est synonyme de *frivole*.

Par ailleurs, remarquons que l'ambiguïté concerne très souvent les contextes comprenant les substantifs susceptibles d'avoir le trait [+Humain], comme l'indiquent les contextes ci-dessous :

1. Le juge *rouge* a remarqué ton nom...(H. C. , Azizah de N. , p. 99).
2. Cet homme si *fin*...(T. B. J. , La nuit sacrée, p. 91).
3. Eugénio était *doux*. (D. C. , L'herbe à b. , p. 124).

Ces trois adjectifs sont ambigus, car ils correspondent chacun à deux types de transformation, lesquels donnent lieu à deux lectures différentes :

1. a. Le juge aux cheveux *rouges* a marqué ton nom...(Σ1 : "D'un roux vif").
1. b. Le juge dont l'emblème est le drapeau *rouge*, a marqué ton nom...  
(Σ1 : "Qui est d'extrême gauche").
2. a. Cet homme au corps si *fin*...(Σ2 : "Qui est mince avec élégance").
2. b. Cet homme dont l'esprit est si *fin*... (Σ2 : "Qui discerne les moindres rapports des choses").
3. a. La peau d'Eugénio était *douce*. (Σ3 : "Qui est agréable au toucher...").
3. b. Eugénio possède un caractère *doux*. (Σ3 : "Qui ne heurte, ne blesse personne").

Ces ambiguïtés sont dues au fait que le dénoté des substantifs au trait [+humain] est constitué de plusieurs éléments qui peuvent être, les uns comme les autres, sélectionnés dans la caractérisation :

- \_La taille
- \_Le corps ou une des parties du corps (cf Ex. 3).
- \_Les cheveux (cf Ex. 1).
- \_L'esprit (cf Ex. 2).

Ainsi, pour dire d'une femme qu'elle a des hanches *étroites*, par exemple, l'on peut se contenter de l'exprimer par "Elle est *étroite*". Mais lorsque l'on se limite au contexte immédiat de l'adjectif, cette absence de spécification du dénoté réel caractérisé relègue ce type de phrases parmi les cas d'ambiguïté.

### I. 3. Les ellipses

Les ellipses peuvent être considérées comme une autre forme d'absence de spécification, puisqu'elles se définissent comme une omission grammaticale ou rhétorique. A ce propos, notons que seul le premier cas nous intéresse.

En effet, nous avons souligné, dans les précédents chapitres, l'importance du groupe prépositionnel dans la détermination du sens des adjectifs non dérivés. Il est essentiel, car son absence peut se poser comme un facteur d'ambiguïté adjectivale.

Observons, par exemple, la phrase suivante : Fuir ces murs *gras* d'humidité. (J. C. , La dérobadé, p. 309). Elle peut se traduire également par "Fuir ces murs *gras*", car l'expansion n'est pas nécessaire à la construction du message. Ce type d'expansion, comme nous l'avons vu, a une valeur purement explicative. La preuve en est qu'il existe des contextes dans lesquels *gras* n'a pas d'expansion et garde pourtant le même sens, c'est-à-dire, "Qui est encore enduit ou sali de graisse". C'est ce que nous illustrons par la phrase ci-dessous :

\_J'ai la figure bouffie et les cheveux si *gras*.

L'attribut d'une expansion au contexte adjectival ne modifie en rien le sens de *gras* : "J'ai la figure bouffie et les cheveux si *gras* de pommade".



Cependant, il existe des cas où l'absence de l'expansion crée une ambiguïté lexicale. Autrement dit, l'adjectif sans expansion est parfois susceptible d'avoir deux lectures différentes.

Soient les phrases suivantes :

1. ...J'ai les mains *grasses*" (P. B. , Les dents de la m. , p. 24).
2. ...Elle crie qu'on la laisse, ils sont *sourds*, calmes, souriants, ils restent (M. D. , L'amant, p. 38).

La présence d'un groupe prépositionnel dans la première phrase, par exemple, aurait permis de lever l'ambivalence polysémique de l'adjectif. Etant donné que ce n'est pas le cas, l'on considère que *gras* est ambigu, car il peut avoir le sens qu'il possède lorsque l'expansion est inexistante en structure profonde ou celui qu'il recouvre quand elle est présente. Ce qui nous donne les deux lectures suivantes :

- a. ...les mains *grasses*  $\leftrightarrow$  ...les mains *grasses* (d'huile), et *gras*  $\Rightarrow$  "Qui est enduit ou sali de graisse.
- b. ...les mains *grasses*  $\leftrightarrow$  ...les mains *grasses* [-GP], et *gras*  $\Rightarrow$  "Qui a beaucoup de graisse".

Cependant, le problème n'est pas véritablement de savoir si ces deux sémèmes de *gras* sont exclusifs ou incompatibles. D'ailleurs, l'on peut tout à fait concevoir que les mains soient charnues et en même temps enduites d'huile ou de graisse. L'élément le plus déterminant se situe au niveau du choix du locuteur qui, à moins d'un désir conscient de créer une ambiguïté, ne vise qu'un seul sens. Or, la phrase telle qu'elle est présentée donne aux deux sémèmes la même probabilité d'être sélectionnés.

En ce qui concerne le deuxième exemple ci-dessus, disons que la phrase qui intègre l'adjectif *sourd* est l'expansion d'une proposition coordonnée à une principale, moyennant une virgule, laquelle a été substituée à la conjonction de coordination *mais*. La restitution de ces éléments donne la phrase complexe suivante : "...elle crie

qu'on la laisse, mais ils sont *sourds*, calmes, souriants, ils restent".

Tout comme *gras*, le contexte permet d'attribuer à *sourds* deux définitions différentes :

- a. ...ils sont *sourds*...↔...ils sont *sourds* (à ces cris)..., et *sourd* ⇒ "Qui refuse d'entendre quelque chose".
- b. ...ils sont *sourds*...↔...Ils sont *sourds* [-GP], et *sourd* ⇒ "Qui entend insuffisamment ou très peu les sons".

Cela signifie, par conséquent, que l'effacement des expansions peut réduire simplement les informations en rapport avec le sens de l'adjectif, comme nous l'avons vu avec "cheveux *gras*" et "cheveux *gras* de pommade".

Mais cette réduction de sens qu'il occasionne peut entraîner une véritable ambiguïté au niveau du sens de l'adjectif.

## II. RESOLUTION DES CAS D'AMBIGUITE

En principe, l'on ne peut parler d'ambiguïté que quand la polysémie demeure en contexte<sup>168</sup> ou lorsque, même en situation de communication, le destinataire n'arrive pas à attribuer au mot le sens visé par le locuteur. L'on est d'avis que dans ce dernier cas, il est également question d'ambiguïté, car seule la possibilité pour le lexème d'avoir plusieurs interprétations dans le même contexte conduit le destinataire au choix d'un sémème différent de celui auquel pense l'émetteur du message.

Prenons, par exemple, le texte suivant :

---

<sup>168</sup>Pottier (H.) [1979] La polysémie lexicale en espagnole, p. 18.

"Une dame entre dans une épicerie et demande si les œufs sont *frais*. Le commerçant se vexe :

\_Mais, madame, chez nous, ce n'est pas la peine de le demander !

Puis, s'adressant à l'arrière-boutique :

\_Eh, Germaine, touche un peu les œufs et dis-moi s'ils sont assez *froids* pour pouvoir être vendus. (Télé Z de la semaine du 24 au 30 Avril 1993, p. 14).

Il apparaît que les deux personnages en situation n'attribuent pas le même sens à l'adjectif *frais* : pour l'émetteur, il signifie "Qui est nouvellement produit" et pour le récepteur, "Qui est d'une température relativement basse. Autrement dit, aucun élément, dans cette situation de communication ou dans le contexte, n'indique le choix sémantique de l'émetteur. Seule l'expérience que l'on a du monde permet de sélectionner, dans ce cas, le sens à attribuer à l'adjectif. En effet, l'on sait qu'en général, lorsque l'on parle de *frais* à propos d'aliments, il est question de production récente, mais rien n'exclut la seconde interprétation.

Par conséquent, ces faits indiquent non seulement qu'en cas d'ambiguïté, la polysémie est présente dans le discours, mais également, qu'elle se trouve déjà réduite. C'est pourquoi les indices de résolution de ces ambiguïtés seront analysés sous forme de conditions d'interprétation.

## **II.1. Les ambiguïtés superficielles et leurs indices de résolution**

Les ambiguïtés superficielles concernent les cas où des informations plus précises sur le substantif caractérisé permettent de lever l'ambivalence polysémique. L'on a décidé de les classer parmi les cas d'ambiguïté, car d'un point de vue automatique, la formalisation de ces indices présente des difficultés. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer leurs différentes natures.

### II.1.1. Les connaissances sémantiques sur le substantif caractérisé

Il ne s'agit plus de déterminer la sous-catégorisation du substantif, mais de trouver la propriété sémantique concrète du substantif qui paraît pertinente dans la levée des ambivalences polysémiques.

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. ...se couvrir comme on protège les enfants trop blonds d'une chemisette *légère*... (F. P. , L'amour nu , p. 123).
2. ...un *léger* pantalon de coton... (P. B. , Les dents de la m. , p. 247).
3. ...la présence, les gestes eussent été aussi *légers*...  
(F. P. L'amour nu , p. 20).
4. Le pas *léger*, ils portaient (M. D. La chaîne , p. 248).

L'on constate que tous ces substantifs caractérisés peuvent avoir le trait [+concret]. Dans ce cas, il ne peut constituer un moyen de résolution de la polysémie de *léger*. D'où la nécessité de considérer d'autres critères pertinents : les deux premiers contextes comprennent des substantifs dont l'hyperonyme est le terme "Vêtement". Quant aux deux derniers, ils incluent des substantifs qui se définissent comme le "mouvement d'un organe du corps".

Etant donné que cette différence entre les substantifs coïncide avec un changement sémantique, l'on en déduit les règles suivantes :

- a. Lorsque *léger* qualifié un S[+vêtement], il signifie "Qui a peu de matière, de substance".
- b. Lorsque *léger* qualifie un S[+mouvement d'un organe du corps], il se définit par "Qui se meut avec aisance et rapidité".

Par ailleurs, ces indices sont très diversifiés. Cela peut être constaté à l'intérieur des sémèmes d'un même adjectif. C'est le cas par exemple, de *grand* que l'on propose d'analyser à travers les phrases suivantes :

1. Un *grand* professeur... (F. P., L'amour nu, F. P. p.172).
2. ...C'était un *grand* soldat. (J. D'O. , Tous les hom. en sont fous, p.42).
3. ...Les *grandes* initiées dévorent les enfants...  
(A. K. , Les soleils des ind. , p. 13).
4. ...Le prince Sihanouk...était le *grand* perdant de cette réunion  
(Libér. , 15 Janv. 1990, p. 26).
5. Un *grand* costaud, toujours le même...(Libér. , 17 Janv. 1990, p.31).
6. Hervé, un *grand* blond, consulta ses notes. (F. P. , L'amour nu., p. 43).

Quand un contexte comprend un substantif qui traduit une certaine activité, comme c'est le cas pour "professeur" et "soldat" (cf Ex. 1 et 2 ), l'adjectif signifie "Qui a une importance sociale ou politique". Lorsque le substantif indique une caractéristique (cf Ex. 3 et 4), *grand* est l'équivalent d'un superlatif. Mais l'on ne peut se limiter à ce dernier indice pour lever l'ambivalence polysémique, car il est également pertinent au niveau des deux derniers exemples. Or, ils traduisent un sens différent des deux précédents.

C'est pourquoi, l'on doit analyser la différence qui existe entre les substantifs du type *perdant*, *initiées*, et ceux du type *blond*, *costaud*. Il se trouve que les seconds se définissent comme une caractéristique physique, ce qui n'est pas le cas des premiers. Cet élément peut donc être considéré comme un indice distinctif. D'où les règles ci-dessous :

1. *Grand*+S[+activité] ⇒ "Qui a une importance sociale ou politique".
2. *Grand*+S[+caractéristique] ∧ [-physique] ⇒ "Qui est supérieur en quelque chose".
3. *Grand*+S[+caractéristique] ∧ [+physique] ⇒ "Dont la taille est supérieure à la moyenne".

Ces critères de sélection sont complémentaires à celui de la place de *grand* par rapport à ces substantifs.

Ces analyses attestent donc que les connaissances sémantiques du sujet parlant interviennent également dans cette levée d'ambivalence polysémique. Cela signifie que le problème que posent les indices de cette nature ne se situe pas au niveau de leur détermination, mais plutôt, de leur organisation. C'est ce facteur que souligne B. Gardin quant il affirme que :

"Les expériences conduites depuis deux ans par M. Coyaud en matière d'analyse automatique ont montré que les organisations sémantiques nécessaires à la résolution des polysémies étaient en fait fort étendues et qu'elles devaient faire appel à des catégories conceptuelles nombreuses, inégalement diversifiées".<sup>169</sup>

Voici, par exemple, des indices sémantiques que l'on retrouve dans la prédiction des différents sémèmes d'un certain nombre d'adjectifs non dérivés :

#### a. S[+son]

*Clair* ⇔ "Qui est pur et net". ("Son rire est *clair*", M. D. , La chaîne ,p. 166).

*Dur* ⇔ "Qui est désagréable aux organes des sens"

("...un bruit sonnante et *dur*", G. R. , Bonheur occas. , p. 17).

*Froid* ⇔ "Qui produit une impression désagréable..."

("...lire de sa voix *froide*", M. D. , La chaîne, p. 154).

*Grave* ⇔ "Qui est bas, pesant".

("...un son *grave* et creux...", P. B. , Les dents de la m. , p. 287).

*Léger* ⇔ "Qui est peu perceptible".

("Un bruit *léger*", H. C. , Azizah de N. , p. 28).

*Mat* ⇔ "Qui a peu de résonnance".

("...des bruits *mats*...", J. C. , La dérobade, p. 454).

*Mou* ⇔ "Qui est peu sonore".

("...le bruit *mou* des pieds...", G. Gd. Troupeau, p. 29).

<sup>169</sup>Gardin (B.) [1966], *ibid*, p. 33.

*Rude* ⇔ "Qui est désagréable aux organes sensoriels" (...l'accent *rude* de son terroir natal...", Libér. , 7 Fév. 1990, p. 41).

*Sec* ⇔ "Qui manque d'ampleur, de moelleux ou de douceur" (...son petit rire intermittent et *sec*", R. L. , Poussière, p. 23).

#### b. ADJ+S[+activité]

*Bon* ⇔ "Qui fait bien son travail..." (...faire de l'enfant un (...) *bon* travailleur..." Libér. 7 Janv. 1990, p. 8).

*Gros* ⇔ "Qui est important par le rang, la fortune, l'activité,..." ("...un *gros* client qui a ôté à l'autre le soin de ses affaires", S. De B. , La fem. Romp. , p. 177).

*Haut* ⇔ "Qui est élevé sur l'échelle sociale et politique". ("Tous les *hauts* fonctionnaires de ce pays", H. L. , La nouvelle romance, p. 152).

*Jeune* ⇔ "Qui est relativement moins âgé que les personnes du même état". ("...Il félicite le *jeune* industriel...", Libér. , 7 Janv. 1990, p.11).

#### c. [+Espace]

*Chaud* ⇔ "Où il y a de l'animation, de la passion" ("...certains quartiers *chauds*...", Le nouvel Obs. , n° 1349, p. 20).

S+[espace]+cher ⇔ "Qui exige de grandes dépenses".

("Dans cet endroit si snob, si *cher*...", S. de B. La fem. romp. , P. 152).

*Gris* ⇔ "Qui est d'une teinte sombre sous l'effet de l'éclairage ou des " conditions atmosphériques". ("...le *gris* paysage de Vernon", T. M. , Le pain des p. , p. 68).

*Léger* ⇔ "Qui est ou donne l'impression d'être peu chargé".

("...un monde (...) plus *léger*...", R. L. , Poussière, p. 10).

#### d. ADJ+ S[+caractéristique] ^ [-physique]

*Gros* ⇔ "Pour renfoncer une qualification péjorative" ("...la droite de ce *gros* mangeur qui n'apportait rien", A. K. , Les soleils de ind. , p. 41).

Par rapport à ces indices généralisés, l'on a d'autres qui sont spécifiques à certains adjectifs et que l'on ne retrouve qu'une seule fois. C'est, par exemple, le cas pour *rouge* que nous proposons d'illustrer par les contextes suivants :

1. ...une gerbe de braises *rouges*. (M. D. , La chaîne, p 111).
2. ...Un énorme bouquet d'œillets *rouges*. (J. C. , La dérobadé, p. 117).

La sous-catégorisation des substantifs *braises* et *œillets*, qui ont le trait [+concret], ne permet pas d'opérer un choix entre les deux sémèmes suivants, auxquels revoient les deux contextes ci-dessus :

*Rouge 1* ⇔ "Qui est porté à l'incandescence et dégage un rayonnement calorifique".

*Rouge 2* ⇔ "Qui est de la couleur du sang".

En effet, l'analyse de la distribution générale de cet adjectif atteste que l'on doit lui attribuer le premier sens lorsque le substantif présent dans le contexte se dit d'une source lumineuse calorifique (cf Ex. 1). Quand ce caractère est inexistant, ce qu'illustre le deuxième exemple ci-dessus, le choix se porte sur le second sémème.

De même pour l'adjectif *Bleu* dans "Un steak *bleu*" : le sens qui se dégage de ce contexte, c'est-à-dire "Qui est très saignante", ne doit être pris en compte que quand l'adjectif qualifie un substantif en rapport avec la chair animale.

Donc, il est évident que plus la propriété pertinente du substantif caractérisé est spécifique ou locale, plus la formalisation est difficile. Mais le problème de la formalisation demeure secondaire, par rapport au fait que l'utilisation d'indices sémantiques restreints ne permet pas d'atteindre une levée d'ambivalence complète



au sein des adjectifs non dérivés. Nous devons donc faire appel à des données plus pragmatiques comme le fonctionnement du référent ou sa constitution.

## II. 1. 2. Les connaissances pragmatiques sur le substantif caractérisé

Soient les phrases suivantes :

1. Une robe un peu *folle*, une robe de star... (F. P. , L'amour nu, p. 94).

2. Des yeux *fous*, un regard d'affolement...(M. D. , La chaîne ,p . 234).

Avant d'analyser ces contextes, nous proposons d'observer la liste ci-dessous des sémèmes auxquels est lié cet adjectif ainsi que les indices de résolution :

1. S[+animé]+*fou* / *fou*+de+INF ⇒ "Qui se comporte d'une façon peu sensée, anormale".

("...elle a été *folle* de se marier...", T. M. , Le pain des p. , p. 21).

2. *Fou*+de+S[+sentiment] ⇒ "Qui est dans un état psychologique de trouble intense ou d'exaltation".

("...Une odeur qui me rend *fou* de joie...", M. D. , L'amant, p. 76).

3. *fou*+de+S[-sentiment] ⇒ "Qui a une passion ou un goût excessif pour quelqu'un ou quelque chose".("Entière, passionnée, ...*folle* de lui...", J. D'O. , Tous les hom. En sont fous, p. 49).

4. S[+sentiment] ⇒ "Que l'on ne peut réprimer".

("Une rage *folle*...", F. P. , L'amour nu, F. P. p.159).

5. S[+qualité humaine] ⇒ "Qui est prodigieux, extraordinaire".

("J'ai un chic *fou*...", A. , L'herbe bleue, p. 67).

6. S[-sentiment] ^ [-qualité humaine] ⇒ "Qui est contraire à la raison". (Les idées ...*folles* couraient dans sa tête..." , F. P. , L'amour nu, p. 181).

7. S[+concret] ⇒ "Dont le mouvement est irrégulier". (Cf "yeux *fous*").

8. S[+concret] ⇒ "Qui dénote l'étrangeté". (Cf "robe *folle*").

Cette liste indique que les deux derniers sémèmes n'ont pu être distingués comme les autres. En effet, un contexte du type "Une robe *folle*" exclut les sémèmes n°1, 2, 3, 4 et 5, à cause de leurs indices de sélection. Mais il peut être considéré comme représentatif de la distribution des deux derniers. Or, il existe une différence pertinente qui réside en la possibilité pour l'un des substantifs sélectionnés d'avoir le trait [+mobile]. Ainsi, l'on conviendra que quand *fou* qualifie un substantif possédant ce critère, il est lié à la définition n°7. Dans les cas où les substantifs ont le trait [-mobile], il implique l'idée d'étrangeté, de bizarrerie. Seule notre expérience des choses du monde nous apprend qu'une robe, par exemple, n'est pas dotée de mouvement. D'où la classification de cet indice dans le domaine de la pragmatique.

En outre, les indices relevant des connaissances pragmatiques posent les mêmes problèmes de formalisation que ceux qui appartiennent au domaine de la sémantique. Ceux qui sont susceptibles d'être formalisés doivent être concis et dotés d'un certain degré de généralité, de sorte à limiter leur nombre et les rendre plus opérationnels. Or, les indices que l'on vient de présenter sont parfois très imprécis. Considérons, par exemple, les contextes ci-dessous de *nu* :

1. Laisser la main (...) sur son ventre *nu*... (T. B. J. , L'enfant de s. , p. 19).
2. La bouche plus *nue* sous le masque de mousse blanche.  
(S. De B. , La fem. romp. , p. 141).

Ces contextes permettent de privilégier les sémèmes suivants :

$\Sigma 1$  : "Qui n'est couvert d'aucun vêtement".

$\Sigma 2$  : "Qui est dépourvu de ..."

En effet, il existe un rapport nécessaire entre les substantifs désignant une partie du corps susceptible d'être couverte par un vêtement et le premier sens de *nu*. Quand au second sémème, il sélectionne également les substantifs désignant une partie du corps, mais qui n'ont pas cette possibilité. Comment traduire ce trait ? Doit-on le réduire sous la forme  $S[\pm\text{vêtement}]$  ou préférer celle-ci :

[±couverture] ∧ [+vêtement] ? En réalité, ni l'une, ni l'autre n'est assez explicite pour rendre compte de ce critère.

En fin de compte, il n'est pas utile de fournir un inventaire des indices déterminés à partir du fonctionnement du référent désigné par le substantif, comme nous avons tenté de le faire pour les autres. Ils sont trop spécifiques, et même dans le cas où ils sont déterminables au niveau des sémèmes de plus d'un adjectif, il s'agit tout simplement de synonymes. Par exemple, le trait [±mobile] n'est valable que pour les adjectifs *Fou* et *Ivre* quand ils traduisent la même idée, c'est-à-dire une irrégularité de mouvement.

Cependant, les indices permettant de lever la polysémie au sein des adjectifs non dérivés sont déterminés à partir de connaissances purement descriptives. L'on entend par cela, le fait que l'ambivalence polysémique disparaît dès l'instant où l'on fait intervenir des informations sur la constitution concrète du référent.

Observons, par exemple, les phrases suivantes :

1. ...là où la poupe est si *basse* qu'elle est au ras de l'eau.

(P. B. , Les dents de la m. , p. 275).

2. ...Le cinéaste entre et ressort...d'une maison *basse*.

(Libér. , 13 Janv. 1990, p. 37).

3. C'est d'ça qu'on parlait à voix *basse*. (J. C. , La dérobadé, p. 24).

L'on ne peut réduire la polysémie de manière satisfaisante en se fondant sur la sous-catégorisation des substantifs caractérisés par *Bas*. Aussi, sommes-nous contrainte de faire intervenir des indices plus restreints pour discriminer la distribution de chaque sémème représenté par ces contextes. Si l'on considère par exemple le deuxième contexte, l'on se rend compte que l'indice auquel il est lié nous est suggéré par le sens de l'adjectif : "Qui a peu de hauteur".

En effet, ce sémème ne peut sélectionner que des contextes dans lesquels les substantifs caractérisés désignent des objets au trait [+verticale]. Il est possible d'affirmer que, dans ce cas, il s'agit d'un indice sémantique, étant donné que l'idée de hauteur implique celle de la verticalité.

Cependant, savoir qu'une "maison" est en position verticale et s'évalue par rapport à cette dimension, relève de la connaissance des choses du sujet parlant, donc de la pragmatique. C'est également le cas pour le premier contexte. En ce qui le concerne, l'on peut se contenter de poser son caractère [-vertical] ou non évaluable par rapport à cette dimension pour sélectionner le sémème suivant : "Qui se trouve à une faible hauteur" . Mais la présence d'un autre type de contexte, (cf Ex.3), la rend inopérante. D'où le choix de la propriété pertinente du substantif caractérisé.

Il nous semble que l'élément qui fonctionne comme un indice est la nature dépendante du référent du substantif. Dès l'instant où le dénoté fait partie intégrante d'un tout, *bas* recouvre systématiquement ce sens. C'est le cas pour des substantifs comme *branches* (les parties d'un arbre), *poupe* (la partie d'un navire)...etc.

Ainsi, faire intervenir ces indices de reconnaissance du sens des adjectifs non dérivés n'est rien d'autre qu'une description référentielle. Seulement, l'on ne peut nier le fait que ces descriptions ont un rapport très étroit avec le sens ou l'acception qu'elles traduisent.

Par exemple, lorsque l'adjectif non dérivé *Pauvre* exprime l'idée d'insuffisance à propos des choses concrètes, il ne peut être dit que des objets qui ont la capacité de contenir quelque chose. C'est pourquoi, l'on dira "Une bouche trop *pauvre*" (J. C. , La dérobage, p. 187); "Un sang *pauvre*" (J. C. , La dérobage, p. 349). Le premier contient des dents et le second, des globules. Mais cet adjectif, pour les raisons que l'on a avancées, ne peut être attribué à un substantif comme *Chaise* ou *Table*. Dans le cas où cette attribution est faite, il s'agit nécessairement d'un autre sens de *pauvre*.

Les exemples qui illustrent l'intervention des descriptions référentielles dans la résolution complète des polysémies sont en nombre important. Qu'il s'agisse du fonctionnement ou de la constitution du référent désigné par le substantif caractérisé, (donc, de faits d'ordre pragmatique), il n'en demeure pas moins qu'ils sont efficaces dans cette levée d'ambivalence, vu qu'ils permettent de prédire le sens contextuel des adjectif non dérivés. Mais l'on est forcé de reconnaître que de véritables ambiguïtés subsistent, malgré tout. L'on entre ainsi de plain-pied dans l'exposé en rapport avec les cas profonds d'ambiguïté.

## **II.2. Les cas d'ambiguïté indécidables et leur résolution**

Les cas d'ambiguïté indécidables sont présents lorsque ni le contexte linguistique du lexème, ni les informations sur le référent désigné dans la caractérisation ne permettent de lever la polysémie complètement.

Mais, étant donné que certains indices autorisent tout de même l'exclusion d'un grand nombre de sémèmes, nous avons la possibilité de fournir les données permettant de prédire le sens du lexème ambigu.

Pour mieux observer la différence entre les ambiguïtés superficielles et celles que nous qualifions d'indécidables, nous proposons d'analyser différents cas d'adjectifs et de donner une représentation globale de leurs indices de prédiction sémantique.

## II. 2. 1. Le cas de *Bon*

Soient les phrases suivantes :

1. Aucune communauté n'est plus hiérarchisée que celle que les *bons* Blancs appellent "les sauvages". (H. C. , Azizah de N. , p. 39).

2. Elle verrait qu'elle avait un *bon* père... (H. C. , Azizah de N. , p. 27).

Remarquons que les deux premiers exemples font apparaître l'adjectif dans des contextes similaires dont la structure est : *bon+s[+humain]*. Mais le fait que le substantif *père* indique une activité sociale permet de lever la polysémie sur *bon* 2 qui signifie "Qui tient bien son rôle". Il est possible de soutenir que ce sens ne peut être inféré à partir du premier contexte qui inclut une certaine ambiguïté.

En effet, l'on peut envisager que le substantif *Blanc* est une simple dénomination, au même titre que Garçon ou Femme. Dans ce cas, l'on peut attribuer à l'adjectif le même sens que celui qu'il possède au niveau du deuxième exemple. Ainsi, *Bon* 1 signifierait "Qui entretient avec autrui des relations agréables".

Or, tel qu'il est présenté, l'adjectif peut également avoir le même sens que *Bon* 2. C'est le cas si l'on considère que *Blancs* doit être pris comme un ensemble de propriétés. Ce qui impliquerait que "Les *bons* Blancs" sont des Blancs qui remplissent les conditions pour être ainsi nommés et donc, "Qui tiennent bien leur rôle".

Cependant, l'on se demande s'il y a vraiment lieu de parler de différence sémantique entre les deux sémèmes, étant donné les équivalences suivantes :

Un *bon* garçon  $\Leftrightarrow$  "Un garçon secourable, serviable..."

Un *bon* père  $\Leftrightarrow$  "un père attentif, compréhensif".

L'on peut concevoir que dans les deux cas, l'adjectif exprime une appréciation sur le rôle qui est assigné au dénoté du substantif. Malheureusement, cela ne suffit pas pour regrouper les deux définitions sous un concept général. Dans les contextes

du type "*bon* meurtrier", par exemple, il serait absurde de tenter d'établir une équivalence entre les deux sémèmes. Autrement dit, l'ambiguïté demeure.

Par ailleurs, cette ambiguïté subsiste quelquefois au sein de contextes qui comprennent une structure attributive. C'est ce cas que nous illustrons par la phrase suivante :

- Certainement, il n'avait pas un boy aussi *bon* que lui.

(H. C. , Azizah de N. , p. 56).

Cet exemple est ambigu, car l'adjectif accepte deux lectures différentes et exclusives que l'on peut traduire de la manière suivante :

1. Certainement, il n'avait pas un boy qui faisait son métier aussi bien que lui.

2. Certainement, il n'avait pas un boy qui faisait autant de bien que lui.

D'une part, l'on dit du substantif caractérisé qu'il est *bon* en tant qu'humain et d'autre part, en tant que boy. Cela nous conforte encore dans l'idée selon laquelle la structure attributive ne peut suffire à lever l'ambivalence polysémique. Seules des informations sur le contexte général de l'adjectif pourraient permettre de neutraliser l'ambiguïté. Nous pouvons tout de même établir ces conditions d'interprétation.

En effet, l'on sait que l'existence d'une structure comparative pose une contrainte au niveau de la place de l'adjectif par rapport au substantif. Il reste obligatoirement postposé. L'on peut donc envisager de supprimer l'adverbe de comparaison et établir le contexte pouvant être sélectionné par chaque sémème :

1. Si la phrase peut être traduite par " ...il n'avait pas un boy *bon*" , alors l'on est contraint de sélectionner le sémème qui est en rapport avec le sème

| métier |.

2. Si elle est l'équivalente de "Il n'avait pas un boy *bon*", alors il s'agit de la définition liée à la | bonté |.

Toutefois, il serait souhaitable de traduire la résolution des ambiguïtés indécidables sous forme d'indices sémantiques ou pragmatiques. L'ambiguïté existe, car la propriété réelle caractérisée n'est pas nommée. Ainsi, la résolution se limitera à la détermination des différents indices que l'on suppose présents en structure profonde ou dont l'existence peut être vérifiée par le contexte général de l'énonciation et certaines précisions de l'émetteur.

Le tableau qui suit représente justement les indices de prédiction du sens de cet adjectif y compris ceux qui s'attachent aux ambiguïtés indécidables :



Sèmes différenciateurs des acceptions ou sens	Indices pour la levée des ambivalences	Types d'exemple
Qualités utiles	1. <i>Bon_S</i> [+concret]^(^[-aliment/-odeur]) 2. <i>Bon_S</i> [+abstrait]^(^[-qualités humaines]) <sup>170</sup>	1. L'eau est <b>bonne</b> ... (Libér., 7 Janv. 1991, p. 34). 2. ...il faut gratifier ces messieurs d'une <b>bonne</b> récompense. A. S. F. , <u>La grève des b.</u> p. 72).
Métier   ou   rôle	<i>Bon+S</i> [+humain]^(^( [+activité] ) )	_ Modou, <b>bon</b> père et <b>bon</b> époux (M. B. , <u>Une si longue let.</u> , p. 58).
Convenance   ou   utilité	1. <i>Bon</i> +pour 2. <i>Bon</i> +à	1. On devient <b>bon</b> pour le cabanon. (S. de B. , <u>La fem. romp.</u> , p. 88). 2. Première certitude toujours <b>bonne</b> à rappeler ... (Libér. , 7 Fév. 1990, p. 40).
Agrément	<i>Bon_S</i> [+aliment^(+odeur)]	_ Du <b>bon</b> baasi salté. ( A. S. F. , <u>La grève des b.</u> , p. 85).
Plaisir	<i>Bon_S</i> [+loisir]	_ Ca va être un <b>bon</b> voyage. (A. , <u>L'herbe bleue</u> , p. 177).
Moral	<i>Bon_S</i> [+qualités humaines]	_...de <b>bons</b> sentiments... (H. L. , <u>La nouv. rom.</u> , p. 177).
Convenance     Particularité	Art. Déf. Sg. + <i>Bon</i> +S	_ Celui-ci s'est rangé dans le " <b>bon</b> camp"... (Le Monde, 20 Oct. 1990, p. 1).
Bonté	1. <i>S</i> [+humain]^(^( [+activité] ) ) + <i>Bon</i> 2. <i>S</i> [+humain] (^( [-activité] ) ) +V. cop. + <i>bon</i> . <sup>171</sup>	1. C'est un homme <b>bon</b> et généreux. (R. O. K. , <u>L'ériouka écol. mas.</u> p. 62). 2. Mais ton père est trop <b>bon</b> (A. S. F. , <u>La grève des b.</u> , p. 103).
Relations	<i>Bon+S</i> [+humain]^(^[-activité])	_...éloignée de l'autre, celle de ce <b>bon</b> abbé Prevost... (L'Obs. de Paris, n° 272, p. 16).
Mesure	<i>Bon</i> +Det[+numérique^(+quantifié)]+S	_...et cela pendant une <b>bonne</b> douzaine d'heures. (Libér. , 17 Janv. 1990, p. 14).
Intensité	<i>Bon</i> +S[+abstrait]^(^ [+connotation négative])	_...je serais content si un <b>bon</b> incendie me délivrait... (P. M. , Colomba, p. XXVII).

<sup>170</sup>Dans ce cas, la structure qui intègre l'adjectif importe peu.

<sup>171</sup>Les parenthèses indiquent les cas d'ambiguïtés indécidable et leurs indices de résolution.

## II. 2. 2. Le cas de *propre*

Les ambiguïtés sur le sens de cet adjectif apparaissent lorsqu'il est lié à l'idée de propreté et non à celle de la propriété ou de la capacité. En effet, cet adjectif accepte, dans ce cas, deux types d'emploi qui donnent lieu à un sens propre et un sens figuré, comme nous le voyons aux deux phrases suivantes :

1. Ces planches étaient *propres*... (D .C. , L'herbe à b. , p 125).

2. Toléré pour son honnêteté et son sérieux, le "monsieur *propre*" du SED a vu resurgir son passé... (Libér. , 17 Janv. 1990, p. 23).

Le premier contexte fait état d'une propreté matérielle et le second, morale. Alors que l'ambivalence polysémique au sein du premier peut-être levée par la postposition de l'adjectif et le trait [+concret] du substantif caractérisé, le second au contraire, fait problème : l'on peut envisager que "le monsieur *propre*" est ainsi qualifié à cause de son aspect convenable ou à cause de son honnêteté. Mais le début de la phrase est incompatible avec la première cause.

Pour mieux illustrer ce cas d'ambiguïté indécidable, analysons cette autre phrase : \_Que faudrait-il faire pour rendre la Suisse plus *propre* ? (Libér. , 3-4 Fév. 1990, p. 15).

Cette phrase est ambiguë dans la mesure où elle accepte les deux explications suivantes :

- a. L'énonciateur s'interroge sur la réputation de la Suisse.
- b. L'énonciateur s'interroge sur l'aspect des espaces en Suisse.

Cette possibilité d'avoir plusieurs lectures est due au fait que le contexte linguistique restreint de l'adjectif ne permet pas de lever l'ambivalence polysémique. Etant donné que cette ambiguïté met en cause deux sémèmes seulement et non tous ceux que l'on peut déterminer à partir des différents contextes de *propre*, l'on conviendra que :

\_Si le substantif qualifié traduit en réalité une attitude morale, un acte, alors il sera question de propriété matérielle.

\_Si le substantif caractérisé se pose comme l'emploi métonymique d'un lieu ou d'un objet concret, alors seul le sens propre devra être activé.

Pour être certain du choix du locuteur, l'on peut se référer à la réponse fournie par le destinataire de cette interrogation, à savoir, "Il faut mettre en place un contrôle public sur les grandes banques, abolir le secret bancaire, accepter l'entraide judiciaire internationale".

Il est évident que la seconde interprétation que l'on a donnée serait absurde par rapport à cette réponse. Mais toujours est-il que les conditions d'interprétation restent déterminables.

Pour insérer cette résolution dans un cadre global, nous proposons le tableau ci-après :

Sèmes différenciateurs des acceptions ou sens	Indices pour la levée des ambivalences	Types d'exemple
Appartenance	Adj. Poss.+ <i>propre</i> +S	_...elle plie à sa <b>propre</b> loi... (F. J. , <u>Le gd espoir du 20 ème siècle</u> , p. 344).
	Art. Dét.+ <i>propre</i> +S+de+S	_...les <b>propres</b> termes du président...(Le Monde, 9 Janv.. 1990, p. 2).
	Pron. Poss.+ <i>propre</i>	...l'évolution de la société et de la sienne <b>propre</b> ... (S. B. , <u>Pour une éduc. perm.</u> , p 8).
Spécificité	S[+abstrait]+ <i>propre</i>	...au fond, chacun exige un symbole <b>propre</b> (J. L. L. , <u>Le traitem. des infos.</u> , p. 435).
	Adj. Poss.+S + <i>propre</i>	_Les banques font ces opérations avec leur capital <b>propre</b> ...(L. G. , <u>Hist. écon.</u> , p. 296).
	S+ <i>propre</i> +à+S	_L'équipe souffrait de ce mal <b>propre</b> à la province (M. D. , <u>La chaîne</u> , p. 63).
	Art. Déf.+S+ <i>propre</i> +de+S	_N'est-ce pas la nature <b>propre</b> de la langue...? (D. G. , <u>Traité de sociol.</u> , p. 338).
Capacité	S+ <i>propre</i> +à+INF	_...cette mesure <b>propre</b> à intéresser les historiens... (L. G. , <u>Hist. écon.</u> , p. 296).
Propreté   Matérielle	1. S ([+concret] )+ <i>propre</i> 2. S[+humain] (∧[-acte] \ [-attitude] )+ <i>propre</i>	1. ...ils m'ont donné des vêtements <b>propres</b> " (A. , <u>L'herbe bleue</u> , p. 126). 2. ...voilà un garçon très <b>propre</b> . (R. O. K. , <u>L'ériónka écol. mas.</u> , p. 35).
Propreté   Morale	1. S ([+acte] \ [+attitude] )+ <i>propre</i> 2. S[+humain] (∧[+acte] \ [+attitude] )+ <i>propre</i>	1. Nous voulions être un couple <b>propre</b> . (S. de B. , <u>La fem. romp.</u> , p. 106). 2. ...le "monsieur propre" de la SED...(ibid)

## II. 2.3. Le cas de Grand

Les cas d'ambiguïté indécidables au sein de cet adjectif se posent lorsqu'il est antéposé à un substantif ayant le trait [+humain] ou susceptible d'avoir à la fois un aspect concret et abstrait et que les indices sémantiques servant à lever la polysémie sont inexistants.

Considérons, par exemple, les phrases suivantes :

1. Et le *grand* homme là-bas, c'est de Gaulle.

(S. de B., La fem. Romp., p. 79).

2. Il a fallu cinq mois pour que la *grande* vieille dame se rende...

(Libér., 7 Janv. 1990, p. 26).

Dans cette position et qualifiant des substantifs de cette nature, l'adjectif peut être défini de deux manières :

- a. Qui a une importance sociale ou politique.
- b. Dont la taille est supérieure à la moyenne.

L'on constate que le premier sémème ne peut être inféré du premier contexte, car la caractérisation est suivie d'un déictique spatial. En effet, la puissance référentielle de "de Gaulle", un homme de grande valeur, aurait pu permettre d'activer le premier sémème. Mais elle est neutralisée par "là-bas". Cela signifie que seul le sémème traduisant une description physique de *grand* doit être sélectionné.<sup>172</sup>

En revanche, aucun élément dans le second contexte ne permet d'attribuer tel ou tel sens à l'adjectif. Aussi, conviendrons-nous simplement que si le substantif réel caractérisé indique une activité importante ou un certain statut, l'on doit attribuer à *grand* la première définition. Dans le cas contraire, le choix doit se porter sur le deuxième sémème.

---

<sup>172</sup>Les déictiques spatiaux auraient pu faire partie des indices susceptibles d'être formalisés, étant donné qu'ils permettent d'opérer une distinction entre les cas où les adjectifs servent à une description physique et ceux dans lesquels ils n'ont pas ce caractère. Mais cela n'est pas le cas, dans la mesure où les contextes au sein desquels ils sont absents sont trop nombreux.

En outre, le caractère non contradictoire des adjectifs peut s'expliquer grâce à l'opposition des axes De dicto et De ré.<sup>173</sup> Ainsi, l'on peut supposer que la première caractérisation (cf. Ex 1) est faite par un émetteur X à un certain moment et à partir de critères objectifs, c'est-à-dire, se fondant sur la trame, les acteurs, le décors... Ensuite, à un moment ultérieur, un autre émetteur prend en charge ce même énoncé, mais en lui ajoutant une seconde caractérisation (cf Ex 2) qui se pose comme le complément d'une caractérisation jugée partielle.

Cependant, ces faits ne peuvent être intégrés aux indices permettant de lever l'ambivalence. Aussi, ne figurent-ils pas dans le tableau suivant qui concerne la résolution des polysémies de *Grand*<sup>174</sup> :

Sèmes différenciateurs des acceptions ou sens.	Indices pour la levée des ambivalences	Types d'exemple
mesure	<i>Grand</i> _S[+mesurable]	_Dans les <b>grands</b> escaliers sonores... (F.P., <u>L'amour nu</u> , p. 45).
Taille     Notable	<i>Grand</i> +S[Humain] ^[-adulte]	_...ça l'aurait arrangé, une <b>grande</b> fille... (S de B., <u>La fem. romp.</u> , p. 98).
Valeur	<i>Grand</i> _S[-mesurable]	_...s'intéresser aux <b>grands</b> problèmes du temps... ( <u>Le nouvel Obs.</u> , n°1349 p. 59).
	<i>Grand</i> +S[Humain] (^ [+activité])	André est un <b>grand</b> savant... (S. de B., <u>La fem. Romp.</u> , p. 25).
Aîné	<i>Grand</i> +S[+Humain] ^[+parenté]	_...les <b>grands</b> frères surveillent les petites sœurs... ( <u>Le nouvel Obs.</u> , n°1349, p. 30).
Surpassement	<i>Grand</i> +S[+caractéristique] ^ [-physique]	_...l'arsenal thérapeutique pour traiter les plus <b>grands</b> agités...( <u>Le nouvel Obs.</u> , n°1349, p. 94).

<sup>173</sup>Martin (R.) [1987] | Langage et croyance, P. 111-117.

<sup>174</sup>Cette représentation contextuelle réduit considérablement le caractère polysémique de *Grand*, car elle ne prend pas en compte les distinctions jugées non pertinentes. En effet, que la propriété réelle caractérisée soit, par exemple, la longueur, la hauteur, la taille, la surface...le sens visé ne change pas radicalement : X a une mesure M supérieure à la moyenne ordinaire.

## CONCLUSION GENERALE

A travers l'analyse du phénomène de la polysémie tel qu'il se manifeste au sein des adjectifs non dérivés, nous avons abordé plusieurs problèmes non moins importants.

En effet, nous avons étudié la question adjectivale à travers une approche morphosyntaxique et sémantique. Cette analyse était un moyen pour nous de définir les éléments sur lesquels se fondent nos recherches. Ainsi, nous avons pu montrer que les problèmes que pose l'adjectif sont loin d'être épuisés.

Par exemple, d'un point de vue sémantique, la notion de qualité que l'adjectif est censé attribuer au substantif qu'il caractérise mérite d'être redéfinie ou appliquée avec certaines restrictions. Traduire une appartenance entre un être et un objet ou une simple relation n'est pas ce que l'on appelle précisément une qualité.

Par ailleurs, d'un point de vue syntaxique, l'on a pu voir que la complexité de l'adjectif ne se situe pas uniquement dans son rapport étroit avec le substantif, mais également dans la possibilité qu'il a de se transformer en adverbe sans prendre les marques de la dérivation. Il est donc impossible de les classer parmi les cas de dérivation impropre quand ils ont une valeur adverbiale. Cela pose des problèmes, car au niveau de leur définition, les dictionnaires indiquent seulement cette valeur : il s'agit d'une valeur intensive ou majorative.

En outre, nous avons présenté l'immotivation du signe linguistique comme la principale cause des phénomènes sémantiques, en général, et de la polysémie, en particulier. (Se) faisant, l'on a pu comprendre que le caractère relatif de cette immotivation ne provient pas uniquement de l'existence dans la langue de phénomènes

comme l'onomatopée, mais également de tous les faits qui traduisent les tentatives d'adéquation entre le signifiant et le signifié par le sujet parlant. Ainsi, l'on choisit tel ou tel mot, car de par ses propriétés sémantiques, il permet d'exprimer, voire même de visualiser notre pensée.

Ajoutons également que nous avons tenté de montrer, à travers l'analyse de la polysémie par rapport aux autres phénomènes linguistiques, notamment la synonymie et l'homonymie, qu'elle a une réalité très affirmée, car elle regroupe en son sein les autres. En effet, l'on a pu voir avec l'adjectif non dérivé *propre* qu'il n'est pas impossible que certains homonymes aient eu, au départ, un lien polysémique qui s'est effacé au fil des différents usages subis.

Quant à la synonymie, son utilisation comme moyen de description des différents sémèmes d'un adjectif non dérivé a pu attester de son caractère approximatif. Si certains linguistes ont réussi à justifier l'existence de synonymes absolus, cela prouve que certains critères restent encore au stade hypothétique.

En ce qui concerne la polysémie des adjectifs non dérivés proprement dite, nous espérons avoir montré, d'une part, que le phénomène est bien lié à la langue et non au discours. Les cas d'ambiguïté que nous avons déterminés pourraient servir à prouver le contraire. Mais nous avons vu qu'en fait, ils résultent d'une insuffisance de désambiguïsateurs contextuels.

En effet, le contexte est l'instrument stable grâce auquel l'on peut arriver à déterminer le sens d'un lexème polysémique. En d'autres termes, il est l'élément qui guide le récepteur dans la sélection de l'acception ou du sens visé(e) par l'émetteur. Cela implique que les règles de prédictibilité des différents sémèmes doivent provenir d'une analyse contextuelle. Une telle perspective se situe en droite ligne de l'objet de toute théorie linguistique si l'on en croit J. J. Kartz et J. A. Fordor : "...la connaissance qu'un locuteur a de sa langue prend la forme de règles qui projettent l'ensemble fini de phrases qu'il a rencontrées par hasard sur l'ensemble infini de phrases de la



langue. Une description de la langue qui veut représenter d'une manière adéquate la connaissance linguistique du locuteur doit en conséquence établir ces règles".<sup>176</sup>

Mais les connaissances relevant de la compétence linguistique du récepteur ou du locuteur suffisent-elles à lever l'ambivalence polysémique? Il faut reconnaître que non, étant donné que son expérience du monde intervient nécessairement.

Nous avons voulu montrer que le contexte apparaît comme un moyen de désambiguïsation sûr, mais malheureusement partiel. L'on peut parfois éliminer certains sens, mais la polysémie demeure entière. Doit-on tenir compte uniquement des sémèmes prédictibles et rejeter les autres cas dans le domaine de la signification telle que nous l'avons définie? Un tel choix ne serait guère souhaitable, car le codage du message est si sélectif<sup>177</sup> que la plupart du temps les faits qui paraissent évidents dans la situation de communication, ne sont pas verbalement marqués. L'idéal serait donc que l'on étende les indices contextuels intervenant dans la désambiguïsation à certaines connaissances encyclopédiques, par exemple, pouvant faire œuvre de règles parce qu'intériorisées en chaque interlocuteur. Cela montre que l'analyse automatique des langues naturelles ne sera réellement concluante que si l'on tient vraiment compte de leur spécificité. Cela signifie intégrer tous ces phénomènes ambigus, assigner des probabilités aux sémèmes en contextes ambigus, envisager des indices pouvant activer tel ou tel sens. C'est une tâche énorme. Ces difficultés apparaissent à travers les propos suivants de R. Martin : "La pragmatique de l'énoncé, la seule pragmatique qui mérite véritablement ce nom, n'est donc pas tout à fait étrangère à la prévisibilité. Il reste que le domaine est semé d'embûches (...). Mais, il

<sup>176</sup>Katz (J. J.) & Fodor (J.A.) [1986] "Structure d'une théorie sémantique" dans *Cahiers de lexicologie*, vol. IX p. 40.

<sup>177</sup>Pottier (B.) [1987], op cit, p. 11.

faut bien reconnaître que la phrase n'est qu'une abstraction, que seul existe l'énoncé dans l'infini de ses interprétations".<sup>178</sup>

Notre étude s'avère intéressante sur le plan lexicologique, car nous avons pu montrer le caractère erroné de certaines distinctions adoptées dans les dictionnaires. Celles que nous avons faites ne sont pas uniquement le reflet d'une définition-type. En effet, les structures grammaticales du mot ne sont marquées que si elles sont véritablement l'expression d'un sémème en contexte. Quant aux rapports entre les sémèmes, ils auront servi à apprécier certaines distinctions préalablement opérées.

Nous avons analysé la polysémie des adjectifs non dérivés en partant d'un constat d'unicité, celle de l'existence d'un ou plusieurs sèmes communs pour en arriver à poser chaque sémème comme autonome.

Tout reste à faire, car nous sommes loin d'avoir fait le tour de la question. Nous espérons seulement que les problèmes que nous avons soulevés à travers nos analyses retiendront l'attention du lecteur et ouvrirons des pistes de recherches nouvelles.

---

<sup>178</sup>Martin (R.) [1983], op cit, p. 243.

## I. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- APRESJAN (J.) [1966] "Analyse distributionnelle des significations et champs sémantiques structurés" dans Langage, 1, pp. 47-74.
- [1970] "Analyse componentielle des significations lexicales" dans La lexicologie, par A. Rey, Paris, Klincksieck, pp. 216-221.
- AUSTIN (J. L. ) [1971] Le langage de la perception, traduit par P. Gochet, Paris, Armand Colin, 173 p.
- BAILLY (Ch.) [ed. 1965] Linguistique générale et linguistique française, Paris, Berne Francke, 440 p.
- BALDINGER (K.) [1966] "Sémantique et structure conceptuelle" dans Cahiers de lexicologie, 8, pp. 3-46.
- [1984] Vers une sémantique moderne, Paris, Klincksieck, 125 p
- BAYLON (Ch.) [1975] Grammaire systématique de la langue française, Paris, Nathan, 286 p.
- FABRE (P.)

- BECHS (D.) [1992] "Traits distinctifs sémantiques. Une correction s'impose dans Cahiers de lexicologie, 60, 1, pp. 51-69.
- BENVENISTE (E.) [1970] Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 356 p.
- BLOOMFIELD (L.) [1970] Le langage, Paris, Payot, 524 p.
- BONNARD (H.) [1973] Grammaire française des lycées et collèges, Paris, Sudel, 279 p.
- BOURQUIN (J.) [1980] La dérivation suffixale : théorisation et enseignement au XIXe siècle, thèse, Université de Lille III, 2 volumes, 1172 p.
- BREAL (M.) [1897] Essai de sémantique, Paris, Hachette, 349 p.
- BUSA (R.) [1961] "L'analyse des homographes et formes flexionnelles" dans Cahiers de lexicologie, 3, pp. 134-139.
- CASSIM (M. B.) [1980] Recherche lexicométrique et application documentaire automatique sur un corpus de politique informatique, thèse, Paris III, 252 f.
- CALAZOLARI (N.) [1991] "Les tendances actuelles de la lexicographie et la lexicologie assistées par ordinateur" dans Sémiotiques, I, pp. 107-131.

- CHARANDEAU (P.) [1971] "Analyse lexico-sémantique, recherche d'une procédure d'analyse" dans Cahiers de lexicologie, XVIII, 1, pp. 3-28.
- [1972] "Procédure d'analyse lexico-sémantique" dans Cahiers de lexicologie, V, XX, 1, pp. 13-52.
- [1972] "Sens et signification" dans Cahiers de lexicologie, V, XXI, 2 pp.9-21
- CHEVALIER (J. C.) [1964] Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse, 495 p.
- BENVENISTE (C.B.)
- PEYTARD (J.)
- COCULAT (B.) [1978] Didactique de l'expression, Paris, Delagrave, 319 p.
- PEYROUTET (C.)
- COQUET (J.C.) [1967] "L'objet stylistique" dans Le français moderne, t. 35, pp. 53-67.
- CORNULER (B.) [1985] Effet de sens, Paris, Edition de minuit, 212 p.
- COSERIU (E.) [1975] "Vers une typologie des champs lexicaux" dans Cahiers de lexicologie, 27, pp. 30-51.
- CREISSELS (D.) [1979] Unités et catégories grammaticales : réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales, Grenoble, publication de l'université des langues et lettres de Grenoble, 209 p.

- CRESSOT (M.) [1971] Le style et ses techniques, Paris, P. U. F, 255 p.
- DANLOS (L.) [1985] Génération automatique de textes en langues naturelles, Paris, masson, 239 p.
- DAVID (J.) [1977] Etudes de statistique linguistique, Paris, Klincksieck  
MARTIN (R.) 121 p.
- DERVILLEZ-BASTUY [1966] Structure des relations spatiales dans quelques  
(J.) langues naturelles, Genève, Droz, 443 p.
- DESTRUT DE TRACY [1970] Eléments d'idéologie : "Grammaire", Paris,  
(A.L.) J. Vrin, 426 p.
- DUBOIS (D.) [1991] Sémantique et cognition : catégories,  
prototypes, typicalité, Paris, CNRS, 342 p.
- DUBOIS (J.) [1962] Etude sur la dérivation suffixale en français  
moderne et contemporain, Paris, Larousse, 175 p.
- DUBOIS (J.) [1971] Introduction à la lexicographie, Paris, Larousse,  
DUBOIS (C.) "Langue et langage", 217 p.
- DUBOIS (J.) [1987] La nouvelle grammaire du français, Paris, Larousse,  
LAGANE (R.) 266 p.

- DUCHACEK (O.) [1965] "L'antonymie" dans Cahiers de lexicologie,  
6, 1, pp. 55-66.
- [1973] "Sur le problème de l'analyse componentielle" dans  
Travaux de linguistique et de littérature,  
XI, pp. 25-36.
- DUCROT (O.) [1972] Dire et ne pas dire : principe de sémantique  
linguistique, Paris, Hermann, "Savoir", 283 p.
- DUCROT (O.) [1972] Dictionnaire raisonné des sciences du langage,  
TODOROV (T.) Paris, Seuil, 470 p.
- DUMARSAIS [1967] Les tropes, Genève, Slatkine, 2 vol., pp. 362-452.  
FONTANIER
- FEUILLET (J.) [1988] Introduction à l'analyse morphosyntaxique, Paris,  
P. U. F, 223 p.
- GAL (A.) [1989] Prologue pour l'analyse automatique du langage  
LAPALME (G.) naturel, Paris, Eyrolles, 168 p.  
SAINT-DIDIER (P.)
- GALMICHE (M.) [1975] Sémantique générative, Paris, Larousse, "Langue et  
langage", 192 p.
- GERMAIN (C.) [1973] La notion de situation en linguistique, Canada,  
Edition de l'université d'Ottawa, 168 p.

- GREIMAS (A.J.) [1985] Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage t. I, Paris, Hachette Université, 424 p
- COURTES (J.)
- GREVISSE (M.) [1980] Le bon usage, Paris, J. Duculot, Gembloux, 1519 p.
- GOUGENHEIM (G.) [1970] Etudes de grammaire et du vocabulaire français, Paris, A. et Picard, 432 p.
- [1972] Les mots du français, Paris , A. et Picard, t. I, 321 p.
- GROSS(G.) [1991] "Syntaxe du complément de nom" dans linguisticae investigationes XV, 2, pp. 255-284.
- GROSS (M.) [1975] Méthodes en syntaxes, Paris, Hermann, 444 p.
- GUILBERT (L.) [1975] La créativité lexicale, Paris, Larousse, "Langue et langage", 285 p.
- GUILLAUME (G.) [ed. 1973] Langage et science du langage, Quebec, Librairie Nizet, P. U. L, 286 p.
- [1971] Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1956-1957, publié par Roch Valin, Quebec, P. U. L, 309 p.



- GUIRAUD (P.) [1970] "Structure aléatoire de la dérivation" dans La lexicologie, par A. REY, Paris, Klincksieck, pp. 219-238.
- HEGER (K.) [1965] "Les bases méthodologiques de l'onomasiologie et du classement par concepts" dans Travaux de linguistique et de littérature, t III. pp. 7-32.
- [1966] "Sémantique et structure conceptuelle, le concept "se souvenir" dans Cahiers de lexicologie, t. 8, p. 3-46.
- [1969] "La sémantique et la dichotomie de langue et parole" dans Travaux de linguistique et de littérature, 7, pp. 47-111.
- HENRY (A.) [1971] Métonymie et métaphore, Paris, Klincksieck, 160 p.
- HJELMSLEV (L.) [1971] Prolegomènes à une théorie du langage, suivi de "La structure fondamentale du langage", traduit par Léonard (A. M), Paris, Editions de minuit, 231 p.
- JACOB (P.) [1984] "La syntaxe peut-elle être logique"? dans Communication, 40, pp. 25-96.
- KATZ (J.J.) [1966] "Structure d'une théorie sémantique" dans Cahiers de lexicologie, vol. 9, 2, pp. 39-72.
- FODOR (J.A.)
- KATZ ( J.J.) [1971] La philosophie du langage, Paris, Payot, 266 p.

- KATZ (J.J.) [1973] Théorie globale des descriptions linguistiques,  
 POSTAL (P.M.) traduit par J. Y. Pollock, Tours, Mame, 269 p.
- KERBRAT-O. (C.) [1977] La connotation, Lille, P.U L, 256 p.
- [1977] De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation, thèse, Lille, 3 tomes (pp. 7-597, pp. 599-934, 782 p.).
- [1980] L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 290 p.
- KIBEDI-VARGA (A.) [1970] Rhétorique et littérature. Etude de structures classiques, Paris, Didier, 235 p.
- [1973] "Synonymie et antithèse" dans Poétique, 15, pp. 307-312.
- KLEIBER (G.) [1984] Recherche en pragma-sémantique, Paris, Klincksieck, 233 p.
- [1990] La sémantique du prototype. Catégories et sens lexicale, Paris, P.U.F, 199 p.
- KLINKENBERG (J.M.) [1990] Le sens rhétorique. Essai de sémantique littéraire, Bruxelles, Les éperonnies, 273 p.

- LAULNAY (M.) [1986] "Effets de sens" : produit de quoi"? dans Langage, 82, pp. 13-39.
- LAVOREL (P.M.) [1975] Éléments pour un calcul du sens. Documents de linguistique quantitative, 27, Paris, Dunod, 200 p.
- LE GOFFIC (P.) [1975] Les constructions fondamentales du français, Paris, NICOLE (C.) Mc Brid, Hachette/Larousse, 175 p.
- LE GOFFIC (P.) [1988] "Tensions antagonistes sur les systèmes : les rapports entre dichotomie et synchronie" dans La linguistique génétique : histoire et théories, par A. Joly, Lille, P.U.L, pp. 333-342.
- LE GUERN (M.) [1972] Sémantique de la métaphore et de la métonymie, Paris, Larousse, "Langue et langage", 128 p.
- LEISI (E.) [1981] Le contenu du mot : sa structure en allemand et en anglais, traduit par J.P. Colin, Paris, Les belles lettres, 168 p.
- LERAT (P) [1983] Sémantique descriptive, Paris, Hachette, 128 p.
- LYONS (J) [1978] Éléments de sémantique, Paris, Larousse, "Langue et langage", 296 p.
- [1980] Sémantique linguistique, Paris, Larousse, "Langue et langage", 496 p.

- MARTIN (R.) [1973] "Logique et mécanisme de l'antonymie" dans Travaux de linguistique et de littérature, 11, pp. 37-51.
- [1976] Inférence, Antonymie et Paraphrase, Paris, Klincksieck, 174 p.
- [1983] "Pour une logique du sens", Paris, P.U.F, 268 p.
- [1987] Langage et croyance, Bruxelles, Pierre Margada, "Philosophie et langage", 189 p.
- MALBERG (B.) [1983] Analyse du langage au XXes, théories et méthodes, Paris, P.U.F, 348 p.
- MATORET (G.) 1973] La méthode en lexicologie, Paris, Didier, 126 p.
- MEMMI (D.) 1979] Génération automatique de phrases, Thèse, Paris VII, 194 p.
- MICHEA (R.) [1972] "De quelques régularités dans le discours : essai de synthèse" dans Cahiers de lexicologie, 1, pp. 65-78.
- MILNER (C.) [1976] "Réflexion sur la référence" dans Langue française, 30, pp. 63-73.
- MOIGNET (G.) [1975] "Incidence et attribut du complément d'objet" dans Travaux de linguistique et de littérature, 13, pp. 253-270.

- MOLINO (J.) [1979] "Présentation : problèmes de la métaphore" dans  
SOUBLIN (F.) Langage, 54, pp. 5-40.  
TAMINE (J.)
- MOULOUD (N.) [1976] L'analyse et le sens. Essai sur les préalables  
sémantiques de la logique et de l'épistémologie,  
Paris, Payot, 331 p.
- NEF (F.) [1983] Contribution à l'étude des relations entre logique et  
linguistique. La description de la déixis temporelle du  
français moderne, thèse, Paris IV, 523 p.
- [1984] L'analyse logique des langues naturelles, Paris,  
CNRS, 239 p.
- [1991] Logique - Langage - Réalité, Paris, Editions  
universitaires, "Langage", 142 p.
- NIQUE (C.) [1974] Initiation méthodologique à la grammaire générative,  
Paris, Armand Colin, 176 p.
- PICOCHÉ (J.) [1986] Structure sémantique du lexique français, Paris,  
Fernand Nathan, 144 p.
- PINCHON (J.) [1986] Morphosyntaxe du français. Etudes des cas, Paris,  
Hachette Université, 301 p.

- POTTIER (B.) [1962] Systématique des éléments de relation, Etude de morphosyntaxe structurale romane, Paris, Klincksieck, 247 p.
- [1967] Présentation de la linguistique, Fondements d'une théorie, Paris, Klincksieck, 247 p.
- [1976] Sémantique et logique, Paris, J.P Delarge, 291 p.
- [1987] Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette Université, 224 p.
- RASTIER (F.) [1985] Sémantique interprétative, Paris, P.U.F, 276 p.
- [1985] L'isotopie sémantique du mot au texte, thèse dirigée par B. Pottier, Paris IV, 571 p.
- [1989] Sens et textualité, Paris, Hachette Université, 286 p.
- [1991] Sémantique et recherches cognitives, Paris P.U.F, 262 p.
- REY (A.) [1965] "Les dictionnaires, formes et contenu" dans Cahiers de lexicologie, vol. VII, 2, pp. 65-102.
- [1969] "Remarques sémantiques" dans Langue française, 4, pp. 5-29.

- REY (A.) [1973] Théorie du signe et du sens, I, Paris, Klincksieck, 408 p.
- [1976] Théorie du signe et du sens, II, Paris, Klincksieck, 304 p.
- RICHAUDEAU (F.) [1981] Linguistique pragmatique, Paris, Retz, 220 p.
- RICOEUR (P.) [1975] La métaphore vive, Paris, Seuil, 413 p.
- ROUAULT (J.) [1987] Linguistique automatique, application documentaire, Paris, Peter Lang, 309 p.
- SAUSSURE (F.) [ed.1988] Cours de linguistique générale, Edition préparée par Tulio de Mauro, Paris, Payot, 520 p.
- SEARL (J. R.) [1979] "Le sens littéral" dans Langue française, 42, pp. 34-37.
- SOUBLIN (F.) [1971] "Sur une règle d'effacement" dans Langue française, 11, pp. 102-109.
- SPERBER (D.) [1989] La pertinence, communication et catégorisation, Paris, Editions de minuit, 393 p.
- WILSON (D.)
- SUHANY (H.) [1981] Les figures de style, Paris, P.U.F, "Que sais-je ?", 127 p.

- TESNIERE (L.) [1965] Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, 671 p.
- TODOROV (T.) [1966] "Recherches sémantiques" dans Langage , 1, 4, pp. 5-43.
- [1967] Littérature et signification, Paris, Larousse, "Langue et langage " , 118 p.
- [1970] "Problèmes de l'énonciation" dans Langage, 106, pp. 8-35.
- TOURATIER (C.) [1980] La relative: essai de théorie sémantique, Paris, Klincksieck, "linguistique", 568 p.
- TUTESCU (M.) [1974] Précis de sémantique française, Paris, Klincksieck, 213 p.
- WAGNER (R. L.) [1969] "Note sur les recherches diachroniques et synchroniques" dans Langue française, 1, pp. 5-20.
- WEINREICH (U.) [1972] Exploration in semantic theory, the Hague, Paris, Mouton, 1128 p.
- ZOCK (M.) [1980] "La génération automatique de textes : trente ans déjà ou presque" dans Langage, 106, pp. 8-35.
- SABAH (G.)
- ZUBER (R.) [1989] Implications sémantiques dans les langues naturelles, Paris, CNRS, "Sciences du langage", 163 p.



## II. TEXTES TRAITANT PARTICULIEREMENT DES ADJECTIFS OU DE LA POLYSEMIE

- BAR (F.) [1971] "L'accumulation des épithètes en français écrit d'aujourd'hui" dans Le français moderne, 39, 2, pp. 103-118.
- BARTNING (I.) [1976] Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudos-adjectifs dénominatifs en français, thèse, 174 p.
- BONNARD (H.) [1960] "L'attribut se rapporte-t-il au nom?" dans Le français moderne, 27, pp. 241-248.
- BORODINA (M. A.) [1960] "L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire" dans Le français moderne, 31, pp. 193-198.
- CAHNE (P.) [1972] "Place, valeur et adverbialisation de l'adjectif" dans Revue de langues romanes, pp. 21. 32.
- CANDEL (D.) [1980] "Ambiguïté d'origine polysémique dans une analyse de spécialité" dans Cahiers de lexicologie, 45, pp. 21-32.

- DELOMIER (D.) [1980] Les adjectifs de qualité physique relatif à l'espace en français moderne, thèse, Paris III, 454 p.
- DIRVEN (R.) [1985] "Métaphor and polysemy" dans Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 11, pp. 9-27.
- DUBOIS (J.) [1966] "La résolution des polysémies dans les textes écrits et structuration de l'énoncé" dans Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, Nancy, Annales de l'Est, 31, PP. 71-91.
- DUCROT (O.) [1975] "Je trouve que" dans Sémantikos, 1, 1, pp. 63-88.
- FAUCHER (E.) [1971] "La place de l'adjectif épithète : critique de la notion d'épithète" dans Le français moderne, 34, pp. 119-127.
- FORSGREN (M.) [1978] La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 231 p.
- FUCHS (C.) [1985] Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles, Paris, Peter Lang, 215 p.
- [1987] L'ambiguïté et la paraphrase, Caen, CNRS. 330 p.

- FUCHS (C.) [1991] "Polysémie, interprétation et typicalité : l'exemple de "Pouvoir" "dans Sémantique et cognition, par D. Dubois, CNRS, pp. 161-170.
- FUCHS (C.) [1988] "Vers une théorie automatique de la polysémie  
VICTORRI (B.) grammaticale" dans T. A. Information, 29.
- [1992] "Construire un espace sémantique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : l'exemple de "encore" " , dans linguisticae investigationes, XVI, 1, pp. 125-153.
- GABEL (B. S.) [1968] Classement des adjectifs en vue de leur analyse automatique, Nancy, Publication linguistique de la faculté des lettres et sciences humaines de Nancy, 69 p.
- GARDIN (G.) [1966] "Sémantique pour la résolution des ambiguïtés syntaxiques" dans Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, Nancy, Annales de l'Est, 31, pp 28 - 36.
- GENTILHOMME (Y.) [1960] "Le problème des vraies polysémies et la méthode du paramètre contextuel" dans La traduction automatique, 1, 1, pp. 9-13.
- GLATIGNY (M.) [1967] "La place des adjectifs dans deux œuvres de Nerval" dans Le français moderne, 35, pp. 201-220.

- GORCY (G.) [1990] "La polysémie verbale ou le traitement de la polysémie de sens dans le trésor de la langue française, discussion à partir des normes relationnelles" dans Cahiers de lexicologie, 56, 57, pp. 109-122.
- JONGEN (R.) [1985] La polysémie : lexicographie et cognition, dans Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 11, 124 p.
- KLEIBER (G.) [1984] "Polysémie et référence, un phénomène pragmatique ?" dans Cahiers de lexicologie, XLIV, pp. 85-103.
- LAURSEN (B.) [1992] "Désambiguïisation lexicale : le rôle du contexte transphrastique. Etude du lexème Bouton" dans Cahiers de lexicologie, 60, 1, pp. 85-113.
- LEDUC-ADINE (J. A.) [1980] "Polysémie des adjectifs de couleur" dans Cahiers de lexicologie, 37 pp. 67-90.
- LE GOFFIC (P.) [1982] Ambiguïté linguistique et activité de langage, thèse, Paris VII, 654 p.
- LENOBLE-PINSON (M.) [1985] "Polysémie et lexicographie" dans Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain ,11, pp. 81-93.
- LERAT (P.) [1985] "Les archétypes valenciens et le problème de la polysémie en linguistique" dans Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 11, pp.95-102.

- MARTIN (R.) [1971] "Problèmes de l'adjectif dans Le français moderne, 39, 2, pp. 101-102.
- [1979] "La polysémie verbale, esquisse d'une typologie formelle", dans Travaux de linguistique et de littérature, 17, pp. 251-261.
- MESSELAR (P. A.) [1985] "Polysémie et homonymie chez les lexicographes. Plaidoyers pour plus de systématisation" dans Cahiers de lexicologie, 46, 1, pp. 46-56.
- OTTOGRUNDT (L.) [1972] Etude sur l'adjectif invarié en français, Universitas Forlaget, 434 p.
- PANMAN (O.) [1982] "Homonymy and polysemy" dans Lingua, 58, pp. 105-136.
- PICABIA (L.) [1971] "Des adjectifs et quelques problèmes de formalisation du lexique" dans Langue française, 11, pp. 91-101.
- POTTIER (H.) [1979] La polysémie lexicale en espagnole : théorie et Résolution, thèse, Paris IV, 337 p.
- PYNTE (J.) [1989] "La levée des ambiguïtés lexicales" dans L'accès lexical de Lecocq et Ségui (J), Laval, P. U. L. , pp. 87-102.

- REINER (E.) [1968] La place de l'adjectif épithète en français : théories traditionnelles et essai de solution, Wien, Stuttgart, W. Braumüller, Band, 397 p.
- RIEGEL (M.) [1974] "L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formée et analyse sémantique" dans Travaux de linguistique et de littérature, XII, pp. 229-248.
- [1985] L'adjectif attribut, Paris, P. U. F. , 222 p.
- SCHOGT (H. G.) [1976] Sémantique synchronique : Synonymie-Homonymie-Polysémie, University of Toronto press, Toronto and Buffalo, 134 p.
- SORIN (S) [1973] "Les traits sémantiques de l'adjectif" dans Cahiers de lexicologie, 22, pp. 51-61.
- [1975] Le système sémantique des adjectifs romans, thèse, Paris IV, 265 p.
- SPANG-HAUSENN (E.) [1967] "Le cas de deux ou plusieurs adjectifs postposés" dans Revue romane, 6, pp. 61-68.
- SUEUR (J. P.) [1981] "Les verbes modaux sont-ils ambigus ?" dans La notion sémantico-logique de modalité de J. David et G. Kleiber, Paris, Klincksieck, pp. 165-178.
- WAUTHERIN (B.) [1980] Analyse linguistique de certains phénomènes sémantiques (Déviance-ambiguïté-Jeux de mots), thèse, Paris III, 358 p.

## LISTE DES ADJECTIFS NON DERIVES ANALYSES

Acre	Dur
Aigre	Epais
Amer	Etroit
Ample	Fade
Apres	Faux
Bas	Ferme
Beau	Fier
Blanc	Fin
Bleu	Flou
Blond	Fort
Bon	Fou
Brave	Frais
Bref	Frêle
Brun	Froid
Calme	Gai
Chaud	Grand
Cher	Gras
Clair	Grave
Court	Gris
Cru	Gros
Digne	Haut
Droit	Ivre
Dru	Jaune

Juste	Plat
Laid	Prompt
Léger	Propre
Lent	Pur
Lisse	Raide
Long	Rare
Lourd	Riche
Maigre	Rouge
Mat	Rude
Mince	Sage
Moite	Sale
Mou	Sec
Morne	Seul
Mûr	Simple
Net	Souple
Neuf	Sourd
Neutre	Sûr
Noble	Tendre
Noir	Tiède
Nu	Triste
Pâle	Vert
Pauvre	Vrai
Petit	



## LISTE DES TEXTES DEPOUILLES

### I. Les œuvres littéraires

- A. Kourouma, Les Soleils des Indépendances, éd. du Seuil, 1970.
- A. Sow Fall, La grève des battùs, Les Nouvelles Editions Africaines, 1979.
- Auteur anonyme, L'herbe bleue, 1973.
- C. Détrez, L'herbe à brûler, Calmen-Lévy, 1978.
- C. H. Kane, L'aventure ambiguë, Julliard, 1961.
- C. Himes, La reine des pommes, Gallimard, 1972.
- F. M. Dostoevski, Crime et châtiment, Garnier, 1971.
- F. Prévost, L'amour nu, Stock, 1980.
- G. Bufalino, Les mensonges de la nuit, éd. Julliard, 1989.
- G. Flaubert, Madame Bovary, Garnier, 1990.
- H. Bordeaux, La peur de vivre, Plon, 1921.
- H. Crouzat, Azizah de Niamkoko, Presses de la cité, 1959.
- H. de Balzac, La peau de chagrin, Le trésor des lettres françaises, 1976.
- H. Dufour, Le tournis, Grasset et Fasquelle, 1984.
- H. Lopez, La nouvelle romance, CLE, 1980.
- J. Cordelier, La dérobadé, Hachette, 1976.
- J. D'Ormesson, Tous les hommes en sont fous, Lattès, 1986.

- M. Bâ, Une si longue lettre, Les Nouvelles Editions Africaines, 1983.
- M. Drucker, La chaîne, Lattès, 1979.
- M. Duras, L'amant, les éditions de minuit, 1984.
- M. Duras, Le ravissement de la Lol V. Stein, Gallimard, 1964.
- P. Benchley, Les dents de la mer, Hachette, 1974.
- P. L. Dixon, Opération bluewater, Hachette, 1980.
- P. Mérimée Nouvelles de Mérimée, t. 1, Librairie Générale Française, 1983.
- R. Lehman, Poussière, Plon, 1929.
- R. Olé kulet, Lérionka, Ecolier masai, Les Nouvelles Editions Africaines, 1987.
- S. de Beauvoir, La force des choses, Folio, 1978.
- S. de Beauvoir, La femme rompue, Gallimard, 1967.
- S. Lilar, Une enfance gantoise, B. Grasset, 1976.
- Tahar Ben Jelloun, La nuit sacrée, éd. du Seuil, 1987.
- Tahar Ben Jelloun, L'enfant de sable, éd. du Seuil, 1985.
- T. Monnier, Le pain des pauvres, Grasset, 1977.

## II. Les journaux

<u>Libération</u>	(60 numéros).
<u>Le Monde</u>	(30 numéros).
<u>Le FIGARO</u>	(30 numéros).
<u>L'Humanité</u>	(20 numéros).
<u>Le Canard enchaîné</u>	(15 numéros).
<u>Le Parisien</u>	(10 numéros).
<u>France-Soir</u>	(10 numéros).
<u>Le QUOTIDIEN</u>	(8 numéros)
<u>Le Nouvel Observateur</u>	(8 numéros).
<u>Télérama</u>	(4 numéros).

## INDEX DES SYMBOLES ET DES ABREVIATIONS

AND est l'abréviation de "adjectif non dérivé".

$\Sigma$  sert à traduire les sémèmes.

S sert à traduire les sèmes.

$\Leftrightarrow$  exprime une équivalence.

$\Rightarrow$  exprime une implication.

$\wedge$  exprime une addition entre les éléments d'une structure.

\* exprime une agrammaticalité.

S sert à traduire l'archisémème.

V est le symbole du verbe.

GP est le symbole du groupe prépositionnel.

ADJ est le symbole de l'adjectif.

INF est l'abréviation de l'infinitif.

Dét. est l'abréviation du déterminant.

Art. est l'abréviation de l'article.

Déf. est l'abréviation de "défini".

S sert à désigner également le Substantif.<sup>1</sup>

ADV sert à traduire l'adverbe.

PRON indique le pronom.

SN est le symbole du syntagme nominal.

NP indique le nom propre.

? placée devant une phrase, l'interrogation indique une incertitude.

---

<sup>1</sup>L'on ne pourra confondre S "archisémème" et S "substantif", car le premier intervient très peu dans nos différentes analyses.

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	1
<b>PREMIER CHAPITRE : PRESENTATION DES ADJECTIFS NON-DERIVES .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>I LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DES ADJECTIFS NON DERIVES .....</b>	<b>10</b>
I. 1. Les adjectifs comme "mots primitifs" .....	10
I. 2. La flexion des adjectifs non dérivés .....	13
<b>II. LA STRUCTURE SYNTAXIQUE DES AND .....</b>	<b>15</b>
II. 1. Les types d'adjectif écartés de la recherche .....	15
II. 1. 1. Les adjectifs déterminatifs .....	15
II. 1. 2. Les adjectifs de relation .....	17
II. 1. 3. Les adjectifs localisants .....	18
II. 2. Les différentes fonctions des adjectifs qualificatifs .....	20
II. 2. 1. Les adjectifs épithètes .....	20
II. 2. 2. Les adjectifs attributs .....	21
II. 2. 3. Les adjectifs apposés .....	22
II. 3. Les expansions adjectivales .....	24
II. 3. 1. L'expansion de l'adjectif par un adverbe .....	24
II. 3. 1. 1. Les adverbes de degré .....	25
II. 3. 1. 2. Les adverbes de comparaison .....	26
II. 3. 2. L'expansion de l'adjectif par un GP .....	27
II. 3. 2. 1. Le GP de type circonstanciel .....	28
II. 3. 2. 2. Le GP de type déterminatif .....	29
II. 4. La dérivation impropre des adjectifs non dérivés .....	31
II. 4. 1. Dérivation de l'adjectif en substantif .....	31
II. 4. 2. Dérivation de l'adjectif en adverbe .....	33
<b>III. L'ADJECTIF QUALIFICATIF COMME MOT DE QUALITE .....</b>	<b>36</b>
III. 1. Les qualités inhérentes au substantif .....	37
III. 2. Caractéristiques intrinsèques au substantif .....	38
<b>DEUXIEME CHAPITRE : LES PROPRIETES DES ADJECTIFS NON</b>	
<b>DERIVES GENERATRICES DE POLYSEMIE .....</b>	<b>41</b>
<b>I. LES FONDEMENTS LINGUISTIQUES DE LA POLYSEMIE .....</b>	<b>42</b>
I. 1. La nature du signe linguistique .....	42
I. 2. L'impact du monde référentiel .....	43
I. 3. Le rôle de la rhétorique .....	44
I. 3. 1. La communication linguistique .....	44
I. 3. 2. Les tropes .....	46
I. 3. 2. 1. Les métaphores .....	47
I. 3. 2. 2. Les métonymies .....	48
I. 3. 2. 3. La spécification et l'extension .....	50
a. La spécification .....	50
b. L'extension .....	51
<b>II. LES FACTEURS SPECIFIQUES DE POLYSEMIE ADJECTIVALE .....</b>	<b>52</b>
II. 1. La distribution des adjectifs non dérivés .....	52
II. 1. 1. La relation du contenu des adjectifs non dérivés .....	54
II. 1. 2. Cas particuliers : Les adjectifs de couleur .....	57



II. 2. 1. Le sens propre et le sémème par extension ou par restriction .....	126
II. 2. 1. 1. <i>L'extension de sens et le sens propre</i> .....	127
II. 2. 1. 2. <i>La restriction de sens et le sens propre</i> .....	127
II. 2. 2. Le sens propre et le sémème par métaphore .....	128
II. 2. 3. Le sens propre et la polysémie de sens de type étroit .....	130
II. 2. 4. Le sens propre et la polysémie de sens de type lâche .....	131
<b>CINQUIEME CHAPITRE : LA LEVEE DES AMBIVALENCES POLYSEMIQUES ...</b>	<b>134</b>
<b>I. LE ROLE DU CONTEXTE .....</b>	<b>135</b>
<b>II. LES INDICES PERMETTANT DE LEVER LA POLYSEMEIE .....</b>	<b>139</b>
II. 1. La sous-catégorisation du substantif caractérisé .....	139
II. 1. 1. Le trait [+concret] vs [+abstrait] .....	140
II. 1. 2. Le trait [+animé] vs [-animé] .....	148
II. 2. La position de l'adjectif non dérivé .....	153
II. 2. 1. L'antéposition comme indice fort .....	154
II. 2. 2. L'antéposition ou postposition comme indice faible .....	156
II. 3. L'expansion des adjectifs non dérivés comme indice faible .....	159
II. 3. 1. L'identification de la préposition .....	160
II. 3. 2. La nature syntaxique du groupe prépositionnel .....	164
II. 3. 3. La nature sémantique du substantif du SN2 .....	165
II. 3. 4. La nature du déterminant du substantif du SN2 .....	167
II. 4. La structure attributive des adjectifs non dérivés .....	169
<b>SIXIEME CHAPITRE : LES AMBIGUITES DANS LA DETERMINATION DU</b>	
<b>SENS CONTEXTUEL DES ADJECTIFS NON DERIVES .....</b>	<b>174</b>
<b>I. LES FACTEURS D'AMBIGUITE AU SEIN DES ADJECTIFS NON DERIVES .....</b>	<b>175</b>
I. 1. La polysémie du substantif caractérisé .....	176
I. 2. La non spécification de la propriété réelle du substantif caractérisé .....	178
I. 3. Les ellipses .....	180
<b>II. RESOLUTION DES CAS D'AMBIGUITE .....</b>	<b>182</b>
II. 1. Les ambiguïtés superficielles et leurs indices de résolution .....	183
II. 1. 1. Les connaissances sémantiques sur le substantif caractérisé .....	184
II. 1. 2. Les connaissances pragmatiques sur le substantif caractérisé .....	189
II. 2. Les cas d'ambiguïté indécidables et leur résolution .....	193
II. 2. 1. Le cas de <i>bon</i> .....	194
II. 2. 2. Le cas de <i>Propre</i> .....	198
II. 2. 3. Le cas de <i>grand</i> .....	201
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>204</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE GENERALE .....</b>	<b>208</b>
<b>TEXTE TRAITANT PARTICULIEREMENT DES ADJECTIFS OU DE LA POLYSEMIE ...</b>	<b>222</b>
<b>Liste des adjectifs non dérivés analysés .....</b>	<b>228</b>
<b>Liste des textes dépouillés .....</b>	<b>230</b>
1. Les œuvres littéraires .....	230
2. Les journaux .....	232
<b>INDEX DES SYMBOLES ET DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>233</b>